
3 1761 06634087 8

HISTOIRE
DU MARECHAL
DUC DE BOUILLON,

Où l'on trouve ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous les Regnes de François II. Charles IX. Henry III. Henry IV. la minorité & les premieres années du Regne de Loüis XIII.

[Marsollier]

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM.
Chez le SINCERE à la Verité.

M. DCC. XXVI.

AVERTISSEMENT.

IL y a bien dix ou douze ans que cette Hiſtoire a été entrepriſe & achevée, & qu'elle étoit en état d'être donnée au Public. Dès raiſons particulieres ont empêché de le faire plûtôt. Elle a été entrepriſe à la ſollicitation de feu Mr. le Cardinal de Boüillon * ſi diſtingué par ſon illuſtre naiſſance, par ſes grandes qualitez, & par le rang qu'il a tenu dans l'Egliſe & dans l'Etat. Il étoit perſuadé que rien ne fait plus d'honneur aux plus grandes Maiſons, telle qu'eſt celle dont il étoit

* Il étoit Grand Aumonier de France, & Cardinal Doïen du Sacré College.

ſorti, que l'hiſtoire des Hommes illuſtres ou qui les ont fondées, ou qui les ont illuſtrées par leurs grands talens, par l'uſage qu'ils en ont fait, & par une infinité d'actions éclatantes qui font encore aujourd'hui l'admiration de la poſterité.

Mais il croïoit auſſi que toutes ces grandes actions qui les ont ſi diſtinguez dans les ſiecles où ils ont vêcu, étoient bien-tôt oubliées, ſi l'Hiſtoire n'avoit ſoin d'en conſerver le ſouvenir. Il citoit ſur cela une foule d'hommes extraordinaires dont on ne connoît plus que les noms, parce qu'on n'a-

voit pas eu ſoin d'écrire ce qu'ils avoient fait de digne de l'immortalité. Elle leur étoit dûë ; mais la barbarie de leurs ſiecles, ou la négligence de leurs ſucceſſeurs les en ont privez, & ont ravi en même-temps à ceux qui les devoient ſuivre, des exemples qu'on ne pouvoit trop leur mettre devant les yeux, & qui ne pouvoient être trop ſoigneuſement imitez.

En effet les hommes ſont trop ſouvent occupez d'eux-mêmes, & des objets qui les environnent, ou tout au plus de ce qui ſe paſſe dans leur ſiecle, pour avoir le loiſir de pénétrer dans l'obſcurité

des ſiecles paſſez. Ils ne penſent pas même à y chercher ce qui manque au temps où ils vivent, & ce qui mérite bien mieux leur attention, qu'une infinité de choſes qui les occupent, ou plûtôt qui les amuſent de la maniere du monde la plus vaine & la plus inutile. Il faut donc leur épargner la peine de cette recherche, & leur mettre, pour ainſi dire, ſous les yeux ce qu'ils ne s'aviſeroient pas de chercher, & ce qui ne peut que leur être au moins d'une très-grande utilité. C'eſt ce que fait l'hiſtoire des grands Hommes, particulierement celle de ceux de nôtre Nation,

comme on le verra dans l'Histoire *de Henry de la Tour d'Auvergne Duc de Boüillon*, que l'on donne au Public, & qu'il ne jugera peut-être pas indigne de sa curiosité.

Feu Mr. le Cardinal de Boüillon étoit si convaincu de cet oubli & de cette négligence des hommes à rechercher ce qui s'étoit fait de plus grand dans les siecles passez, qu'il avoit résolu de faire faire l'Histoire de tous les grands Hommes de son illustre Maison, & de n'épargner pour cela ni soins ni dépense, pour avoir tous les memoires nécessaires pour l'execution d'un dessein si digne de lui. Il

en avoit même parlé plusieurs fois à l'Auteur de cette Histoire. Il l'avoit engagé à en écrire quelques unes, & en particulier celle de son Aïeul (qui est celle que l'on donne au Public) par où il souhaitoit que l'on commençât.

L'on peut dire qu'il ne l'avoit pas mal choisie. L'Histoire de Henry Duc de Boüillon est peut-être une des plus belles & des plus curieuses histoires que l'on eût pû donner au Public. Outre qu'elle comprend ce qui est arrivé de plus remarquable sous le regne de cinq de nos Rois qui sont, François II.

Charles IX. Henry III. Henry IV. & une partie de celui de Louis XIII. c'eſt que ces regnes ſont remarquables par une infinité des plus grands évenemens qui ſoient arrivez depuis l'établiſſement de nôtre Monarchie. C'eſt ſous ces regnes que l'on voit l'établiſſement ou du moins les premiers progrès du Calviniſme en France ; toutes les Guerres-civiles qui en ont été les ſuites, les troubles & les factions qu'elles ont produites; le partage du Royaume entre les Catholiques ; & les Calviniſtes ; les Princes du Sang & les plus grands Seigneurs déclarez pour l'une

ou pour l'autre Religion ; les Provinces ravagées, les Villes prises & reprises, les rencontres, les combats, les batailles presque toutes gagnées par les Catholiques, sans pouvoir détruire, ni même affoiblir les Calvinistes ; les Armées étrangeres appellées & introduites dans le Royaume alternativement par l'un des deux partis ; la naissance de la Ligue, ses vûës, ses desseins, ses progrès ; les cabales & les intrigues de la Cour tantôt favorable aux Catholiques, quelquefois opposée à la ruine des Calvinistes, presque toûjours contraire aux veritables in-

terêts de l'Etat ; la confusion, le trouble, la desolation répanduës par tout ; la France épuisée d'hommes & d'argent, ravagée, sans ressource, sur le bord du précipice, prête à périr. Voila une partie des spectacles que nous donnent les cinq regnes dont on a parlé.

Je dis une partie des spectacles ; car enfin lorsqu'on ne s'attendoit plus qu'à une entiere ruine, & que l'on paroissoit sans ressource, la Providence toûjours attentive à la conservation de ce Royaume fait naître l'ordre & la paix du sein de la confusion & de la guerre, & le rétablissement de la Monar-

chie des cauſes mêmes qui ſembloient devoir achever de la détruire.

Un Prince deſtiné du Ciel * à en être le reſtaurateur, quitte le parti de l'erreur pour ſuivre celui de la verité. Tout ſe rapproche, tout ſe réunit: l'amour de la patrie, la ſoumiſſion à l'autorité légitime renaiſſent dans tous les cœurs; & par cette réunion, la France recouvre tout ce qu'elle avoit perdu, elle reprend ſon ancienne ſplendeur, & redevient formidable à ceux qui s'étoient flatez de la détruire.

* Henry IV.

Henry Duc de Boüillon ne fut pas un ſpectateur oi-

ſif des grands évenemens qu'on vient de toucher. Né avec toutes les qualitez capables de former, de ſoutenir, & d'executer de grands deſſeins; une illuſtre naiſſance, de grandes alliances, une valeur des plus diſtinguées, beaucoup d'eſprit, une ſuperiorité de génie dont peu de gens ont approché, il n'étoit pas poſſible qu'il ne prît beaucoup de part aux affaires publiques; & quand il n'eût pas été d'humeur à s'en mêler, les évenemens même l'auroient entraîné, & l'auroient forcé à prendre parti. Le temps où il a vécu n'étoit pas de ces temps tran-

quiles où il dépend de chacun de prendre ou de ne prendre pas des engagemens. Le mouvement des affaires étoit si violent, qu'il emportoit tout le monde jusques aux plus indifferens.

Le Duc de Boüillon s'y laissa entraîner comme tous les grands Seigneurs de son temps. De-là vient que dès sa plus grande jeunesse on le voit entrer dans toutes les intrigues de la Cour ; il y forme des partis, où il entre dans ceux que d'autres avoient formez. On lui confie les plus grands secrets. On l'admet dans les entreprises les plus importantes

& les plus hazardeuſes ; toûjours également conſideré par ſa valeur, par ſa fermeté, par une preſence d'eſprit à l'épreuve de toutes les ſurpriſes, ſuperieure à tous les contre-temps, par un génie plein d'expediens & de reſſources, & ce qui eſt très-rare dans un jeune homme, par un eſprit des plus profonds, capable des plus grands ſecrets, incapable de les trahir & d'en abuſer, très-propre à les faire valoir dans toute leur étenduë lorſqu'il étoit queſtion de s'en ſervir. Il courut à cette occaſion de très-grands dangers ; il s'en tira par adreſſe, ou les ſurmonta par ſon

courage, ou il les prévint par ſa prudence.

Dans un âge plus avancé on le voit gouverner des Provinces, commander des Armées, donner des Combats, remporter des Victoires, relever des partis abbatus, toûjours vigilant, toûjours actif, gagnant par ſon génie ce qu'il ne pouvoir emporter par ſa valeur, & ne confiant à la fortune, que ce qu'il ne lui pouvoit ôter.

La Guerre ne fut pas la ſeule choſe où il excella. Il entra dans les Conſeils, & dans les négociations les plus importantes de ſon temps, inſinuant, perſuaſif,

pénétrant, d'une patience qui ne ſe rebutoit jamais, & qui emportoit enfin ce qui échapoit à ceux qui n'avoient ni ſon flegme ni ſa modération. C'eſt ce qu'on voit dans ſes Ambaſſades & dans ſes négociations en France, en Angleterre, dans les Païs-Bas, en Allemagne, en Boheme, & dans tous les endroits où le ſervice du Roy, où les interêts du parti qu'il avoit embraſſé, où ſes propres vûës & ſes deſſeins particuliers l'ont ſouvent engagé.

Comme il ſe ſentoit un génie ſuperieur, un fond inépuiſable de reſſources, & un penchant pour l'intrigue

qu'il ne pouvoit vaincre, il prit quelquefois de mauvais partis; il pensa se perdre, & ruiner sa fortune; mais enfin sa réputation, ses talens, des voïes imperceptibles qu'il trouvoit toûjours au besoin, réduisoient ses plus puissans ennemis à le ménager, à le gagner, & à s'estimer trop heureux de se le pouvoir acquerir. Ainsi superieur à tous ses Ennemis, estimé, honoré, recherché de tous les Princes ses voisins, il mourut plein de gloire dans sa Principauté de Sedan avec la réputation d'un des plus grands Capitaines & des plus habiles Politiques de

ſon temps. Voila en racourci le portrait de Henry Duc de Boüillon. Son Hiſtoire que l'on donne au Public, ſera voir qu'il n'eſt point flaté.

On a composé cette Hiſtoire ſur les mémoires fournis à l'Auteur par feu Mr. le Cardinal de Boüillon. On y a ajoûté tout ce qu'on a pû tirer des Hiſtoriens de France & en particulier de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, de pluſieurs hiſtoires particulieres, & d'un grand nombre de mémoires de ce tems-là, dont la plûpart ſont fideles & bien écrits.

Tels ſont les Mémoires du Duc de Boüillon lui-mê-

me, adreſſez au Prince de Sedan ſon fils, qui contiennent une partie de ſa vie. Tels ſont encore les Mémoires de Sully, de Nevers, de Rohan, de du Pleſſis-Mornay, de la Ligue, de Baſſompierre, de Villeroy, de Cœuvres, de Deagent, de Lomenie, de la Regence de Marie de Medicis, de Louiſe Julienne Electrice Palatine, de d'Aubigné. Les Hiſtoires particulieres du Connêtable de Leſdiguieres, du Duc d'Epernon, de Toiras & de Pontis, &c. Toutes ces Hiſtoires, tous ces Mémoires ont été conſultez, & on en a tiré tout ce qui avoit quelque rap-

port à l'Hiſtoire du Duc de Boüillon.

Il eſt néceſſaire d'avertir qu'on s'eſt crû quelquefois obligé de préferer les mémoires fournis par feu Mr. le Cardinal de Boüillon aux hiſtoires publiques, & aux mémoires imprimez; mais on ne l'a jamais fait que pour de bonnes raiſons, & ſur des preuves autentiques. On n'en rapportera ici qu'un ſeul fait, on pourra voir les autres dans l'Hiſtoire même.

Mezeray * parlant du mariage du Vicomte de Turenne (c'eſt le nom que portoit alors le Duc de Boüillon) avec l'heritiere de Se-

* A l'an 1591.

* Henry IV. dan, dit que le Roy * fit le Vicomte de Turenne Marêchal de France, avant que de lui faire épouser l'heritiere de Sedan, *afin* (dit-il) *qu'il eût une qualité qui ne fût pas inferieure à la Souveraineté, & qu'il ne parût pas inégal à cette alliance.* Ce que Mezeray dit-là, est d'autant plus évidemment faux, qu'il est contraire aux dattes les plus autentiques, comme sont celle du Contrat de mariage de l'heritiere de Sedan, & celle du Brevet de Marêchal de France accordé au Duc de Boüillon. Il est certain par ces dattes que le mariage avec l'heritiere de Sedan fut fait

avant que le Duc de Boüillon fût Marêchal de France, puisque ce mariage fut fait au mois d'Octobre 1591. & qu'il ne fut fait Marêchal de France que l'année d'après ce mariage en 1592. Cette preuve prise des dattes de ces deux Actes est si certaine & si évidente, qu'on n'a pas pu se dispenser d'abandonner & de refuter Mezeray, pour suivre les Memoires particuliers. On a été obligé de faire la même chose en quelques autres rencontres, qu'on verra dans cette Histoire : mais ce n'a jamais été que sur des preuves aussi certaines & aussi autentiques que cel-

les qu'on vient de rapporter. Au reste en s'attachant à la verité de l'Histoire, l'on n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit rendre cet Ouvrage agréable au Public.



SOMMAIRE

SOMMAIRE du premier Livre.

NAiſſance illuſtre de Henry de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne. Il n'avoit qu'un an lorſqu'il perdit ſa Mere, & il n'en avoit que deux lorſqu'il perdit ſon Pere. Anne de Montmorency Connêtable de France ſon grand-Pere ſe charge de ſon éducation ; pour y veiller de plus près il le fait venir auprès de lui à Chantilly. Il lui donne un Gouverneur & un Précepteur. Belles qualitez que le jeune Vicomte fait paroître dès ſa plus tendre jeuneſſe. Sa diſpoſition aux ſciences. Grands ſentimens que le Connêtable lui inſpire. La Connêtable ſa grande-Mere lui fait ôter ſon Précepteur. Raiſons qu'elle eut pour en uſer ainſi. Mort de Henry ſecond. François ſecond lui ſuccede. Sa mort après un an & demi

de

de regne. Charles IX. âgé de dix ans & demi est son Successeur. Etat du Royaume & de la Cour. Deux Religions en France, la Catholique & la Calviniste, les Princes du Sang & tous les Grands du Royaume se partagent entre ces deux Religions. Ce partage produit de grandes Guerres-civiles. Le Prince de Condé, l'Amiral de Coligny, les Chatillons, &c. se déclarent pour les Calvinistes. Le Connêtable revient à la Cour, & y amene le jeune Vicomte de Turenne. Il le présente à la Regente, au Roy & aux Princes ses Freres; il en est fort bien reçû, & en particulier de la Reine à qui il avoit l'honneur d'appartenir. Il s'attache au Duc d'Alençon, & le préfere au Duc d'Anjou. Le Connêtable n'approuve pas ce choix, mais il est obligé de le souffrir. Qualitez du Duc d'Alençon qui devient dans la suite bien different de ce qu'il etoit alors. Tout se prépare à la Guerre-civile: on léve des Troupes de part & d'autre.

Grand different entre le Duc d'Anjou & le Prince de Condé pour la Lieutenance Générale du Royaume. Le Duc d'Anjou l'emporte. Entreprise de Meaux. Bataille de Saint-Denys. Mort du Connêtable au grand préjudice du Vicomte de Turenne où l'on remarque dès-lors beaucoup d'ambition, beaucoup de cœur & un grand penchant pour la Guerre. Il demande à servir sous le Duc d'Anjou. Sa grande jeunesse est cause qu'on le lui refuse. Il s'attache de plus en plus au parti du Duc d'Alençon. A quoi il s'occupoit pendant la Guerre. Le Gouverneur du Duc d'Alençon tâche de rompre l'union de ce Prince avec le Vicomte de Turenne. Ce qui arriva à cette occasion. Bataille de Jarnac & de Moncontour. Le Prince de Condé y est tué. La Paix se fait. Le Roy épouse la fille de l'Empereur. Grandes rejoüissances qui se firent à cette occasion. Rang qu'y tint le Vicomte de Turenne. L'on négocie le mariage du jeune Roy de

Navarre avec Marguerite de France. On attire ſous ce prétexte à Paris tous les Grands du parti Calviniſte. Mort de la Reine de Navarre. Ambaſſade du Maréchal de Montmorency en Angleterre. Le Vicomte de Turenne l'y accompagne. L'Amiral de Coligny eſt aſſaſſiné. Maſſacre de la Saint Barthelemy. La Guerre-civile recommence. Le Duc d'Anjou aſſiege la Rochelle. Tous les Princes & les Grands des deux partis vont ſervir à ce Siege. Le Vicomte de Turenne obtient enfin la permiſſion d'y aller. Ce qui ſe paſſa à ce Siege. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. La Noüe qui commandoit dans la Rochelle la quitte, & ſe rend au Camp du Roy. Ce qu'il y fit; ſes caballes & ſes intrigues en faveur du parti Calviniſte. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Le Duc d'Anjou eſt élû Roy de Pologne. Cette élection fournit un pretexte au Duc d'Anjou pour faire la Paix. Le Siege de la Rochelle eſt levé. Tous les Princes &

les Seigneurs retournent à la Cour. La jalousie du Roy contre le nouveau Roy de Pologne l'oblige de partir de France plûtôt qu'il n'avoit resolu. Les avances qu'il fit avant son départ au Vicomte de Turenne pour se l'attacher. Il persiste dans son attachement pour le Duc d'Alençon, dont il eut depuis tout le temps de se repentir. Le Duc d'Alençon renoüe ses intrigues avec les Calvinistes. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Un mal entendu rompt toutes les mesures qu'on avoit prises, & découvre toutes les intrigues. Le Vicomte de Turenne s'en tire avec beaucoup d'adresse & de résolution. Il gagne méme la confiance du Roy jusques à se faire nommer pour aller traiter avec Guitry qui avoit paru armé pour les Calvinistes aux environs de Saint Germain. Singularité de cette avanture. Habileté du Vicomte de Turenne dans cette occasion. Il obtient de Guitry qu'il viendroit trouver le Roy ; ce que d'autres Députez n'a-

voient pû obtenir. Fermeté & résolution de Guitry. Le Duc d'Alençon qui avoit pris le nom de Duc d'Anjou depuis l'élection de son Frere à la Couronne de Pologne, renouvelle ses intrigues avec Guitry, & forme de nouvelles caballes. Il se confie à la Mole & à Coconas, ce qui donne de la défiance au Vicomte de Turenne. Il entre dans toutes ces intrigues, mais avec tant de précautions qu'on ne l'en soupçonne que foiblement. La maladie du Roy empire, & l'on commence à desespérer du recouvrement de sa santé. La Reine Mere qui vouloit conserver la Couronne au Roy de Pologne, fait tant par les mouvemens qu'elle se donne, qu'elle découvre toutes les intrigues du Duc d'Alençon & des Seigneurs de son parti. Elle donne des Gardes à ce Prince & au Roy de Navarre. Les Maréchaux de Montmorency & de Cossé sont arrêtez. Il en coûte la tête à la Mole & à Coconas qui sont éxécutez. Le Vicomte de Turenne est soupçonné, mais

il n'y a pas assez de preuves pour le faire arrêter. La Reine juge à propos de l'éloigner de la Cour, & lui fait ordonner par le Roy d'aller servir en Poitou avec sa compagnie d'Hommes d'armes sous le Duc de Montpensier. En passant par Paris il se conduit d'une maniere qui donne lieu à de nouveaux soupçons. Il tâche en vain de s'en justifier auprès du Roy. Ce Prince change l'ordre qu'il lui avoit donné d'aller servir en Poitou, & lui ordonne d'aller servir en Languedoc sous le Maréchal Danville son oncle. Avant de partir de Paris il prend des mesures pour établir une correspondance avec le nouveau Duc d'Anjou. Ses intrigues sont découvertes. Le Roy envoïe ordre de l'arrêter à tous les Gouverneurs des Villes par où il devoit passer. Il en est averti. Il évite ce danger en prenant des chemins détournez. Il arrive en Auvergne où il se croïoit en sûreté. Le Roy en est averti. Il envoïe aussitôt un Enseigne des Gardes du Corps

pour l'arrêter. Le Vicomte de Turenne oblige cet Officier à retourner à la Cour ſans avoir éxécuté ſa commiſſion. Saint Heran Gouverneur d'Auvergne écrit à la Cour pour lui faire comprendre le danger qu'il y auroit à entreprendre d'arrêter le Vicomte de Turenne tant qu'il ſeroit dans la Province. Il y court divers dangers qu'il n'évite que par un bonheur extraordinaire. Le Comte de Ventadour ſon oncle reçoit un ordre de la Cour de ſe ſaiſir de la Vicomté de Turenne. Il l'éxécute & le Vicomte eſt obligé de ſe retirer à Bouzoles. La Cour envoïe à Danville pour l'obliger à lui remettre le Gouvernement du Languedoc. On lui propoſe des conditions avantageuſes, entre autres l'épée de Connêtable. Danville les refuſe. Sur ſon refus le Roy lui óte le Gouvernement du Languedoc, il y fait marcher le Prince Dauphin avec l'Armée qu'il commandoit pour en chaſſer Danville qui ſe maintient dans ſon Gouvernement malgré la Cour.

SOMMAIRE.

Le Vicomte de Turenne apprend ces triſtes nouvelles à Bouzoles. Elles lui font faire de très-ſages réflexions que l'on rapporte. La mort du Roy change la face des affaires. Le Vicomte ſe retire à Turenne.



HISTOIRE



HISTOIRE DE HENRY DE LA TOUR D'AUVERGNE, DUC DE BOUILLON.

LIVRE PREMIER.


A Maiſon d'Auvergne l'une des plus illuſtres & des plus anciennes de l'Europe, doit ſon origine aux anciens Comtes d'Auvergne, Ducs d'Aquitaine. C'eſt de cette Maiſon que décendoit François troiſiéme du nom, Vicomte de Turenne. En mil cinq cent quarante-cinq il épouſa Eleonore de

Montmorency, fille aînée d'Anne de Montmorency Duc, Pair, Conneſtable & Grand-Maître de France, & de Magdelaine de Savoye ſa femme. François troiſiéme eut de ce mariage deux enfans, Magdelaine mariée en 1572. à Honorat de Savoye ſon couſin germain, & Henry I. du nom, connu d'abord ſous le nom de Vicomte de Turenne, & depuis ſous celui de Duc de Boüillon, dont j'écris l'Hiſtoire.

Il nâquit au Château de Joze en Auvergne, le 28. de Septembre de l'année 1555; il fut baptiſé par Guillaume du Prat Evêque de Clermont, & preſenté au Baptême par le Marquis de la Faïete, au nom d'Henry II. Roy de France, dont il lui donna le nom. Il n'avoit pas encore un an lorſqu'il perdit ſa mere, & il n'en avoit guere plus de deux lorſqu'il perdit ſon pere. Ce Seigneur fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, & il mourut trois jours après le 18. Août de ſes bleſſures.

Ce contre-temps ne promettoit rien de bon pour l'éducation de

Henry ſon fils. Avec un grand nom & de grands biens il eut paſſé ſa jeuneſſe dans une Province, éloigné de la Cour & des grandes Charges auſquelles ſa naiſſance & ſes grandes alliances lui donnoient droit de prétendre ; livré à lui-même, ou tout au plus à un Gouverneur tel qu'on les avoit alors, c'eſt-à-dire peu propres à former un jeune Seigneur, & à lui ouvrir le chemin aux grands emplois qu'il ſoutint depuis avec tant de gloire.

Le Connêtable de Montmorency ſon grand-pere qui avoit été fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin, dont on vient de parler, n'eut pas plûtôt recouvré ſa liberté, qu'il crut devoir remedier à cet inconvenient, & ſe charger lui-même du ſoin de l'élever. Le Vicomte de Turenne ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains. Le Connêtable étoit alors l'homme de la plus grande réputation qui fût en France. Son experience, ſa valeur, ſa probité, ſon génie, ſes grands talens égalloient ſa naiſſance, & ſa fortune. Sa faveur auprès de Henry II. étoit encore au plus haut point où l'on l'eût vûë, & s'il eût été moins attaché

au bien, & plus heureux à la guerre; on peut dire que rien ne lui eût manqué.

Un de ses premiers soins après avoir recouvré sa liberté fut de faire venir à Chantilly Henry son petit-fils, & Magdelaine sa sœur, pour leur donner une éducation qui répondît à leur naissance.

Les parens de Henry n'ayant pû convenir d'un Tuteur, le Roy Henry II. fit nommer un Curateur par un Arrêt du 14. Janvier 1557, vieux stile. Ce fut Marcellin de Champetieres qui fut chargé de l'administration des biens du jeune Vicomte. Le Connêtable lui recommanda de payer les dettes, de faire faire exactement les réparations, de faire valoir les terres, & de lui envoyer toutes les épargnes qu'il feroit, afin que le jeune Vicomte de Turenne pût s'en servir, lorsqu'il seroit en âge de le faire avec honneur.

Les ordres du Roy & ceux du Connêtable furent si bien executez, que le Vicomte de Turenne a avoüé depuis que lorsqu'il entra en possession de son bien, il se vit en état de soutenir des dépenses ausquelles il ne put plus fournir dans un âge plus

Dans ses Mémoires.

avancé, quoiqu'il eût alors de grandes charges, de grands appointemens du Roy, & qu'il eut époufé l'heritiere de Boüillon & de Sedan; c'eft ce qui fait bien voir que la plus fure reffource des gens de qualité, quelques riches qu'ils puiffent être, eft, que leurs biens foient bien gouvernez, & quand cela fe peut, de ne s'en fier qu'à eux-mêmes.

A l'âge de fix ans, le Connêtable donna au Vicomte de Turenne un Gouverneur & un Précepteur. Le Connêtable s'étoit appliqué à les bien choifir, cependant le Gouverneur ne fe trouva pas du goût du jeune Vicomte. C'étoit un homme colere, bizare, peu appliqué, & dans le fond peu propre à former un jeune Seigneur d'une auffi grande efperance que l'étoit le Vicomte de Turenne.

Il ne laiffa pas d'en fouffrir affez long-temps, mais enfin l'antipathie qu'il avoit pour lui devint fi forte, qu'il ne pût plus la diffimuler: il s'en plaignit au Connêtable & le pria de lui donner un autre Gouverneur. Rien ne fert plus à former les enfans, que de s'accoutumer à les traiter de bonne heure en perfonnes raifonnables.

C'eſt ainſi que le Connêtable en uſoit avec ſon petit-fils. Ce grand homme ne prétendit point que ſon choix l'emportât ſur le dégoût d'un enfant : il écouta ſes plaintes, il examina ſi elles étoient bien fondées, & quand il eut reconnu qu'il avoit raiſon, il lui ôta ſon Gouverneur, & lui en donna un autre. Il s'appelloit Raffignac, d'une bonne & ancienne famille, dans le bas Limoſin, & il avoit été Page du Pere du jeune Vicomte. Il étoit fils d'un Chevalier de l'ordre du Roy; il eſt qualifié dans pluſieurs Actes, Chevalier de l'ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monſieur le Duc d'Anjou, Gouverneur de Monſieur le Vicomte de Turenne, Lieutenant de ſa Compagnie de cinquante hommes d'armes. Au reſte c'étoit un Gentilhomme d'un vrai merite, ſage, honnête, appliqué. Il avoit grand ſoin de former les mœurs du jeune Vicomte, & de lui inſpirer les ſentimens dignes d'un Seigneur de ſa naiſſance. Il ſçavoit s'en faire aimer, honorer & craindre: qualitez ſi néceſſaires à un bon Gouverneur, que, qui manque d'une des trois, n'eſt point capable de cet emploi.

Pour ce qui eſt de ſon Précepteur, c'étoit un homme capable, comme on l'étoit alors. Il lui apprenoit la langue Latine & les premiers élemens de la Sphere, & de la Geographie. Comme le Vicomte de Turenne avoit naturellement beaucoup d'eſprit, & qu'il aimoit l'étude, il y fit en peu de temps de ſi grands progrès qu'ils devinrent ſuſpects à la Connêtable ſa grande mere. Elle étoit tres-zelée Catholique, auſſi-bien que le Connêtable. Elle voioit avec chagrin que ſes neveux de Chatillon commençoient à s'entêter du Calviniſme, qui paſſoit alors pour la Religion des Sçavans & des beaux eſprits. Elle apprehenda que l'étude des belles lettres ne fût une occaſion au Vicomte de Turenne ſon petit-fils, de ſe laiſſer prevenir des nouvelles opinions. Sur un prejugé ſi mal fondé, elle preſſa tant le Connêtable de lui ôter ſon Précepteur, qu'enfin elle l'obtint.

Cela lui fut d'autant plus aisé que le Connêtable lui-même qui ne ſçavoit ni lire, ni écrire, étoit du ſentiment que les belles lettres n'étoient pas néceſſaires à un jeune Seigneur,

deſtiné aux emplois de la Cour, & à la profeſſion des armes. Il croioit qu'il lui ſuffiſoit de s'appliquer aux exercices qui ſont propres à fortifier le corps ; que pour l'eſprit, il ſe formoit beaucoup mieux par l'uſage de la Cour, & du grand monde, que par la lecture des livres, & par toutes les connoiſſances qu'on peut acquerir dans le Cabinet.

On eſt bien revenu de cette erreur, & l'on eſt à preſent bien perſuadé que rien ne polit tant l'eſprit & n'adoucit davantage les mœurs, que l'étude des belles lettres. Elles ne nuiſent point à la profeſſion des armes ; elles ſont d'une utilité infinie pour les autres emplois qu'on peut avoir à la Cour & dans l'Etat. Auſſi quand quelques années après le temps dont nous parlons, les Polonois vinrent en France offrir leur Couronne à Henry III. ils ne pouvoient aſſez s'étonner que la Nobleſſe Françoiſe négligeât l'étude des langues & des belles lettres, au point qu'elle la négligeoit alors.

Ce ne fut pas un petit chagrin pour le Vicomte de Turenne, de ſe voir privé de ſon Précepteur, & d'être réduit à apprendre à monter à cheval,

à danſer, & à faire des armes. Il y réüſſiſſoit fort-bien, mais quelque panchant qu'il eût pour ces exercices & pour la guerre, où il acquit depuis tant de gloire ; il ſentoit bien qu'il étoit né pour tous les autres emplois qui pouvoient convenir à un homme de ſa naiſſance, & qu'il n'y en avoit point qui fuſſent au-deſſus de lui. Il y parvint depuis, & ce fut alors (comme il le dit dans ſes Memoires) qu'il reſſentit bien vivement le tort qu'on lui avoit fait en l'empêchant de s'appliquer à l'étude des belles lettres. Ce qu'il y eut en cela de plus fâcheux eſt que la Connêtable ne parvint pas par-là à ce qu'elle prétendoit. Le Vicomte ſe laiſſa depuis prévenir des nouvelles opinions ; il fit hautement profeſſion du Calviniſme, & perſonne n'y parut plus attaché que lui. Comme l'ignorance où l'on vivoit alors eſt une des choſes qui a le plus contribué aux progrès de cette hereſie ; il y a bien de l'apparence que ſi le Vicomte de Turenne eut été mieux inſtruit, il ne s'y fût pas laiſſé ſi aiſément entraîner, ou du moins qu'il ne s'en fut pas ſi fort entêté. Quoiqu'il en ſoit, le Connê-

Memoires du Duc de Boüillon.

table crut qu'il devoit dédommager le Vicomte de Turenne de la perte de ſon Précepteur, en s'appliquant lui-même à lui former le cœur & l'eſprit. Il en avoit alors tout le loiſir. La mort d'Henry II. l'avoit fait décheoir de cette grande autorité où il s'étoit vû ſous le regne de ce Prince. La Maiſon de Guiſe ennemie déclarée de celle de Montmorency avoit pris le deſſus : Elle s'étoit prévaluë de l'aſcendant que Marie Stuart Reine d'Ecoſſe leur Niece, la plus belle Princeſſe de ſon temps, avoit ſur l'eſprit de François II. qu'elle venoit d'épouſer. Catherine de Medicis mere du jeune Roy, qui vouloit à quelque prix que ce fût, ſe maintenir dans la Regence au préjudice des Princes du Sang, que le Connêtable favoriſoit, s'étoit étroitement unie avec la Maiſon de Lorraine. Elle haiſſoit les Chatillons neveux du Connêtable, depuis qu'elle s'étoit apperçûë qu'ils favoriſoient les prétentions des Princes du Sang, & cette haine jointe au deſir de s'acquerir les oncles de la jeune Reine, l'avoit portée à obliger le Connêtable à ſe défaire de ſa charge de Grand-Maître de la Maiſon du

D'Avila. Hiſtoire des guerres Civiles de France. Liv. 1.

Roy, en faveur de François Duc de Guiſe. Cette mortification fut ſuivie d'une autre : elle lui fit ordonner par le Roy de ſe retirer de la Cour, & ce Prince avoit ajouté qu'il vouloit ſe ſervir deſormais de ſes oncles de Guiſe pour le Gouvernement de l'Etat. Ainſi le Connêtable contraint de vivre comme un Particulier à Chantilly, ſe trouvoit réduit aux ſoins de ſa famille. Le Vicomte de Turenne profita de cette conjoncture ſi deſavantageuſe à la Maiſon de Montmorency. Comme il étoit fort aimé du Connêtable, il ne le quittoit preſque point. Il ſe formoit à la ſageſſe & à la vertu ſur les exemples de ce grand-homme; il étudioit ſes ſentimens, & il remarquoit juſques aux moindres paroles qu'il lui entendoit dire. Le Connêtable de ſon côté qui lui trouvoit une ouverture d'eſprit beaucoup au-deſſus de ſon âge, ſe plaiſoit à l'inſtruire, & à lui inſpirer ces grands ſentimens d'honneur & de religion, dont il étoit lui-même ſi rempli. Il lui diſoit ſouvent que la crainte de Dieu étoit le fondement de toutes les vertus, qui peuvent former un honnête homme, même ſelon le monde :

Memoires de Henry Duc de Boüillon

Que l'irreligion au contraire, alors ſi commune, étoit le plus dangereux de tous les vices ; qu'on ne pouvoit conter ſur un homme qui en étoit atteint. Il lui recommandoit ſouvent l'affection au bien de l'Etat, & la fidelité envers le Roy. Il ajoutoit par rapport à la ſituation preſente des affaires de ſa Maiſon, qu'une longue proſperité étoit la choſe du monde la plus capable de corrompre le cœur ; qu'un peu d'adverſité n'étoit pas un ſi grand mal qu'on pourroit ſe l'imaginer ; qu'il ne ſçavoit point de meilleure choſe pour ſe former à la vertu, & qu'il ne connoiſſoit rien de plus grand qu'un honnête homme aux priſes, avec la mauvaiſe fortune, & qui demeuroit attaché à ſon devoir malgré toutes les contradictions qu'elle étoit capable de lui ſuſciter. Par ces diſcours le Connêtable formoit l'eſprit & le cœur de ſon petit-fils. Le Vicomte de Turenne en profita ſi bien qu'à l'âge de dix ans on le jugea capable de paroître à la Cour.

Elle étoit alors dans une ſituation bien differente de celle où elle avoit été ſous le regne de François II. Ce Prince qui n'avoit pas encore dix-

huit ans, mourut après un an & demi de regne. Charles IX. ſon frere âgé ſeulement de dix-ans & demi, lui ſucceda ſur la fin de l'année 1560. Comme les minoritez des Rois ſont ſujettes à de grandes révolutions, la Maiſon de Lorraine déchûë tout d'un coup de cette grande autorité, où on l'avoit vûë ſous le regne précedent, le parti du Connêtable prit le deſſus; & ſi les Princes du Sang n'obtinrent pas tout ce qu'ils prétendoient, ils furent au moins dans une toute autre conſideration qu'ils n'avoient été ſous le regne précedent. On ne put même ſe diſpenſer de donner la Lieutenance Generale du Royaume à Antoine de Bourbon Roy de Navarre, premier Prince du Sang, & on le fit dans la vûë d'empêcher la guerre civile, à laquelle on voioit de grandes diſpoſitions. L'an 1560.

Cependant, Louis Prince de Condé ſon frere, Prince vaillant, mais ambitieux & inquiet; choqué de ce qu'il n'avoit pas obtenu toute la part qu'il prétendoit au Gouvernement, ne penſa plus qu'à former un parti dans le Royaume & à s'en rendre le Chef. Les Huguenots s'offrirent à ſeconder ſes

desseins, il se déclara leur Protecteur. Ce fut ce qui donna lieu à la premiere Guerre-civile, ou de Religion. Les vûës des Huguenots étoient d'obtenir la liberté de conscience, celles du Prince de Condé alloient à s'attirer de la consideration, & à rendre sa fortune meilleure. Antoine Roy de Navarre, & François Duc de Guise, périrent dans cette guerre. Le premier fut tué au siege de Roüen. Le second fut assassiné par Poltrot au siege d'Orleans. La mort de ces deux grands Hommes ne contribua pas peu à augmenter l'autorité du Connêtable. Il n'étoit pas seulement considerable par lui-même, par sa charge de Connêtable, la premiere du Royaume, par les grands services qu'il avoit rendus à la Couronne; il l'étoit encore par quatre fils tous bien-faits, & qui avoient chacun leur mérite particulier. Il l'étoit aussi par ses trois neveux de Chatillon. Ses quatre fils étoient les Marêchaux de Montmorency & d'Anville, les Seigneurs de Meru & de Toré; il avoit eû un cinquiéme fils nommé le Seigneur de Montberon, qui fut tué à la bataille de Dreux. Ainsi dans

le temps dont nous parlons, il ne reſtoit que les quatre qu'on vient de nommer. Les Chatillons neveux du Connêtable, étoient Gaſpard de Coligny Amiral de France, François d'Andelot Colonel General de l'Infanterie Françoiſe ſon frere, & Odet Cardinal de Chatillon ſon autre frere. Ils étoient tous trois parfaitement unis, & dans une eſtime ſinguliere de gens de cœur, de tête, & d'execution. Pour achever de donner une idée generale de ceux qui ont le plus de part aux commencement de cette Hiſtoire, je dois ajouter que Charles IX. avoit deux freres, le Duc d'Anjou & le Duc d'Alençon ; que la Maiſon de Guiſe avoit alors pour Chef le Cardinal de Lorraine, le Duc d'Aumale, & le jeune Duc Henry de Guiſe fils de François de Guiſe, aſſaſſiné par Poltrot ; & que Michel de l'Hôpital étoit Chancelier de France.

Le Vicomte de Turenne fut preſenté au Roy, aux Princes ſes freres, & à la Reine mere Regente, par le Connêtable. Comme ce jeune Seigneur étoit bien fait, & que dès-lors il promettoit beaucoup ; il fut tout

à fait bien reçû du Roy, & des Princes ses freres. La Reine mere le reçut avec d'autant plus de distinction que la mere de cette Reine nommée Magdelaine, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, étoit de la Maison du Vicomte. Elle en faisoit tant de cas que toute Reine de France qu'elle étoit, elle écarteloit toûjours les armes de sa mere, avec celles de son pere.

On regarda dès-lors ce jeune Seigneur comme un homme qui iroit loin, & qui pouvoit aspirer aux plus grandes fortunes de la Cour. Tout le monde croioit qu'il s'attacheroit au Duc d'Anjou, Prince bien-fait, qui promettoit beaucoup, & qui étoit singulierement aimé de la Reine mere. Cependant l'inclination, la conformité d'âge, & peut-être certaines circonstances qui ont coûtume de déterminer, firent qu'il s'attacha au Duc d'Alençon. Ce Prince étoit seulement de six mois plus âgé que lui; il étoit d'une taille moyenne, mais bien prise; il avoit le tein brun, mais vif; de beaux traits; une phisionomie prévenante; l'esprit doux & aisé, & les inclinations les meilleures du

Memoires de Henry Duc de Boüillon

monde. Il changea bien depuis, la petite verole lui gâta tous les traits, il devint laid, & les personnes vicieuses dont on le laissa approcher, jointes à la mauvaise éducation & aux mauvais exemples, corrompirent enfin son bon naturel, & le précipitérent dans une infinité d'entreprises mal concertées. Elles furent cause de sa mort à la fleur de son âge, & elles penserent faire périr le Vicomte de Turenne, & tous ceux qui eurent le malheur de s'attacher à lui. Le Connêtable qui avoit pour maxime qu'il faloit toûjours s'attacher directement au Roy, désaprouva d'abord l'attachement du Vicomte de Turenne pour le Duc d'Alençon; mais comme il ne se défioit pas alors du grand changement qui arriva depuis en la personne de ce jeune Prince; qu'il s'étoit persuadé d'ailleurs qu'il faloit donner quelque chose à l'inclination des jeunes gens, il ne jugea pas à propos de s'y opposer. Il se contenta de lui dire, que quelque engagement qu'il pût prendre, il ne faloit jamais rien faire contre le service du Roy; que c'étoit tôt ou tard le parti dominant, & qu'il n'y avoit

point de liaiſon qu'on ne dût rompre dès qu'on s'appercevoit qu'elle pouvoit nous porter à faire la moindre choſe contre la fidelité qui lui eſt dûë. Il lui citoit ſur cela l'exemple qu'il lui en avoit donné, & le faiſoit reſſouvenir que quoi qu'il eut eu avec le Prince de Condé les liaiſons les plus étroites, & que les Chatillons ſes neveux lui fuſſent tres-chers, il n'avoit pas heſité à ſe déclarer contre-eux, lorſque l'interêt du Roy & de la Religion Catholique l'avoit demandé. Il eût été à ſouhaiter que le Vicomte de Turenne eût toûjours conformé ſa conduite à des ſentimens ſi ſages. En effet, ces avis étoient d'autant plus importans, que tout étoit alors diſpoſé à de grandes broüilleries. Le Prince de Condé paroiſſoit mécontent, les Chatillons s'étoient déclarez pour lui. La Maiſon de Guiſe faiſoit tous ſes efforts pour recouvrer l'autorité qu'elle avoit perdûë. Les Huguenots devenus plus puiſſans depuis la premiere guerre-civile, ſe plaignirent hautement de ce qu'on obſervoit mal les Edits donnez en leur faveur. Les Catholiques au contraire trouvoient mauvais qu'on

les eût accordez, & s'oppoſoient de tout leur pouvoir à leur exécution. La Maiſon de Guiſe & le Connêtable même, toûjours zelé pour l'ancienne Religion, favoriſoient leurs plaintes. La Regente aſſez indifferente pour la Religion, mais toûjours attentive à conſerver ſon autorité, panchoit tantôt du côté des Catholiques, tantôt de celui des Huguenots, ſelon qu'il convenoit à ſes interêts. Les chefs de ces derniers pleins de défiances, & qui reconnoiſſoient la faute qu'ils avoient faite d'avoir abandonné la Cour dès le temps des premiers troubles, faiſoient tous leurs efforts pour s'y rétablir, mais ils y trouvoient des obſtacles qui n'étoient pas aiſez à ſurmonter. Tout le monde à la Cour prenoit parti pour ou contre; tout paroiſſoit diſpoſé à une grande révolution.

Le Vicomte de Turenne étoit trop jeune pour prendre aucun engagement; mais comme la bienveillance du Roi, de la Reine, & des Princes lui donnoit toutes les entrées qu'il eût pû ſouhaiter juſques dans les Conſeils où ſa préſence n'étoit point ſuſpecte, il écoutoit tout, il remarquoit

Memoires du Duc de Boüillon.

tout, & ſe formoit de bonne heure au ſecret, aux intrigues de la Cour, & aux grandes affaires. Le Connêtable qui ne le perdoit point de vûë, & qui lui trouvoit un fond d'eſprit au-deſſus de ſon âge, aidoit lui-même à lui faire faire les réflexions qui convenoient à l'état preſent des affaires. Il lui marquoit le caractere de tous ceux qui joüoient les plus grands rôles à la Cour. Il lui apprenoit à ſe connoître en hommes, & à percer ces dehors ſpecieux qui impoſent ſouvent aux perſonnes les plus éclai-
» rées. Sans cette connoiſſance (lui
» diſoit-il) on s'expoſe à commettre
» les plus grandes fautes ; on donne les
» emplois les plus importans à des hom-
» mes préſomptueux qui n'ont pour tout
» mérite qu'une ambition outrée & mal
» entenduë, ou le talent de plaire. Ils
» ne manquent guere à ſe perdre & à
» entraîner dans leur ruine tous ceux
» qui ſe ſont attachez à leur fortune.
» Mais ce qu'on ne peut aſſez déplorer,
» c'eſt que les Etats les mieux établis
» périſſent ſouvent avec eux. Le Vicomte de Turenne n'éprouva que trop dans la ſuite de ſa vie la verité de cette reflexion. Il perdit trop tôt le

Connêtable qui lui manqua lorſque ſes conſeils lui étoient les plus néceſſaires. Il prit quelque fois de mauvais partis, & il apprit à ſes dépens qu'il ſert de peu d'avoir l'eſprit rempli de grandes maximes, ſi on ne ſçait pas les appliquer.

Pendant qu'on étoit à la Cour dans les agitations qu'on vient de repreſenter, on apprit que le Duc d'Albe aſſembloit une armée en Italie, & qu'il devoit paſſer près des frontieres de France pour la conduire dans les Païs-bas. Comme on avoit congedié preſque toutes les troupes enſuite de la paix concluë après la premiere guerre-civile, & qu'on tient pour maxime, qu'un Prince doit armer quand ſes voiſins lui en donnent l'exemple, ſur-tout quand leurs armées doivent s'aprocher de ſes Frontieres, cette nouvelle donna lieu au Prince de Condé & à l'Amiral de conſeiller au Roy de lever ſix mil Suiſſes, & de faire d'autres levées dans le Royaume. La Regente qui avoit ſes vûës approuva ce conſeil, & fut ravie d'avoir une occaſion de lever une armée ſans que les Huguenots s'en puſſent plaindre & en prendre de

l'ombrage, puiſque leurs Chefs l'avoient eux-mêmes conſeillé. Dès que les Suiſſes & les autres troupes furent levées, le Prince de Condé en demanda le commandement avec la qualité de Lieutenant General par tout le Royaume. Il ſe fondoit ſur ce que le Roy de Navarre ſon frere avoit eu cette même charge ; qu'il étoit alors, comme ſon frere l'avoit été, le premier Prince du Sang, ou du moins le ſeul qui eût l'âge & la capacité de commander une armée. Il ajoutoit que le Connêtable qui pouvoit ſeul lui diſputer le commandement des armes, y conſentoit, & qu'en effet ſon grand âge le diſpenſoit des fatigues de la guerre. Qu'en un mot la Regente lui avoit promis poſitivement la lieutenance generale avec les mêmes prérogatives qui avoient été accordées au feu Roy de Navarre, & que c'étoit un des articles ſecrets de la paix qui avoit été faite devant Orleans.

Il étoit vrai que la Regente pour obliger le Prince de Condé à faire la paix, & pour convaincre le public que les ſeuls interêts particuliers de ce Prince l'avoient porté à entrepren-

dre la guerre, avoit pris avec lui l'engagement dont il ſe vantoit. Mais comme elle avoit toûjours ſes défaites toutes prêtes, elle répondoit qu'alors elle ne pouvoit pas prévoir que le Duc d'Anjou dût demander la lieutenance generale; que dans cette concurrence il ne devoit pas trouver mauvais ſi elle lui préferoit ſon fils, & le frere de ſon Roy; qu'en un mot c'étoit un different qu'il avoit à démêler avec lui, & que pour elle elle ne ſouhaitoit rien tant que de les contenter tous deux.

Toute la Cour étoit attentive à ce qui arriveroit de ce grand different, lorſque le Duc d'Anjou Prince alors d'une tres-grande eſperance, & qui avoit beaucoup de cœur, trouva l'occaſion de le terminer dans un moment. Il trouva le Prince de Condé chez la Reine, il le tira à part & lui dit avec une hauteur à laquelle le Prince ne s'attendoit pas : Qu'il avoit appris qu'il prétendoit lui diſputer la Lieutenance generale: Qu'il étoit bien hardi d'entrer ainſi en concurrence avec lui. Puis mettant la main ſur la garde de ſon épée il ajouta: S'il vous « arrive jamais de manquer au reſpect «

» qui m'eſt dû, je vous rendrai auſſi
» petit que vous voulez être grand. Le Prince de Condé ſurpris de cette inſulte qu'il n'avoit pas prévûë, ne répondit rien, mais ſon reſſentiment ne pouvant être plus vif, il ſe retira de la Cour & ne tarda guere à renouveller la guerre-civile. De-là s'enſuivirent ces fameux évenemens qu'on trouve dans toutes les Hiſtoires de France, l'entrepriſe de Meaux, la bataille de Saint Denis & la mort du Connêtable.

Ce fut une perte irréparable pour le Vicomte de Turenne. Les conſeils & l'autorité de ce grand homme lui étoient d'une utilité infinie. Il avoit dès-lors beaucoup d'ambition & beaucoup de courage; mais ſon âge joint à la vivacité de ſon eſprit, ne lui permettoit pas de digerer (comme il le dit lui-même) toutes les réflexions que ſon Gouverneur lui faiſoit faire. La multitude & la grandeur des évenemens qui ſe preſentoient continuellement à ſes yeux, contentoient ſa curioſité ſans former ſon jugement, autant qu'il l'eut ſouhaité. Il étoit comme entraîné par les intrigues & les agitations de la Cour, & quand il

Memoires du Duc de Boüillon

il vouloit rentrer en lui-même, ce qu'il essaïoit souvent de faire, de nouveaux objets qui survenoient, effaçoient ses premieres reflexions, & l'empêchoient d'en faire de nouvelles. Il déplore lui-même cette vivacité inquiete; il reconnoît qu'il n'en peut attribuer la cause qu'au tort qu'on lui avoit fait, en lui faisant quitter l'étude des belles lettres. Il avoüe qu'elle l'eût accoutumé à s'attacher à un même objet, & a y réflechir, & qu'elle eût fixé la vivacité de son esprit: c'est une réflexion qu'on ne sçauroit trop faire. Ce qui manque le plus aux jeunes gens, c'est le jugement; il ne se forme qu'à force de réflechir. Le Gouverneur du Vicomte de Turenne, qui avoit remarqué le défaut dont on vient de parler, tâcha d'y remedier, en le portant à la lecture de l'histoire. Il s'y appliqua, & comme cette sorte d'étude est aussi agréable qu'elle est utile, il s'y plut, & elle ne contribua pas peu à augmenter cette étenduë d'esprit qu'on a toûjours remarqué en lui.

Memoires du Duc de Boüillon

Cependant comme l'ambition étoit dès-lors sa passion dominante, il s'ennuioit d'être sans emploi, il en parla

à ſes oncles de Montmorency. Ils lui obtinrent du Roy le tiers de la compagnie de cent hommes d'armes vacante par la mort du Connêtable, & le commandement de quarante cinq Archers. Il n'avoit alors qu'environ douze ans. Il en fit au Roy le ſerment ordinaire, & ne ſongea plus qu'à ſe rendre habile dans la profeſſion des armes. Comme il étoit perſuadé que l'uſage y contribuë plus que toute autre choſe, il demanda à ſervir dans l'armée que le Duc d'Anjou commandoit contre les Rebelles. Sa grande jeuneſſe fut cauſe qu'il n'en put obtenir la permiſſion. Il fut donc contraint de reſter à Paris auprès de la Connêtable. Il alloit ſouvent à la Cour, & il donnoit tous ſes ſoins à ſe rendre agréable au Roy & à la Regente. Mais cette attention ne diminuoit rien de l'attachement qu'il avoit à la perſonne du Duc d'Alençon. Le Vicomte de Turenne étoit dès-lors des plus grands pour ſon âge; il avoit la taille haute, fine, & bien priſe, le viſage agréable, quoique pâle, & un peu trop long. Tous ſes traits étoient réguliers, il avoit l'air noble, une grace & une adreſſe ſin-

guliere pour tous les exercices du corps : c'eſt ce qui faiſoit que le Roy le mettoit de toutes ſes parties de chaſſe, courſes de bague, & de combats à la barriere. Ce Prince aimoit ces exercices avec une paſſion qui enfin lui couta la vie. Quoique le Vicomte de Turenne y réüſsît fort-bien, il les aimoit avec plus de moderation. Il avoit compris dès-lors, qu'un homme qui veut s'avancer à la Cour, doit faire ſervir ſes plaiſirs à ſa fortune ; qu'il ne doit s'en occuper qu'autant qu'ils le menent à ſon but, ou du moins qu'ils ne l'en détournent pas. La jeuneſſe, l'exemple, la compagnie l'entraînoient quelquefois au-delà de ce qu'il s'étoit proposé, il ſe trouvoit ſouvent ſur des penchans où il ne lui étoit pas aisé de ſe retenir, & laCour étoit alors ſi corrompuë, qu'on ne pouvoit la frequenter ſans ſe ſentir de l'air dangereux qu'on y reſpiroit. On peut dire même que le Vicomte de Turenne s'y fût perdu comme tant d'autres, ſi l'amour de la gloire ne l'eût ſoutenu. Une coûtume qui étoit encore en uſage en ce temps-là, Ibid.
ne contribua pas peu à former ſes mœurs, & à lui donner cet air de

politeſſe qui eſt ſi néceſſaire dans le grand monde, & particulierement à la Cour.

L'on croioit alors à la Cour, qu'il ne convenoit pas à un jeune homme de qualité de n'avoir point de Maîtreſſe. On avoit grand ſoin de l'en pourvoir de bonne heure. C'étoit preſque la premiere démarche qu'on lui faiſoit faire lorſqu'il faiſoit ſon entrée à la Cour. La Dame dont il étoit queſtion aſſez ſouvent ne ſe choiſiſſoit pas par inclination : ce n'étoit pas même le Cavalier qui en faiſoit le choix. Un parent, un ami, ceux qui s'intereſſoient le plus à l'éducation d'un jeune Seigneur, ſe chargeoient de ce ſoin. Souvent auſſi les Dames choiſiſſoient elles-mêmes ceux dont elles vouloient être ſervies. Quand le choix étoit fait, il n'y avoit devoirs, aſſiduitez, complaiſances, ſervices qu'on ne rendît à la Dame. Il eut été de la derniere impoliteſſe de ne faire pas pour elle tout ce que la paſſion la plus vive eut été capable d'inſpirer. La Dame de ſon côté entroit vivement, mais ſans conſequence, dans les interêts de ſon Chevalier. Elle s'appliquoit à le former, à le dreſſer aux

bienſeances, & aux manieres de la Cour, & du grand monde. Elle ne lui laiſſoit rien paſſer qui eût pu lui faire tort; elle l'avertiſſoit de tout ce qui pouvoit lui convenir. Telle étoit la coûtume de ce temps-là, dont on eſt aujourd'hui bien revenu.

L'on ne peut nier que le commerce d'une honnête femme, qui a de l'eſprit & de la vertu, ne puiſſe contribuer à polir un jeune homme, à adoucir ſes mœurs, à le former aux bienſeances, & à la complaiſance. Mais il la faut bien choiſir; ſans cela on pourroit acheter bien cher ce qu'on peut rencontrer ailleurs, & ce qu'on ne doit jamais acquerir aux dépens de la vertu, & de la pureté des mœurs.

Suivant cette coûtume, le Marêchal d'Anville ſecond fils du Connêtable, oncle du Vicomte de Turenne, lui choiſit une Maîtreſſe. Elle s'appelloit Mademoiſelle de Chateauneuf, de la Maiſon de Rieux. Elle étoit belle & bien faite, & des plus capables de la Cour, de bien former un jeune Seigneur. Le Vicomte de Turenne luy rendoit tous les devoirs qui étoient alors en uſage. L'amour enfin s'en mêla. Cette paſſion redou- Ibid.

bla ses assiduitez. Il n'y perdit pas son temps, car il avoue lui-même que rien n'a plus contribué à le former ;
Ibid. & que Mademoiselle de Chateauneuf lui épargna bien des égaremens qu'il n'eût jamais évité sans son secours.

Les choses étoient en cet état à l'égard du Vicomte de Turenne lorsque l'on fit la Paix qui suivit les seconds troubles : on l'appella *la petite Paix* à cause de son peu de durée. La guerre recommença dès la même année avec plus de violence qu'auparavant. Le Vicomte de Turenne fit de nouvelles instances pour obtenir la permission d'aller servir dans l'armée du Duc d'Anjou. Sa grande jeunesse la lui fit encore refuser. La Regente qui avoit une attention particuliere à son éducation, ne put se resoudre à lui permettre de s'exposer si-tôt aux dangers & aux fatigues de la guerre ? Il fut donc contraint de demeurer à la Cour. Ce fut alors qu'il forma avec le Duc d'Alençon, cette étroite liaison, qui le jetta depuis dans de si grands inconveniens. Ce Prince l'aimoit d'inclination, & le Vicomte en avoit une tres-forte pour lui. Des vûës de fortune s'y mêlerent, les

liaiſons en devinrent plus étroites. Le Duc d'Alençon commençoit à ſentir cette vive jalouſie qu'il eut toûjours depuis contre ſon frere le Duc d'Anjou, quoiqu'il lui fût fort inferieur en toutes choſes. Comme l'amour propre impoſe le plus ſouvent, il crut que s'il ne pouvoit le ſurpaſſer, il pourroit au moins l'égaler, & partager avec lui les emplois, & cette haute réputation où il étoit parvenu dans un âge, où l'on penſe à peine à l'acquerir. Dans cette vûë il crut qu'il ſe devoit faire des créatures, & s'attacher le plus qu'il pourroit de ces jeunes Seigneurs de la Cour, qui étoient les plus diſtinguez par leur naiſſance, par leurs grandes qualitez, par leurs alliances, & par le crédit que leurs Maiſons leur donnoient dans les Provinces. Ce fut un des motifs qui l'attacha le plus fortement au Vicomte de Turenne.

Le Vicomte de ſon côté étoit déja trop éclairé pour ne s'être pas apperçû des avantages qu'auroit le Duc d'Anjou ſur le Duc d'Alençon; mais tant de gens l'avoient prévenu auprès du premier, qu'il crut qu'on ne le diſtingueroit pas aſſez parmi la foule,

& qu'il lui étoit plus avantageux d'être le premier à la Cour du Duc d'Alençon, que d'être confondu avec d'autres dans celle du Duc d'Anjou. Il se trompoit cependant ; le Duc d'Anjou lui fit bien connoître depuis combien il le distinguoit, & combien il souhaitoit qu'il s'attachât à lui : mais il avoit pris son parti, son inclination l'entraîna, il crut qu'il ne pouvoit avec honneur abandonner le Duc d'Alençon.

Cependant sa liaison avec ce Prince devînt si étroite, que Saint Sulpice Gouverneur du Duc en prit de l'ombrage. Il avoit mis deux de ses fils auprès du Prince : il prétendoit qu'ils eussent le premier rang dans sa confiance. Le Vicomte de Turenne y étoit un obstacle qu'il n'étoit pas aisé de détruire ; son mérite étoit si superieur à celui des deux Saint Sulpice, qu'ils ne pouvoient entrer en comparaison avec lui. Le Gouverneur en parla au Prince, & lui dit sans façon que sa liaison avec le Vicomte n'étoit point du goût de la Reine. Le Duc lui répondit qu'il le croioit mal informé, & que la Reine ne pouvoit pas desapprouver qu'il eût

de l'amitié pour un jeune Seigneur qui avoit l'honneur de lui appartenir. Le Gouverneur piqué de cette réponse, en écrivit à la Reine. Cette Princesse aimoit le Vicomte de Turenne : le soin qu'elle avoit pris jusques alors de sa fortune faisoit assez connoître qu'il ne lui étoit pas indifferent. Mais les liaisons de ce jeune Seigneur avec le Marêchal de Montmorency, qu'elle n'aimoit pas, lui étoient suspectes, & la rendoient susceptible d'ombrages sur la conduite du Vicomte. Elle écrivit donc au Duc d'Alençon qu'elle n'étoit pas contente de cette liaison si étroite avec le Vicomte de Turenne, & que s'il y persistoit, on l'éloigneroit de lui.

Le Duc qui n'avoit point de secret pour le Vicomte de Turenne lui montra la lettre de la Reine. Ils concerterent ensemble la réponse qu'ils y feroient, & ils résolurent de la faire tres-respectueuse. Suivant ce projet, le Duc répondit à la Reine qu'il n'avoit rien plus à cœur que de mériter la continuation de ses bonnes graces, qu'il seroit bien fâché de faire la moindre chose qui pût lui déplaire ; qu'il la supplioit de croire, que s'il

avoit de l'affection pour le Vicomte de Turenne, l'honneur qu'il avoit de lui appartenir, * & le zele qu'il lui avoit toûjours reconnu pour son service, en étoient la principale cause : que s'il lui voioit jamais d'autres sentimens, il n'attendroit pas qu'elle le lui ordonnât pour l'éloigner de lui. La Reine fut satisfaite de cette réponse, & même elle en sçut bon gré au Vicomte de Turenne. Pour ce qui est du Gouverneur, le Duc d'Alençon le prit d'un ton un peu plus haut, il se plaignit de ce qu'on tâchoit de le rendre suspect à la Reine, & de mettre mal dans son esprit ceux à qui il témoignoit de l'affection. Il ajouta qu'il étoit bien dur à un Prince comme lui, d'être exposé à de pareilles contradictions, qu'il ne seroit pas toûjours jeune, & qu'on pourroit se repentir un jour des mauvais offices qu'on s'efforçoit de lui rendre.

* La Mere de Catherine de Medicis étoit de la Maison du Vicomte de Turenne.

Cette menace arrêta pour quelque temps les plaintes du Gouverneur. Le Duc d'Alençon eut peu de temps après la petite verole, elle fit en lui les changemens dont on a parlé. Le Vicomte de Turenne donna dans cette occasion une grande preuve de l'atta-

chement qu'il avoit pour ce Prince. Il n'avoit point eu la petite verole, celle du Duc d'Alençon étoit des plus malignes, il ne pouvoit demeurer auprès de lui ſans un extrême danger : cependant il fut impoſſible de l'en tirer, il s'enferma avec ce Prince, & ne l'abandonna ni jour ni nuit. Cette preuve d'affection redoubla celle que le Duc d'Alençon avoit pour lui, mais en même temps elle redoubla la jalouſie dont Saint Sulpice étoit pénétré. Il renouvella ſes plaintes, il s'efforça de donner de nouveaux ombrages à la Reine. Bien loin d'y réüſſir, cette Princeſſe qui ne penſoit qu'à s'attirer la confiance des Princes ſes enfans, & qui pour l'avoir ſans partage leur inſpiroit ſans ceſſe de ſe défier de tous ceux qui les approchoient, fit confidence au Duc d'Alençon de tout ce que ſon Gouverneur lui avoit dit. Elle ajouta qu'il devoit ſe défier de lui, qu'il ne penſoit qu'à l'avancement de ſes enfans, qu'en un mot il ne devoit ſe fier qu'à elle, & tenir tout le reſte pour ſuſpect.

Memoires du Duc de Boüillon

Il eſt étrange qu'une Princeſſe ſi habile pût ſe réſoudre à donner à ſes enfans des conſeils ſi dangereux, &

qui n'alloient à rien moins qu'à la fin qu'elle se proposoit. Il lui étoit aisé de juger qu'en leur inspirant de la défiance pour tout le monde, elle même y seroit exposée, & qu'ils pratiqueroient ses leçons à son égard comme à celui des autres. Elle avoit d'autant plus lieu de le craindre de la part du Duc d'Alençon, qu'il n'y avoit personne qui ne s'aperçût de la préference qu'elle donnoit au Duc d'Anjou ; & qu'à son autorité près, elle étoit disposée à tout sacrifier en sa faveur. D'ailleurs au lieu d'aider le Gouverneur du Prince à connoître ses inclinations afin qu'il pût corriger les mauvaises, & fortifier les bonnes; elle accoutumoit son fils à une dangereuse dissimulation qui alloit à rompre toutes les mesures qu'on eût pû prendre pour lui donner une bonne éducation. Telles étoient les suites du conseil de la Reine, mais elle vouloit regner : tout ce qui sembloit favoriser cette passion lui paroissoit utile.

Pendant que ce qu'on vient de raconter se passoit à la Cour, le Duc
L'an d'Anjou gagna les batailles de Jarnac
1569. & de Moncontour. Le Prince de Condé fut tué à la premiere, & le

jeune Roy de Navarre avec le jeune Prince de Condé son cousin furent reconnus Chefs du parti des Pretendus reformez ; mais comme leur grande jeunesse ne leur permettoit pas de se charger du poids des affaires, le commandement des armées & la principale autorité demeurerent à l'Amiral de Coligni. Ces victoires remportées par le Duc d'Anjou lui acquirent une gloire qui augmenta la jalousie du Duc d'Alençon. Il ne pouvoit souffrir de demeurer oisif à la Cour, pendant que son frere à la tête des armées acqueroit une réputation qui se répandoit dans toute l'Europe. Les jeunes Seigneurs qui étoient auprès de lui, entroient dans tous ses sentimens. Le Vicomte de Turenne & quatre autres qui lui étoient fort attachez, y entroient plus que les autres ; rien n'égaloit l'impatience qu'ils avoient de se signaler. Un jour qu'ils s'entretenoient des grandes actions du Comte de Brissac, & du bonheur de ceux qui pouvoient se former sous la conduite d'un si grand Capitaine, il leur prit envie de se dérober de la Cour, & d'aller lui offrir leurs services. Le plus âgé

d'entre eux n'avoit pas plus de quinze ans. Mais comme il ſuffit aux jeunes gens de ſouhaiter ardemment une choſe pour la croire aiſée, rien ne leur paroiſſoit plus facile que l'execution de ce deſſein. Ils n'avoient dans la tête que rencontres, que combats, qu'aſſaults, que priſe de Villes. La victoire les ſuivoit en tous lieux, il ne leur faloit qu'une Campagne pour devenir de grands Capitaines. Quand il fut queſtion de regler le jour de leur départ, ils trouverent qu'il y avoit plus loin qu'ils ne penſoient du projet à l'execution. Leurs équipages dépendoient de leurs Ecuyers qui ne leur euſſent pas donné un cheval ſans l'ordre de leurs Gouverneurs. L'argent fut encore plus difficile à recouvrer; ils ne ſçavoient ni routes, ni chemins, en un mot tout leur manquoit. Ce qu'il y eut de pis fut que le jeune Bonnivet, qui devoit être du voyage, ne put s'empêcher d'en parler á ſon Gouverneur. Celui du Vicomte de Turenne en fut averti; on les fait ſuivre par tout ſans qu'ils s'en apperçoivent, on rompt toutes leurs meſures. Cependant comme ce projet ne venoit que d'une

noble émulation, ils en eussent été quites pour quelques réprimandes si Saint Sulpice qui ne pouvoit revenir de sa jalousie contre le Vicomte de Turenne, n'en eut pris occasion de lui rendre de mauvais offices. Il inspira au Duc d'Alençon de trouver mauvais qu'il eût fait ce complot sans sa participation; il en parla à la Reine Mere comme d'un étourdi capable de porter le Duc d'Alençon aux entreprises les plus mal concertées. En un mot ce ne fut pas un petit embarras au Vicomte de Turenne, de raccommoder tout ce que ce projet mal entendu avoit dérangé; il en vint cependant à bout. La Reine qui l'aimoit, reçut ses excuses, & le Duc d'Alençon qui se sentoit capable d'en faire autant, n'en eut pas moins d'affection pour lui.

Ce qui contribua le plus à le tirer d'affaire, fut le mariage du Roy avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur. La Paix se fit, & l'on ne pensa plus à la Cour qu'à se divertir. Le Vicomte de Turenne parut dans toutes les parties de plaisir avec éclat; & comme les Ducs d'Anjou & d'Alençon n'étoient jamais opposez dans

L'an 1570.

ces occasions, & qu'on le joignit toûjours à ces deux Princes dans les courses de bague, & dans les combats à la Barriere; il y gagna l'estime du Duc d'Anjou qui lui témoigna toûjours depuis beaucoup d'envie de se l'attacher. La mort du Gouverneur du Vicomte arriva dans ce même-temps; on ne lui en donna point d'autre, on le laissa sur sa bonne foi: on crut qu'il étoit capable de se conduire lui-même. Il ne manqua pas d'abuser de la liberté qu'on lui donnoit, comme font encore les jeunes gens à qui l'on ôte d'ordinaire les Gouverneurs justement dans le temps où ils en ont le plus de besoin. Le Vicomte s'abandonna à tous les dereglemens ausquels la jeunesse a tant de penchant. A l'exemple du Roy il devint grand jureur; il avoit oüi dire à ce Prince que de jurer étoit une marque de courage à un jeune homme, il n'en falut pas davantage pour lui en faire contracter l'habitude dont il eut depuis bien de la peine à se défaire. C'est ce qui fait voir combien il est important aux personnes d'autorité, sur tout aux Rois, de ne rien dire, & de ne rien faire qui

Memoires du Duc de Boüillon

puiſſe contribuer à corrompre les mœurs. Leur exemple eſt preſque toûjours ſuivi, & l'on ſe fait des regles de leurs maximes. C'eſt ce qui arriva au Comte de Turenne; il tomba preſque dans tous les vices qu'on a ſi juſtement reprochez à Charles IX.

Le Marêchal de Montmorency ſon oncle ne s'en fut pas plûtôt apperçû, qu'il lui en fit de grands reproches. Il avoit ſuccedé aux ſoins que le Connêtable prenoit de lui. Tous ſes parens ſe joignirent au Marêchal. Il s'apperçût lui-même que les honnêgens n'avoient plus que du mépris pour lui. Un reſte de pudeur ſe réveilla, il comprit qu'il étoit perdu s'il ne changeoit de conduite. L'experience acheva dans la ſuite ce que ſes reflexions avoient commencé. A la Religion près, il devint ce qu'on appelle un honnête homme, ſelon le monde.

L'accommodement que l'on avoit conclu avec les Huguenots, étoit obſervé de part & d'autre avec aſſez de bonne foi; mais les eſprits accoutumez aux troubles avoient tant de panchant à recommencer la guerre, que la Reine Mere crut devoir affer- Ibid.

mir la paix par des moïens non suſpects & qui puſſent faire ceſſer les défiances. Elle propoſa pour cela le mariage du Prince de Bearn, depuis Roy de Navarre, & enſuite Roy de France ſous le nom de Henry IV. avec Marguerite de Valois ſœur du Roy. Quelque avantageux que fût ce mariage à ce jeune Prince, la Reine de Navarre ſa mere y ſentoit une grande répugnance. Accoutumée à ſe défier de la Cour, elle ne pouvoit ſe réſoudre à lui livrer ce qu'elle avoit de plus cher en lui confiant ſon fils unique. Elle l'avoit élevé avec de grands ſoins dans la Religion P. Réformée. Elle ſçavoit que cette Religion étoit tres-odieuſe au Roy, elle comptoit peu ſur la foi de la Reine Mere. L'experience du paſſé, de ſecrets preſſentimens ſur l'avenir, l'éloignoient également de cette alliance. La Princeſſe Marguerite de ſon côté prévenuë d'une autre inclination, n'y avoit point de penchant, & le Prince de Bearn s'y ſentoit peu porté : triſtes préſages des ſuites funeſtes de ce mariage ; il ne fut heureux ni pour la France, ni pour ceux même qui l'avoient contracté.

Cependant comme la Reine Mere n'abandonnoit pas aisément les projets qu'elle avoit formez, & qu'elle crut que si elle pouvoit s'aboucher avec la Reine de Navarre, & avec l'Amiral, elle leveroit aisément toutes les difficultez ; la Cour s'avança jusques à Blois. La Reine de Navarre & le Prince de Bearn, l'Amiral & les Principaux du parti s'y rendirent : après bien des difficultez le mariage fut conclu.

Le Vicomte de Turenne qui ne quittoit point la Cour, accompagna les Princes dans ce voïage. Il eut à Blois un different avec un Gentilhomme de Touraine, Cadet de la Maison des Arpentis. La querelle commença dans la chambre du Roy par quelques paroles aigres qu'ils se dirent. Comme le lieu n'étoit pas propre à la vuider, le Vicomte fit signe au Gentilhomme de le suivre. Ils alloient se battre lorsque le Duc d'Anjou accommoda ce different. Il prit cette occasion pour donner au Vicomte de Turenne des marques fort touchantes de l'affection qu'il avoit pour lui. Dès qu'il eut appris la querelle, il envoïa tous les siens lui offrir leur

Memoires du Duc de Boüillon

ſervices, & quand il eut accommodé le different, il lui dit que ſi le rang qu'il tenoit en France l'eût permis, il fût venu lui-même le trouver pour lui ſervir de ſecond. Des paroles ſi obligeantes engagerent le Vicomte à lui faire ſa Cour plus aſſiduëment. Le Duc d'Alençon le trouva fort mauvais, il falut le contenter, & le Vicomte ſe vit obligé de diſcontinüer ſes aſſiduitez auprès du Duc d'Anjou. Ce ne fut pas ſans ſe faire beaucoup de violence, mais il falut céder à la jalouſie du Duc d'Alençon.

Elle augmentoit tous les jours contre le Duc d'Anjou. Les victoires qu'il avoit remportées ſur les Huguenots, avoient mis tous les Catholiques dans ſon parti. Ils le regardoient comme un jeune Heros ; tout retentiſſoit de ſes loüanges. Le Duc d'Alençon crut devoir prendre le contre-pied, & comme il étoit perſuadé qu'il n'égaleroit jamais le Duc d'Anjou dans l'eſtime des Catholiques ; il crut qu'il devoit s'attacher les Huguenots. Il commença par careſſer l'Amiral, il en parloit avec admiration comme du plus grand Capitaine de ſon ſiecle ; il loüoit à propor-

tion les autres Chefs de ſon parti ; il faiſoit paroître du penchant pour les nouvelles opinions, il blâmoit les rigueurs dont on avoit uſé à l'égard de ceux qui en faiſoient profeſſion & paroiſſoit favorable à la liberté de conſcience. Les P. Reformez qui ne ſouhaitoient rien tant que d'avoir à leur tête un Frere du Roy pour l'oppoſer au Duc d'Anjou, fomentoient ſes mécontentemens & paroiſſoient tres-diſpoſez à s'attacher à lui. Le Vicomte de Turenne entroit dans toutes ces intrigues : comme il avoit des qualitez qui attiroient la confiance, on s'ouvroit à lui plus volontiers qu'à aucun de ceux qui approchoient le Duc d'Alençon. La Cour revint à Paris, l'on y attira l'Amiral, les Principaux de ſon parti, & la Reine de Navarre même pour y aſſiſter au mariage de ſon fils. Les anciens ombrages ſembloient ſe diſſiper, & tout paroiſſoit diſpoſé à une paix ſolide & 1572.
de durée lorſque la Reine de Navarre tomba malade au commencement de Juin, & mourut le dixiéme du même mois aprés ſix jours de maladie. Ce fut d'un abcès au côté, comme il parut à l'ouverture du corps qui

fut faite par l'ordre du Roy. Mais ce qui arriva environ deux mois après fit ſoupçonner & publier qu'elle avoit été empoiſonnée. Apparemment qu'on ne le crut pas d'abord, car le mariage du Prince de Bearn devenu Roy de Navarre par la mort de ſa Mere n'en fut pas moins célebré à Paris, quelque temps après.

L'une des choſes qui avoit le plus contribué à gagner les Réformez & à diſſiper leurs défiances, étoit le projet de la guerre des Païs-bas. On avoit même fait le partage des dix-ſept Provinces, avec la Maiſon de Naſſau, & tout paroiſſoit diſpoſé à une rupture ouverte avec l'Eſpagne. L'Amiral & les P. Reformez la ſouhaitoient avec paſſion. Elle fut réſoluë, ou du moins elle parut l'être. On donna les ordres pour lever une armée, & le Roy en promit le commandement à l'Amiral. En même-temps on renouvella l'alliance avec les Princes Proteſtans d'Allemagne, & le Marêchal de Montmorency fut envoïé en Angleterre, pour traiter avec la Reine Eliſabeth. Comme il connoiſſoit que le genie du Vicomte de Turenne étoit tres-propre à la négociation, &

qu'il vouloit l'y former de bonne heure, il lui proposa d'être du voïage. Le Vicomte y consentit avec joye, & la Cour l'agréa d'autant plus volontiers qu'elle commençoit à se défier de ses liaisons avec le Duc d'Alençon. La Reine d'Angleterre reçût le Marêchal de Montmorency avec toute la distinction dûë à sa naissance & à ses grandes qualitez. Elle en usa de même à l'égard du Vicomte de Turenne, & dès-lors elle conçut pour lui cette estime dont elle lui donna des preuves tres-effectives tant qu'elle vêcut.

Memoires du Duc de Boüillon

Comme rien ne convenoit mieux à cette Reine qu'une ligue défensive contre l'Espagne, le Marêchal de Montmorency n'eut pas de peine à la conclure. Il revint aussi-tôt en France avec le Vicomte de Turenne, & se retira quelque temps après avec lui à l'Isle-Adam, où il faisoit le plus souvent sa demeure lorsqu'il n'étoit pas à la Cour. Thoré frere du Marêchal de Montmorency les y vint trouver; il étoit chargé d'une lettre du Duc d'Alençon pour le Vicomte de Turenne. Elle étoit remplie des marques de l'amitié la plus tendre; il lui

Ibid.

faisoit des reproches obligeans sur l'attachement qu'il paroissoit avoir depuis quelque temps pour le Duc d'Anjou : le Duc d'Alençon ajoutoit qu'il avoit chargé Thoré de lui dire bien des choses qu'il n'avoit pas jugé à propos de mettre dans une lettre ; qu'il pouvoit y ajouter foi comme s'il les lui disoit lui-même : Et qu'il le prioit de continuer à l'aimer avec cette préference qu'il lui avoit toûjours demandée, & qu'il lui avoit si souvent promise.

Ibid. Dès que le Vicomte de Turenne eut achevé de lire la lettre du Duc d'Alençon ; Thoré lui dit que quelque précaution qu'il eût prise pour cacher le penchant qu'il avoit pour le Duc d'Anjou ; le Duc d'Alençon n'avoit pas laissé de s'en appercevoir ; qu'il n'ignoroit pas combien les humeurs & les interêts de ces deux Princes étoient opposez ; qu'ils marchoient l'un & l'autre par des routes si differentes qu'il étoit impossible de les suivre tous deux ; que le temps ne serviroit qu'à augmenter l'antipathie des deux Freres ; que tôt ou tard il faudroit prendre parti, & quitter l'un pour s'attacher à l'autre. Que ce

temps n'étoit pas éloigné, & qu'il étoit même déja venu. Que cela ſuppoſé, il y auroit de l'ingratitude à oublier les marques d'amitié qu'il avoit toûjours reçûës du Duc d'Alençon, & l'honneur qu'il avoit eu d'être élevé auprès de lui. Qu'il ne pouvoit l'abandonner pour ſe donner au Duc d'Anjou, ſans s'en faire un ennemi qui ne lui pardonneroit jamais une préference ſi injurieuſe. Qu'il n'étoit plus temps de déliberer : qu'il demeuroit d'accord que s'il ne faiſoit que d'arriver à la Cour, il pourroit lui être permis de choiſir entre les deux Princes ; mais que le choix étant fait, il ne pouvoit plus s'en dédire, & qu'il y alloit de ſon honneur de demeurer ferme dans le parti qu'il avoit pris.

Thoré ajoûta qu'il pouvoit d'autant moins reculer, que les interêts de leur Maiſon ne lui permettoient pas de s'attacher au Duc d'Anjou. Qu'il ne pouvoit pas ignorer que ce Prince n'eût de l'averſion pour la Maiſon de Montmorency, & qu'il ne favorisât la Maiſon de Guiſe. Que la derniere n'avoit déja que trop profité des dépoüilles de la premiere, & qu'il n'é- Ibid.

toit pas mal-aisé de prévoir que ses projets alloient à la détruire. De quel » œil (continua-t-il) pourrez vous voir » la ruine de nôtre Maison, & quels » moyens aurez-vous de vous y oppo- » ser, quand vous vous serez donné au » Duc d'Anjou? Nôtre perte entraîne- » ra la vôtre, il faut vous sauver avec » nous, ou périr avec nous. Et puis- » qu'il n'y a pas d'autre moïen d'empê- » cher nôtre perte, qu'en opposant le » Duc d'Alençon, au Duc d'Anjou, » il n'y a pas à hesiter, il faut lui de- » meurer attachez, & nous en faire un » Protecteur contre son Frere.

Toutes ces raisons soûtenuës avec le feu & la vivacité naturelle à Thoré, qui d'ailleurs s'étoit engagé fort avant dans le parti du Duc d'Alençon, firent d'autant plus d'impression sur l'esprit du Vicomte de Turenne, que la jalousie contre la Maison de Guise étoit (pour ainsi dire) devenuë héreditaire à celle de Montmorency. Le Vicomte formé du même Sang l'avoit suçée avec le lait, & son ambition particuliere ne lui permettoit pas de voir d'un œil tranquile, l'élevation d'une Maison qui devoit une partie de sa grandeur à

l'abaiſſement de la ſienne.

Il répondit à Thoré, qu'il avoit trop de confiance en lui, pour lui diſſimuler qu'il n'eût beaucoup de penchant pour la perſonne du Duc d'Anjou. Qu'il n'avoit pû ſe refuſer aux avances qu'il lui avoit faites, & qu'il ne pouvoit s'empêcher de ſouhaiter que le Duc d'Alençon lui reſſemblât. Que ce Prince devenoit tous les jours d'un ſi mauvais caractere, qu'il avoit crû qu'il étoit dangereux de ſe trop attacher à lui. Qu'à la verité il s'y étoit donné dès ſa premiere entrée à la Cour; qu'alors il étoit bien different de ce qu'il étoit devenu depuis. Qu'il avoit crû qu'il étoit de la prudence de ne point s'obſtiner dans un mauvais choix. Qu'il étoit aisé de juger que le parti du Duc d'Anjou l'emporteroit toûjours ſur celui du Duc d'Alençon. Que cependant il n'heſitoit point, & que puiſque la Maiſon de Montmorency s'étoit attachée aux interêts de ce Prince, il ne lui étoit plus permis de l'abandonner. Qu'il en pouvoit aſſurer le Duc d'Alençon, mais qu'il le prioit de trouver bon qu'il gardât quelques meſures avec le Duc d'Anjou; qu'il n'en ſeroit pas

moins acquis à ſon frere ; qu'il pouvoit en être le garant, & qu'il ne manqueroit jamais à la parole qu'il lui en donnoit. Thoré ſe chargea volontiers d'être ſa caution ; il crut avoir beaucoup gagné de l'avoir affermi dans le parti du Duc d'Alençon, & il aſſura ce Prince qu'il pouvoit compter ſur le Vicomte de Turenne. En effet, le Vicomte lui fut depuis fort attaché ; & le Duc d'Anjou fut enfin ſi perſuadé qu'il n'étoit pas poſſible de le gagner, qu'il ne penſa plus à ſe l'acquerir. Le Vicomte eut tout le temps de s'en repentir, comme il l'avoit prévû, mais il eſt des conjonctures qui décident, & qui entraînent. Il eſt rare qu'on prenne toûjours le bon parti.

Pendant qu'on travailloit ainſi de part & d'autre à ſe faire des créatures, on prenoit des meſures ſecretes à la Cour pour ſe défaire de l'Amiral. La Reine Mere, le Duc d'Anjou, & la Maiſon de Guiſe avoient réſolu ſa mort, il ne s'agiſſoit plus que des moyens de l'executer. Le Roy avoit de la peine à y conſentir, il en prévoïoit les ſuites, & il ne doutoit point que cette Nobleſſe nombreuſe & a-

guerie qui avoit embraſſé ſon parti, ne vangeât hautement ſa mort. Sur cette apprehenſion qui n'étoit que trop bien fondée, il réſolut lui même * qu'on en feroit un maſſacre general. Il fut executé à Paris un Dimanche, Fête de ſaint Barthelemy : c'eſt ce qui donna lieu à cette funeſte journée ſi connuë dans l'Hiſtoire ſous le nom de journée de la ſaint Barthelemy. Ce qu'il y eut de plus horrible, fut que ce maſſacre fut general dans tout le Royaume, par ordre exprès du Roy. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé racheterent leur vie par une feinte abjuration de la Religion P. Reformée ; bien réſolus d'en reprendre la profeſſion dès qu'ils feroient en liberté. Il périt un grand nombre de Nobleſſe Catholique & Huguenote dans cette ſanglante execution. Bien des gens ſans aucun égard à la Religion, en prirent occaſion de ſe défaire de leurs ennemis.

L'an 1572.

* Memoires de Lomenie. Tom. 3. dans la Biblioteque du Roy.

On aſſure même que les Montmorency & le Vicomte de Turenne avoient été compris dans cette proſcription ; les premiers à cauſe de leur parenté & de leur liaiſon étroite avec l'Amiral ; le ſecond parce qu'il étoit

Memoires de Henry Duc de Boüillon

Fils de la sœur aînée des Montmorency, & que ses interêts étoient si unis avec les leurs, qu'il n'étoit pas aisé de les separer. On ajoûte que les grands biens des Montmorency & du Vicomte de Turenne, ne contribuerent pas peu à faire prendre une résolution si funeste à deux des plus grandes Maisons du Royaume: La confiscation de leurs biens eût enrichi bien des gens. Dans une Cour comme celle de Charles IX. on a souvent de pareilles vûës. Elles pouvoient venir d'autant plus naturellement, que le Roy haïssoit les Montmorency, & qu'il avoit résolu de les perdre. Les Guises ne lui étoient pas moins odieux, il s'en vouloit servir pour ruiner la Maison du Connêtable. On eût ensuite trouvé les moyens de les détruire eux-mêmes.

Ibid. Tous ces projets pourroient passer pour de simples conjectures, si le Vicomte de Turenne n'assuroit dans ses Memoires, qu'il avoit appris du Duc d'Alençon ce qu'on vient de raconter. Il ajoûte que ce même Prince lui avoit dit, qu'il n'avoit rien épargné pour lui sauver la vie, & qu'il avoit été assez heureux pour y réüssir. Ce

qu'il y a de certain, eſt que les Montmorency & le Vicomte échaperent à cette terrible proſcription ; mais il eſt difficile de l'attribuer au crédit du Duc d'Alençon. Outre qu'il n'en avoit pas aſſez pour détourner un ſi grand coup, il y a bien de l'apparence qu'on leur faiſoit un crime des liaiſons qu'ils avoient avec ce Prince, qui étoit haï du Roy & du Duc d'Anjou, & peu eſtimé de la Reine Mere. Une ſollicitation empreſsée de ſa part, n'eût ſervi qu'à les rendre encore plus ſuſpects, & à hâter leur perte, bien loin de l'empêcher.

Ce qui ſauva effectivement les Montmorency & le Vicomte de Turenne, furent l'abſence de Danville Gouverneur du Languedoc, & des avis que le Marêchal de Montmorency reçut fort à propos, de ce qu'on projettoit contre lui & contre ſa Maiſon. Il ne les négligea pas comme fit l'Amiral, il quitta Paris, & la Cour : & l'on ne jugea pas à propos d'attaquer deux hommes auſſi puiſſans que ces deux Marêchaux qui étoient ſur leurs gardes, & qui ſe trouvoient en état de vanger ce qu'on auroit entrepris contre leur Maiſon.

Mais si la sanglante journée de saint Barthelemy, n'eut pas le succès qu'on s'étoit proposé, à l'égard des Montmorency & du Vicomte de Turenne; elle l'eut encore moins à l'égard des P. Reformez. La guerre civile recommença avec plus de fureur qu'auparavant, & le Roy se vit obligé d'assieger la Rochelle dans les formes. On leva pour cela une puissante armée. Le Roy qui avoit de la valeur, vouloit la commander en personne: les remontrances de la Reine Mere l'en empêcherent, & malgré la jalousie qu'il avoit conçûë contre le Duc d'Anjou, il se vit obligé de lui en donner le commandement. Il fit plus: pour rendre les Princes de son Sang aussi odieux aux P. Réformez, qu'il l'étoit lui-même, & rompre par-là les mesures qu'ils eussent pû prendre avec eux; il voulut que le Duc d'Alençon, le Roy de Navarre & le Prince de Condé fussent au Siege, & qu'ils contribuassent de tous leurs efforts à l'attaque & à la prise de la Rochelle. Elle étoit alors la principale ressource du parti des P. Réformez.

Memoires du Duc de Boüillon

Le Vicomte de Turenne qui n'avoit

alors que dix-ſept ans, vit renaître la guerre avec joye, parcequ'il la regardoit comme une occaſion de ſe ſignaler. Il obtint la permiſſion de faire ſa premiere campagne, & partit auſſi-tôt pour en porter la nouvelle au Marêchal de Montmorency à Chantilly, & pour prendre congé de lui. Après s'être acquité de ce devoir, il ſe diſpoſoit à prendre la Poſte pour aller joindre l'armée, lorſqu'il fut attaqué d'une fiévre ardente qui dégenera en fiévre lente. Les Medecins le condamnoient tout d'une voix à devenir étique. Ils ſoûtenoient qu'en le laiſſant partir pour l'armée, on l'envoïoit à une mort certaine. Le Marêchal de Montmorency entra dans leur ſentiment, & fit tout ce qu'il put pour détourner le Vicomte de Turenne, du deſſein où il étoit malgré ſa fiévre, de ſe rendre au Siege de la Rochelle. Vous pouvez m'en croire (lui diſoit-il) j'ay aſſez d'interêt à " ménager vôtre honneur, pour que " mes conſeils ne vous ſoient pas ſuſ- " pects. Le Vicomte lui répondit qu'il " feroit toûjours gloire de les ſuivre, mais qu'il le prioit de trouver bon qu'il ne le fit pas dans l'occaſion dont

il s'agiſſoit. Que quand il y alloit de ſon honneur, il comptoit ſa vie pour rien. Que le Connêtable ſon grand-Pere ne lui avoit rien tant recommandé, que de donner d'abord bonne opinion de lui ; que s'il manquoit de ſe trouver au Siège, on l'imputeroit à lâcheté. Qu'il ne pouvoit ſupporter l'idée d'un pareil reproche, ou même du ſimple ſoupçon. Qu'en un mot le chagrin de manquer à ſon devoir, nuïroit plus au rétabliſſement de ſa ſanté, que toutes les fatigues de la
Ibid. guerre. Le Marêchal qui étoit d'ailleurs mécontent de la Cour, & qui avoit ſes raiſons pour ne pas approuver le Siege de la Rochelle, lui fit de nouvelles inſtances pour l'obliger au moins à differer ſon départ. Elles furent inutiles, le Vicomte partit dès le lendemain. Il fut prendre congé du Roy & de la Reine Mere, dont il fut fort-bien reçû. Le Roy qui avoit de l'averſion pour tout ce qui appartenoit à la Maiſon de Montmorency, ne lui dit rien ſur ſa mauvaiſe ſanté. Mais la Reine ne put s'empêcher de lui dire, qu'il ne lui paroiſſoit gueres en état de ſupporter les fatigues d'une campagne, & qu'il feroit peut-être

mieux, de donner encore quelque temps au rétabliſſement de ſa ſanté. Madame (lui répondit le Vicomte) « je mourrois de chagrin ſi on pouvoit « me ſoupçonner de manquer de cœur, « ſur-tout quand il s'agit du ſervice de « vôtre Majeſté. Il ajoûta, qu'il ne ſeroit « pas juſte qu'aïant été de tous les plai- « ſirs des Princes, il n'eût point de part « aux dangers auſquels ils s'expoſoient « tous les jours, avec une valeur ſi digne « du Sang dont ils étoient ſortis. «

Au retour de chez la Reine, le Vicomte monta à cheval, mais comme il avoit beaucoup plus de courage que de forces, il fut obligé de s'arêter à Champigny, chez une de ſes Tantes, & d'y paſſer huit ou dix jours, pour ſe remettre des fatigues du voïage. Il auroit eu beſoin d'un plus long répos, car il avoit toûjours la fiévre; mais l'apprehenſion que la Ville ne Ibid. fût priſe ſans qu'il eût paru au Siege, l'obligea de partir. Lorſqu'il approcha du camp, un grand nombre de Gentilshommes vinrent au-devant de lui; ils l'accompagnerent quand il fut ſalüer les Princes, & ne le quitterent point qu'il n'eût rendu toutes ſes viſites, & qu'ils ne l'euſſent vû

commodément logé.

La joïe de se voir à l'armée, contribua plus au rétablissement de la santé du Vicomte, que tous les remédes dont il avoit usé jusques alors. La fiévre le quitta, il recouvra ses forces, en peu de temps il se vit en état de prendre sa part de toutes les fatigues du Siege. L'engagement qu'il avoit avec le Duc d'Alençon ne lui permit pas de s'attacher à d'autres qu'à lui. Il le suivit par tout, & ils donnerent l'un & l'autre des exemples de valeur qui alloient jusques à la témerité, ils s'exposoient souvent aux plus grands dangers avec plus de cœur que de conduite. La jalousie du Duc d'Alençon contre le Duc d'Anjou, le portoit toûjours à des entreprises témeraires. Il croïoit en se conduisant de la sorte, égaller dans peu de temps, ou même surpasser la réputation de son frere. Le Vicomte de Turenne formé par le Connêtable, surpassoit ce Prince dans ce qu'on appelle la veritable valeur. Il sçavoit qu'elle ne peut être une vertu, qu'autant qu'elle est reglée par la prudence, que le courage sans la conduite ne peut passer que pour une ardeur

brutale, & pour un mépris insensé de la vie. S'il en eût été crû, on eût moins donné à une vaine ostentation, & l'on n'eût pas été chercher les perils sans en prévoir l'utilité. Il ne laissoit pas de se laisser entraîner à l'impetuosité aveugle du Duc d'Alençon. Il craignoit la malignité de ceux qui auroient pû douter de son courage, & il étoit persuadé qu'on se deshonoroit bien moins en évitant la guerre, qu'en fuïant les dangers qui en paroissent inséparables.

Sur ce dangereux préjugé, non seulement il suivoit le Duc d'Alençon, mais quelquefois il l'engageoit lui-même dans les plus grands perils. La chose fut un jour poussée si loin, que le Duc d'Anjou fut obligé d'aller à la tête de trois cent chevaux pour les dégager. Les deux Princes penserent périr dans cette occasion; elle attira de grands reproches au Vicomte de Turenne, de la part du Duc d'Anjou qui lui défendit tres-expressément de rien entreprendre sans son ordre. Il étoit obligé souvent de faire de pareilles défenses. Jamais armée ne fut plus mal disciplinée, une témerité aveugle emportoit tout le monde, Ibid.

on combatoit ſans regle, & ſans dépendance, les ordres des Chefs étoient mal écoutez, & encore plus mal ſuivis. Il arrivoit de-là qu'on perdoit beaucoup de monde, & que le Siege n'avançoit point.

Ceux qui défendoient la Rochelle, n'en uſoient pas de même. Ils ne cédoient point en valeur aux aſſiegeans, & combattoient avec plus d'ordre & de diſcipline. La Noüe ſi renommé par ſa bravoure, y faiſoit la fonction de Gouverneur. Il étoit entré dans la Ville avant qu'elle fût aſſiegée, par l'ordre exprès du Roy. On avoit exigé de lui, qu'il n'épargneroit rien pour porter les habitans à ſe ſoûmettre à Sa Majeſté. Il l'avoit promis, il s'étoit engagé de plus a abandonner les Rochelois, s'il ne pouvoit les porter à un accommodement ; mais comme on n'avoit pas pensé à exiger de lui, qu'en travaillant à les porter à la ſoûmiſſion qu'ils devoient à leur Roy, il ne pourroit combattre pour eux ; il crut qu'il pouvoit ſatisfaire en même-temps à ce qu'il avoit promis au Roy, & à ce qu'il croïoit devoir à la confiance que les habitans de la Rochelle avoient en lui. On lui offrit le Com-

mandement des armes, il l'accepta, & dans la verité personne n'en étoit plus digne que lui. Il avoit porté la valeur au plus haut point où elle pouvoit aller; cette valeur étoit soûtenuë par une prudence & une experience consommée dans toutes les fonctions militaires. Il étoit Calviniste de bonne foi, & il joignoit à un zele ardent pour sa Religion, une réputation sans tache de droiture & de probité.

Tant de grandes qualitez lui avoient acquis l'estime & la confiance du parti Calviniste en general, & en particulier, celle des Habitans de la Rochelle. Il s'en servit de bonne foi pour les porter à se soûmettre au Roy, mais en même-temps il les défendit avec toute la valeur qu'on devoit attendre d'un si grand homme, il soûtenoit toutes les attaques, il commandoit toutes les sorties, il étoit par tout, il animoit tout, rien n'échapoit à son courage & à sa prévoïance. Au retour d'une attaque ou d'un assaut soûtenu avec une valeur & une intrepidité qui le faisoient admirer des deux partis, il reprenoit tranquillement les propositions de paix, il travailloit sincerement à un accommodement.

Cette conduite qui a en effet quelque chose de ſingulier ; le rendit à la fin ſuſpect aux Rochelois il s'apperçut qu'avec la même eſtime ils n'avoient plus la même confiance en lui. Il craignit qu'à l'arrivée du ſecours d'Angleterre qu'on attendoit tous les jours, on ne lui ôtât le Commandement des armes pour le donner à Montgommery. Cette crainte le fit ſouvenir qu'il avoit promis au Roy d'abandonner les Rochelois, s'il ne pouvoit les porter à ſe soûmettre. Il réſolut d'executer ſa promeſſe, il prit l'occaſion d'une ſortie & paſſa dans le Camp du Duc d'Anjou.

Ce Prince le reçut avec toute la conſidération que méritoit ſa valeur, & l'armée Catholique regarda ſa ſortie, de la Rochelle comme un préſage aſſuré de ſa priſe. Comme on le croïoit incapable de trahiſon, on lui offrit les commandemens les plus honorables de l'armée. Il les refuſa conſtamment, & répondit toûjours qu'il n'avoit quitté la Rochelle, que pour ſatisfaire à la parole qu'il avoit donnée au Roy, qu'il n'avoit point promis de ſervir contre elle, qu'il

prioit qu'on l'en diſpensât,puis qu'auſſi-bien la Religion dont il faiſoit profeſſion ne lui permetoit pas de le faire. Tout ce qu'on vient de raconter de la Noüe fut diverſement interpreté, les uns l'approuverent, d'autres le blâmérent, & l'accuſerent d'avoir trahi les deux partis.

Quelques jours après l'arrivée de la Noüe dans le Camp du Duc d'Anjou, le ſecours d'Angleterre parut. Il étoit commandé par Montgommery,le même qui avoit bleſſé mortellement le Roy Henry II. dans un Tournoy. L'arrivée de l'armée Angloiſe fit faire réflexion au Vicomte de Turenne, qu'on avoit trop dégarni les vaiſſeaux du Roy, & que s'ils étoient attaquez il n'y avoit pas aſſez de monde pour les défendre. Il en fit ſouvenir le Duc d'Anjou, & le pria de lui permettre de ramaſſer tout ce qu'il pourroit de gens de bonne volonté, & de s'aller jetter dans les vaiſſeaux.Le Duc d'Anjou trouva l'avis important, il lui donna la permiſſion qu'il demandoit. Il ne fut pas difficile au Vicomte de Turenne d'executer ſon projet. La réputation de ſa valeur attira auſſi-tôt ſous ſon commandement bon nombre

Memoires de Henry Duc de Boüillon

de jeunes Gentilshommes, qui ne cherchoient que les occasions de se signaler. Le Roy de Navarre y joignit ses Gardes, & lui en confia le Commandement. Avec ce secours le Viconte de Turenne fut se jetter dans les vaisseaux du Roy, il partagea son monde selon le besoin de chaque vaisseau. Pour lui avec les Gardes du Roy de Navarre, il fut offrir son service au Viconte d'Uzès qui commandoit l'Armée Navalle de France. Il croïoit qu'on en viendroit bien-tôt aux mains, & que Montgommery ne manqueroit pas de profiter du vent, de la marée, & de la superiorité qu'il avoit sur l'Armée de France, par le nombre, & par la grandeur de ses vaisseaux. On avoit d'autant plus lieu d'en juger ainsi, que c'étoit le seul moïen de sauver la Rochelle. Cependant Montgommery ne profita point de tous ses avantages. Il perdit bien du temps à déliberer, le vent changea, la marée devint moins haute, il fut réduit à aller moüiller l'anchre entre Chef-de-Baye & l'Isle de Ré, sans avoir fait autre chose, que de jetter quelques milliers de poudre dans la Rochelle. Il abandonna mê-

Memoires du Duc de Boüillon

me le deſſein de la ſecourir, quelques jours après il fit voile vers Belle-Iſle qu'il alla piller. Pendant que ces choſes ſe paſſoient, la Noüe n'étoit pas inutile à ſon parti dans le Camp du Duc d'Anjou, il examinoit tout avec cette habileté que ſon propre genie & ſa longue experience lui avoient acquiſe. Il s'appliquoit ſurtout à pénetrer les vûës & les interêts differens des plus grands Seigneurs du parti Catholique. Il s'apperçut bien-tôt de leurs défiances & de leur jalouſie réciproques. Il découvrit que la plûpart ne ſouhaitoient rien moins que la priſe de la Rochelle, & la ruine du parti Calviniſte. Sur ce préjugé il s'inſinua dans les eſprits, il gagna leur confiance, il fomenta leurs ſoupçons, il augmenta leurs ombrages. Cela lui fut d'autant plus aisé, que tout le monde étoit perſuadé de ſa valeur, de ſa bonne foi, & de ſa prudence à conduire les affaires en paix & en guerre. D'ailleurs comme depuis la mort de l'Amiral, il étoit le plus accrédité du parti Calviniſte; on le ménageoit, & on le regardoit comme un homme dont on pouvoit avoir beſoin.

Le Duc d'Alençon entra dans les vûës de la Noüe plus qu'aucun autre, & il y fit entrer le Vicomte de Turenne. Sa jalousie contre le Duc d'Anjou augmentoit tous les jours, & il étoit toûjours entêté du dessein de former un parti dont il pût être le chef, & qu'il pût opposer dans le besoin à celui de son frere. Pour exécuter ce projet il engagea le Vicomte de Turenne à lui ménager des conferences secretes avec la Noüe. Dès la premiere, ce Gentilhomme gagna sa confiance. Le Duc se livra à lui sans reserve. La Noüe n'en usa pas de même, il ne donna au Duc que les apparences dont il se contenta. Ce Prince ne sçut pas les démêler de cette confiance sans réserve qu'il prétendoit, mais qu'un homme aussi éclairé que la Noüe n'avoit garde de lui donner. Il se défioit de son caractere d'esprit, & encore plus de celui de la Mole, pour qui le Duc d'Alençon n'avoit point de secret. Il s'accommodoit mieux du genie du Vicomte de Turenne, mais il s'étoit apperçu que la Mole plus flatteur que lui, balançoit son crédit auprès du Duc d'Alençon. La Noüe ne laissa

pas de ſe prévaloir de la confiance du Prince, & de celle des Seigneurs Catholiques. Il leur repreſenta dans les Conferences ſecretes qu'il eut avec eux, que la Cour ne leur en vouloit pas moins qu'aux Calviniſtes. Que le Roy qui alloit au pouvoir arbitraire, vouloit également les détruire. Il leur en donna pour preuve les meſures priſes pour le maſſacre de la ſaint Barthelemy, où les uns & les autres avoient été compris, & dont les Montmorency n'étoient échapez que par la prudence du Marêchal Chef de leur Maiſon, qui s'étoit retiré de la Cour. Il conclut de-là qu'on ne pouvoit trop ſe précautionner contre un Prince ſans foi, à qui tout faiſoit ombrage, & qui n'épargneroit perſonne pour établir cette autorité ſans bornes, ſous laquelle il prétendoit que tout le monde fléchît. Il ajoûta que la Cour étoit perſuadée que la Religion les empêcheroit de s'unir & les rendroit irreconciliables. Que ſur ce préjugé elle avoit formé le projet de les détruire les uns par les autres. Qu'il étoit temps d'ouvrir les yeux, & de penſer à leur commune défenſe. Que rien ne les empêchoit de s'unir,

qu'on laisseroit à chacun la liberté de sa Religion, & qu'ils ne concourroient ensemble que pour leur sureté, & pour procurer la réformation de l'Etat.

Ces remontrances de la Noüe firent d'autant plus d'impression sur l'esprit des Seigneurs Catholiques, qu'ils étoient la plûpart fort mécontens de la Cour, & que chacun ne pensoit qu'à rendre sa condition meilleure. On entra dans les desseins de la Noüe, on fit le projet d'une union : en un mot, la liberté qu'on avoit dans le Camp, de tenir des assemblées particulieres, fit reprendre un dessein qui avoit déja été proposé, & que la difficulté de s'assembler à la Cour, avoit déconcerté plus d'une fois.

Cependant comme il n'étoit pas possible qu'une union composée de tant de personnes, qui avoient toutes des vûës si differentes, pût subsister sans chef, il fut question d'en choisir un, c'est ce qui ne fut pas sans difficulté. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé prétendoient l'être, mais il n'y avoit pas d'apparence de les préferer au Duc d'Alençon. Le
Ibid. Vicomte de Turenne accommoda ce

different, & fit consentir les deux Princes à ceder au Duc d'Alençon. Dans la suite les choses changerent, le Roy de Navarre & le Prince de Condé furent les Chefs du parti Calviniste, le Marêchal d'Anville, & les Montmorency le furent du parti Catholique des Politiques. Telle fut l'origine ou plûtôt le premier projet de ce parti, qui donna depuis bien de l'embarras à la Cour. Le Vicomte de Turenne qui avoit dès-lors la confiance des uns & des autres, contribua plus dans la suite que personne à le former, & la Noüe crut avoir beaucoup fait en divisant les Catholiques, & en gagnant le Duc d'Alençon.

Dès que ce Prince se crut assuré d'être le Chef d'un parti considerable, il ne s'occupa plus qu'à former des desseins témeraires & chimeriques. Comme il ne consultoit que de jeunes gens, qui n'avoient pas plus de prudence que lui, il portoit tout à l'extrêmité, sans prévoir les suites & les consequences. Tantôt il prenoit la résolution de se saisir des Ducs de Guise & de Nevers, & de marcher du même pas à main armée pour se rendre maître de la personne du Roy &

de la Cour, pour demander justice du massacre de la saint Barthelemy, & des Etrangers qui s'étoient emparez de l'autorité qui appartenoit aux Princes du Sang, & procurer ensuite la réformation de l'Etat. L'impossibilité d'executer tout à la fois tant de choses, fit qu'ensuite il proposa de s'emparer de saint Jean d'Angely & d'Angoulême, & d'obliger par-là le Duc d'Anjou à lever le siege de la Rochelle. Cette proposition fut suivie d'une autre. Elle fut de se rendre Maîtres de l'Armée-navalle de France, & de se retirer en Angleterre, qu'on traiteroit de-là avec le Roy, & qu'il obtiendroit pour lui & pour son Parti, des conditions avantageuses, qu'on ne leur accorderoit jamais en France. Enfin son inquietude naturelle & l'envie qu'il avoit de broüiller, lui firent concevoir le dessein de proposer au Comte de Montgommery, de lui prêter les vaisseaux qu'il commandoit, pour passer en Angleterre avec tous ceux qui le voudroient suivre.

Ibid.

Memoires du Duc de Boüillon

Ces propositions furent faites à la Noüe, il les rejetta toutes également. Il en fit voir ou les inconveniens, ou l'impossibilité. Il ajoûta qu'il ne faloit rien

rien précipiter : que de la maniere dont on attaquoit la Rochelle, sa prise étoit encore fort éloignée ; & qu'il faloit attendre du temps les conjonctures favorables à leurs desseins. La prudence de la Noüe ne convenoit point à l'impetuosité du Duc d'Alençon. Il remarqua même qu'il avoit de la défiance, & qu'il ne s'ouvroit à lui qu'à demi, il lui en fit des plaintes. La Noüe lui avoüa qu'il ne pouvoit s'accommoder de la confiance qu'il avoit en la Mole. Il ajoûta que ce Gentilhomme Provençal avoit tous les défauts de son Païs, sans en avoir les bonnes qualitez. Qu'il n'avoit ni fidelité, ni fermeté ; que c'étoit un jeune audacieux, vain, emporté, sans secret, sans retenuë, qui n'étoit capable que de le précipiter dans les entreprises les plus mal concertées, & de le commettre sans cesse avec ceux qu'il devoit le plus ménager ; qu'il ne faloit rien confier aux gens de ce caractere ; que cependant il n'avoit point de secret pour lui. Qu'il demeuroit d'accord que les Princes ne pouvoient pas tout faire par eux-mêmes, & qu'il faloit nécessairement qu'ils se confiassent à quel-

qu'un. Qu'il n'étoit queſtion que de bien choiſir. Qu'à ſon égard le choix devroit être tout fait ; qu'il avoit le Vicomte de Turenne, ſuperieur à la Mole en toutes choſes, & qui n'avoit de défaut que ceux qui ſont preſque inſéparables de la jeuneſſe.

Le Duc d'Alençon avoüa qu'il ſe ſentoit beaucoup d'inclination pour la Mole. Il ajoûta qu'il modereroit ſa confiance, & qu'il ne s'ouvriroit de leurs deſſeins qu'au Vicomte de Turenne. En éxécution de cette parole, le Duc qui avoit fait un Manifeſte pour juſtifier la néceſſité où il ſe trouvoit de prendre les armes, & qui l'avoit écrit de ſa main, le confia au Vicomte de Turenne. Il le chargea de le faire voir à la Noüe, & d'en conferer avec lui. Le Vicomte fut chercher la Noüe, mais comme il remarqua qu'on l'obſervoit, il remit au lendemain à éxécuter ſa commiſſion. Quand il fut habillé, il prit le Manifeſte en queſtion, & le mit dans ſa manche, entre la chair & la chemiſe ; il le croioit là fort en ſureté, & dans cette confiance il ſe rendit au lever du Duc d'Anjou. Il le trouva peu accompagné, mais de fort bonne hu-

meur, ce Prince voulant ſe joüer avec lui, le prit par le bras, & s'apperçut du papier qu'il avoit caché dans ſa manche. Le Duc crut, ou fit ſemblant de croire que c'étoit une lettre de quelque Dame de la Cour; il la voulut voir, & eut aſſez d'adreſſe pour s'en ſaiſir avant que le Vicomte ſe fût apperçu qu'il en avoit le deſſein. Dans ce moment il comprit qu'il étoit perdu, ſi le Duc liſoit ce papier; ainſi ſans avoir égard au reſpect qu'il lui devoit, il lui ſauta aux mains, & lui arracha la prétenduë lettre: il lui en fit auſſi-tôt de grandes excuſes, & le pria de lui pardonner, ſi la crainte de perdre une Dame, dont il lui étoit de la derniere importance de ménager l'honneur, l'avoit comme forcé à lui manquer de reſpect. Le Duc accoûtumé à diſſimuler, fit ſemblant de recevoir ſes excuſes, & continua de le faire obſerver; il en uſa de même à l'égard de tous ceux qui approchoient le Duc d'Alençon. Il ne découvrit rien, mais comme ſes défiances augmentoient tous les jours, il en donna avis à la Cour. Le Roy prit d'autant plus d'ombrages de la conduite du Duc d'Alençon, qu'on

l'avoit averti d'ailleurs de se défier de lui. Il y étoit assez porté de lui même, ainsi dans la premiere impression que les avis du Duc d'Anjou firent sur son esprit, il dépêcha en diligence Pinard Secretaire d'Etat, au Duc d'Alençon. Il étoit chargé de défendre à ce Prince de la part du Roy, de ne point abandonner le Camp sur peine de son indignation, & de lui faire cette défense en presence du Duc d'Anjou, à qui le Roy ordonnoit d'y tenir la main. Le Duc d'Anjou permit à Pinard d'executer sa commission, mais il ne jugea pas à propos d'y être present, pour ne point donner lieu au Duc d'Alençon de croire qu'il l'avoit procurée.

Ce refus du Duc d'Anjou déconcerta Pinard au dernier point, & donna du temps au Duc d'Alençon, qui avoit été averti, pour déliberer sur ce qu'il auroit à répondre. Les avis furent partagez, ou pour mieux dire, ils ne servirent qu'à embarrasser le Duc d'Alençon. Il ne fût pas même sorti à temps de cet embarras, si le Vicomte de Turenne qui avoit découvert que Pinard n'avoit point d'ordre par écrit, n'eût conseillé au

Duc d'Alençon de lui demander sa Commission, avant que de lui faire sa réponse. C'est ce que fit le Prince. Lorsque Pinard vint lui parler de la part du Roy, il l'écouta paisiblement, ensuite il lui demanda à voir l'ordre du Roy. Pinard surpris de cette demande à laquelle il ne s'étoit point attendu, fit connoître par son embarras qu'il n'en avoit point. Alors le Duc le prit d'un ton plus haut. Il lui dit qu'il étoit bien hardi de faire de pareilles défenses à une personne de son rang, sans en avoir un ordre exprès du Roy; qu'il en feroit ses plaintes à sa Majesté : Que cependant puisqu'il étoit venu sans Commission, il n'avoit point de réponse à lui faire.

Ce détour du Duc d'Alençon donna de si grands ombrages au Roy, & confirma si fort ses soupçons, qu'il fut sur le point d'ordonner au Duc d'Anjou de lever le Siege de la Rochelle, & de lui ramener ses Troupes. Une résolution si honteuse n'étoit point du goût du Duc d'Anjou; cependant on eût peut-être été obligé de la prendre enfin; si la fortune qui jusqu'alors avoit favorisé ce Prince,

ne ſe fût miſe de la partie, & ne l'eût tiré de ce mauvais pas.

On reçut avis dans ce même temps qu'il avoit été élû Roy de Pologne, & qu'on lui envoyoit une célebre Ambaſſade, pour l'inviter à venir prendre poſſeſſion de cette Couronne. Sur cette nouvelle le Roy écrivit au Duc d'Anjou, qu'il n'étoit pas à propos que les Ambaſſadeurs de Pologne trouvaſſent les François engagez dans une guerre civile; qu'ainſi il traitât avec les Rochelois, & fît la Paix aux conditions les plus honorables qu'il ſe pourroit. En éxécution de ces ordres, le ſiege fut levé, la Paix
L'an 1573. fut concluë à des conditions plus avantageuſes que les Huguenots n'euſſent osé l'eſperer, parceque les Proteſtans de Pologne l'avoient ainſi éxigé de l'Evêque de Valence, qui avoit promis de le faire agréer au Roy. Après cela l'armée fut congediée, le Duc d'Anjou & les autres Princes retournerent à la Cour. Mais avant que de partir, le Duc d'Alençon prit des liaiſons très-étroites avec la Noüe, la correſpondance fut établie, & le Vicomte de Turenne fut choiſi pour l'homme de confiance à qui l'on s'a-

dresseroit de part & d'autre.

Les Ambassadeurs de Pologne furent reçûs à Paris avec une magnificence extraordinaire. Le Vicomte de Turenne tint à leur entrée un rang distingué parmi les plus grands Seigneurs de France ; mais à peine y avoit-il un mois qu'ils étoient arrivez, que le Roy témoigna une impatience extrême pour le départ de son Frere. Il ne lui avoit procuré la Couronne de Pologne, que pour s'en défaire honnêtement, la jalousie qu'il avoit conçûë contre lui, augmentoit tous les jours ; & tout dissimulé qu'il étoit, il ne pouvoit cacher l'envie qu'il avoit de recouvrer cette partie de son autorité qu'il lui avoit laissé prendre, en le nommant son Lieutenant Général par-tout le Royaume. Il commençoit à être malade de la maladie dont il mourut quelque temps après, son mal le rendoit chagrin, & son chagrin augmentoit son impatience.

D'un autre côté le Duc d'Anjou devenu Roy de Pologne, ne pouvoit se résoudre à partir si-tôt. Les délices de la Cour, la tendresse de la Reine sa mere, l'autorité presque Royale que sa qualité de Lieutenant Général

dans tout le Royaume, & l'esperance de succeder bien-tôt à la Couronne lui avoient acquise, & plus que tout cela, sa passion pour la belle Princesse de Condé, étoient comme autant de liens qui l'arrêtoient en France, & qu'il n'avoit pas la force de rompre. La Princesse ne lui avoit donné aucune esperance, & la severité de sa vertu ne lui permettoit pas d'avoir la moindre complaisance pour le Roy de Pologne. Mais le Duc de Guise qui avoit épousé la sœur de la Princesse, n'eut point de honte de lui offrir son entremise pour la gagner, il flatoit ses desirs, il nourrissoit ses esperances, & l'obligeoit par-là à differer son départ.

Ces délais affectez dont le Roy ne sçavoit point la veritable cause, lui donnerent de nouveaux ombrages, tout lui étoit suspect de la part du Roy de Pologne. Enfin, son impatience alla jusqu'à dire à la Reine Mere, avec un emportement qui l'ef-
» fraya : Je ne sçai pas, Madame, ce qui
» arrête le Roy de Pologne en France,
» mais pour moi je ne puis plus l'y
» souffrir ; il faut que l'un de nous
» deux en sorte incessamment. Ces pa-

roles furent comme l'Arrêt décisif du départ du Roy de Pologne. La Reine Mere qui craignoit tout de la colere du Roy, fut la premiere à le presser de partir. Il s'y résolut enfin. Ce fut alors qu'il proposa au Vicomte de Turenne de l'accompagner en Pologne, & de s'attacher à sa fortune; le penchant du Vicomte l'y portoit, mais le Duc d'Alençon & les Montmorency s'y opposerent si fortement, qu'il se vit obligé de refuser le Roy de Pologne. Memoires du Duc de Boüillon

Ce Prince partit enfin, ou pour mieux dire, il suivit le Roi, qui avoit pris les devans, & qui étoit allé l'attendre à Vitry le François, où il tomba malade, ce qui l'empêcha d'aller plus loin. Ce fut là où les deux Freres se separerent au grand contentement du Roy, qui croïoit ne pouvoir être assez tôt débarassé du Roy de Pologne. La Reine Mere & les Princes accompagnerent le nouveau Roy jusqu'à sa sortie de la Lorraine.

Comme on fut arrivé à Nancy, le Roy de Pologne qui connoissoit tout le mérite du Vicomte de Turenne, & qui ne pouvoit quitter le dessein de se l'acquerir, lui proposa le ma-

riage de Mademoiselle de Vaudémont que lui-même épousa depuis. Il vouloit par-là le détacher du Duc d'Alençon & des Montmorency, l'unir à la Maison de Guise qui lui étoit alors fort attachée, & l'empêcher par cette union, de favoriser les entreprises qu'on pouroit faire contre lui lorsqu'il seroit hors du Royaume. Le Roy de Pologne regardoit cette jeune noblesse qui s'étoit jettée dans leparti du Duc d'Alençon, comme des étourdis incapables de former un dessein juste & suivi, & plus incapables encore de l'éxécuter; ils ne pouvoient servir qu'à le précipiter dans les entreprises les plus mal concertées. Ils avoient de la valeur, mais elle n'étoit propre qu'à les perdre; ils manquoient de cette prudence & de ce sang froid qui en est comme l'ame, & qui la distingue de cette bravoure emportée qui ne prévoit rien, & que les plus mauvais succés ne sont pas capables de redresser.

Ibid.

Ibid.

Le Roy de Pologne ne jugeoit pas de même du Vicomte de Turenne, il avoit dès-lors l'esprit profond & appliqué, il pensoit bien, & commençoit à n'éxécuter pas mal. Son cou-

rage l'emportoit quelquefois trop loin, mais il étoit aisé de juger qu'il se corrigeroit de ce défaut, & que l'âge lui donneroit cette valeur reglée, qui a toûjours fait le véritable caractere des grands Capitaines. Un jeune Seigneur avec ces qualitez ne pouvoit être indifferent à un Prince qui avoit des vûës. C'est ce qui fit naître au Roy de Pologne la pensée de s'attacher le Vicomte de Turenne par le mariage de la Princesse de Vaudemont.

Le Vicomte ne parut s'excuser que sur la répugnance invincible qu'il avoit à se marier si jeune. Le veritable motif de son refus fut que Thoré son oncle lui avoit fait confidence de l'amour qu'il avoit pour la Princesse, & du dessein où il étoit d'en faire la recherche. Le Roy de Pologne fut choqué du refus du Vicomte, il le regarda toûjours depuis comme un homme qui avoit pris parti contre lui.

L'on croit qu'on doit rapporter en cet endroit une précaution que prit le Roy de Pologne avant que de quitter la France, elle est marquée dans les Registres du Parlement. Il prit avant son départ des lettres de na-

turalité, afin que la qualité de Prince Etranger, qu'il alloit avoir à l'égard de la France, en devenant Roy de Pologne, nepût lui préjudicier, pour les ſucceſſions qui pourroient lui écheoir en France, & ſur-tout pour la ſucceſſion à la Couronne.

Cette précaution étoit apparamment fondée ſur la loi, qui exclud les Etrangers des ſucceſſions dans le Royaume. Le Duc d'Alençon ſon Frere en uſa de même, lorſqu'il alla aux Païs-Bas ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Brabant, & du Comté de Flandre. De nos jours le Prince de Conti étant un des Prétendans à la Couronne de Pologne, & Philippe V. aujourd'hui Roy d'Eſpagne ont pris la même précaution avant que de ſortir de France.

Après le départ du Roy de Pologne, la Cour ſe rendit à Villers-Coterez, & enſuite à Saint Germain en Laye, dans l'eſperance que la bonté de l'air pourroit contribuer au rétabliſſement de la ſanté du Roy. Elle devenoit tous les jours plus mauvaiſe; & comme les Médecins eux-memes commençoient à deſeſperer de ſa guériſon, tout le monde étoit convaincu

L'an 1573.

qu'on ne donneroit aucune atteinte au dernier accommodement fait avec les Pretendus Reformez ; & que la Reine Mere pendant l'absence du Roy de Pologne, donneroit tous ses soins à maintenir la Paix, & à empêcher qu'on ne renouvellât la guerre-civile. Cependant elle ne put se résoudre à rejetter la proposition de surprendre la Rochelle, qui lui fut faite par Biron & par le Comte du Lude : ils avoient gagné des Habitans & des Soldats de la Garnison, qui devoient introduire les troupes du Roy dans la Ville. L'entreprise paroissoit infaillible, c'est ce qui porta la Reine Mere à l'approuver ; elle regarda la prise de cette Ville comme le point fatal de la ruine des Calvinistes ; mais il n'arrive gueres qu'un secret sçû de tant de personnes, ne soit point éventé. L'entreprise fut découverte, on la prévint ; les Habitans & les Soldats qui s'étoient laissez gagner, furent punis avec une rigueur capable de prévenir à l'avenir de pareilles conspirations. A la verité cette entreprise ne renouvella pas la guerre, mais elle fit renaître tous les soupçons des Calvinistes. Elle réveilla les factieux, on recommença

à prendre des mesures pour faire de nouveaux soulevemens, & la Noüe ne manqua pas d'écrire au Duc d'Alençon, pour l'informer de la disposition où étoient les Calvinistes, de reprendre les armes s'il vouloit se mettre à leur tête, ou à celle des Catholiques mal-contens, qui avoient à peu près les mêmes vûës.

Memoires du Duc de Boüillon

Il étoit de la derniere importance que cette lettre ne vint point à la connoissance de la Reine : cependant le Duc d'Alençon qui l'avoit mise sous le chevet de son lit après l'avoir lûë, oublia de l'en retirer, un de ses Valets de chambre gagné par la Reine Mere la trouva, & fut aussi-tôt la lui porter. Heureusement le Vicomte de Turenne arriva presque dans le même-temps pour faire sa Cour à cette Princesse. Comme il étoit prêt d'entrer chez la Reine, une Femme de chambre que le Duc d'Alençon avoit gagnée, l'avertit qu'on venoit de porter à la Reine une lettre que ce Prince avoit perduë. Le Vicomte qui craignit que ce ne fût la lettre de la Noüe, retourna sur ses pas, & fut en avertir le Duc d'Alençon. La surprise du Prince fut extrême, lorsqu'il s'apperçut

qu'il n'avoit plus la lettre de la Noüe. « Nous sommes perdus (dit-il au Vi- « comte de Turenne) nous n'avons point » d'autre parti à prendre que de nous « retirer à la Rochelle. Le Vicomte qui « n'alloit pas à beaucoup près si vîte que le Duc, ne fut pas de cet avis. Il lui fit faire réflexion que puisque cette fatale lettre étoit entre les mains de la Reine, il étoit indubitable qu'elle les faisoit observer. Qu'il n'étoit plus en son pouvoir de se sauver, & qu'il ne pouvoit le tenter sans se mettre en danger d'être arrêté. Il lui suggera ensuite une maniere de se tirer d'affaire, qui ne pouvoit être plus ingenieuse ni plus specieuse. Il lui dicta une réponse à la Noüe. Dans cette lettre il rejettoit bien loin la proposition qu'il lui faisoit, de se mettre à la tête des Prétendus Reformez, il l'exhortoit à la fidelité envers le Roy, & le conjuroit par toute l'amitié qu'il avoit pour lui, d'inspirer les mêmes sentimens à ceux de son parti. Il lui répondoit ensuite de la bonne volonté du Roy, s'en rendoit garant, & n'oublioit rien pour guerir les défiances des Calvinistes. Ibid.

Après que le Vicomte eut dicté

cette lettre au Duc d'Alençon, il lui dit de la porter à la Reine, de faire semblant de lui rendre en même-temps la lettre de la Noüe, & de faire bien le surpris quand il s'appercevroit qu'il ne l'avoit plus. En éxécution de ce projet le Duc d'Alençon fut trouver la Reine, il lui dit qu'il venoit lui faire voir une lettre qu'il avoit reçûë de la Noüe, & en même-temps la réponse qu'il lui avoit faite. Il n'eut pas de peine à trouver la réponse, mais pour la lettre de la Noüe il fit semblant de la chercher long-temps inutilement, mais il assura la Reine qu'elle ne contenoit rien qui ne fût marqué dans sa réponse.

Le remede suivit de si près le mal que le Duc d'Alençon s'étoit fait par son imprudence, que la Reine crut qu'il agissoit de bonne foy, ou du moins elle fit semblant de le croire. L'affaire n'alla pas plus loin. Le Duc d'Alençon ravi d'en être quitte à si bon marché, fut retrouver le Vicomte de Turenne, il lui raconta comme son artifice avoit réüssi, & l'assura de toute la reconnoissance qu'il lui devoit pour l'avoir tiré d'un si mauvais pas. Il ajoûta qu'il étoit plus persua-

dé que jamais de la mauvaiſe volonté de la Reine Mere : que non ſeulement elle lui avoit refusé la Lieutenance Générale du Royaume, à laquelle après le départ du Roy de Pologne, perſonne ne pouvoit prétendre à ſon préjudice ; mais qu'il avoit découvert qu'elle la deſtinoit au Duc de Lorraine ſon gendre, & qu'elle le faiſoit venir, pour l'en mettre en poſſeſſion. Qu'après un pareil affront il ne pouvoit plus demeurer avec honneur à la Cour, qu'il n'étoit pas d'humeur à ſouffrir de pareilles injuſtices ; qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que celui que la Noüe lui offroit, & qu'il étoit réſolu de s'aller mettre à la tête des Pretendus Reformez, & de réünir avec eux le parti des Politiques & des Mal-contens, ſuivant le projet qui en avoit été fait au ſiege de la Rochelle. Il ajoûta encore que quand on le verroit à la tête d'un ſi puiſſant parti, on penſeroit plus d'une fois à lui préferer le Duc de Lorraine; & que puiſque le Roy & la Reine Mere ne pouvoient ſe réſoudre à l'aimer, il ne lui reſtoit plus que de s'en faire craindre : que c'étoit ainſi que le feu Roy de Navarre en avoit usé,

& qu'il avoit obtenu par-là tout ce qu'il se croioit en droit de prétendre.

Le Duc d'Alençon avoit supposé que le Vicomte de Turenne approuveroit son projet. Il en étoit d'autant plus persuadé, que c'étoit par l'entremise du Vicomte, que les Politiques avoient résolu de s'unir en cas de besoin aux Prétendus Reformez ; cependant le Vicomte n'épargna rien pour le détourner de son dessein. Il lui representa que les choses n'étoient plus sur le pied où elles étoient lors du Siege de la Rochelle. Qu'on ne sçavoit pas alors l'élection du Duc d'Anjou à la Couronne de Pologne ; que ce Prince étoit en possession de la Lieutenance Générale du Royaume ; qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il pût se résoudre à la quitter, & à se dépoüiller de l'autorité qu'elle lui avoit acquise ; qu'en effet il avoit eu bien de la peine à lui préferer la Couronne de Pologne. Qu'alors le Roy joüissoit d'une santé parfaite, & qu'il étoit en état d'avoir des enfans. Que les choses étoient bien changées ; que le Roy de Pologne avoit quitté le Royaume : que lui Duc d'Alençon se trouvoit en France le premier Prin-

ce du Sang ; qu'on desesperoit de la santé du Roy , qu'il n'avoit qu'une fille, & qu'il n'étoit plus en état d'avoir d'autres enfans. Que dans une pareille situation d'affaires, il devoit se proposer de plus hauts desseins, que de s'aller mettre à la tête d'un parti odieux au Roy & aux Catholiques, affoibli & presque ruiné. Qu'il devoit penser à exclure le Roy de Pologne de la succession à la Couronne : que cela seroit d'autant plus aisé que le Roy n'aimoit pas le Roy de Pologne, & qu'il avoit bien des raisons de se défier de la Reine Mere. Qu'ainsi le seul parti qu'il avoit à prendre étoit de s'attacher au Roy , & de tâcher de gagner son estime & sa confiance; que ce Prince étoit fort jaloux de son autorité, qu'il haïssoit la Maison de Lorraine : qu'en un mot il n'étoit pas impossible de renverser les projets de la Reine Mere, & d'obtenir du Roy malgré elle la Lieutenance Générale du Royaume. Que s'il pouvoit en venir à bout, il pouvoit compter qu'il auroit fait plus de la moitié du chemin pour parvenir au Trône ; qu'il devoit être son objet , & que tout autre projet n'étoit pas digne de lui , & ne

convenoit pas à la ſituation des affaires. Ces raiſons qui devoient déterminer le Duc d'Alençon, ne ſervirent qu'à l'ébranler; il entrevoïoit des difficultez dans ce que lui propoſoit le Vicomte, qu'il ne ſe ſentoit pas capable de vaincre. L'idée du Trône flatoit agréablement ſon ambition, mais le chemin lui paroiſſoit ſi difficile, qu'il ne ſçavoit à quoi ſe réſoudre. Pour le tirer de cet embarras, le Vicomte lui propoſa une conference avec le Marêchal de Montmorency, dont la prudence ne cédoit point à celle du Connêtable ſon Pere. Le Duc d'Alençon l'agréa, & ſous prétexte d'une partie de Chaſſe ils furent le trouver à Chantilly.

Memoires du Duc de Boüillon

Le Marêchal rejetta bien loin la propoſition de la Noüe. Il approuva le projet du Vicomte, & il ajoûta tant de raiſons à celles qu'il avoit dites, que le Duc d'Alençon fut comme forcé de ſe rendre. Le Marêchal fit plus. Il lui offrit, s'il vouloit abandonner les factieux, & s'attacher au Roy, de demander pour lui à Sa Majeſté la Lieutenance Générale du Royaume; il ajoûta qu'il appuïeroit ſa demande de ſi puiſſantes raiſons,

qu'il ne croioit pas que le Roy la lui pût refuser. Je vois bien (ajoûta-t-il encore) qu'en faisant au Roy une pareille proposition, je me broüille irréconciliablement avec la Reine Mere; il n'importe, il y va du bien de l'Etat, du service du Roy, & du vôtre, c'est tout ce que j'ai à ménager. Le Marêchal de Montmorency étoit assez bon François pour parler en cette occasion selon son cœur. Cependant il y a bien de l'apparence qu'un interêt domestique & plus délicat le faisoit agir. Il n'estimoit pas assez le Duc d'Alençon pour procurer son élevation en se commettant avec la Reine Mere, il sçavoit qu'elle ne pardonnoit point. Mais la jalousie de sa Maison contre celle de Lorraine, ne lui permit pas de voir d'un œil tranquile la Lieutenance Générale du Royaume, entre les mains d'un ennemi qui ne manqueroit pas de s'en prévaloir à son préjudice. Ainsi il s'agissoit moins à son égard de donner cette grande Charge au Duc d'Alençon, que d'en exclure le Duc de Lorraine. De pareils motifs avoient apparamment obligé le Vicomte de Turenne à prendre le parti qu'il avoit

pris. En effet lorſque l'interêt de ſa Maiſon ne fut plus joint à celui de l'Etat, on ne lui vit plus la vivacité qu'il fit paroître dans l'occaſion dont on vient de parler. C'eſt ainſi que l'avantage particulier décide d'ordinaire de l'interêt général. Conformément à ces maximes qui ne manquent jamais de faire agir les plus grands hommes, le Marêchal de Montmorency parla au Roy avec tant de force, & lui dit de ſi preſſantes raiſons pour le porter à donner la Lieutenance Générale au Duc d'Alençon, que le Roy malgré la répugnance qu'il y avoit, ſe crut obligé de la lui accorder.

Dès que la Reine Mere, dont les Emiſſaires obſedoient le Roy, en eut été informée, elle alla trouver ce Prince, pour l'obliger de révoquer ce qu'il avoit promis. Mais le Roy qui vouloit fortement ce qu'il avoit une fois réſolu, refuſa abſolument de le faire. Ce refus irrita la Reine au point qu'il eſt aiſé de s'imaginer. Elle jura la perte du Marêchal de Montmorency; peu s'en falut qu'elle n'en vint à bout, & ſi elle n'eût pas apprehendé que le Marêchal Danville ſon Frere, qui étoit Gouverneur, ou plutôt le Maître ab-

ſolu du Languedoc, ne vengeât ſa mort, elle l'eût réduit à porter ſa tête ſur un échafaut.

Cependant comme elle étoit trop habile pour perdre le temps en des plaintes inutiles, après avoir fait ſans ſuccès de nouvelles tentatives auprès du Roy, elle s'attacha à retarder l'expédition des Lettres Patentes pour la Lieutenance Générale; elle en vint à bout, elle empêcha par-là le Duc d'Alençon de joüir de l'effet des promeſſes du Roy, & aſſura au Roy de Pologne la ſucceſſion à la Couronne de France.

Il eſt aisé de s'imaginer quel fut le déſeſpoir du Duc d'Alençon lorſqu'il ſe vit ainſi traversé par la Reine ſa Mere; il s'emporta, il menaça, enfin il réſolut d'obtenir par force ce qu'on ne vouloit pas lui accorder de bon gré. Pour cet effet il réprend ſes négociations avec la Noüe; il traite avec le Duc de Boüillon pour avoir une retraite à Sedan, & il l'obtient: il n'oublie rien pour engager dans ſon parti tous les Princes & tous les Seigneurs de la Cour, qui ne s'étoient livrez ni à la Reine Mere, ni à la Maiſon de Guiſe. Il avoit ſupposé que le Marê-

Memoires du Duc de Boüillon

chal de Montmorency ſe déclareroit pour lui, mais il le refuſa abſolument, & déclara qu'étant Officier de la Couronne, il ne pouvoit ni en honneur, ni en conſcience ſervir qui que ce fût contre le Roy. Thoré & Danville ſes Freres, & le Vicomte de Turenne ſon neveu n'eurent pas la même délicateſſe; ils entrerent dans tous les projets du Duc d'Alençon, mais ce fut bien plus par la jalouſie qu'ils avoient contre la Maiſon de Lorraine, & dans le deſſein d'empêcher l'augmentation de ſa puiſſance, que par un veritable attachement au Duc d'Alençon.

Cependant on travailloit dans le Royaume à ſoulever toutes les Provinces, & la Noüe aſſuré que les Pré-
1574. tendus Réformez prendroient les armes le dixiéme de Mars, en donna avis au Duc d'Alençon, & le pria de ſe tenir prêt pour ſe retirer de la Cour, lorſque Guitry paroîtroit aux environs de Saint Germain, à la tête de deux cent chevaux qui lui devoient ſervir d'eſcorte. Le ſecret avoit été ſi bien gardé, & l'entrepriſe étoit ſi bien concertée, qu'il ne paroiſſoit pas que rien pût l'empêcher de réüſſir; cependant un mal-entendu ruïna en
un

un moment tous les projets du Duc d'Alençon, & pensa faire périr tous ceux qui avoient eu des liaisons avec 1574.
lui, ou qui en furent soupçonnez.

On avoit averti le Duc d'Alençon, les Princes & les Seigneurs de son parti, de se tenir prêts pour le dixiéme de Mars. Guitry prétendit qu'il avoit été averti pour le premier ; en effet il parut ce jour-là precisément aux environs de Saint Germain, à la tête des deux cent chevaux dont on a parlé. Il en envoïa avertir le Vicomte de Turenne, afin qu'il en donnât avis au Duc d'Alençon. Rien n'étoit prêt, le Duc, le Roy de Navarre, aucun de ceux qui devoient les accompagner, ne s'attendoit à partir. Le Vicomte de Turenne étoit d'avis qu'on prît conseil du temps & de l'occasion, & qu'on partît à l'heure même. Le Roy de Navarre ne fut pas de cet avis. Le Duc d'Alençon incertain, ne sçut que résoudre : Et à peu près dans ce même-temps, la Reine Mere qui avoit des Espions par tout, fut avertie de l'arrivée de Guitry & de toutes les circonstances de la conspiration.

Sur cet avis, la Reine fit doubler

les Gardes , & prendre les armes aux Compagnies Françoiſes & Suiſſes. Ces mouvemens firent ſoupçonner à Thoré & au Vicomte de Turenne, que tout étoit découvert. Il ne ſembloit pas qu'il y eût d'autre parti à prendre que de ſe retirer pendant qu'on en avoit la liberté ; c'étoit au moins le plus sûr , & Thoré ſoûtenoit qu'il n'y avoit pas à déliberer. Le Vicomte ne fut pas de cet avis ; il étoit perſuadé qu'il faloit donner quelque choſe à la fortune , & ne pas abandonner ſur des terreurs paniques, une entrepriſe dont on ne ſçavoit peut-être rien. Sur ce dangereux préjugé, il perſuade à Thoré de venir avec lui au Château, pour en tirer , s'il ſe pouvoit , le Duc d'Alençon. Ils entrent juſques dans la Chambre de la Reine ; le premier qu'ils y rencontrerent , fut le Roy de Navarre qu'on y avoit mandé. Ce Prince s'approcha du Vicomte , & lui dit tout bas : Que faites vous icy ?
» nôtre homme dit tout. Après un pa-
» reil avis il n'étoit plus queſtion d'heſiter ſur la retraite : cependant ſoit que le Vicomte crût que le Duc d'Alençon ne l'avoit pas accusé , ſoit que la témerité qui lui étoit alors aſſez

Memoires du Duc de Boüillon

ordinaire, l'emportât dans cette occasion sur ce que la prudence devoit lui suggerer, il se contenta de dire à Thoré : sauvez-vous ; pour moi je reste « ici, mais s'il m'arrive quelque mal- « heur, souvenez-vous de me vanger. « L'avis ne pouvoit être donné plus à propos. Le Duc d'Alençon avoit eu la foiblesse de charger si fortement Thoré, qu'il ne pouvoit éviter la mort, s'il eût tardé un moment à se retirer. Le Prince de Condé qui étoit à Amiens, fut averti assez à temps pour se sauver. Il joignit Thoré dans sa retraite, ils se retirerent tous deux à Strasbourg.

Le Vicomte de Turenne qui n'avoit Ibid. plus rien à craindre pour Thoré, mais qui n'étant gueres moins coupable, avoit tout à craindre pour lui-même, s'obstina à demeurer dans la chambre de la Reine. Il vouloit pénetrer ce qui causoit les mouvemens qu'il voïoit à la Cour, & apprendre du Duc d'Alençon même, si l'on sçavoit tout, & s'il n'y avoit plus rien à esperer de leur entreprise. Sa jeunesse pouvoit lui servir d'excuse, & le rendoit en effet moins criminel que Thoré. Il avoit l'honneur d'appartenir à

la Reine ; il n'avoit eu aucun commerce avec la Mole, & lui avoit caché avec grand ſoin la part qu'il avoit à la conſpiration. Il avoit lieu de croire qu'il n'avoit point été accusé , & il ne pouvoit s'imaginer que le Duc d'Alençon eût voulu le charger ; & il craignoit de plus que ſa retraite ne le fît ſoupçonner , & que le Duc d'Alençon preſſé ſur cet indice , n'eût pas la force de le diſculper.

Ibid. Comme il étoit occupé de ces pensées , la Reine après avoir bien queſtionné le Duc d'Alençon , ſortit de ſon Cabinet pour aller chez le Roy , lui rendre compte de tout ce qu'elle avoit découvert. Le Vicomte la ſuivit : Comme il fut arrivé dans l'antichambre du Roy , il y trouva le Duc d'Alençon , qui rioit avec la Dame de Sauve, comme s'il n'eût pas eu à ſe reprocher l'extrême danger où il venoit de mettre les Princes & les Seigneurs , qui avoient eu l'imprudence de s'attacher à lui. Le Vicomte indigné du mauvais caractere de ce Prince , acheva de perdre dans ce moment le peu d'eſtime qu'il avoit conſervé pour lui. Le Duc ne l'eut pas plûtôt apperçû,qu'il s'approcha du Vicomte,

& l'assura, qu'il n'avoit rien dit contre lui, qu'il n'avoit rien à craindre, mais qu'il avertît Thoré de se retirer au plûtôt. Le Vicomte qui vouloit éprouver si on se défioit de lui, lui demanda s'il avoit envoïé avertir Guitry de se retirer. Le Duc lui répondit qu'il n'avoit pas crû que cela fût nécessaire. « Puisque cela est ainsi (repartit le « Vicomte) faites en sorte que le Roy « m'envoye vers lui pour sçavoir la « cause du mouvement qu'il vient de « faire, & pour lui persuader de ren- « trer dans son devoir. Vous avez (a- « joûta-t-il) plus d'interêt que vous ne « pensez à cette démarche; je vous jus- « tifierai dans l'esprit de cette Noblesse, « qui n'a pris les armes qu'à vôtre con- « sideration. Je rejetterai la faute sur « eux-mêmes, & leur ferai voir que « leur précipitation est l'unique cause « qui a fait manquer l'entreprise. Il « vous est important (continua-t-il) « de conserver vôtre crédit parmi les « Prétendus Réformez, & vous ne le « pouvez faire que par ce moïen. « «

Le Duc d'Alençon n'eut pas de peine à comprendre, combien ce conseil lui étoit important, il fit en sorte par le moïen de la Reine Mere, que les cho-

ſes tournerent comme le Vicomte l'avoit ſouhaité. Le Roy trouva bon que l'on envoyât à Guitry, Torcy de
Ibid. ſa part, le Vicomte de Turenne de la part du Duc d'Alençon, & d'Arbonville pour le Roy de Navarre. Ils étoient chargez de ſçavoir de Guitry ce qui l'avoit obligé de prendre les armes, de lui perſuader de les quitter, & même de l'engager à venir trouver le Roy. Cette marque de confiance de la part de la Reine Mere, raſſura le Vicomte, lui fit comprendre qu'on ne l'avoit pas chargé, & qu'on ne ſe défioit pas de lui, au moins autant qu'il avoit eu lieu de le craindre.

Memoires du Duc de Boüillon

Les trois Députez furent chercher Guitry à Mantes, où ils croïoient qu'il s'étoit retiré : ils apprirent qu'il avoit marché à Dreux avec ſa troupe ; les Députez furent l'y trouver. A leur arrivée ils lui envoïerent un Trompette, pour lui demander un rendez-vous, ou le lui donner à ſon choix. Guitry ne pouvoit revenir de l'étonnement que lui cauſoit l'arrivée du Vicomte. Il croïoit qu'on l'avoit arrêté, & dans la verité, il ſçavoit qu'il étoit aſſez coupable pour ne pas douter qu'on eût pris cette précaution. Cependant il le

voïoit chargé d'un emploi de confiance, & qui ne marquoit rien moins que ce qu'il avoit apprehendé. L'envie de s'éclaircir avec le Vicomte, plus que toute autre consideration, lui fit accepter le rendez-vous; il y vint accompagné de vingt Gentilshommes. Ibid.

Torcy qui étoit le Chef de la députation,en qualité d'envoïé du Roy, ouvrit la Conference. Ce qu'il dit se rapportoit aux trois chefs de sa Commission dont nous avons parlé. Il demanda à Guitry ce qui l'avoit obligé de prendre les armes; il emploïa tout ce qu'il put imaginer de raisons pour le porter à les quitter: enfin, il l'exhorta à se fier à la parole du Roy & à le venir trouver. Guitry répondit, qu'il n'avoit pris les armes pour aucun interêt particulier, mais pour le bien commun de la Religion Prétenduë Réformée; qu'il n'étoit pas le seul qui eût fait cette démarche; que par tout le Royaume on en avoit fait autant. Que la derniere entreprise sur la Rochelle ne laissoit aucun lieu de douter des mauvaises intentions qu'on avoit contre les Prétendus Réformez; qu'on ne faisoit des traitez que pour les amuser, & pour les surprendre:

qu'on n'avoit jamais eu deſſein d'en obſerver aucun. Qu'ils ne pouvoient oublier le maſſacre de la ſaint Barthelemy ; que les perſecutions qu'ils avoient ſouffertes depuis, marquoient aſſez le deſſein formé qu'on avoit de les perdre : que cela étant ainſi, ils aimoient mieux mourir les armes à la main, que de périr par celle des bourreaux, & par les ſupplices qu'on avoit ſi ſouvent emploïez pour les détruire. Il ajoûta qu'il ne dépendoit pas de lui de quitter les armes ; que c'étoit une affaire de tout le parti, avec lequel il en faloit traiter. Qu'il ne comprenoit pas qu'on lui pût propoſer d'aller trouver le Roy ; que la bonne foi de ce Prince n'étoit pas aſſez bien établie, pour s'aller ainſi remettre à ſa diſcretion, ſur-tout après avoir paru en armes contre-lui : ce qui ne paſſoit pas à la Cour pour une défenſe juſte & néceſſaire, mais pour un crime de leze-Majeſté.

Quand Guitry eut achevé de parler, le Vicomte de Turenne prit la parole ; il lui remontra les dangereuſes conſequences de la démarche qu'il venoit de faire, pour ſon Parti en général & pour lui en particulier ;

le peu de ſuccès des guerres qu'ils avoient entrepriſes juſques alors, & le peu d'apparence qu'il y avoit qu'ils en euſſent de plus heureux, ſur-tout dans un temps où ils n'avoient plus à leur tête ni des Princes du Sang, ni tous ces grands Capitaines, dont la réputation avoit attiré tant de braves Gens ſous leurs Enſeignes. Il ajoûta que le Roy lui avoit permis de lui dire de la part du Duc d'Alençon, qu'il pouvoit venir trouver Sa Majeſté en toute aſſurance, & que ce Prince ſe rendoit garand de ſa ſureté, & de la liberté qu'il auroit de s'en retourner. D'Arbonville donna les mêmes aſſurances de la part du Roy de Navarre; & le Vicomte renouvella celles du Duc d'Alençon, avec d'autant plus d'inſtances, que le Roy lui avoit recommandé ſur toutes choſes, de faire en ſorte que Guitry vint lui parler. Guitry répondit en peu de mots, que l'obſervation de la parole des Princes, dépendoit de la bonne foi du Roy; qu'ainſi les aſſurances qu'ils lui faiſoient donner, n'ajoûtoient rien à celles que Torcy lui donnoit de la part de Sa Majeſté.

La Conference en fût apparem-

ment demeurée-là, ſi Guitry eût pu réſiſter à l'envie qu'il avoit de parler au Vicomte de Turenne ſans témoins; mais comme il ne vouloit pas le rendre ſuſpect, il s'aviſa de propoſer aux trois Députez de conferer avec chacun d'eux en particulier : ils le lui accorderent, & Guitry pour la forme commença par Torcy. L'on ne ſçait pas ce qu'ils ſe dirent, mais il eſt certain qu'ils ne convinrent de rien.

Memoires du Duc de Boüillon

Il n'en fut pas de même du Vicomte de Turenne. D'abord qu'il ſe vit ſeul avec Guitry, il lui apprit en peu de mots ce qui s'étoit paſſé à Saint Germain; & comme quoi le Duc d'Alençon qui ne l'avoit point accusé, avoit obtenu par le moïen de la Reine Mere, qu'il fût du nombre des Députez. Il ajoûta que la précipitation de lui Guitry les avoit pensé perdre, & que c'étoit la ſeule choſe qui avoit empêché le Duc d'Alençon & les autres Princes & Seigneurs, d'abandonner la Cour pour ſe joindre à lui. Il lui demanda enſuite pourquoi il avoit avancé le rendez-vous de dix jours. Guitry ſoûtint qu'on l'avoit averti pour le premier de Mars. Il eſt certain que le jour marqué aux Princes,

n'étoit que le dixiéme du même mois, & il n'y a pas d'apparence que ſans les en avertir, on eût avancé l'entrepriſe de dix jours. Quoiqu'il en ſoit, Guitry ſoûtint toûjours ce qu'il avoit avancé. Ce fait n'a jamais été bien éclairci.

Après qu'ils ſe furent inſtruits de part & d'autre de tout ce qu'ils avoient envie de ſçavoir, le Vicomte de Turenne qui n'avoit pas deſſein de s'en retourner ſans rien conclure, comme avoit fait Torcy, preſſa Guitry ſur la propoſition qu'on lui avoit faite de venir parler au Roy. Il lui fit voir les inconveniens de ſon refus, & le réduiſit à demeurer d'accord, que s'il pouvoit avoir des ſuretez ſuffiſantes, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'obéir aux ordres de ſon Souverain. Après avoir obtenu ce point, le Vicomte lui propoſa l'expedient d'un Sauf-Conduit, & ſe chargea de l'obtenir du Roy. Guitry accepta cette propoſition. La Conference redevint commune avec les trois Députez : Ils ſe chargerent de ſolliciter le Sauf-Conduit, & ils ſe ſeparerent après s'être promis de ſe donner des nouvelles les uns des autres. Guitry prit la route de la

Basse-Normandie, & les Députez furent rendre compte au Roy de leur Commission.

Ce Prince dont la maladie augmentoit tous les jours, & qui ne craignoit rien tant que de voir renaître la guerre-civile, accorda le Sauf-Conduit qu'on avoit promis à Guitry, & commanda aux mêmes Députez d'aller le lui porter. Ils le firent, & Guitry après bien des difficultez vint trouver le Roy au Bois de Vincennes, où il
Ibid. étoit venu de Saint Germain pour changer d'air. Guitry en fut fort-bien reçu. Le Roy lui demanda ce qui l'avoit obligé de prendre les armes, il répondit respectueusement, mais avec beaucoup de fermeté, à peu près comme il avoit fait aux Députez. Le Roy lui ordonna de les quitter, il répondit qu'il étoit prêt de le faire, mais que les Prétendus Réformez prêts à se soûlever, ne manquoient pas de gens qui se mettroient à leur tête, & que pour faire quelque chose de solide, il faloit traiter avec les Chefs du Parti. Le Roy lui demanda son entremise, il la promit, & sur cette assurance le Roy renvoya avec
Ibid. lui les mêmes Députez, pour travail-

ler conjointement à pacifier la Normandie.

A peine furent-ils partis, qu'on apprit que Montgommery avoit fait une descente dans cette Province, qu'il avoit pris Saint Lo, Valoigne, & plusieurs autres petites Places, & que les Calvinistes avoient pris les armes dans toutes les Provinces de delà la Loire. Ces fâcheuses dispositions obligerent les Députez du Roy de s'en revenir sans avoir rien fait. Dans ce même-temps le Roy convaincu qu'il ne soûmettroit jamais les Prétendus Réformez que par la force, leva trois armées; l'une destinée pour la Normandie, sous le Commandement de Matignon, qui fut depuis Marêchal de France; les deux autres pour les Provinces de delà la Loire, sous les ordres du Duc de Montpensier, & du Prince Daufin d'Auvergne son Fils. Pendant qu'on se préparoit ainsi à la guerre de tous côtez, on découvrit à la Cour que durant le séjour que Guitry y avoit fait, le Duc d'Alençon avoit renouvellé avec lui le projet de sa Conspiration, par l'entremise de la Mole & de Coconnats, & que le Roy de Navarre & plusieurs autres

Seigneurs y étoient entrez. Le Duc d'Alençon n'avoit rien oublié pour y rengager le Vicomte de Turenne ; mais ce jeune Seigneur qui se défioit de la Mole, ne se fut pas plûtôt apperçu qu'il étoit l'entreméteur de cette négociation, qu'il pria le Duc d'Alençon de le dispenser de rien sçavoir de ses desseins. Il se contenta de l'assurer en général qu'il pouvoit compter sur lui, & qu'il ne lui manqueroit jamais. Ce trait de prudence sauva la vie, ou du moins la liberté au Vicomte de Turenne.

Tous les Historiens de ce temps-là, racontent que le Vicomte de Turenne fut fortement chargé, même par le Duc d'Alençon, & par le Roy de Navarre. Il n'en demeure pas d'accord dans ses mémoires. J'ai cru devoir les suivre, parce que si ce que ces Historiens disent, eût été vrai, on ne l'eût pas plus ménagé que les Marêchaux de Montmorency & de Cossé, & on ne lui eût pas laissé la liberté de se retirer auprès du Marêchal Danville, qui étoit lui-même suspect, comme il raconte qu'il l'eut.

La Mole & Coconnats ayant été arrêtez, la Mole nia tout, mais

Coconnats & quelques autres Complices avoüérent la Conſpiration, chargerent la Mole, & même les Marêchaux de Montmorency & de Coſſé. Sur cette accuſation, les deux Marêchaux reçurent un ordre du Roy de ſe rendre à la Cour, ils obéïrent, on les logea au Château avec défenſe d'en ſortir. On mit des gens auprès du Duc d'Alençon, & du Roy de Navarre pour les obſerver. Les Complices de la Conſpiration furent punis du dernier ſupplice. La Mole & Coconnats eurent la tête tranchée. Après cela l'on ne penſa plus qu'à prévenir les mauvais deſſeins des Prétendus Réformez.

Dans cette vûë les Troupes marcherent de tous côtez, & le Vicomte de Turenne eut ordre d'aller ſervir en Poitou avec ſa Compagnie ſous le Duc de Montpenſier. Il prit congé du Roy, & ſe rendit à Paris pour donner ordre à ſes équipages. Il parut dans cette occaſion que quoiqu'il ne convienne pas qu'il eût été accusé d'avoir part à la Conſpiration, on ne laiſſoit pas de ſe défier de lui. Le Roy fut averti que le Vicomte achettoit des chevaux, des armes, & qu'il

Memoires du Duc de Boüillon

avoit fait bonne provision de munitions. Le Roy en prit de l'ombrage, les amis du Vicomte le lui firent sçavoir. Il ne crut pas devoir négliger cet avis, il sçavoit que l'on étoit dans un temps de défiances, que les soupçons du Roy pourroient augmenter, & tirer à des consequences d'autant plus dangereuses pour lui, qu'il entretenoit toûjours des correspondan-
Ibid. ces secrettes avec le Duc d'Alençon. Ces réflexions le porterent à envoïer au Roy la Boissiere, l'un de ses Gentilshommes. Il étoit chargé de lui dire qu'il avoit appris avec douleur qu'on avoit voulu le rendre suspect à Sa Majesté à l'occasion des armes, des chevaux, & des munitions dont il avoit été obligé de se pourvoir avant que de partir pour l'armée : qu'il étoit prêt d'en rendre un compte exact à tous ceux qu'il lui plairoit de lui nommer ; qu'il avoit cru qu'il étoit de son service de se rendre au Camp bien accompagné & bien pourvû de tout ce qui étoit nécessaire pour la guerre ; & qu'il partiroit incessamment pour se rendre où Sa Majesté l'avoit destiné.

Le Roy fit semblant de recevoir les

excuses du Vicomte, & d'être persuadé de ses bonnes intentions. Il ne laisse pas d'ordonner à la Boissiere de lui dire de sa part, qu'il eût à partir dès le lendemain, & qu'au lieu d'aller servir en Poitou sous le Duc de Montpensier, il allât en Languedoc faire la Campagne sous le Maréchal Danville son Oncle. En même-temps le Roy en remit à la Bossiere l'ordre par écrit. Dès que le Vicomte eut reçu cet ordre, il renvoïa la Bossiere à Vincennes, en apparence pour assurer le Roy de la prompte exécution de ses ordres, en effet pour avertir le Duc d'Alençon que le Roy l'envoïoit en Languedoc; qu'il partoit dès le lendemain, mais qu'il n'iroit coucher qu'à Juvisy où il attendroit de ses nouvelles. Rien n'étoit plus dangereux que ce commerce obstiné avec le Duc d'Alençon, dont des personnes sûres & attentives observoient toutes les démarches, & l'on ne peut excuser l'imprudence que le Vicomte de Turenne fit paroître dans cette occasion, que par la persuasion où il étoit encore, que sa fortune dépendoit de son attachement à ce Prince. Mais enfin il ne fut pas arrivé à

Ibid.

Juvisy, qu'il acheva de s'en détromper. Il y apprit que le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre étoient fort observez, & que les Marêchaux de Montmorency & de Cossé, avoient été arrêtez.

Le Vicomte avoit fait ce qu'il avoit pû pour détourner ce malheur. Il avoit été trouver Montmorency entre Ecoüan & Paris, pour le dissuader de venir à la Cour, où il étoit résolu de se rendre pour obéïr aux ordres du Roy. Mais (ajoûte le Vicomte
» dans ses Memoires) » mes persua-
» sions ne furent rien à cette ame, assu-
» rée contre ces dangers qu'elle avoit
» prévûs, & jugés moindres que les blâ-
» mes ou les difficultez à les excuser. »
L'emprisonnement des deux Marêchaux donna bien à penser au Vicomte de Turenne : mais il fut bien surpris lors qu'étant à Milly, il eut avis par un exprès qui lui fut envoïé par un Gentilhomme qui se rompit la jambe en le venant trouver ; que le Roy avoit envoïé ordre de l'arrêter à tous les Gouverneurs des Villes par où il devoit passer.

Ibid. Dans cette extrêmité, le Vicomte de Turenne prit à peu près le seul

parti qui étoit à prendre. Il envoïa devant, ſon équipage & la plus grande partie de ſes gens, il leur ordonna de ſuivre le grand chemin, & de dire par tout où ils paſſeroient, qu'il les ſuivoit à petites journées. Pour lui avec les mieux montez de ceux qui l'accompagnoient, il prit des chemins détournez, & avec mille difficultez il arriva enfin en Auvergne au Château de Joze, où il commença à ſe croire en ſureté.

Il n'y fut pas long-temps ſans avoir de nouvelles allarmes. Le Roy n'eut pas plûtôt appris que le Vicomte de Turenne s'étoit retiré en Auvergne, & qu'il y avoit chez lui un grand concours de la Nobleſſe de la Province, qu'il y envoïa Maignanne, Enſeigne des Gardes du Corps. Il portoit un ordre exprès à Saint Heran Gouverneur d'Auvergne, de lui prêter main forte pour arrêter le Vicomte de Turenne. Cet ordre ne pouvoit être adreſſé plus heureuſement pour le Vicomte qu'à Saint Heran. Il avoit été Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'armes du feu Connêtable de Montmorency; il devoit ſa fortune à cette Maiſon, il lui étoit

tres-affectionné, & il avoit toûjours été particulierement attaché au Pere du Viconte de Turenne. Ainsi personne ne pouvoit être moins disposé que lui, à éxécuter l'ordre que Maignanne lui avoit apporté. C'est ce qui l'obligea de répondre qu'il étoit prêt d'obéir aux ordres du Roy, mais que l'éxécution n'en étoit pas si aisée qu'on pouvoit se l'imaginer à la Cour. Que la maison & la personne même du Vicomte étoient aimées & honnorées des Villes & de la Noblesse de la Province; que ce jeune Seigneur étoit toûjours accompagné de soixante Gentilshommes des plus braves, prêts à tout entreprendre pour lui: qu'au premier bruit de la Commission qu'il avoit apportée, toute la Noblesse monteroit à cheval, & viendroit au secours du Vicomte, & que Maignanne lui-même ne seroit pas en sureté. Que d'ailleurs il faloit avoir des troupes pour éxécuter ce qu'il lui proposoit, & que d'en user autrement, ne serviroit qu'à commettre inutilement l'autorité du Roy, & peut-être à faire soûlever la Province, qu'il étoit tres-important de maintenir en paix.

Ibid.

Après que Saint Heran eut parlé de

la ſorte à Maignanne, il avertit ſecrettement le Vicomte de Turenne, des ordres qu'il avoit reçùs, & lui conſeilla de penſer à ſa ſureté. Il ne négligea point cet avis, il partit à l'heure même pour ſe retirer à Turenne. Comme il fut arrivé à Châteaugué, où il s'arrêta trois jours; il fit réfléxion que tant que Maignanne reſteroit en Auvergne, il pourroit prendre des meſures contre lui, & le ſurprendre enfin, lorſqu'il y penſeroit le moins. Sur cette pensée il fit deſſein de l'obliger d'en ſortir. Dans cette vûë il envoïa à Clermont où étoit Maignanne, le jeune Oudart, Guidon de ſa Compagnie, avec huit Gentilshommes de ſa ſuite des plus déterminez, ils furent droit à la maiſon où logeoit Maignanne : la pensée lui vint auſſi-tôt qu'ils étoient venus pour l'inſulter, il voulut les éviter & ſe renfermer dans une chambre haute; « mais le jeune Oudart l'arrêtant par le bras, Monſieur, (lui dit-il) le Vicomte de Turenne veut ſçavoir qui vous êtes, & ce qui vous retient en ce païs-ci. « Comme ces Gentilshommes n'avoient deſſein que de lui faire peur, il ne fut pas diffi- ibid.

cile à Maignanne de s'en débarrasser, il ordonne qu'on selle ses chevaux, va prendre congé de Saint Heran, & fit si grande diligence, qu'en peu d'heures il fut hors de la Province. Le Vicomte de Turenne s'étant ainsi défait d'un homme qui l'embarrassoit, continua son chemin vers Turenne. Mais il n'avoit évité le risque d'être arrêté par Maignanne, que pour tomber dans un plus grand danger. Comme il fut arrivé à Vic dans la Montagne du Cantal, le Chevalier de Montal le vint trouver, il l'invita de la part du Comte de Montal son Frere, à venir passer quelques jours à sa maison de Roquebée. Le Chevalier s'offrit à lui servir de Guide. Le Vicomte qui ne cherchoit qu'à passer le temps, jusques à ce qu'il pût voir clair aux affaires de la Cour, & prendre enfin le parti qui lui conviendroit le mieux, accepta l'offre du Chevalier. Il se défioit d'autant moins du Comte de Montal, qu'ils étoient alliez, & qu'il lui avoit rendu plusieurs services à la Cour. Il avoit fait plus de la moitié du chemin de Vic à Roquebée; lorsqu'il fut averti que Montal avoit fait venir chez-lui des hom-

Memoires du Duc de Boüillon

mes armez, & que ſon deſſein étoit de faire aſſaſſiner la plûpart des Gentilshommes de ſa ſuite, & de l'arrêter priſonnier.

Le Vicomte communiqua cet avis au Chevalier de Montal, & lui fit de grands reproches de ce que par une perfidie indigne d'un Gentilhomme, il s'étoit ainſi prêté à la trahiſon de ſon frere. Le Chevalier qui étoit de bonne foi, la deſavoüa hautement, il proteſta qu'il n'en avoit rien ſçû, & il le fit en des termes qui convainquirent le Vicomte de ſa ſincerité. Cependant il falut changer de route, & prendre le droit chemin de Turenne; mais il reçut encore un autre avis qui ne l'embarraſſa gueres moins que celui qu'il venoit de recevoir de la trahiſon de Montal. Cet avis portoit que le Comte de Ventadour ſon Oncle, Gouverneur du Limoſin, avoit reçû ordre de la Cour de ſe ſaiſir de Turenne & de toute la Vicomté, & qu'il marchoit pour éxécuter ſa Commiſſion. Cette nouvelle l'obligea de retourner ſur ſes pas, il ſe retira à Bouzols où il défraïoit tous les jours cinquante à ſoixante Gentilshommes.

Ibid.

Pendant que le Vicomte de Turenne éprouvoit en Auvergne tous les fâcheux contre-temps, ausquels ceux qui sont mal avec la Cour, ont coûtume d'être exposez ; le Roy & la Reine Mere formoient les résolutions les plus terribles contre les Montmorency. Il n'étoit plus question que des moïens les plus propres à en procurer l'éxécution. Le Vicomte de Turenne étoit attaché à cette Maison par le sang, par l'interêt, par estime, par reconnoissance, & par tout ce qui pouvoit le rendre sensible à ses malheurs. Il étoit d'ailleurs assez éclairé, pour prévoir que la ruine des Montmorentcy entraineroit la sienne. Sa fortune étoit attachée à la leur, il étoit réduit à périr ou à se sauver avec eux. Mais pour bien entendre ce point si essentiel à l'histoire du Vicomte de Turenne, il faut reprendre les choses de plus haut, & supposer que le Connêtable de Montmorency en mourant avoit laissé quatre fils, tous braves, tous puissamment établis, tous d'un mérite distingué ; Montmorency & Danville tous deux Maréchaux de France, le premier Gouverneur de Paris & de l'Isle de France,

France, le second, Gouverneur du Languedoc, & les Seigneurs de Thoré & de Méru.

Quoique le Marêchal de Montmorency fût l'aîné, le Connêtable de Montmorency particulierement sur la fin de sa vie, paroissoit avoir plus d'estime & plus de tendresse pour le Marêchal Danville. La Reine Mere ne se fut pas plûtôt apperçûë de cette prédilection, qu'elle s'attacha à favoriser Danville, & à l'élever au préjudice de son aîné. Dans le fonds elle n'aimoit ni l'un ni l'autre, elle haïssoit Montmorency, mais elle se contentoit de n'aimer pas Danville. Ainsi en procurant son élévation, elle avoit moins en vûë de lui faire du bien, que de faire naître la jalousie, la haine & la division entre lui & son aîné; d'affoiblir par ce moïen cette puissante Maison, & d'être plus en état de la ruiner, lorsqu'elle le jugeroit à propos.

Mais elle avoit à faire à des gens éclairez, & bien moins attentifs à l'éclat qu'à la solidité de leur fortune. Ils pénetrerent les desseins de la Reine Mere, ils comprirent combien il leur étoit important de demeurer

unis ; il n'en falut pas davantage pour éteindre cette jalousie naissante que la Reine Mere avoit fait naître , & pour les unir de la maniere du monde la plus étroite : leurs deux autres Freres Thoré & Méru, le Vicomte de Turenne leur Neveu , & le Comte de Ventadour leur beau-fere entrerent dans cette union ; rien ne fut plus capable de les diviser.

Les deux Marêchaux firent quelque chose de plus, ils jugerent qu'il n'étoit pas à propos qu'ils demeurassent tous deux à la Cour ; mais que pendant que le Marêchal de Montmorency y seroit, Danville se retireroit dans son Gouvernement du Languedoc : qu'il y travailleroit à gagner la Noblesse & les Villes ; qu'en cas de besoin, il y feroit l'union des Catholiques Politiques & Mécontens projettée avec la Noüe au Siege de la Rochelle : qu'en un mot il s'y rendroit si considerable , que la Reine Mere convaincuë qu'elle ne pouvoit les perdre sans attirer la ruine de l'Etat , seroit obligée de les ménager. Danville éxécuta ponctuellement ce qu'il avoit résolu avec son Frere le Marêchal de Montmorency. Il se retira dans son

Gouvernement, il y prit toutes les mesures dont ils étoient convenus; & il s'y rendit si puissant, que la plûpar des Historiens de ce temps-là conviennent que la crainte que l'on avoit de lui, fut la seule, ou du moins la plus forte raison, qui empêcha la Maison de Montmorency d'être comprise dans le massacre de la Saint Barthelemy.

La Reine Mere ne fut pas longtemps sans s'appercevoir de l'union des deux Freres. Elle en conclut qu'ils avoient pénetré ses desseins, que la défiance qu'ils avoient d'elle, en étoit la seule, ou du moins la principale cause, & qu'elle les trouveroit toûjours opposez à ses desseins. Depuis ce temps-là elle ne haït pas moins Danville, qu'elle haïssoit le Marêchal de Montmorency. Ibid.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'on découvrit la Conspiration du Duc d'Alençon, & que le Marêchal de Montmorency fut arrêté. Il y a bien de l'apparence qu'on n'en fût pas demeuré là, & que la mort du Marêchal eût suivi de près la perte de sa liberté, si l'on n'eût pas craint la vangeance que Danville étoit en état d'en

prendre. Il fut queſtion d'ôter cet obſtacle, en obligeant Danville à remettre ſon Gouvernement, & en lui propoſant une récompenſe qui fût capable de le tenter, ou en emploïant la force pour l'en dépoüiller, ſi la voïe de la négociation ne réüſſiſſoit pas.

Dans cette vûë, la Reine Mere qui diſpoſoit de toutes choſes pendant la maladie du Roy, envoïa Saint Sulpice, Surintendant de la Maiſon du Duc d'Alençon, & Villeroy Secretaire d'Etat, pour traiter avec Danville. Il n'y a rien dont on convienne moins que des ordres qui leur furent donnez. Les uns aſſurent que leur Commiſſion portoit de l'arrêter. D'autres, qu'elle alloit juſques à le faire tuer. D'autres prétendent enfin, qu'ils n'avoient ordre que de négocier avec lui, & de lui propoſer la liberté du Marêchal ſon Frere, & l'Epée de Connêtable pour lui, s'il vouloit remettre ſon Gouvernement; & il eſt vrai qu'on lui en fit l'offre.

Danville (comme on l'a déja remarqué,) étoit de ceux qui conſiderent moins l'éclat, que la ſolidité d'un établiſſement. Il ne put croire que

la Reine Mere traitât avec lui de bonne foi, & qu'après avoir tout récemment traité sa Maison en ennemie, en faisant arrêter le Maréchal son Frere comme coupable d'une Conspiration contre l'Etat, elle voulût sincerement lui procurer la premiere dignité du Roïaume, & le commandement des Armées. Il regarda la proposition qu'on lui faisoit, comme un piege tendu pour l'attirer à la Cour. Il crut qu'il commettroit une faute que rien ne pourroit réparer, si sous quelque prétexte que ce pût être, il alloit se mettre entre les mains de l'ennemie déclarée de sa Maison. Enfin, eu égard à l'état présent des affaires, il ne douta point qu'après les mesures qu'il avoit prises, il ne lui fût plus avantageux de garder le Gouvernement du Languedoc, que d'accepter l'Epée de Connêtable.

Danville sur ces préjugez résolut de tirer la négociation en longueur, & de lasser la patience des Envoïez de la Reine Mere. Mais il n'avoit pas fait réflexion que la maladie du Roy pressoit, & que la Reine vouloit terminer cette affaire avant sa mort. Ainsi les délais dont usoit Danville,

ne lui eurent pas plutôt fait comprendre, qu'il n'avoit pas envie de conclure ; qu'elle envoïa à Martinengues de nouveaux ordres du Roy. Ces ordres portoient que Sa Majesté ôtoit à Danville le Gouvernement du Languedoc ; elle enjoignoit aux Troupes qui étoient dans la Province, de l'abandonner, à la Noblesse & aux Villes de ne le plus reconnoître pour Gouverneur. En même-temps on envoïa ordre au Prince Dauphin d'Auvergne, de marcher en Languedoc avec l'Armée qu'il commandoit, d'en chasser Danville, d'y prendre le Commandement des Troupes & celui de la Province, jusques à ce que le Roy y eût pourvû.

Ces ordres furent publiez par Martinengues, mais on y déferа si peu, qu'ils ne servirent qu'à affermir Danville dans son Gouvernement. Il s'y maintint malgré la Cour, jusques au regne de Henry IV. Ce Prince le lui confirma ; il y ajoûta l'Epée de Connêtable, & rendit la Maison de Montmorency aussi puissante qu'elle eût jamais été. Cependant comme on ne prévoïoit pas les suites que les ordres du Roy, & la destitution de Danville

du Gouvernement du Languedoc pourroient avoir, il n'y eut personne qui ne fût effraïé du danger auquel on le voïoit exposé. On ne jugeoit pas même que la mort du Roy l'en dût tirer; & l'on étoit persuadé que le Roy de Pologne venant à succeder à la Couronne, il suivroit les impressions que la Reine sa Mere lui donneroit contre Danville; qu'il feroit éxécuter à la rigueur les ordres du Roy son Frere; & qu'alors la ruïne entiere de la Maison de Montmorency seroit inévitable. Dans la verité, si le Roy de Pologne, de retour en France, eût sçû regner; s'il ne se fût pas abandonné à une molesse, qui le rendit méprisable à tous ses Sujets: en un mot, s'il ne fût pas devenu si different de ce qu'il étoit, lorsqu'il n'étoit que Duc d'Anjou, rien ne pouvoit sauver les Montmorency, & leur ruïne eût entraîné celle de tous ceux qui étoient dans leur parti.

Les évenemens qu'on vient de raconter, affligerent au dernier point le Vicomte de Turenne retiré à Bouzols, & ils donnerent lieu aux réfléxions qu'il fit depuis, & qu'on voit dans ses mémoires. Elles sont si utiles

qu'on a cru qu'on ne pouvoit se dispenser de les rapporter ici.

Memoires du Duc de Boüillon

Il suppose que les Rois, ceux même qui abusent de leur autorité, sont donnez de Dieu ; qu'ainsi l'on doit leur être soûmis, & que c'est aller contre l'ordre de Dieu, que de se révolter contre eux, & d'entreprendre sur leurs droits. Il applique cette maxime à la conduite du Duc d'Alençon. Il reconnoît que quoiqu'il fût l'Heritier présomptif de la Couronne, & qu'il prît pour prétexte de sa révolte, la réformation de l'Etat, & la punition des Autheurs du Massacre de la Saint Barthelemy, sa conduite n'en étoit pas plus legitime. Que Dieu ne permit pas qu'il réussît ; mais que quand il l'eût permis, on n'en pouroit pas conclure, qu'il eût approuvé sa révolte, mais seulement qu'il vouloit se servir de lui, pour punir ceux qui avoient conseillé & éxécuté le Massacre. Que cette punition faite, le Duc d'Alençon eût été puni à son tour ; que rien ne peut excuser les Auteurs des maux qu'une Guerre-civile entraîne après elle, & que tôt ou tard Dieu en fait des exemples terribles. Le Vicomte de Turenne re-

connoît qu'il a manqué en ſuivant le parti du Duc d'Alençon, non ſeulement parce qu'en favoriſant ſes deſſeins, il avoit pensé ruïner ſa fortune; mais parce que la juſtice ne pouvoit être de ſon côté, & que rien ne pouvoit juſtifier ſes entrepriſes. Il exhorte le Prince de Sedan ſon Fils, à ne pas ſuivre le mauvais exemple qu'il lui avoit donné, à demeurer toûjours attaché au Roy, & à ne manquer jamais à la fidelité qui lui eſt dûë.

Le Vicomte remarque enſuite, que le corps de l'Etat, à proprement parler, eſt toûjours celui qui reconnoît le Prince legitime pour ſon Chef; que la puiſſance, l'ordre, le conſeil, & la protection de Dieu, y ſont comme attachez: Que toutes ces choſes manquent à ceux qui l'abandonnent, pour ſuivre des partis que l'avarice & l'ambition ont coûtume de former. Que l'égalité & l'independance prétenduë par ceux qui les compoſent, y introduiſent tôt ou tard la confuſion & le déſordre; qu'il n'y a rien de ſûr & de reglé; rien qui puiſſe les faire ſubſiſter long-temps. Que l'autorité legitime prend toûjours enfin le deſſus. Qu'on demeure enſuite exposé à la vangean- Ibid.

ce, ou du moins à la défiance éternelle du Souverain. Qu'en un mot il n'y a que la témerité & l'imprudence qui puiſſe y engager & y retenir.

Ibid. Le Vicomte de Turenne remarque encore, que les jeunes gens qui ont d'ordinaire ces deux défauts, ſont le plus ſouvent tentez de ſe jetter dans les partis qui ſe forment contre l'autorité Roïale; qu'ils s'imaginent qu'ils y ſeront plus diſtinguez, & qu'ils y feront plutôt cette fortune imaginaire, après laquelle ils courent, ſans ſçavoir où ils vont. Le Vicomte aſſure qu'ils n'y trouvent rien moins que cette diſtinction dont ils ſe ſont flattez. Qu'ils y ſont confondus avec toutes ſortes de gens. Que ce n'eſt que par hazard qu'on y fait fortune. Que cela n'arrive même qu'à des gens de peu, & qu'il n'y a rien à faire pour ceux qui ont du bien & de la naiſſance. Il ajoûte que ceux qui s'engagent ainſi dans des partis contraires au bien de la patrie, ne peuvent prétendre à la qualité de braves, parce qu'il n'y a point de veritable valeur à combatre
Ibid. contre la juſtice; qu'en un mot, à quelques périls qu'on s'expoſe, on ne ſçauroit manquer d'être blâmé par

la posterité. Le Vicomte conclud en exhortant son Fils, à ne jamais rien entreprendre contre le bien de l'Etat, & contre le service du Roy. Il avoüe qu'il a pensé se perdre en l'abandonnant, & que s'il a soûtenu la gloire & la fortune de ses Ancêtres, ce n'a été qu'en rentrant dans le parti de son Prince legitime, qu'il avoit injustement abandonné. Lorsque le Duc de Boüillon composa ses Mémoires, il étoit apparemment dans ces sentimens; il avoit pensé, ou du moins agi d'une maniere tres-differente, presque dans toute sa vie.

Le Vicomte de Turenne éprouvoit à Bouzols une partie des inconveniens dont il parle dans les réfléxions qu'on vient de rapporter. Bien éloigné de cette consideration où il s'étoit vû à la Cour, il se voïoit dépoüillé d'une partie de ses biens, & prêt à perdre l'autre. Sa personne même n'étoit pas fort en sureté, & la perfidie du Comte de Montal lui faisoit craindre que quelque autre n'entreprît de l'imiter, & qu'il ne fût pas assez heureux pour en être averti. Il avoit regardé le Languedoc, dont Danville son Oncle étoit plutôt le

Maître que le Gouverneur, comme une retraite assurée ; mais la maniere dont la Cour venoit de traiter Danville, lui faisoit appréhender de se rendre encore plus suspect au Roy, s'il cherchoit sa sureté auprès d'un homme qu'il avoit résolu de perdre. Dans cette extrémité, il prit une forte résolution de rentrer sincerement dans le parti du Roy, non pas dans celui de Charles IX, ce qui lui paroissoit impossible ; mais dans celui de Henry III, si comme la maladie du Roy donnoit lieu de le croire, il succedoit bien-tôt à la Couronne. On verra dans la suite de cette Histoire, ce qu'il fit pour regagner sa confiance.

Cependant on ne peut s'empêcher de faire une réflexion : c'est qu'un peu d'adversité n'est pas un si grand mal qu'on pourroit se l'imaginer. Elle a toûjours été, pour ainsi dire, l'Ecole où tous les Grands-Hommes se sont formez ; & lorsque la Providence a destiné quelqu'un à le devenir, elle l'a fait passer par des épreuves qui ont contribué plus que toute autre chose, à lui former l'esprit & le cœur. Rien ne corrompt tant l'un & l'autre, qu'une trop longue prosperité ; un homme

accoutumé à être heureux, devient fier, dur, intraitable, il ne veut entendre que les veritez qui plaisent. A force de compter sur la fortune, on ne donne plus rien à la sagesse, tout se fait par caprice ou par habitude ; en un mot, l'on est tenté de se croire plus qu'un homme, lors qu'un bonheur trop constant a éloigné de nous ce qui peut nous apprendre à nous connoître. Un peu d'adversité au contraire, rend doux, humain, réflechissant : on n'a pas de peine à plaindre dans autrui les malheurs qu'on a éprouvé soi-même ; on marche avec précaution de peur d'y retomber, & l'on use d'autant mieux de la bonne fortune, qu'elle a plus coûté à acquerir.

C'est ce qui arriva au Vicomte de Turenne. Les plaisirs de la Cour, ses succès dans tout ce qu'il avoit entrepris l'avoient gâté ; l'adversité le redressa, le rendit sage & précautionné ; & si la chaleur de l'âge le porta quelquefois à des actions témeraires, il acquit plûtôt qu'un autre cette valeur reglée, cette conduite ferme & mesurée qui en firent depuis un si grand homme. Il étoit lui-même si

perſuadé des avantages qu'on peut tirer de l'adverſité, qu'il prit depuis pour deviſe un Soleil qui perce des Nuages, avec ces mots : *Dant adverſa decus*, » l'adverſité ne ſert qu'à relever la gloire. »

Les réflexions que l'on vient de rapporter, l'occupoient à Bouzols, lorſqu'il apprit que le Comte de Ventadour, qui ne s'étoit emparé de ſes Terres qu'à regret, & pour obéïr à la Cour, s'en étoit retiré ſans y avoir fait aucun deſordre, & qu'il pouvoit aller à Turenne en toute ſureté quand il lui plairoit. Il jugea de-là, qu'il étoit arrivé quelque grand changement à la Cour ; il apprit preſque dans le même-temps la mort du Roy,
1574. arrivée le trentiéme de May, après qu'il eut nommé la Reine Mere Régente, pendant l'abſence du Roy de Pologne, qu'il déclara ſon Succeſſeur.

Comme un interregne n'eſt pas un temps propre à pouſſer les Grands à bout ; le Comte de Ventadour en avoit pris occaſion de quitter la Vicomté de Turenne, & d'en laiſſer la joüiſſance libre à ſon Neveu. Le Vicomte partit auſſi-tôt de Bouzols, pour aller à Turenne. Toute la No-

Memoires du Duc de Boüillon

blesse Catholique l'y vint voir, & même plusieurs Gentilshommes Calvinistes. Il s'apperçut que ces derniers se défioient de lui, & le Vicomte avoüe qu'ils avoient raison, non seulement il étoit encore alors Catholique; mais comme les Prétendus Réformez s'étoient emparez de Beaulieu, d'Argentac, & de la Ville de Saint Seré, Places de la Vicomté de Turenne; ils avoient lieu de croire que le Vicomte n'épargneroit rien pour les recouvrer. De plus, comme il n'attendoit que le retour du Roy de Pologne, pour se remettre bien avec la Cour, il n'avoit garde d'augmenter les soupçons qu'elle avoit de lui, en paroissant favorable aux Calvinistes, que la Reine Mere paroissoit alors vouloir absolument détruire.

Il étoit pourtant résolu de les ménager, pour ne pas nuire aux engagemens que Danville avoit pris avec eux; mais les Habitans de Cazillac aïant fait une insulte à un Gentilhomme de ses voisins, il en fit des plaintes au Vicomte, & le pria de lui en procurer la réparation. Le Vicomte l'envoïa demander en son nom. Les Habitans de Cazillac la refuse- Ibid.

rent. Ce refus irrita le Vicomte, il aſſembla ſes amis, attaqua Cazillac, le prit, & condamna les Habitans à faire au Gentilhomme qui s'étoit plaint à lui, une réparation beaucoup plus ample que celle qu'il leur avoit demandée. Le Vicomte avoit cru que cette action de vigueur ſuffiroit pour établir ſon autorité; cependant les Habitans de Beaulieu entreprirent de vanger ceux de Cazillac; ils ravagérent les Terres du Vicomte. Il raſſembla encore une fois ſes amis, battit ceux de Beaulieu, & les contraignit enfin de s'accommoder avec lui, aux conditions qu'il voulut, par l'entremiſe du Vicomte de Gourdon. C'eſt ainſi, que pendant l'interregne, la confuſion étoit ſi grande, que ſur le moindre differend, chacun ſe faiſoit raiſon les Armes à la main. On s'attendoit que le Roy de Pologne, après avoir pris poſſeſſion de la Couronne, rétabliroit l'ordre, & feroit reſpecter les Loix; mais il trompa toutes les eſperances qu'on avoit de lui. C'eſt ce qu'on verra dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Fin du premier Livre.

SOMMAIRE du second Livre.

HENRY III. part de Pologne pour venir prendre possession de la Couronne de France. Il passe par l'Autriche & par l'Italie. L'Empereur & tous les Princes d'Italie, à la réserve du Pape, lui conseillent d'accorder la liberté de conscience à tous ses Sujets, comme le seul moïen d'éteindre en France les Guerres-civiles. La Reine Mere l'empêche de suivre ce conseil. Le Duc de Savoye offre son entremise au Maréchal Danville, pour son accommodement avec le Roy. Le Maréchal l'accepte, & part pour Turin. La Reine Mere rompt ce projet. Le Maréchal revient par Mer dans son Gouvernement de Languedoc. Le Roy arrive à Lyon. Il y donne une Déclaration, qui donne lieu aux Calvinistes, de reprendre les Armes. Le

Vicomte de Turenne lui envoïe un Gentilhomme, pour lui demander la permission de se rendre auprès de lui. Ce Gentilhomme est mal reçû; d'où le Vicomte conclud, qu'il n'a plus rien à ménager avec la Cour. Le Maréchal Danville lui donne avis de son retour de Piedmont, & du Traité d'union qu'il venoit de conclure entre les Catholiques mal-contens & les Calvinistes. Il l'exhorte à y entrer, ce que le Vicomte de Turenne ne manque pas de faire. Danville lui fait du Roy un portrait fort desavantageux, & lui prédit que ce Prince deviendroit dans peu de temps, l'objet de la haine & du mépris de ses Sujets: ce qui confirma le Vicomte dans la résolution qu'il avoit prise, de s'attacher au parti opposé à la Cour. Il demande la Lieutenance Générale de la Guyenne, & il l'obtient. Il secourt Montauban, bloqué par les Troupes du Roy. Autres exploits du Vicomte. Il tombe dangereusement malade. Pendant sa maladie

il prend la résolution d'abandonner la Religion Catholique, dont la profession lui paroît contraire au progrès de sa fortune. Nouveaux exploits du Vicomte de Turenne. Vains projets de Paix avec les Calvinistes. On leur prépare de grands secours en Allemagne. Le Duc d'Alençon résolu d'en profiter, se retire de la Cour. Il se joint aux Prétendus Réformez. Maniere distinguée dont il use avec le Vicomte, qui aprés avoir renoncé publiquement à la Religion Catholique, mene au secours de ce Prince les meilleures Troupes de la Guyenne. Grand differend qu'il eut à cette occasion, avec Bussy, Favory du Duc d'Alençon. Les Allemans entrent en France. Le Roy de Navarre se sauve de la Cour. Il abjure la Religion Catholique, & redevient Chef des Calvinistes. La Paix se fait. Le Vicomte de Turenne se retire à Turenne, fort mécontent du Duc d'Alençon. Magnificence avec laquelle il vit à Turenne. Sa conduite domestique lui

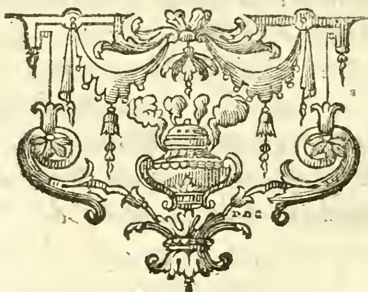
acquiert l'estime générale du parti Calviniste. Détail de cette conduite, qui ne pouvoit être ni plus sage, ni plus politique. Le Roy de Navarre se retire à Périgueux, avec la Princesse de Navarre sa Sœur unique. Il invite le Vicomte de Turenne à se rendre auprès de lui. Il lui donne toute sa confiance, & prend la résolution de se conduire par ses conseils. Ses motifs pour en user ainsi. Liaison du Vicomte avec la Noüe, qu'il trouve auprés du Roy de Navarre. La Noüe choqué de la conduite de ce Prince, qui s'abandonnoit trop à ses plaisirs, prend la résolution de le quitter. Le Vicomte de Turenne le détourne de ce dessein, & le conserve au Roy de Navarre. Origine de la Ligue. Le Roy assemble les Etats Généraux à Blois. La révocation du dernier Edit de Pacification y est résoluë. Le Vicomte de Turenne s'empare de toutes les Villes du bas Limosin. Le Roy écrit au Roy de Navarre. Les Etats lui

envoïent des Députez aussi-bien qu'au Prince de Condé, au Maréchal Danville, & au Vicomte de Turenne, mais inutilement. La Guerre-civille recommence, avec differens succès de part & d'autre. Le Vicomte de Turenne fait la Guerre en Guyenne. Le Maréchal Danville se broüille avec les Calvinistes. Le Roy léve deux Armées. Il donne le Commandement de l'une au Duc d'Anjou, & celui de l'autre au Duc de Mayenne. Exploits de ces deux Armées. Le Vicomte de Turenne court deux grands dangers, dans l'un desquels il pensa perdre la vie. Il est dangereusement blessé. Le Roy de Navarre le fait transporter à Agen, pour etre plus à portée de lui donner ses soins. Le Roy s'avance jusques à Poitiers, en apparence pour animer son Armée par sa présence; en effet, pour traiter secrettement de la Paix avec le Roy de Navarre. La Paix est concluë à l'avantage des Calvinistes, au grand méconten-

ment des Catholiques. Elle est tres-mal observée de part & d'autre. Le Vicomte de Turenne recouvre enfin sa santé. Il assiste au nom du Roy de Navarre, au Sinode National de Sainte-Foi. Grand dessein de cette Assemblée. Elle donne de grandes marques d'estime & de confiance au Vicomte de Turenne. Le Roy de Navarre le rappelle auprès de sa Personne, pour le consulter sur plusieurs affaires importantes. Quelles étoient ces affaires. Excellens conseils qu'il lui donne. La Reine Mere fait un voïage en Guyenne, en apparence pour affermir la Paix ; en effet, pour reconcilier le Roy de Navarre avec sa femme, & l'obliger de la reprendre. Maniere dont le Roy de Navarre se conduit en cette occasion, par les conseils du Vicomte de Turenne. Affaires de Guienne pendant le séjour qu'y fit la Reine Mere. Les Calvinistes se defient de cette Princesse. Le Roy de Navarre lui envoïe à Toulouse le Vicomte de Tu-

renne, pour pénetrer ses intentions. Discours hardi qu'il tient à la Reine. Il refuse son entremise pour son accommodement avec le Roy. Ce refus augmente la confiance que les Calvinistes avoient en lui. Elle lui donne lieu de s'affermir dans le dessein qu'il avoit de se rendre leur Chef, & d'en former une République, sur le modele de celle que le Prince d'Orange venoit d'établir dans les Païs-Bas. La Reine se rend à Ausch, & le Roy de Navarre à Leitoure, où le Vicomte de Turenne le va trouver. Surprises de Villes de part & d'autre. Les Calvinistes tiennent une Assemblée générale à Nérac. La derniere Paix y est confirmée; mais il en coûte quatorze Villes au Roy. Accommodement de la Reine de Navarre avec son Mary, par l'entremise de la Reine Mere. Cette Princesse se rend à Agen. Le Vicomte de Turenne l'y va trouver de la part du Roy de Navarre, & du parti Calviniste. Les deux Duras Freres, l'ap-

pellent en Duel. Le Vicomte de Turenne l'accepte, & demeure ſur le lieu du Combat, chargé de bleſſures, dont heureuſement aucune ne ſe trouve mortelle. Détail de cette affaire, le Roy de Navarre s'y intereſſe fortement. Le Vicomte de Turenne recouvre ſa ſanté. Avis pleins de ſageſſe, que le Vicomte de Turenne donna depuis à cette occaſion, au Prince de Sedan ſon Fils.



HISTOI-



HISTOIRE DE HENRY DE LA TOUR D'AUVERGNE, DUC DE BOUILLON.

LIVRE SECOND.



A haute réputation que Henry III. s'étoit acquiſe avant ſon Election à la Couronne de Pologne, lui avoit conſervé toute l'eſtime dont il avoit beſoin pour regner en France heureuſement & avec gloire. Elle arrêtoit les entrepriſes au moins conſidérables qu'on auroit pu faire, pour l'empêcher de ſucceder à la Couronne. Il

eſt vrai qu'il étoit fort haï des Calviniſtes, parce qu'ils le croïoient l'Auteur du Maſſacre de la Saint Barthelemy ; mais il étoit (pour ainſi dire) adoré des Catholiques qui faiſoient le plus grand nombre, & qui étoient en état de donner la Loi au Parti contraire, ſi leurs forces étoient unies & bien ménagées. Les Calviniſtes même aimoient ce Prince, & le craignoient ; & toute la haine qu'ils avoient pour lui, ne les empêchoit pas de le regarder comme un des plus Grands Rois, qui fût monté ſur le Trône depuis l'établiſſement de la Monarchie. D'ailleurs, bien loin que ſa mort du Roy eût obligé la Reine Mere de rendre la liberté au Duc d'Alençon, au Roy de Navarre,& aux Marêchaux de Montmorency & de Coſſé ; elle les avoit fait reſſerrer & obſerver de ſi près, qu'on ne pouvoit avoir aucun commerce avec eux, qu'elle n'en fût avertie. Les Partiſans des deux Princes n'avoient pas laiſſé de faire quelques projets, pour leur procurer la liberté ; mais celle que la Reine leur avoit laiſſée, de voir leurs Maîtreſſes, les avoit empêché d'en profiter. Ils avoient même témoigné

tant d'indifference, pour se tirer des mains de cette Princesse, qu'on n'avoit pas cru devoir être plus sensible à leur détention, qu'ils l'étoient eux-mêmes. Tout le monde étoit ainsi dans l'inaction, jusques à l'arrivée du nouveau Roy.

Il n'y eut que Danville, qui plus attentif à ses interêts, & persuadé d'ailleurs que le Roy de Pologne suivroit les impressions que la Reine sa Mere voudroit lui donner, il n'y eut, dis-je, que Danville qui se mit en état de n'en point craindre les suites. Pour cet effet, il se rendit le Maître absolu du Languedoc; il traita de l'union des Catholiques-Politiques, avec les Prétendus Réformez. Il engagea le Vicomte de Turenne & le Comte de Ventadour, à y entrer avec la Noblesse Catholique de leurs Provinces; en un mot, il ne lui restoit plus qu'à prendre les Armes, lorsqu'il reçut des lettres du Duc de Savoye, avec qui il avoit les liaisons les plus étroites. Ces Lettres l'obligerent à suspendre l'éxécution de ses desseins. Ce Prince lui mandoit que le Roy de Pologne, averti par la Reine Mere de la mort du Roy son Frere, s'étoit

Memoires du Duc de Bouillon.

mis en chemin, pour revenir en France prendre possession de la Couronne; qu'il étoit même déja arrivé à Vienne en Autriche; qu'il devoit passer par Venise, traverser l'Italie, & se rendre à Turin. Le Duc de Savoye ajoûtoit, qu'il sçavoit que l'Empereur devoit conseiller au Roy de Pologne, d'accorder la Paix à tous ses Sujets, de tolerer parmi eux la diversité des Religions, puisqu'il ne pouvoit l'empêcher sans désoler son Roïaume, & de donner aux Calvinistes de telles assurances, pour l'éxécution des Edits donnez en leur faveur, qu'il fît cesser toutes leurs défiances, & s'assurât par-là de régner avec la même autorité sur les deux partis. Le Duc ajoûtoit encore, qu'il étoit informé que le Senat de Venise, & tous les Princes d'Italie, excepté le Pape, devoient lui donner le même conseil; & que lorsque le Roy seroit à Turin, il appuïeroit cet avis de tout son pouvoir; qu'au reste le Roy faisoit une fort grande diligence, & qu'il passeroit par ses Etats, beaucoup plûtôt qu'il n'avoit crû.

Danville aïant reçu cette lettre, crut qu'il devoit penser à ses affaires,

& se justifier auprès du Roy, sur la conduite qu'il avoit tenuë depuis son départ de France pour la Pologne. Il écrivit pour cela au Duc de Savoye, le pria de travailler à sa justification, d'agréer qu'il se rendît à Turin, pour y travailler lui-même, & de lui en obtenir la permission du Roy. Le Duc aïant fait ce qu'il souhaitoit, Danville crut qu'il n'avoit point de temps à perdre pour se rendre à Turin; il partit en effet avec tant de précipitation, qu'il ne pensa point à en avertir le Vicomte de Turenne. Cela eût été d'autant plus nécessaire, que le Vicomte qui réduisoit alors toute sa politique, à suivre la fortune de Danville, avoit soûlevé en sa faveur une partie de la Noblesse de sa Province; plusieurs Gentilshommes mêmes avoient paru en armes, & l'on n'attendoit plus que des nouvelles de Danville pour se déclarer, lorsque le Vicomte apprit qu'il étoit parti pour aller trouver le Roy à Turin. Cette nouvelle le mit dans une peine extrême, il ne douta point que Danville ne fît sa Paix, ou que le Roy ne le fît arrêter, & ne lui fît faire son procès. Si le premier arrivoit,

Memoires du Duc de Boüillon

il appréhendoit que Danville n'eût pas assez de crédit, pour le faire comprendre dans son accommodement ; il craignit même qu'il n'en fît d'autant moins d'instances, qu'il ne sçavoit pas jusques où il avoit poussé les choses, & qu'il s'étoit rendu criminel de leze-Majesté à son occasion. Si au contraire Danville étoit arrêté, il ne doutoit point que sa perte n'entraînât la sienne, & celle de toute cette Noblesse, qu'il avoit engagée à favoriser ses desseins. L'embarras où se trouvoit le Vicomte, lui fit comprendre encore mieux qu'il ne l'avoit compris jusques alors, combien il étoit dangereux de se déclarer contre son Roy ; il renouvella la résolution qu'il avoit prise, de ne rien épargner pour regagner les bonnes graces de Henry.

Dans le dessein d'en venir plus aisément à bout, il crut qu'il lui faloit un prétexte pour justifier les Assemblées de Noblesse qui s'étoient faites chez lui, & il fut assez heureux pour en trouver un qui ne pouvoit être mieux imaginé. Il avoit appris que Saint Heran s'étoit engagé à favoriser le Siege du Château de Mirau-

mont à la priere de la Noblesse de la haute Auvergne ; il fit en sorte que Saint Heran le pria de l'assister dans cette entreprise, & de joindre à Montal qui devoit faire ce Siege, le plus qu'il pourroit de ses amis. Le Vicomte le lui accorda, & il partit aussitôt avec quelque Infanterie, & trois cent Gentilshommes, qui étoient les mêmes qu'il avoit engagez dans les interêts de Danville. On attaqua inutilement Miraumont. Montal blessé à mort fut contraint de lever le Siege qu'il y avoit mis ; mais le Vicomte de Turenne n'en eut pas moins ce qu'il prétendoit ; il se servit du prétexte de ce Siege, pour couvrir les veritables motifs des assemblées qui s'étoient faites contre le service du Roy. Ibid.

Danville s'étant rendu à Turin sur la parole du Duc de Savoye, & avec la permission du Roy ; il le trouva fort prévenu contre lui, par les lettres de la Reine Mere, & par les instructions dont elle avoit chargé le Duc de Guise, Villeroy & de Sauve, Secretaires d'Etat, qu'elle lui avoit envoïés à Turin.

Par ces instructions, la Reine aver-

tissoit le Roy, de se défier de Bellegarde & de Pibrac, parce que ce dernier favorisoit les Huguenots, & que le premier étoit dans les interêts de Danville. Elle lui conseilloit encore de s'assurer de ce Marêchal, & lui representoit que c'étoit une chose de la derniere importance pour le repos de l'Etat.

Apparemment que le Roy n'eût pas balancé à prendre ce parti; mais Danville averti par ses amis, de ce qui se tramoit contre lui, sortit de Turin au plus vîte, sous une escorte que le Duc de Savoye lui donna. Ce Prince se justifia auprès du Roy, sur ce que le Marêchal n'étant venu que sur la parole qu'il lui avoit donnée pour sa sureté, il ne pouvoit pas lui refuser la permission qu'il lui avoit demandée de se retirer. Qu'au reste il pouvoit l'assurer que le Marêchal aimoit sa Religion, son Roy & sa Patrie; qu'ainsi il ne favoriseroit jamais la Guerre-civile, qu'autant qu'il y seroit forcé par le plus puissant de tous les motifs, tel qu'étoit celui de défendre sa vie, sa maison & sa liberté. L'Escorte du Duc de Savoye conduisit Danville jusques à Nice;

il y trouva une Galere toute prête, qui le transporta en Languedoc. Dès que Danville s'y vit en sureté, il jura hautement, qu'il ne verroit jamais le Roy qu'en peinture. Il tint parole, & le Roy reconnut enfin qu'on lui avoit donné un mauvais conseil, en le portant à pousser à bout un homme de l'importance du Marêchal. Mais ce ne fut pas la seule faute que la Reine Mere fit faire au Roy. Ibid.

En effet, dès qu'il fut arrivé à Lyon, il fit publier une Déclaration qui donna lieu aux Calvinistes de reprendre les Armes. Il affecta des manieres singulieres & fastueuses, qui commencerent à le faire haïr; il mécontenta plusieurs grands Seigneurs, qu'il lui étoit tres-important de ménager. L'an 1574.

Le Vicomte de Turenne fut de ce nombre: l'on a parlé des résolutions qu'il avoit prises de faire tout ce qui dépendroit de lui, pour rentrer dans les bonnes graces du Roy. Dès qu'il eut appris que Sa Majesté étoit arrivée à Lyon, il lui envoïa un Gentilhomme pour lui faire ses soumissions, & pour lui demander la per- Memoires du Duc de Boüillon

miſſion de le venir aſſurer lui-même de ſon obéïſſance. Ce Gentilhomme fut reçu du Roy avec beaucoup de froideur ; on fit peu de cas des avances du Vicomte, & on fit comprendre à ſon Envoïé, que les Calviniſtes, tous ceux qui les favoriſeroient, & le Vicomte en particulier, ne devoient attendre aucune grace de la Cour. Des diſpoſitions ſi fâcheuſes firent connoître au Vicomte, que les conſeils de la Reine Mere l'avoient emporté dans l'eſprit du Roy, ſur ceux que l'Empereur, le Sénat de Veniſe, & le Duc de Savoye lui avoient donnez, de tolerer la diverſité de Religion, & de donner la Paix à tous ſes Sujets. Il reçut dans ce même-temps une réponſe aſſez favorable, à une lettre qu'il avoit écrite à la Reine Mere ; mais quoiqu'elle l'invitât à ſe rapprocher de la Cour, & qu'elle lui fît eſperer qu'elle ménageroit ſon accommodement avec le Roy ; le caractere de ce Prince, & ce qui s'étoit paſſé avant le voyage de Pologne, lui donna tant de défiance, qu'il ne crut pas devoir ſuivre les conſeils de la Reine. Il jugea même que la Guerre recommenceroit bien-

tôt, & qu'il n'étoit plus queſtion que de bien prendre ſon parti ; mais il n'étoit pas aisé de le bien choiſir. D'un côté, il avoit éprouvé une partie des dangers auſquels on s'expoſe en prenant les Armes contre ſon Roy ; mais de l'autre, il avoit de l'ambition, il aimoit la Guerre, & il étoit perſuadé qu'il ne devoit attendre aucun avancement du côté de la Cour. D'ailleurs, il n'étoit pas d'humeur à demeurer neutre entre les Catholiques & les Calviniſtes ; outre qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant pour obliger les deux Partis à le ménager, & que ſes Terres demeureroient exposées aux courſes des uns & des autres, il étoit alors ſans exemple, qu'un Seigneur auſſi diſtingué que lui, ne prît point de Parti ; on l'eût ſoupçonné de manquer de courage, & la ſeule idée d'un pareil ſoupçon eût été capable de lui faire tout entreprendre.

Il étoit dans l'embarras qu'on vient de repreſenter, lorſqu'il reçut des lettres de Danville. Il l'informoit par ces lettres de ce qui s'étoit paſſé en Piedmont, du danger qu'il avoit couru d'y être arrêté, & comme pour l'éviter, il avoit été contraint de re-

tourner par Mer en Languedoc. Il ajoûtoit que la Cour avoit juré leur perte, & qu'ils n'avoient point d'autre moïen de l'éviter, que de se joindre aux Calvinistes, & de demander conjointement avec eux la réformation de l'Etat; que c'étoit aussi le parti qu'il avoit pris; qu'il venoit de conclure un Traité avec eux, qu'il le conjuroit d'y entrer, & de renoüer la Négociation qu'il avoit commencée avec le Comte de Ventadour, & d'engager la Noblesse & les Villes de leurs Provinces, à entrer dans la même union. Il ajoûtoit encore, que puisque la Cour ne vouloit pas les aimer, il faloit au moins s'en faire craindre, qu'on gagneroit plus par cette voïe, qu'en s'attachant à la ménager, & en suivant une conduite timide, qui les livreroit enfin à la vangeance de la Reine Mere. Danville finissoit sa lettre, en lui disant en confidence, que pendant qu'il étoit à Turin, il s'étoit attaché à connoître le caractere du Roy; qu'il n'étoit plus ce brave Duc d'Anjou, qui avoit acquis tant de gloire avant son élection à la Couronne de Pologne : qu'il s'étoit indignement livré à un petit nombre

L'an 1574.

Dans les Manuscrits de Lomenie de Brienne. Tome 3.

de Favoris, & aux débauches les plus honteuſes : qu'en un mot, on ne devoit pas douter qu'il ne donnât à la Reine Mere la même autorité qu'elle avoit euë ſous le Regne précedent, & que cette Princeſſe pour ſe rendre néceſſaire, ne lui ſuſcitât plus d'affaires que ni lui ni elle n'en pourroient jamais terminer.

La réputation de Danville étoit ſi grande dans tout le Royaume, & ſon autorité d'ailleurs ſi bien établie dans ſa famille, ſur-tout depuis l'empriſonnement du Marêchal de Montmorency, qu'il n'arrivoit point qu'on rejettât les partis qu'il propoſoit. D'un autre côté le Vicomte de Turenne rebuté par la Cour, étoit dans un ſi grand embarras ſur le parti qu'il avoit à prendre, qu'il n'héſita pas un moment à entrer dans l'union que Danville venoit de conclure avec les Catholiques Politiques, & les Calviniſtes du Languedoc. Il fit plus, il y engagea le Comte de Ventadour ; & pour porter la Nobleſſe & le Peuple à prendre le même Parti, ils publierent un Manifeſte, pour informer le Public des raiſons qu'ils avoient eu de prendre les Armes, & de ſe joindre à Danville.

Manuſcrits de Lomenie Tome 34.

Pendant que les Calvinistes joints aux Catholiques - Politiques ou Mécontens, préparoient toutes choses pour une nouvelle Guerre, le Roy la commença lui-même, en faisant assieger le Pouzin & Livron, deux Places du Dauphiné. Les Calvinistes les avoient fortifiez, & ils s'en servoient pour ruïner le commerce de Lyon. Le Pouzin fut pris, l'on fut contraint de lever le Siege de Livron. Ce petit succès releva les esperances
Ibid. des Prétendus Réformez; ils reconnurent Danville pour leur Général pendant l'absence du Prince de Condé. La Guerre recommença dans toutes les Provinces de delà la Loire. Ce fut la premiere où le Vicomte de Turenne commanda en Chef, & où il com-
L'an 1575. mença de se signaler. Les Habitans de Montauban pressez de tous côtez par les Troupes du Roy, le prierent de les venir dégager. Le Vicomte avoit toûjours à sa suite un grand nombre de Gentilshommes, bien montez & des mieux armez, prêts à tout entreprendre sous sa conduite; mais comme ce secours n'étoit pas suffisant pour emporter tous les Forts, que l'on avoit bâtis au-tour de Mon-

tauban, & qui le tenoient comme bloqué, le Vicomte crut qu'il devoit se servir de cette occasion, pour se donner la distinction dont il avoit besoin, pour soûtenir le Parti qu'il avoit embrassé.

Dans cette vûë, il fit entendre aux Députez de Montauban, qu'il étoit prêt de marcher à leur secours, mais qu'il n'avoit pas assez de Troupes, ni même assez d'autorité pour en faire de nouvelles, & pour les retenir sous ses Enseignes, quand il les auroit enrolées : qu'il lui faloit indispensablement de l'Infanterie & du Canon : qu'il sçavoit le moïen d'avoir dans peu de temps l'un & l'autre ; mais qu'il avoit pour cela besoin d'un caractere qui ne permît pas aux Gouverneurs des Places de se dispenser de lui obéïr. En un mot, il leur fit comprendre qu'à moins qu'il n'eût la Lieutenance Générale de Guienne, il ne pouvoit rien entreprendre d'utile pour leur secours.

Cette proposition n'accommodoit pas les Prétendus Réformez ; ils avoient été comme forcez à accorder le Généralat de leurs Troupes à Danville, quoiqu'il fût Catholique &

qu'il n'eût aucune diſpoſition à changer de Religion. Ils croïoient qu'il étoit de la derniere importance, qu'au-moins la Lieutenance Générale d'une Province auſſi conſiderable que la Guyenne, fût entre les mains d'un Calviniſte déclaré. Le Vicomte étoit encore alors tres-éloigné de l'être ; cet éloignement lui ôtoit la confiance des Calviniſtes, & ne devoit pas leur permettre de lui accorder ce qu'il demandoit, dont cependant ils demeuroient d'accord, que ſa valeur, ſa naiſſance, & ſes autres qualitez perſonnelles le rendoient tres-digne. Il eſt vrai qu'il étoit dangereux de mécontenter un Seigneur de ſa diſtinction, qui venoit d'embraſſer leur parti, qui y avoit attiré un grand nombre de Nobleſſe, & qui pouvoit dans la ſuite leur rendre de grands ſervices.

Il y a pourtant de l'apparence que ces conſiderations ne l'euſſent pas emporté ſur la défiance des Calviniſtes ; mais il eſt des conjonctures, où l'on eſt comme forcé de ſe relâcher de cette Politique intéreſſée, qui faiſoit le caractere particulier des Prétendus Réformez. Le temps de

la récolte approchoit, & Montauban étoit si serré, qu'à moins d'être promptement secouru, ses Habitans n'eussent pas pû recüeillir leurs bleds ni faire leurs vendanges. Cela eût jetté leur Ville dans une disette qui en eût rendu la prise infaillible, si comme il y avoit bien de l'apparence, les Troupes du Roy eussent entrepris de l'assieger. Cet inconvenient étoit d'autant plus à éviter, que Montauban étoit alors la Ville la plus considerable du Parti Calviniste, après la Rochelle.

Ces réflexions prévalurent sur toutes les raisons qu'avoient les Calvinistes, de ne pas confier la Lieutenance Générale de la Guyenne à un Seigneur Catholique. Le Vicomte de Turenne en fut pourvû; il marcha aussi-tôt en Guyenne pour s'y faire reconnoître, & pour y ramasser les Troupes qui lui étoient nécessaires pour le secours de Montauban. Le Vicomte reconnut dans ce voïage, combien il avoit eu raison de ne rien entreprendre, sans être revêtu d'un caractere qui lui attirât la consideration dont il avoit besoin pour servir utilement son parti. Langoiran

qui commandoit dans Bergerac, le reçut bien; mais le Vicomte ne fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'il avoit peine à lui obéïr; les autres Commandans en userent de même. Le Vicomte ne laissa pas de se faire rendre ce qui étoit dû à sa qualité de Lieutenant Général; malgré les obstacles qu'il y trouva, il ramassa en peu de temps deux mille hommes de pied & six cens chevaux, tous gens délite, bien armez & commandez par de bons Officiers. Il eût pu en avoir davantage, mais il commença dès-lors à préferer un moindre nombre de Troupes agueries, à un plus grand nombre de gens mal disciplinez, & qui n'avoient jamais vû l'Ennemi. Avec ce secours si foible en apparence, le Vicomte entreprit de dégager Montauban.

Memoires du Duc de Boüillon

Dès que ceux qui commandoient pour le Roy dans la Province, eurent appris sa marche, ils se mirent en devoir de s'y opposer, & même de le combattre; le Vicomte n'en fit pas moins son chemin, il marcha toûjours serré & en bon ordre, on se lassa de le suivre, il arriva sans avoir perdu un seul homme à la vûë de

Montauban. Le Vicomte s'étoit attendu que cette Ville lui fourniroit au moins de l'artillerie & des munitions, mais elle étoit si mal pourvûë, qu'il n'en put tirer que deux mauvais Canons, l'un trop pesant, l'autre d'un trop petit calibre, & trop court. Avec ce foible secours, le Vicomte attaqua quatre ou cinq Forts, les plus proches de Montauban, & les emporta tous l'un après l'autre. Il avoit pour maxime, que quand on avoit eu un bon succès, il ne faloit jamais donner à l'Ennemi le temps de revenir de l'étonnement où ce succès l'avoit jetté, que rien n'étoit plus important que de suivre sa pointe, & qu'à la Guerre la diligence & l'intrepidité contribuoient autant que toute autre chose à faire des conquêtes. Ibid.

Après que le Vicomte eut ainsi délivré Montauban des Forts les plus proches, & qui l'incommodoient le plus, il s'y rendit avec ses Troupes. Ibid.
Il y fut reçu avec les applaudissemens que méritoit l'important service qu'il venoit de rendre, mais il n'y fut pas long-temps, sans s'appercevoir que la défiance que l'on avoit de lui, augmentoit tous les jours. En voici le

ſujet, qui ne pouvoit être ni moins raiſonnable ni plus mal fondé.

Dans le traité d'union fait par Danville, entre les Catholiques Politiques ou Mécontens, & les Calviniſtes, l'on étoit expreſſément convenu, que les Catholiques auroient l'exercice libre de leur Religion, même
Ibid. dans les Villes dont les Calviniſtes étoient les Maîtres. Les Prétendus Réformez devoient l'avoir auſſi dans celles qui appartenoient aux Catholiques. Le fondement de cette convention étoit la tolerance mutuelle des deux Religions, dont on étoit demeuré d'accord, ſous prétexte de travailler conjointement à la réformation de l'Etat : en effet, pour être plus forts & plus en état de réſiſter au Roy, s'il entreprenoit d'attaquer ou les Catholiques mal-contens, ou les Calviniſtes. Les Catholiques éxécutoient de bonne foi cet article, toutes les fois que l'occaſion s'en preſentoit; mais les Calviniſtes qui ne prêchoient que la liberté de conſcience, & qui traittoient d'injuſtice la plus criante, le refus qu'on faiſoit de la leur accorder, ne pouvoient ſouffrir l'exercice de la Religion Catholique dans

les lieux où ils étoient les plus forts. A peine le pouvoient-ils ſupporter dans ceux où ils ſe trouvoient les plus foibles : ils avoient excité à cette occaſion une infinité de ſéditions.

Les Habitans de Montauban s'étoient juſques alors le plus diſtinguez, après ceux de la Rochelle, par cette averſion invincible contre la Religion Catholique. Ils l'avoient bannie de leur Ville avec éclat, ils en avoient aboli juſques aux moindres traces, & ils avoient fait ſerment de ne ſouffrir jamais qu'on en fît aucun exercice.

Telle étoit leur diſpoſition, lorſque le Vicomte de Turenne qui étoit encore Catholique, s'y rendit. L'averſion des Habitans pour la Religion Catholique, lui étoit parfaitement connuë ; mais comme il ſçavoit uſer de ſes droits mieux que perſonne, il ne crut pas devoir avoir pour eux la complaiſance de déroger à un article exprès du Traité d'Union. Il n'eût même pû le faire ſans mécontenter la Nobleſſe Catholique qui l'avoit ſuivi ; & s'il eût entrepris de l'enfreindre dans un point ſi délicat, il couroit riſque d'en être abandonné, & de per-

dre ce grand crédit qu'il avoit conſervé parmi elle juſques alors.

Il fit donc dire la Meſſe dans ſon Logis, & il y aſſiſtoit avec ſes Domeſtiques & les Catholiques qui l'avoient accompagné. On ne l'eut pas plûtôt ſçû dans Montauban, qu'on ne s'y ſouvint plus du ſervice important qu'il venoit de rendre, ni même du beſoin qu'on avoit encore de lui: on y tenoit les Aſſemblées ſans l'y appeller, & on ne lui communiquoit que ce qu'on ne pouvoit lui cacher. En vain, pour regagner leur confiance, il fit une démarche qui ne pouvoit être que dangereuſe, & qui lui donna peut-être le premier goût de la Religion Prétenduë Réformée; il aſſiſta au Prêche, & il y fut ſuivi par pluſieurs Catholiques.

Cette complaiſance aliéna de lui Ibid. pluſieurs Catholiques, & ne lui regagna pas les cœurs de ceux de Montauban. Dans le deſſein de ſe conſerver au moins leur eſtime; il en partit quelques jours après avec les Troupes qu'il avoit amenées, quelques pieces de Campagne, & ſi peu de munitions, qu'il n'avoit pas pour tirer Ibid. plus de cent cinquante coups de Ca-

non. Avec un ſecours ſi foible, il ne laiſſa pas de prendre les Forts les plus éloignez de Montauban ; il s'empara de Puygaillard, Réallville, & Moiſſac, & il ravitailla les Villes du Mas de Verdun, Buſet & Lauſerte, que la néceſſité des vivres avoit réduites à la derniere extrémité. Il eſt vrai que la jalouſie & la meſintelligence qui régnoient entre ceux qui commandoient pour le Roy, furent en partie cauſe de tous ces ſuccès. Mais il eſt vrai auſſi qu'on ne pourroit ſans injuſtice, lui refuſer les loüanges que méritoient la diligence, la bravoure, & la prudence qu'il fit paroître dans cette occaſion. Il commença à y acquerir cette haute réputation, qui le rendit enfin le plus conſiderable du Parti Calviniſte, après les Princes du Sang.

Les Exploits que l'on vient de raconter, furent ſuivis de la Guerre que le Vicomte fit dans le Quercy, mais elle fut interrompuë par la maladie qui lui ſurvint ſur la fin de l'Eté. C'étoit une fiévre continuë qui lui dura ſeize jours, dont il fut à l'extrémité : on deſeſpera même de ſa vie. Le bruit qui en courut fut cauſe de la diſſipation de ſa petite Armée, une Ibid.

partie se retira en Poitou, & l'autre en Auvergne. Ainsi lorsqu'il eut recouvré sa santé, il ne se trouva plus en état de rien entreprendre.

Sa convalescence fut suivie d'un autre inconvenient : elle lui donna le temps de faire bien des réflexions sur l'état present de ses affaires ; il se voïoit mal avec la Cour, broüillé avec les Guises, & par conséquent hors d'état de s'avancer parmi les Catholiques. Le Duc d'Alençon paroissoit avoir changé d'inclination pour lui, Bussy d'Amboise, un des plus vaillans Hommes de son temps, avoit pris la place dans l'estime & dans la confidence de ce Prince. Le Roy de Navarre auquel il auroit pû s'attacher, étoit observé de si près, qu'il ne peuvoit s'échaper de la Cour, & peut-être même que sa passion pour la belle Madame de Sauve, ne ne lui permettoit pas d'y penser. Les Calvinistes comptoient si peu sur lui, qu'ils lui avoient préferé depuis peu le Prince de Condé son Cousin, pour le Généralat de leurs Armées. D'un autre côté, le Vicomte de Turenne ne pouvoit oublier la défiance que les Calvinistes lui avoient fait paroître,

toutes

toutes les fois que l'occaſion s'en étoit preſentée ; il étoit perſuadé qu'elle dureroit auſſi long-temps qu'il feroit profeſſion de la Religion Catholique, puiſqu'elle étoit l'unique cauſe du peu de confiance qu'ils avoient en lui. Il concluoit de-là, qu'en y perſeverant, il mettroit un obſtacle invincible à ſa fortune, & qu'il ne s'avanceroit non plus de ce côté-là, que de celui des Catholiques.

D'ailleurs, Danville avoit pensé mourir depuis ſon retour de Piedmont. Le Vicomte étoit perſuadé que la Cour l'avoit fait empoiſonner, pour ſe défaire enſuite du Marêchal de Montmorency, qui étoit toûjours Priſonnier à la Baſtille. Si ces deux morts fuſſent arrivées, le Vicomte reſtoit ſans appui, & ſe trouvoit exposé à la vangeance de la Cour. Il crut que pour ne plus retomber dans cet inconvenient, il devoit s'attacher à ſubſiſter par lui-même, & à ſe donner un appui du côté des Calviniſtes, ſur lequel il pût compter, lorſque tout autre lui manqueroit. Ces réflexions ébranlerent ſa foi, & s'il n'abandonna pas dès-lors la Religion Catholique, il y a de l'apparence

qu'il prit dès ce temps-là la résolution de la quitter ; il eut même si peu de soin de cacher cette résolution, que le bruit s'en répandit, & que les Calvinistes ne douterent point qu'il ne fût bien-tôt des leurs.

Memoires du Duc de Boüillon

Il est vrai que le Vicomte ajoûte dans ses Mémoires, aux réflexions qu'on vient de rapporter, quelques raisons prises du côté de la conscience ; mais elles sont si foibles, & elles suppôsent même dans les Catholiques des erreurs si grossieres & si éloignées de la Doctrine dont ils font profession, qu'il y a lieu de croire que le commerce continuel qu'il avoit avec les Calvinistes, lui avoit fait oublier ce qu'il avoit appris parmi les Catholiques, & qu'il jugeoit de leur croïance, comme les Prétendus Réformez en jugeoient eux-mêmes, ou du moins comme ils affectoient d'en juger, pour justifier leur Schisme.

Telles étoient les dispositions du Vicomte de Turenne, lorsqu'il apprit que Clerac avoit besoin de secours, & qu'il étoit serré par des Forts que les Catholiques avoient bâtis autour. Il partit aussi-tôt pour Montauban, il y prit deux cent Hommes de pied,

deux cent chevaux, deux pieces de Campagne, & marcha au secours de Clerac. Mais quelque secret qu'il eût gardé, & quelque diligence qu'il eût faite, Voisins Sénéchal de Quercy fut averti de sa marche, & résolut de l'attaquer en chemin. Pour cet effet il assembla près de quatre cent Chevaux, & plus de douze cent Arquebusiers. Le Vicomte en fut averti par ses Espions; mais l'avis vint si tard, que Voisins n'étoit qu'à un quart de lieuë de lui, lorsque ses Coureurs l'apperçurent. Il sembloit qu'il y eût de la témérité à attendre un ennemi dont les forces étoient si superieures; mais le Vicomte crut que le danger seroit encore plus grand, s'il se retiroit en plein jour avec des forces si inégales. Il se résolut donc au combat; & comme chemin faisant il avoit ramassé quelques Compagnies d'Infanterie, & que ses Gens de pied étoient augmentez de plus de la moitié, il en fit cinq petits corps, chacun de cent-cinquante Hommes, il en élargit le front autant qu'il put, afin que ses Troupes parussent davantage, & qu'étant toutes d'Arquebusiers, elles fussent moins embarrassez quand

Memoires du Duc de Bouillon

il faudroit faire leur décharge. Pour ce qui est de sa Cavalerie, il en fit quatre Escadrons, trois de quarante Chevaux chacun, & un de soixante, à la tête duquel il se mit. Les deux pieces de Campagne furent mises devant l'Infanterie.

Pendant que le Vicomte de Turenne rangeoit ainsi ses Troupes, un Prêtre qui lui servoit d'Aumônier, s'avisa de rassembler tous les Valets, il les rangea en haïe devant le Bagage; il prit ensuite une longue perche, il mit une serviette au bout, de sorte qu'il sembloit que ce fût un Drapeau. Tous les Officiers se mirent à rire de l'imagination de l'Aumônier, cependant ce fut ce qui sauva le Vicomte. Voisins qui n'étoit pas assez proche pour bien distinguer les objets, prit ces Valets rangez devant le Bagage, pour un Corps de réserve qu'on avoit jetté sur la gauche dans le dessein de le prendre en flanc; les Troupes du Vicomte lui parurent le double de ce qu'elles étoient. Sur ce préjugé, Voisins ne crut pas devoir attaquer le Vicomte; il se retira au petit pas, quelque temps après il ne parut plus, & le Vicomte continua sa marche

ſans être inquieté. En paſſant près de Lauſerte, il apprit qu'elle avoit beſoin de vivres, il la ravitailla, & marcha enſuite droit à Clerac. A ſon arrivée il attaqua les Forts qui bloquoient cette Ville, ils furent tous emportez l'Epée à la main, & Clerac fut délivré de l'appréhenſion d'un Siege. Après cette expédition, le Vicomte ſe rendit à Caſtel-jaloux : il y eut un differend avec Roſan, Cadet de la Maiſon de Duras, qui en étoit Gouverneur. Comme ce differend eut de grandes ſuites qui ne ſont pas du temps dont nous parlons, on le rapportera dans le cours de cette Hiſtoire.

Pendant que ce qu'on vient de raconter ſe paſſoit en Guyenne, Henry III. avoit été ſacré à Reims, & il y avoit épouſé Louiſe de Vaudemont, Fille du Comte de Vaudemont & Niece du Duc de Lorraine, la même dont on a parlé dans le premier Livre de cette Hiſtoire. On avoit fait des projets de Paix avec les Prétendus Réformez ; on en dreſſa même les Articles, ou du moins les Calviniſtes firent leurs propoſitions, mais on ne put s'accorder. Ce n'eſt pas que le

Le 13. de Fevrier 1575.

Roy n'eût reconnu qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour son Etat, & pour lui-même, que de donner la Paix à ses Sujets de l'une & de l'autre Religion : mais les Calvinistes dont les forces étoient augmentées de plus de la moitié par le Traité fait avec Danville, & par l'union qu'ils avoient concluë avec les Catholiques-Politiques ou Malcontens, & qui étoient assurez d'ailleurs qu'on leur ameneroit bien-tôt de grands secours d'Allemagne, porterent leurs prétentions si haut, que le Roy se vit obligé de les rejetter. Ainsi la Guerre continua dans presque toutes les Provinces de delà la Loire.

Le 15. Septembre 1575. Les choses étoient en cet état, lorsque le Duc d'Alençon las de se voir insulté par les Favoris du Roy, se sauva de la Cour, & se retira en Berry. Il étoit mal-content du peu de consideration que le Roy avoit pour lui, & du refus qu'on lui avoit fait d'augmenter son Appanage, & de rendre la liberté aux Marêchaux de Montmorency & de Cossé, qui étoient Prisonniers à son occasion : il en vouloit aux Favoris, & ne prétendoit rien moins que de les faire chasser de la

Cour. En un mot, il ſuivoit en cela ſon humeur inquiete & ambitieuſe ; il aimoit à broüiller, & ne pouvoit demeurer en repos ; toûjours occupé de vains projets, égallement incapable d'en former de juſtes, & de les conduire à leur fin.

Auſſi-tôt que le Duc d'Alençon ſe vit en liberté, il écrivit au Prince de Condé en Allemagne, au Marêchal Danville, à la Noüe & au Comte de Ventadour. Il les prioit de ſe joindre à lui, & de l'aïder dans le deſſein qu'il avoit de procurer la réformation de l'Etat, & de rendre à la France ſa premiere tranquillité ; prétexte ordinaire des Rebelles, qui ne ſubſiſte qu'autant de temps qu'il leur en faut, pour ſe procurer leurs avantages particuliers.

La Popliniere. Tome 2.

Pour ce qui eſt du Vicomte de Turenne, le Duc d'Alençon ne ſe contenta pas de lui écrire, il lui envoïa Chatelus pour lui porter ſes lettres, & pour lui dire de ſa part tout ce qu'il n'avoit pas jugé à propos de mettre par écrit. Ces lettres contenoient à peu près les mêmes choſes que le Duc avoit écrites aux Chefs des Calviniſtes, & à ceux des Catholiques Mal-

Memoires du Duc de Boüillon

contens. Chatelus étoit chargé de faire ſouvenir le Vicomte de l'attachement qu'il avoit eu pour le Duc d'Alençon, de l'aſſurer de la part de ce Prince non ſeulement de la continuation, mais même de l'augmentation de ſon amitié ; de l'inviter à ſe rendre auprès de lui, pour y occuper la place qu'il y avoit autrefois tenuë, & pour l'ai-
Ibid. der de ſes conſeils. Chatelus ajoûta que le Duc d'Alençon étoit fort en peine du bruit qui couroit, que le Vicomte avoit deſſein de changer de Religion, & de ſe faire Calviniſte. Il l'exhorta de la part du Duc à n'en rien faire, & à demeurer attaché à la Religion de ſes Peres. Il lui déclara même, qu'il avoit ordre de lui dire, que ſon changement de Religion ne pourroit qu'alterer l'affection que le Prince avoit pour lui, & le mettroit hors d'état de faire pour ſon avancement, tout ce qu'il avoit deſſein de faire.

Le Vicomte pria Chatelus de dire au Duc d'Alençon, qu'il ne pouvoit aſſez le feliciter de la genereuſe réſolution qu'il avoit priſe de quitter la Cour, où il étoit ſi indignement traité par les Favoris du Roy. Qu'il

recevoit avec toute la reconnoiſſance poſſible les marques de bien-veillance, dont il vouloit bien l'honnorer; qu'il ne differoit de partir à l'heure même pour aller recevoir ſes ordres, que dans la vûë de ſe rendre auprès de lui bien accompagné. Qu'il alloit ramaſſer ſes Amis, & tout ce qu'il pourroit de Troupes pour les lui conduire, & qu'il ne tiendroit pas à lui de mériter tout ce que le Duc avoit deſſein de faire pour ſon avancement. Quant à ſon changement de Religion, il ajoûta que c'étoit une affaire qui dépendoit de Dieu, mais qu'il ne feroit rien qu'après y avoir bien pensè, & pris toutes les précautions que demandoit une affaire de cette importance.

Le Duc d'Alençon apprit de Chatelus avec beaucoup de joïe les bonnes diſpoſitions où le Vicomte de Turenne étoit à ſon égard. Il connoiſſoit ſa valeur & ſa conduite, il étoit perſuadé du crédit qu'il avoit parmi les Prétendus Réformez, & parmi les Catholiques Malcontens; & il le regardoit comme un des Hommes du monde qui lui pouvoit rendre de plus grands ſervices. Ce Prince ne paſſoit

pas pour être fort attaché à la Religion Catholique ; ses liaisons avec le feu Amiral de Châtillon, avec le Prince de Condé, avec la Noüe, & avec le Parti Calviniste, l'avoient fait soupçonner d'avoir au moins beaucoup d'indifference pour elle, & l'on ne doutoit point que l'ambition & l'interêt ne décidassent enfin à laquelle des deux Religions il étoit résolu de
Ibid. s'en tenir. Cependant le Vicomte avoüe que le Duc d'Alençon n'épargna rien pour le détourner de la résolution qu'il avoit prise de changer de Religion, & qu'en moins de quinze jours il reçut trois ou quatre dépêches de lui, où il ne lui parloit d'autre chose : mais le Vicomte de Turenne n'estimoit pas assez le Duc d'Alençon, pour se regler sur ses sentimens, & il ne lui croïoit pas assez de fermeté, & assez de conduite pour en faire l'unique appui de sa fortune. Il étoit même persuadé que le Duc ne seroit broüillé avec la Cour, qu'autant de temps que ses interêts particuliers le demanderoient, & qu'il se raccommoderoit avec elle, dès qu'il y trouveroit son avantage. D'ailleurs, il ne pouvoit pardonner au Duc d'A-

lençon, d'avoir donné à Bussy la place qu'il avoit occupée dans sa confidence. Ces réflexions porterent le Vicomte de Turenne à ne rien décider sur son changement de Religion, & à attendre du temps & des circonstances des affaires, à se déterminer. C'est ainsi que les Grands n'en usent que trop souvent, à l'égard de la chose du monde qui devroit le moins dépendre des vûës temporelles.

Pendant que les Prétendus Réformez & les Catholiques Malcontens se préparoient comme à l'envy, à aller joindre le Duc d'Alençon ; le Prince de Condé, Thoré & Méru, tous deux Freres des Marêchaux de Montmorency & de Danville, négocioient en Allemagne, pour en obtenir du secours en faveur des Calvinistes de France. La conformité de Religion étoit un puissant motif aux Protestans pour l'accorder ; mais le manque d'argent & la difficulté d'en recouvrer, retardoient depuis long-temps le succès de cette négociation, & la conclusion du traité. Dès que le bruit se fut répandu, que le Duc d'Alençon s'étoit retiré Malcontent de la Cour, & qu'il alloit se mettre à la tête des

Calvinistes & des Malcontens, les grands noms de Frere unique du Roy, & de Successeur présomptif à la Coûronne, applanirent tout d'un coup toutes les difficultez. Le Traité fut conclu, & le Prince Jean Casimir second Fils de l'Electeur Palatin se chargea de lever incessamment huit mil Réïtres, deux mil Lansquenets, six mil Suisses, & trois mil Flamans-Protestans, avec l'Artillerie & les munitions nécessaires. Le Prince de Condé s'obligea de son côté de faire lever en France douze mil Hommes de pied, & deux mil Chevaux, & promit qu'ils viendroient joindre les Allemans sur la Frontiere.

La Popliniere. Tome 2.

Manuscrits de Lomenie Tome 3.

L'imprudence de Thoré fut cause que ce dernier article ne fut pas éxécuté; il s'ennuïoit en Allemagne, l'impatience où il étoit de revenir en France & de joindre le Duc d'Alençon, lui fit proposer à Casimir de lui donner deux mil Réïtres, cinq-cent Hommes de pied François, deux cent Carabins, & cent Hommes d'Armes. Avec si peu de Troupes, il se fit fort de traverser la France, d'aller joindre le Duc d'Alençon dans la Touraine, de faire une si puissante diversion,

Ibid.

que le Roy ne ſeroit pas en état de s'oppoſer à l'entrée des Allemans dans le Roïaume. Caſimir rejetta d'abord cette propoſition, mais Thoré fit tant par ſes ſollicitations & par ſes brigues, qu'il obtint enfin ce qu'il demandoit. Auſſi-tôt il prit ſon chemin par la Champagne, mais le Duc de Guiſe qui en étoit Gouverneur, en fut averti. Il alla au-devant de Thoré avec ſept mil Hommes de pied, & trois mil Chevaux. Des forces ſi ſuperieures, commandées par un Général de la réputation du Duc de Guiſe, devoient obliger Thoré à retourner ſur ſes pas; mais ſoit qu'il eût déſolé le Païs par où il ſeroit obligé de ſe retirer, & qu'il apprehendât de ne pas trouver dequoi ſubſiſter; ſoit que la témerité l'emportât ſur la prudence, il continua ſon chemin. Le Duc de Guiſe le cotoïa quelque temps; enfin, l'aïant trouvé à ſon avantage près de Château Thierry, il l'attaqua & le défit ſi abſolument, que Thoré eut bien de la peine à ſe ſauver avec un petit nombre des mieux montez; il fut aſſez heureux pour joindre le Duc d'Alençon, & ce Prince à la conſideration de Danville, le reçut auſſi-bien

que s'il n'eût pas été battu. Ce fut dans l'occasion dont on vient de parler, que le Duc de Guise reçut un coup de Pistolet au visage. La cicatrice qui y resta, lui fit donner depuis le nom de Balafré, marque honnorable qui augmenta l'amour & l'estime que les Catholiques avoient pour lui.

La nouvelle de la défaite des Réïtres s'étant répanduë dans l'Allemagne, nuïsit plus à la réputation de Thoré, qu'aux affaires des Calvinistes de France. L'esperance de la piller, jointe au desir de vanger la mort de leurs Compagnons, augmenta l'ardeur des Réïtres, à s'enroler sous les Enseignes de Casimir; elle fit le même effet dans la Suisse, de sorte qu'en peu de temps l'Armée de Casimir se trouva prête. Elle se préparoit à entrer en France, lorsque la Reine Mere partit de la Cour, pour aller traiter avec le Duc d'Alençon. Comme elle étoit persuadée qu'elle n'obtiendroit rien de lui, qu'on n'eût rendu la liberté aux Marêchaux de Cossé & de Montmorency; elle n'attendit pas qu'il la lui demandât, elle les tira de Prison, & engagea même le Marêchal de Montmorency à la suivre, dans

le dessein de se servir de son entremise pour gagner l'esprit de son Fils. Manuscrit de Lomenie Tom. 3.
Elle tâcha d'abord à le porter à la Paix, mais n'aïant pû la conclure, elle se réduisit à une Tréve de six mois. Elle l'obtint, & s'en revint à la Cour pour la faire signer au Roy; elle fut si mal observée, & il se trouva tant de difficultez lorsqu'il s'agit d'éxécuter ce que l'on avoit promis au Duc d'Alençon, que les Allemans rebutez par tant d'incertitudes, ou comme ils le publioient, par la mauvaise foy dont on usoit à leur égard, entrerent en France, désolerent tous les lieux par où ils passerent, & joignirent enfin le Duc d'Alençon dans le Bourbonnois.

Au bruit de leur marche, les Calvinistes & les Malcontens s'assemblerent de tous côtez pour les venir joindre; il en partit du Languedoc, il en vint de toutes les Provinces de delà la Loire. Pendant tous ces mouvemens; le Vicomte de Turenne n'étoit pas sans action. Une des premieres choses qu'il fit, fut de renoncer publiquement à la Religion Catholique, & d'embrasser la Calviniste. Il crut cette démarche nécessaire, pour faire L'an 1576.

ceſſer les défiances des Calviniſtes, & pour empêcher qu'on ne lui diſputât le Commandement des Troupes de Guyenne, qui devoient joindre le Duc d'Alençon. Il ne douta pas même que ce Prince ne lui paſſât plus aiſément ſon changement de Religion, dans un temps où il avoit beſoin de lui, que dans un autre où il ne lui ſeroit plus ſi néceſſaire. Il eſt vrai qu'il avoit été en cela directement contre les ſentimens de ce Prince, & contre tout ce qu'il lui avoit écrit: mais la conjoncture obligeoit de diſſimuler avec un homme de l'importance du Vicomte de Turenne, qui pouvoit ſervir également de ſa perſonne & de ſon credit. En effet, il eut celui de lever trois mil Hommes de pied, tous gens délite, ſans dégarnir les Places, & de ſe faire ſuivre par quatre cent Gentilshommes des meilleures Maiſons de la Guyenne, du Limoſin, de la Marche, & de l'Auvergne. Il donna le Commandement de ſon Infanterie au Vicomte de Lavedan; pour lui, il ſe mit à la tête des Gentilshommes, & marcha à grandes journées au ſecours du Duc d'Alençon; mais quelque diligence qu'il fît

Memoires du Duc de Boüillon

il ne put le joindre qu'à Moulins. Ce fut-là qu'il eut avec Buſſy d'Amboiſe, ce differend dont tous nos Hiſtoriens ont parlé ; voicy quel en fut le ſujet.

Le Duc d'Alençon dans la diſtribution des Charges de ſon Armée, avoit fait Buſſy Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe. Buſſy prétendit en cette qualité, qu'il n'y avoit que ſa Compagnie Colonelle qui pût porter le Drapeau blanc, & que lui ſeul auſſi devoit prendre la qualité de Colonel de l'Infanterie. Le Vicomte de Turenne ſans avoir égard à ſes prétentions, donna la qualité de Colonel Général de ſon infanterie au Vicomte de Lavedan qui la commandoit, & lui fit prendre le Drapeau blanc. Buſſy ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il en fit de grandes plaintes au Duc d'Alençon ; & comme il étoit fier & emporté, il ajoûta que ſi on ne lui faiſoit pas juſtice, il ſe la feroit lui-même. Le Duc d'Alençon qui aimoit Buſſy, diſſimula ſon emportement, il lui promit d'en parler au Vicomte de Turenne, & d'accommoder ce differend avec lui.

En effet, le Vicomte étant venu le ſalüer pour la premiere fois depuis Ibid.

ſon arrivée, ſuivi de trois cent Gentils-hommes, le Duc d'Alençon vint au-devant de lui juſques au milieu de ſa ſalle, il le traita avec beaucoup de diſtinction, & lui donna toutes les marques d'amitié qu'il avoit lieu d'en attendre. Il ne lui dit rien ſur ſon changement de Religion, mais l'aïant pris en particulier, il lui parla du different qu'il avoit avec Buſſy, & le pria de faire quitter le Drapeau blanc à l'Infanterie qu'il lui avoit amenée. Il ajoûta que la prétention de Buſſy lui paroiſſoit juſte, & que l'uſage ne permettoit pas qu'il y eût dans une même Armée plus d'un Colonel Général de l'Infanterie, & plus d'un Drapeau blanc.

Le Viconite répondit, que dans le parti Calviniſte qui lui avoit confié
Ibid. une partie de ſes Troupes, tout ſe régloit par l'avis des Aſſemblées Politiques des Egliſes ; qu'il avoit ordre exprès d'en uſer comme il avoit fait, & qu'il ne dépendoit pas de lui de changer des diſpoſitions dont il n'étoit pas l'Auteur. Il ajoûta que les Troupes dont il s'agiſſoit, étoient d'un des premiers Gouvernemens de France ; qu'elles s'attendoient à être

traitez avec diſtinction, & qu'on ne pourroit donner atteinte à leurs réglemens ſans les mécontenter : que ſi on l'entreprenoit, ce ſeroit le moïen infaillible de perdre la meilleure partie de cette Infinterie, & qu'elle abandonneroit ſes Enſeignes, plûtôt que de ſouffrir qu'on en ôtât le Commandement au Vicomte de Lavedan, pour la ſoûmettre aux ordres de Buſſy; qu'outre qu'il étoit Catholique, il avoit des hauteurs, dont bien des gens ne s'accommodoient pas, & qui convenoient moins aux Gaſcons dont ſes Troupes étoient composés, qu'à tous autres.

Le Duc d'Alençon repartit, qu'il voïoit bien qu'il y auroit de l'inconvenient à entreprendre ce qu'il lui propoſoit, mais qu'il attendoit de ſon affection & de ſon zele pour ſon ſervice, qu'il leveroit toutes les difficultez qu'il lui faiſoit; que les ordres qu'il lui alleguoit, n'étoient pas irrévocables; qu'il faloit s'accommoder au temps, & à la diſcipline établie dans toutes les Troupes de France.

Le Vicomte répondit, que c'étoit ce même zele qu'il avoit pour ſon ſervice, qui ne lui permettoit pas

d'accorder ce que demandoit Bussy ; qu'il prioit le Duc d'Alençon de faire réflexion que les Calvinistes faisoient la meilleure, la plus grande & la plus sûre partie de ses Troupes ; qu'il lui étoit de la derniere importance de ne les pas mécontenter au commencement d'une Guerre, dont toute sa réputation dépendoit : qu'il devoit même éviter de leur faire connoître, qu'il leur préferoit les Catholiques ; que pour peu qu'ils s'en apperçûssent, la plûpart déserteroient & s'en retourneroient dans leurs Provinces ; que cette désertion le réduiroit à la discretion des Etrangers ; qu'ils seroient en état d'éxiger de lui toutes les conditions qu'il leur plairoit ; & que rien ne les pourroit empêcher de piller la France, ce qui le rendroit un objet d'horreur à tous les François. Que les choses étant en cet état, il étoit de l'affection que Bussy devoit avoir pour son service, de relâcher de ses prétentions, de s'accommoder au temps, & de faire céder ses interêts à ceux de son Prince.

L'artifice de ce discours consistoit en ce qu'il alloit à commettre Bussy avec le Duc d'Alençon. Le Vicomte

qui connoiſſoit parfaitement Buſſy, ſçavoit qu'il n'étoit pas homme à reculer lorſqu'il avoit entrepris quelque choſe, où il croïoit qu'il étoit de ſon honneur de ne pas céder ; cependant il faloit qu'il le fît, ou qu'il ſe broüillât avec le Prince, en lui faiſant connoître qu'il préferoit les droits prétendus de ſa Charge, aux interêts du Duc les plus eſſentiels, dont dépendoit tout le ſuccès de la Guerre qu'il vouloit entreprendre.

En effet, Buſſy n'eut pas plûtôt appris que le Vicomte de Turenne avoit refusé de faire quitter le Drapeau blanc à ſon Infanterie, qu'il prit une réſolution qui ne pouvoit être ni plus violente ni plus à contretemps. Il choiſit douze Cavaliers des plus braves de l'Armée du Duc d'Alençon, & leur propoſa d'aller tous enſemble arracher le Drapeau blanc de l'Infanterie Calviniſte, des mains de celui qui le portoit, & de le mettre en pieces à la vûë de toutes les Troupes. Déja les amis de Buſſy informez de ſon deſſein s'apprêtoient à le ſuivre ; la réputation de ſa valeur alloit entraîner toute la Nobleſſe Catholique, & ſa Charge, tous les Of-

ficiers de ſon Infanterie. De l'autre côté, le Vicomte de Turenne averti du deſſein de Buſſy, étoit réſolu de périr avec tous les ſiens, plûtôt que de ſouffrir l'affront qu'on lui vouloit faire. En un mot, le differend alloit ſe vuider par le plus furieux Combat qu'on eût vû depuis long-temps, lorſque le Duc d'Alençon qui en fut averti, envoïa chercher Buſſy, le retint auprès de ſa perſonne, & lui défendit d'autorité abſoluë d'uſer de voïes de fait. Cette défenſe rompit pour lors le deſſein de Buſſy, mais il y a de l'apparence que la querelle eût enfin recommencé, ſi l'on n'eût conſeillé quelque temps après au Duc d'Alençon, de faire marcher les Troupes par differentes routes, afin d'ôter au Vicomte de Turenne & à Buſſy, l'occaſion de ſe rencontrer. Le conſeil étoit bon, & les plus expérimentez crioit qu'on devoit l'executer ſur le champ, mais le Duc d'Alençon avoit ſes raiſons pour en differer l'éxécution.

Pendant tout le temps que l'Armée demeura campée près de Moulins, le Vicomte de Turenne tint toûjours table ouverte pour tous les

Officiers de l'Armée ; la Noblesse Catholique & Calviniste y venoit manger indifferemment, & même celle de la Maison du Duc d'Alençon se faisoit un plaisir de s'y trouver. Ces manieres magnifiques faisoient au Vicomte un grand nombre de nouveaux amis, pendant que la fierté de Bussy & son humeur querelleuse, lui faisoient perdre tous les jours quelqu'un des siens. Memoires du Duc de Boüillon

On apprit à peu près dans ce même temps, que le Roy de Navarre, malgré toutes les précautions du Roy & de la Reine Mere, s'étoit sauvé de la Cour, qu'il s'étoit retiré à Saumur, qu'il avoit renoncé à la Religion Catholique, & qu'il prenoit des mesures pour regagner la confiance des Calvinistes, & pour s'en rendre le Chef. On apprit encore que le Duc d'Alençon plus prompt à entreprendre que ferme à soûtenir ce qu'il avoit entrepris, traitoit secretement avec la Cour. Une conduite si peu attenduë, donna lieu à de grandes défiances & fit perdre au Duc une partie de son autorité. L'Armée lui en donna des marques, en passant malgré lui la riviere de Loire, dans le dessein Ibid. Ibid. Ibid.

de s'avancer vers Paris. Lorſqu'elle fut arrivée ſur la Frontiere de la Beauce, les Princes de Condé & Caſimir envoïerent à Moulins un Exprès au Duc d'Alençon. Les deux Princes le prioient de ſe rendre à l'Armée, & d'en prendre le Commandement dans certains temps qu'ils lui marquoient, & ils lui déclaroient nettement que ce temps paſſé, ils prendroient les meſures qui leur conviendroient le mieux.

Une réſolution ſi préciſe & ſi bien marquée choqua & embarraſſa extrémement le Duc d'Alençon. Son Traité avec la Cour n'étoit que commencé; il n'y avoit rien de conclu. Il lui étoit aisé de juger que s'il perdoit le Commandement de l'Armée, & qu'il en fût abandonné, le Roy qui ne l'aimoit pas, s'en prévaudroit; que le Traité qu'il pourroit faire, ne ſeroit guerre avantageux; qu'il n'y auroit point de ſûreté à tout ce qu'on lui promettroit, parce qu'il ne ſeroit plus en état d'en exiger l'éxécution. Il ne trouvoit pas de moindres inconvéniens à ſe rendre à l'Armée pour la commander. Il prévoïoit qu'il ne ſeroit plus le Maître des réſolutions qu'elle

qu'elle pourroit prendre ; qu'elle se défieroit de lui ; qu'elle feroit apparemment bien des entreprises contraires au Traité qu'il avoit commencé, dont on le rendroit responsable, quoiqu'il n'eût pas dépendu de lui de les empêcher. Il faisoit réflexion qu'il avoit promis à la Reine sa Mere que l'Armée n'entreprendroit rien, & qu'il ne quitteroit point Moulins, qu'il n'eût eu de ses nouvelles ; que cependant l'Armée avoit passé la Loire ; qu'elle étoit entrée dans la Beauce ; qu'elle n'avoit point fait ces deux démarches pour en demeurer là. Que s'il faisoit ce que les Princes demandoient de lui, la Reine l'accuseroit de lui avoir manqué de parole ; & s'il ne le faisoit pas, il couroit risque de perdre le Commandement de l'Armée, de devenir par-là l'objet du mépris de la Cour, & de perdre ses affaires dans le temps même où il se voïoit à la veille de les établir d'une maniere qui le mettroit en état de se passer du Roy & de ses Favoris. Ibid.

Une situation si embarassante obligea le Duc d'Alençon de recourir au Vicomte de Turenne, qui se trouva heureusement auprès de lui dans le Ibid.

temps qu'il reçut la lettre des deux Princes. Il lui fit un ſecret du Traité qu'il avoit commencé avec la Reine Mere, mais il lui parla à cœur ouvert du mécontentement qu'il avoit du Prince de Condé & de Caſimir. Il lui dit qu'aïant été reconnu Général de l'Armée, elle ne devoit agir que par ſes ordres ; que cependant ſans qu'il en eût donné aucun, & même contre ſa volonté, elle avoit paſſé la Loire, & qu'elle étoit entrée dans la Beauce : qu'il étoit ſans exemple qu'un Prince de ſon rang commandant une Armée, en eût été traité avec ſi peu d'égard. Que pour comble de mépris on entreprenoit de lui donner la Loi ; qu'on lui marquoit un temps précis pour ſe rendre à l'Armée ; qu'on lui faiſoit même des menaces qui, quoi qu'elles fuſſent en termes couverts, ne laiſſoient pas d'être fort intelligibles. Qu'un pareil debut de Campagne ne promettoit rien de bon ; que les Armées ne pouvoient ſubſiſter que par une exacte diſcipline ; mais que cette diſcipline dépendoit elle-même de la ſubordination & de la bonne intelligence avec le Général. Qu'il étoit mieux informé

que personne, de l'état des affaires du Roy; qu'il n'avoit que tres-peu de Troupes à lui opposer; qu'elles n'oseroient même paroître devant son Armée; qu'ainsi rien ne pressoit de faire des entreprises. Que les mouvemens que l'armée venoit de faire, ne pouvoient être plus à contre-temps; qu'ils ne servoient qu'à désoler la France; Ibid.
& que la Maison de Guise ne manqueroit pas de s'en prévaloir, pour augmenter la haine des Catholiques contre lui, & pour le rendre odieux à tous les François, d'une maniere à n'en jamais revenir. Il ajoûta qu'il avoit encore besoin de quelques jours pour mieux pénétrer les desseins du Roy; & qu'on devoit faire d'autant moins de difficulté de les lui accorder, qu'on n'avoit aucun sujet de se défier de lui; que ses interêts étoient trop unis avec ceux des Prétendus Réformez, pour faire quelque chose à leur préjudice. Qu'en un mot, il connoissoit trop bien la Cour pour se fier à elle, qu'après avoir bien pris ses suretez, c'est-à-dire, qu'après l'avoir mise hors d'état de lui nuire; qu'il étoit persuadé qu'il ne le pouvoit faire qu'en ménageant les avantages du par-

ti qui s'étoit déclaré pour lui, qu'en s'attirant ſa confiance,&qu'en ſe l'attachant par des liens qui rendîſſent déſormais leurs interêts inséparables. Le Duc d'Alençon ajoûta qu'il attendoit de l'affection du Vicomte, qu'il perſuaderoit l'Armée de ſes bonnes intentions, & qu'il lui ménageroit le temps dont-il avoit beſoin, pour prendre des meſures capables de déconcerter celles de leurs ennemis communs.

Quand un Prince raiſonne ſelon ſes veritables interêts, on eſt toûjours tenté de le croire. Ainſi quoique le Vicomte eût été averti d'une maniere à n'en pouvoir douter, du Traité commencé avec la Cour; il crut ou qu'il n'en étoit rien, ou que le Duc d'Alençon n'étoit entré en négociation avec la Reine Mere, que pour gagner le temps dont il avoit beſoin pour faire la jonction de toutes les Troupes qui devoient groſſir ſon Armées. Cependant, comme il connoiſſoit mieux qu'un autre, le caractere de l'eſprit du Prince, la vanité de ſes projets, l'incertitude de ſes réſolutions, & ſon attachement à ſes interêts particuliers, il lui répondit que puiſqu'il lui faiſoit l'honneur de

lui parler avec confiance, il lui parleroit à son tour avec toute la sincerité qu'il avoit lieu d'attendre d'un homme qui avoit toûjours été dévoüé à son service.

Qu'en cette qualité, il lui diroit qu'il ne devoit point faire éclater le mécontentement qu'il avoit de l'Armée; qu'il n'étoit point de la dignité d'un Prince comme lui, de paroître touché d'une injure, lorsqu'on n'étoit pas disposé à lui en faire satisfaction. Qu'à la verité il étoit Général de l'Armée; qu'elle l'avoit reconnu pour tel, mais qu'elle l'avoit fait librement: qu'à proprement parler, cette Armée n'étoit point à lui, mais aux Calvinistes, pour le secours desquels on l'avoit levée; qu'ainsi il ne devoit pas s'étonner, si elle avoit ses vûës particulieres, comme elle avoit ses interêts séparez des siens. Que cependant c'étoit elle qui le rendoit considerable à la Cour, & qu'il ne pouvoit que par son secours obtenir les avantages qu'il s'étoit proposez; qu'ainsi il lui étoit de la derniere importance d'en conserver le Commandement; qu'il falloit pour cela paroître attaché aux interêts des Calvi-

Memoires de Henry Duc de Boüillon

nistes, & se garder sur toutes choses de faire des Traitez particuliers : que la Cour ne manqueroit pas de les lui proposer ; mais qu'on lui manqueroit de parole, à moins qu'il ne traitât avec tout le parti, & qu'on ne fût réciproquement garand de ce qui auroit été promis. Que si l'on pouvoit une fois le séparer de l'armée, elle ne laisseroit pas de traiter avec avantage pour les Calvinistes, & pour les Catholiques-Mécontens ; mais que pour lui, la Cour n'y auroit d'égard qu'autant qu'elle le jugeroit à propos. Que quand en traitant pour le parti, il ne demanderoit rien pour lui-même, la Cour étoit trop éclairée pour ne sçavoir pas qu'avant toutes choses il faloit contenter ceux qui en étoient les Chefs ; & que le parti même ne consentiroit à aucun traité, qu'il n'eût toute la satisfaction qu'il pouvoit raisonnablement prétendre.

Le Vicomte ajoûta, qu'il prioit le Duc d'Alençon de se souvenir des motifs qui l'avoient obligé de quitter la Cour, & de la maniere si indigne
Ibid. de sa naissance, dont il y avoit été traité ; qu'il en devoit connoître les artifices, & s'il l'osoit dire, la haine &

le mépris qu'elle avoit pour lui : que l'unique moïen de s'y faire considerer, étoit d'être à la tête d'un puissant Parti, & de se mettre en état de le faire agir quand il le jugeroit à propos. Que c'étoit ce qui avoit acquis tant de consideration au feu Prince de Condé, & au feu Amiral de Châtillon. Que sans aller chercher bien loin des exemples, le Marêchal Danville n'avoit empêché sa ruine & celle de sa Maison, qu'en formant le parti des Catholiques-Mécontens, en s'en rendant le Chef, en faisant ses interêts des leurs, & en y demeurant toûjours étroitement uni.

Le Duc d'Alençon demeura d'accord de tout ce que le Vicomte de Turenne jugea à propos de lui dire. Mais comme il avoit pris des engagemens avec la Reine Mere, & que ses vûës n'alloient pas si loin que celles du Vicomte, il insista sur la proposition qu'il avoit déja faite ; il se reduisit à quinze jours, dont il prétendit avoir absolument besoin, & il pria le Vicomte de Turenne d'obtenir du Prince de Condé & de Casimir, qu'il ne fût obligé de les joindre, qu'après que ce terme seroit passé, & que ce-

pendant on ne fît aucune entreprise.

Quoique le Vicomte qui avoit de grands talens pour la Guerre, fût persuadé que les succès dépendoient autant de la diligence que de toute autre chose ; cependant comme il avoit encore l'esperance de s'avancer par la faveur du Duc d'Alençon, il crut qu'il ne devoit pas lui refuser son entremise, dans une occasion où tout autre secours lui manquoit. Il prit
Ibid. donc des lettres de créance du Duc, & partit aussi-tôt pour aller conferer avec les deux Princes. Il parut dans cette occasion combien il est important d'emploïer dans les négociations des personnes agréables & accréditées dans le parti, avec qui l'on veut traiter. Le Vicomte representa aux deux Princes avec tant de force, combien il importoit à la réputation & au succez de leurs Armes, d'avoir à leur tête le frere unique du Roy, & le Successeur présomptif de la Couronne, qu'il obtint le délai de quinze jours que demandoit le Duc d'Alençon. Il n'en fut pas de même de la proposition qu'il fit, de ne rien entreprendre pendant ce temps-là ; elle fut rejettée, & le Vicomte qui étoit plus pé-

nétrant que le Duc d'Alençon, n'y insista pas, parce qu'il comprit qu'en faisant des entreprises, on avanceroit plus ses desseins, qu'en demeurant sans rien faire, comme il l'avoit proposé. Ainsi Casimir prit d'assaut, saccagea, & brûla la petite ville de Saint Verin dans le Nivernois. D'un autre côté, le Prince de Condé aïant eu avis que les Reïtres du Roy, commandez par Schomberg étoient entrez dans la Beauce, il marcha avec trois mil chevaux pour les combattre. Le Vicomte de Turenne qui ne perdoit aucune occasion de se signaler, voulut être de la partie; il se chargea même de la conduite de l'Avantgarde, & toute la précaution qu'il prit, fut d'écrire au Duc d'Alençon pour lui demander son agrément. Si l'avis du Vicomte eût été suivi, la défaite des Réïtres du Roy étoit infaillible. Il proposa d'aller lui-même avec cinq cens chevaux attacher l'Escarmouche, & de l'entretenir jusques à ce que toutes les Troupes eussent joint. La Noüe qui ne vouloit rien risquer, ne fut pas de cet avis; il voulut que toutes les Troupes attaquassent, & que l'on attendît qu'elles

Memoires de Henry Duc de Boüillon

fussent arrivées : mais le temps que l'on mit à passer un gué à la file, fit perdre l'occasion de combattre. Schomberg fut averti de la marche du Prince de Condé, il eut le temps de se retirer.

Ces deux entreprises, quoique peu considerables, eurent l'effet que le Vicomte de Turenne avoit prévû. Bien loin d'être un obstacle au Traité commencé par le Duc d'Alençon, elles en avancerent la conclusion. Le Roy qui craignoit que l'Armée de son Frere n'approchât de Paris, fit partir la Reine Mere pour aller traiter de la Paix, & la conclure à quelque prix que ce fût. Le Duc d'Alençon qui en fut averti, partit en même-temps de Moulins, avant que le terme de quinze jours qui lui avoit été accordé, fût expiré, & vint joindre l'Armée. Il en fit aussi-tôt la revûë, & il trouva que les Troupes que le Vicomte de Turenne lui avoit amenées, étoient les plus belles & les mieux équipées. Il s'en falut peu que cette revûë ne fît renaître le differend de Bussy avec le Vicomte de Turenne. Ce dernier voulut que le Colonel qu'il avoit nommé, fît sa charge, & qu'il parût

Ibid.

avec le Drapeau blanc ; Buſſy s'en offença, & fit de nouveaux projets pour s'en vanger : mais des affaires plus importantes firent oublier cette querelle, les Troupes prirent leurs quartiers, & l'on ne penſa plus qu'à la Paix.

Afin de la traiter avec plus de commodité pour les deux partis, la Reine Mere ſe rendit à Châtenoy le Château. Le Duc d'Alençon, le Prince de Condé, Caſimir & les autres Chefs l'y furent trouver. On commença auſſi-tôt les Conferences. La Paix fut concluë le vingt-ſeptiéme d'Avril, & l'Edit qui en fut dreſſé, fut verifié au Parlement le quatorziéme de May. Le Duc d'Alençon obtint les Provinces du Maine, de Berry, d'Anjou & de Touraine, qui furent ajoûtées à ſon appanage, & depuis ce temps-là il prit la qualité de Duc d'Anjou. On accorda aux Prétendus Réformez ce qu'on leur avoit ſi ſouvent refusé; il leur fut permis de bâtir des Temples, de faire l'Exercice public de leur Religion dans toutes les Villes, Bourgs & Villages du Roïaume, à la réſerve de Paris & de l'endroit où la Cour ſeroit ſon ſéjour, & deux

L'an 1576.

Manuſcrits de Lomenie Tome 3.

lieuës aux environs. Ils obtinrent des Chambres mi-parties, huit Places de sureté avec leurs Garnisons entretenuës aux dépens du Roy, & plusieurs autres conditions tres-avantageuses. On accorda à Casimir une pension de quatorze mille écus, une Compagnie d'Ordonnance de cent Hommes d'armes, le Duché d'Etampes, l'entretien de quatre mil de ses Réïtres au service du Roy, & de lui faire toucher six cent mille écus dans les termes dont on conviendroit. Pour sûreté de toutes ces promesses, on lui donna cinq Gentilshommes en ôtage & le Duc de Lorraine pour caution. On rendit au Prince de Condé le Gouvernement de Picardie ; on y ajoûta la Ville de Péronne, avec deux cens Hommes de Garnison entretenus aux dépens du Roy. Les autres Chefs eurent des gratifications. Une Paix si honteuse & si à charge à l'Etat ne pouvoit pas être de durée. Elle ne dura aussi qu'autant de temps qu'il convenoit aux vûës qui l'avoient fait faire : elles consistoient à retirer le Duc d'Alençon des mains des Etrangers, à les obliger de sortir de France & se retirer en Allemagne.

Comme les Provinces qui avoient été ajoûtées à l'Appanage du Duc d'Alençon, le mettoient en état de faire du bien à ceux qui l'avoient aidé à les obtenir ; le Vicomte de Turenne crut ne porter pas trop loin ſes prétentions, en lui demandant le Gouvernement d'Anjou, ou de Touraine, ou celui de Berry. Tant d'années paſſées auprès de la perſonne de ce Prince dans la plus étroite confidence, les riſques auſquels il s'étoit exposé à ſa conſideration, la fidelité avec laquelle il avoit refusé les offres du Duc d'Anjou ſon Frere, qui avoit ſuccedé à la Couronne, & dont il s'étoit attiré la diſgrace pour s'être trop attaché à ſon ſervice ; en un mot la dépenſe qu'il venoit de faire pour lever & pour équiper les Troupes qu'il lui avoit amenées, tout cela lui faiſoit eſperer que le Duc d'Alençon ſe piqueroit enfin de lui témoigner de la reconnoiſſance ; ou que portant ſes vûës plus loin, il voudroit s'attacher par des bien-faits une perſonne de ſon rang & de ſon crédit, & faire enfin par politique & par interêt ce qu'il eût dû faire par grandeur d'ame. Mais la reconnoiſſance n'a pas toû-

Memoires du Duc de Boüillon

jours été la vertu des Princes : comme rarement ils se connoissent en hommes, il est rare aussi qu'ils fassent de bons choix, & leur grandeur les rend si délicats, que souvent on les offense en leur rendant de trop grands services. Combien de gens leur ont déplu par les endroits même qui devoient leur plaire ?

Ibid. Comme le Duc d'Alençon étoit à peu près de ce caractere, il reçut si froidement la proposition du Vicomte de Turenne, que le Vicomte jugea deslors qu'il ne devoit rien attendre de ce Prince. Le parti qu'il prit, fut de se retirer au quartier que ses Troupes occupoient encore. Cependant pour ne pas abandonner ses esperances, sur une réponse qui n'étoit pas un refus absolu, il laissa quelques-uns de ses amis auprès du Duc pour le solliciter en sa faveur. Ils le firent avec toute l'affection qu'il avoit lieu d'attendre de leur zele ; mais ils eurent du Duc pour toute réponse, que si le Vicomte vouloit retourner à la Religion Catholique, il verroit ce qu'il pourroit faire pour lui. Dans la verité le Duc d'Anjou n'aimoit pas les Prétendus Réformez, & il disoit sou-

vent comme le rapporte Daubigné, * qu'il ne faloit que connoître les Huguenots pour les haïr, & qu'il n'avoit trouvé parmi eux qu'un seul homme de bien qui étoit le sieur de la Noüe. La réponse du Duc d'Anjou à laquelle le Vicomte de Turenne ne s'attendoit pas, le choqua au dernier point; il résolut de rompre avec lui d'une maniere éclatante, & de lui témoigner publiquement son mécontentement avec d'autant plus de hauteur, qu'en perdant sa protection, il n'étoit pas en peine d'en recouvrer une autre. Les factions qui divisoient alors la France, facilitoient ces changemens de parti. Ceux qui étoient mécontens du Roy ou du Duc d'Anjou, n'avoient qu'à se donner aux Guises, ils ne manquoient jamais d'en être reçus; ou si la diversité de Religion empêchoit de s'addresser à eux, le Roy de Navarre, les Catholiques-Mécontens, ou les Prétendus Réformez offroient toûjours des conditions avantageuses. Ce fut du côté de ces derniers que le Vicomte de Turenne jetta les yeux. Il résolut de se faire un mérite parmi eux de la proposition que le Duc d'Anjou lui avoit fait faire de changer de

* Liv. 3. Chap. 4.

Religion, & du refus qu'il en avoit
Ibid. fait, quoique ſa fortune dépendît de cette démarche. Il prétendit leur prouver par-là, que rien ne pouvoit plus le détacher de leurs interêts; & comme peu de gens de la haute Nobleſſe étoient capables d'un pareil attachement, & qu'on en voïoit tous les jours ſacrifier leur Religion à leur avancement, il en conclut qu'en prenant ce parti, il acquerreroit la confiance des Calviniſtes à un point que perſonne ne le ſurpaſſeroit parmi eux en crédit.

Il y a même de l'apparence qu'il conçut deſlors le deſſein de devenir leur Chef, au moins dans les Provinces de delà la Loire; ce qui l'auroit rendu plus conſiderable que tous les établiſſemens qu'il eût pu obtenir de la Cour. Il eſt vrai que les Princes du Sang qui avoient embraſſé le Calviniſme, paroiſſoient un obſtacle invincible à cette prétention; mais il avoit pénétré que l'eſperance qu'ils avoient de parvenir un jour à la Couronne ſi le Roy & le Duc d'Anjou mouroient ſans Enfans, comme il n'étoit pas ſans apparence, les rendoit ſuſpects aux Calviniſtes. Que

les Prétendus Réformez étoient persuadez qu'en ce cas les Princes retourneroient à la Religion Catholique ; qu'ainsi ils étoient toûjours en garde contre eux, & n'étoient nullement disposez à leur donner toute leur confiance, & à remettre tous leurs interêts entre leurs mains. Le Vicomte de Turenne n'étoit point sujet à cet inconvenient ; & d'ailleurs sa naissance, ses alliances, & ses qualitez personnelles le mettant en état de ne céder qu'aux Princes du Sang, il n'y avoit personne qui pût lui disputer le premier rang parmi les Prétendus Réformez. Cette disposition des Calvinistes à l'égard des Princes du Sang est si veritable, que nous l'apprenons de Henry IV. même dans un entretien qu'il eut avec le Marquis de Rosny qui fut depuis Duc de Sully. L'on verra dans la suite de cette Histoire que le Vicomte de Turenne avoit les vûës qu'on vient de marquer, & qu'elles auroient peut-être réüssi, si Henry IV. n'en eût détourné l'effet.

Mémoires de Sully, Chap. 53. pag. 161. impression d'Hollande.

En éxécution du dessein dont on vient de parler, le Vicomte de Turenne fut trouver le Duc d'Anjou : comme il vouloit que sa rupture avec

Ibid.

Memoires du Duc de Boüillon

ce Prince eût tout l'éclat qui convenoit aux fins qu'il s'étoit proposées, il se fit accompagner par trois ou quatre cent Gentilshommes ou Officiers de réputation. Il aborda le Duc avec un air où la fierté & le mécontentement paroissoient tout entiers. Il lui dit que depuis sa plus tendre jeunesse, il avoit eu l'honneur d'être élevé auprès de lui; que comme personne n'avoit eu plus de part à sa confiance, il avoit tâché de la mériter par ses assiduitez, par ses services, & par un dévoüement qui n'avoit pu être ni plus sincere, ni plus desinterressé. Que le Duc sçavoit mieux que personne les tentatives que le Roy avoit faites pour le détacher de son service, & pour se l'attacher; qu'il ne pouvoit ignorer que le refus qu'il en avoit fait, lui avoit attiré la disgrace du Roy, & tous les malheurs qui en sont les suites ordinaires; qu'il s'étoit vû fugitif, prêt à perdre les biens, la liberté & la vie. Que ces dangers qui auroient peut-être ébranlé la fidelité de tout autre que lui, n'avoient rien diminué de son zele pour sa personne; qu'il étoit accouru à son secours à la premiere sollicitation qu'il

lui en avoit faite ; qu'il lui avoit amené les plus belles Troupes de l'Armée qu'il venoit de commander, & toute cette brave Noblesse qui lui faisoit l'honneur de l'accompagner, & qui avoit bien voulu s'attacher à sa fortune. Qu'après tant de preuves de sa fidelité & de son zele, au-lieu des récompenses qu'il avoit lieu d'attendre, on le païoit du refus d'un Gouvernement qu'on eût dû lui offrir s'il ne l'eût pas demandé ; qu'on lui faisoit un crime de sa Religion ; qu'on ôtoit par-là toute esperance, non seulement à lui-même, mais à la Noblesse qui l'accompagnoit, & à tout le parti Calviniste qui l'avoit si généreusement secouru, & qu'on aliénoit de son service une infinité de braves gens, dont il pourroit un jour avoir besoin.

En cet endroit le Vicomte s'apperçut, que Saint Sulpice qui accompagnoit le Duc d'Anjou, s'applaudissoit de son mécontentement & de l'avantage qu'il avoit eu de l'emporter sur lui. Ce fut ce qui l'obligea d'ajoûter en regardant Saint Sulpice, qu'il se plaindroit moins de son malheur, si les récompenses qu'il avoit lieu de

prétendre, n'avoient pas été données à des gens qui ne le valoient pas, & avec lesquels il ne voudroit pas entrer en comparaison ; que l'occasion se pourroit presenter de leur apprendre
Ibid, à se connoître ; que cependant il se retiroit en Guyenne, avec la satisfaction d'avoir préferé sa Religion à tous les avantages qu'on lui avoit offerts, ou qu'on eût pu lui offrir.

Lorsque le Vicomte de Turenne eut achevé de parler, tous ceux qui l'accompagnoient, témoignerent par un murmure confus, qu'ils prenoient part à son mécontentement ; plusieurs même de ceux qui étoient avec le
Ibid. Duc d'Anjou parurent entrer dans leurs sentimens. Le Duc fut surpris & embarrassé de cette espece de conspiration, à desapprouver la maniere dont il en avoit usé avec le Vicomte. Il ne laissa pas de lui répondre qu'il étoit fâché de le voir partir mécontent de lui ; qu'il prenoit les choses un peu trop vivement ; qu'il l'avoit toûjours aimé, & qu'il l'aimeroit toûjours : Que quant à ceux qu'il avoit gratifiez, ils croïoient avoir mérité ses bonnes graces & ses bien-faits, & que lui-même les en jugeoit dignes.

Le Vicomte lui repartit, que ſi hors de ſa preſence ils entreprenoient de s'égaller à lui, il les en feroit repentir. En achevant ces mots, il fit une profonde révérence au Duc, & ſortit. Tous ceux qui l'avoient accompagné le ſuivirent ſans rien dire, mais le ſieur de Bonneval qui étoit du nombre, ne put s'empêcher de dire au Duc d'Anjou : Mon Prince, vous « perdez plus que vous ne penſez en « perdant Monſieur de Turenne. « Ibid.

Comme le Vicomte deſcendoit l'eſcallier, Saint Sulpice qui le ſuivoit lui demanda s'il avoit prétendu parler de lui. Oüi (lui répondit le Vi- « comte) & ſans le reſpect que j'ai pour « vôtre Maître, vous vous ſouviendriez « toute vôtre vie de m'avoir demandé « un éclairciſſement. Saint Sulpice al- « loit repartir lorſqu'il entendit que ceux de la ſuite du Vicomte, lui diſoient qu'il n'en faloit point faire à deux fois, & qu'ils alloient le délivrer d'un ennemi qui avoit l'inſolence de l'inſulter. A ces mots Saint Sulpice doubla le pas, & remonta l'eſcallier plus vîte qu'il ne l'avoit deſcendu. Ibid.

Une rupture d'un pareil éclat fit

grand bruit à la Cour & dans les Provinces. Les Courtisans blâmerent le le Vicomte de Turenne, ils prétendirent qu'il avoit manqué de respect au Frere unique de son Souverain; mais les Prétendus Réformez lui en sçurent un gré infini, il acquit par-là leur estime & leur confiance au point qu'il l'avoit esperé. Pour lui, quand il en parle à son Fils le Prince de Sedan dans ses Mémoires, il lui fait faire cette réflexion si importante, que quand on a pris un mauvais parti, on ne manque jamais de s'en repentir. Il avoüe qu'il avoit agi contre la Politique & contre la conscience, en préferant le parti du Duc d'Anjou à celui du Roy; & que ce fut avec justice que Dieu permit que le Duc manqua pour lui de reconnoissance. Il exhorte son Fils à ne se proposer jamais que des grandeurs qu'on puisse acquerir justement, & à n'aller à la gloire que par le chemin de la vertu. En un mot il lui parle en Pere & en Homme à qui l'experience avoit appris qu'on ne peut être heureux en s'éloignant de son devoir.

En éxécution de ce que le Vicomte de Turenne avoit dit au Duc d'An-

jou, qu'il alloit se retirer en Guyenne avec ses Troupes ; il se rendit à son quartier, & commença à donner les ordres pour le départ. L'on étoit prêt de se mettre en marche, lorsque le Prince de Condé & Casimir l'envoïerent prier de differer encore quelques jours à partir, jusques à ce que l'on eût des assurances plus positives de l'éxécution du Traité qu'on venoit de conclure. Le Vicomte de Turenne répondit qu'il le feroit volontiers ; qu'il n'avoit rien plus à cœur que les interêts de la cause commune, & que d'ailleurs il étoit persuadé qu'on ne pouvoit trop se défier de la Cour. En effet trois mois se passerent sans qu'on pût voir l'entiere éxécution de ce que la Reine Mere avoit promis ; mais l'extrême envie qu'avoit le Roy de délivrer la France des Allemans qui y faisoient tous les jours de nouveaux desordres, fut cause qu'on éxécuta enfin la plus grande partie des choses qui avoient été arrêtées. On donna des sûretez pour le reste. Casimir se retira en Allemagne. Les Troupes Calvinistes retournerent dans leurs Provinces, & le Vicomte alla faire quelque séjour à Turenne, où

Ibid.

toute la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi, voulut l'accompagner ; enſuite chacun ſe retira chez ſoy.

Memoires du Duc de Boüillon

Tant que le Vicomte fut à Turenne, il vécut avec une magnificence capable de lui acquerir & de lui attacher toute la Nobleſſe du Païs. Il avoit d'ordinaire vingt-cinq Gentils-hommes nourris & entretenus à ſes dépens, vingt-quatre Pages, le reſte des Domeſtiques & l'équipage à proportion. Ses occupations ordinaires étoient de monter à cheval, de faire des Armes, des Tournois, & des courſes de Bague. Ces exercices l'entretenoient dans le goût de la Guerre ; il prévoïoit qu'elle recommenceroit bien-tôt, & que les differens partis qui partageoient la France, ne demeureroient pas long-temps en paix. Ce fut pour s'endurcir à la fatigue qu'il s'occupa aux exercices dont on vient de parler. Le reſte du temps il s'appliquoit à regler ſes affaires, ſans quoi il avoüe qu'il n'eût pas pu fournir aux dépenſes qu'il faiſoit ſans s'endetter, & même ſans ſe ruiner. Mais comme il portoit ſes vûës plus loin que ceux qui font profeſſion des Armes, n'ont coûtume de faire,

faire, & qu'il pensoit sur-tout à s'accréditer parmi les Prétendus Réformez, & à s'acquerir la réputation de Calviniste zelé; il eut une attention particuliere à régler sa Maison. Il avoit toûjours chez lui un Ministre des plus habiles; on y faisoit la Priere soir & matin, le Prêche, & tous les Exercices qui sont en usage parmi les Prétendus Réformez. Sa Maison étoit ouverte à tous les gens de bien, & à toutes les personnes d'esprit du parti, sur-tout à ceux qui avoient de la réputation & du crédit dans les Eglises Prétenduës Réformées. Quand il rencontroit des gens qui avoient été attachez au feu Amiral de Châtillon, dont la mémoire étoit en si grande vénération parmi les Calvinistes, il les retiroit chez lui, & leur fournissoit toutes les commoditez dont ils avoient besoin. Ibid.

Deplus il avoit ses heures reglées pour s'entretenir avec des gens d'esprit, dont sa Maison étoit toûjours remplie. Dans ces conversations on proposoit des questions de Philosophie ou de Theologie; on s'entretenoit de la maniere de bien parler & de bien écrire, mais sur-tout de la Ibid.

Guerre & de la Politique, où il se rendit tres-habile. Il suppléoit par-là à l'étude des belles lettres, ausquelles on l'avoit empêché de s'appliquer dans sa jeunesse ; il évitoit l'oisiveté & la débauche qui perd tant de gens, & qui rend inutiles le plus souvent tous les talens qu'on a reçûs de la nature, ou que l'on a acquis par l'étude & par l'usage du grand monde. Au reste, le Vicomte de Turenne étoit si exact à se trouver à ces entretiens, que même pendant les voïages qu'il étoit obligé de faire, il menoit toûjours avec lui quelque personne d'esprit, avec qui il pût les continuer.

Ibid

En vivant de la sorte, le Vicomte de Turenne s'acquit cette ouverture & cette étenduë d'esprit, ausquelles la nature lui avoit donné de grandes dispositions. Personne n'entendoit mieux que lui ses interêts, & ceux du parti qu'il avoit embrassé ; toûjours fécond en expédiens, & en ressources ; toûjours ferme dans les résolutions qu'il avoit prises ; actif, vigilant, laborieux, secret, il poursuivoit constamment l'éxécutution de ses entreprises. L'impossibilité seule

pouvoit l'en détourner. Maïs il acquit ſur-tout par cette maniere de vie, cette grande réputation qu'il s'étoit proposée, non ſeulement dans le parti des Calviniſtes, mais dans toute la France, & dans les Païs Etrangers.

Pendant que le Vicomte de Turenne prenoit de ſi juſtes meſures pour ſe rendre conſiderable dans le parti Calviniſte, le Roy de Navarre mécontent du peu d'égard qu'on avoit eu pour lui dans la paix qui venoit d'être concluë, ſe retira en Saintonge, puis à Périgueux avec la Princeſſe de Navarre ſa ſœur unique. Comme toutes ſes vûës alloient à ſe rendre Chef des Calviniſtes, il crut que pour y réüſſir, il ne pouvoit avoir des liaiſons trop étroites avec le Vicomte de Turenne & avec la Noüe, ni leur témoigner trop d'eſtime & trop de confiance. Le premier étoit ſans contredit le Seigneur le plus conſideré du parti après les Princes du Sang, tant pour la naiſſance, que pour les biens, & pour toutes les qualitez perſonnelles qui peuvent rendre un homme recommandable. Le ſecond, quoique ſimple Gentilhomme, l'emportoit ſur les Princes mêmes, par le Ibid.

crédit qu'il avoit parmi les Calvinistes, & par l'estime qu'il s'y étoit acquise. Il avoit toûjours fait une profession constante du Calvinisme, au-lieu que les Princes l'avoient une fois abandonné ; à la verité ils avoient été forcez à le faire par des considerations qui ne pouvoient être plus fortes. Cela n'avoit pas laissé de les rendre odieux parmi les Prétendus Réformez, parce que ces Princes avoient (ce leur sembloit) perseveré trop long-temps dans la Religion Catholique qu'ils avoient embrassée par force. D'ailleurs, les prétentions qu'ils avoient à la Couronne, les rendoient suspects ; & l'on étoit convaincu que lorsque pour y parvenir , il ne s'agiroit que d'abandonner encore une fois le Calvinisme , ils ne manqueroient pas de le faire. Ce soupçon tomboit particulierement sur le Roy de Navarre. Il étoit d'un degré plus proche de la Couronne, que le Prince de Condé. Il étoit retourné plus tard que lui au Calvinisme, & il ne passoit pas même pour y être aussi attaché que lui.

Ce fut pour effacer ces impressions, que le Roy de Navarre crut qu'il de-

voit s'attacher en toutes manieres le Vicomte de Turenne & la Noüe. Il les invita l'un & l'autre à se rendre auprès de lui à Périgueux, pour y tenir à sa Cour & dans ses Conseils le rang qui leur étoit dû, & qu'il leur avoit déja donné dans son estime & dans sa confiance.

Le Vicomte de Turenne qui n'avoit rien de mieux à faire même par rapport à ses vûës, s'y rendit le premier si-bien accompagné, que sa suite auroit pu donner de la jalousie à tout autre qu'au Roy de Navarre. Ce Prince, bien loin d'avoir des sentimens si bas, comprit encore mieux qu'il n'avoit fait, par ce grand nombre de Noblesse dont la fortune paroissoit attachée à celle du Vicomte, combien il lui importoit de le gagner. La Princesse de Navarre entra dans les vûës de son Frere; elle crut que pour lui mieux acquerir le Vicomte de Turenne, elle devoit se l'attacher à ellemême. Elle n'eut pas de peine à y réüssir; elle étoit jeune, belle & bien faite; elle joüoit bien du Luth, elle chantoit encore mieux, & faisoit assez bien des Vers. Le Vicomte avoüe luimême que personne n'étoit mieux que

Ibid.

Ibid.

lui auprès de cette Princesse, qu'elle l'honnoroit de sa confiance, & qu'elle faisoit peu de choses sans les lui communiquer. Mais il veut persuader en même-temps, que l'amour n'entra point dans leur commerce; il en donne deux preuves; l'une, qu'il ne lui parloit jamais sans témoins; l'autre que le Roy de Navarre, bien loin de desapprouver la liaison du Vicomte avec sa sœur, témoigna toûjours qu'elle lui étoit tres-agréable. L'on prétend même qu'il avoit dessein de la lui faire épouser: & comme ce n'eût pas été la premiere fois que la Maison de la Tour seroit entrée dans l'alliance de la Maison Royale, il n'y a pas lieu de s'étonner que le Roy de Navarre favorisât l'estime de la Princesse sa sœur pour le Vicomte de Turenne.

Ibid.

En effet, le Roy de Navarre aïant quitté Perigueux pour aller faire son séjour à Agen, & le Vicomte étant retourné à Turenne, le Roy de Navarre n'omit rien pour l'engager à revenir à sa Cour. Le Vicomte y revint quelque temps après; il y trouva la Noüe qui s'étoit donné au Roy de Navarre, & qui étoit, pour ainsi

dire, devenu ſon domeſtique. Ce Prince avoit pour lui toute la conſidération qu'il méritoit; mais la Noüe ne fut pas long-temps ſans s'appercevoir qu'il entroit dans cette conſideration plus de politique que de veritable amitié. Le Roy de Navarre aimoit les plaiſirs, la galanterie faiſoit alors ſa principale occupation. Lavardin & Roquelaure étoient entrez par-là dans ſa confidence; ils étoient tous deux Catholiques, mais de ceux qui ne le ſont que de nom & par habitude; ils redoutoient l'humeur ſévere de la Noüe, & ils n'épargnoient rien pour en dégoûter le Roy de Navarre; mais il lui étoit trop néceſſaire pour le mécontenter, & pour rompre ouvertement avec lui. La Noüe s'appercevoit tous les jours de plus en plus des mauvais offices qu'on lui rendoit auprès du Roy de Navarre. Il lui eût été aisé d'y remedier en ſe rendant plus complaiſant, mais il crut qu'il trahiroit ſon Maître en flatant, ou même en diſſimulant des paſſionsqui ne pouvoient aller qu'à le perdre, ou du moins, comme il arriva, à nuire beaucoup à ſes affaires. Il étoit donc le ſeul qui lui diſoit des veritez

utiles, mais dont la jeunesse du Prince, son penchant pour les plaisirs & les flateries continuelles de Lavardin & de Roquelaure, l'empêchoient de profiter.

La Noüe au desespoir qu'on corrompît ainsi un naturel aussi heureux que celui du Roy de Navarre ; persuadé d'ailleurs que Lavardin & Roquelaure étoient aux gages de la Cour, & que c'étoit par ses ordres qu'ils entretenoient ce Prince dans une honteuse oisiveté, s'en plaignoit souvent au Vicomte de Turenne. Il lui en faisoit voir les consequences pour le Roy de Navarre même, & pour tout le parti. Enfin, il lui dit un jour, que si ce Prince continuoit à prendre ses avis en mauvaise part, il quitteroit plûtôt sa Cour, que de souffrir qu'on lui pût imputer d'avoir favorisé ses desordres, ou du moins de ne s'y être pas opposé.

Le Vicomte de Turenne n'approuva pas cette résolution ; il fit voir à la Noüe combien il importoit à leur parti, de ne pas abandonner le Roy de Navarre aux mauvais conseils de Lavardin & de Roquelaure. Il lui dit que les bonnes qualitez de ce Prince

méritoient bien qu'on excusât en lui quelques défauts, ou du moins qu'on les supportât ; que l'oisiveté les avoit produits, que l'occupation y remédiroit : que la paix qu'on venoit de conclure, ne pouvoit pas durer. Qu'il avoit des avis certains qu'on inspiroit dans toutes les Provinces aux Députez qui devoient se rendre aux Etats de Blois, d'insister sur la cassation des Edits accordez aux Prétendus Réformez ; que la Guerre qui alloit recommencer, leur donneroit à tous & au Roy de Navarre en particulier tant d'occupations, qu'il ne pourroit se dispenser de changer de vie : qu'alors ses conseils seroient écoutez, & qu'on seroit trop heureux de les suivre.

En effet, les avis que le Vicomte de Turenne avoit reçus, ne se trouvérent que trop certains. La paix qu'on venoit de conclure, parut aux Catholiques si favorable pour les Calvinistes, qu'ils n'en purent souffrir l'éxécution. Ils firent à cette occasion plusieurs remontrances au Roy ; mais la crainte d'une nouvelle Guerre-civille l'aïant empêché d'y répondre favorablement, il se forma une nouvelle faction * qui sous prétexte de

* La Ligue.

détruire l'Herefie, & de rétablir la Religion Catholique dans fon premier luftre, penfa renverfer l'Etat, & donna lieu au Parti Proteftant de fe fortifier & de s'accroître.

Le Roy qui prévit les confequences de cette dangereufe Ligue, crut la diffiper en affemblant les Etats à Blois. Il en avoit promis la convocation, lorfque la derniere Paix fut concluë, & les Calviniftes même l'avoient fouhaitée & demandée. Le Roy étoit perfuadé que la plus grande partie des Députez, pour éviter les malheurs de la Guerre, confentiroit à l'éxécution des Edits donnez en faveur des Calviniftes ; qu'ainfi il n'en feroit plus refponfable, & que les Catholiques zelez n'auroient plus rien à lui reprocher. Mais les Partifans de la Ligue agirent fi efficacement dans les Provinces, que prefque tous les Députez furent chargez de demander qu'on fupprimât les Edits accordez aux Calviniftes ; qu'on ne pût faire profeffion publique en France, que de la feule Religion Catholique, & de confentir plûtôt à une nouvelle Guerre, que de fouffrir qu'on tolerât plus long-temps l'exercice public de

Manufcrits de Lomenie Tom. 3.

la Religion Prétenduë Réformée.

Les Députez des Provinces s'étant rendus à Blois, chargez des demandes qu'on vient de rapporter, le Roy fit l'ouverture des Etats, le sixiéme de Décembre, par un discours des plus éloquens, & qui ne pouvoit être prononcé avec plus de grace. Il se réduisoit à convaincre l'assemblée du dessein sincere qu'il avoit de procurer & d'assurer le repos de son peuple, & de rétablir le Roïaume dans sa premiere splendeur. Il exhorta l'Assemblée à s'unir à lui pour en faciliter l'éxécution, & pour finir enfin ces divisions funestes, qui désoloient la France depuis si long-temps. Mais quoique le Roy pût faire, soit par ses discours publics, soit par ses entretiens particuliers avec les Députez; le plus grand nombre persista à demander la révocation des Edits & l'éxercice public de la seule Religion Catholique par tout le Royaume. Comme il étoit aisé de prévoir les funestes suites de ces deux demandes, si elles étoient accordées; le Roy proposa la modification de l'Edit de Paix. Il ajoûta qu'il croïoit que cela suffisoit pour le present; qu'on cour-

La Popliniere Tom. 2.

l'an 1576.

roit rifque de renverfer l'Etat en portant les chofes à l'extrémité, & que le temps pourroit donner des ouvertures à faire quelque chofe de plus. A la verite, il n'étoit pas sûr que les Calviniftes confentiffent à la modification du dernier Edit de pacification ; mais il étoit indubitable qu'en le revoquant entierement, on alloit rallumer la plus furieufe Guerre-civille qu'on eût encore vûë dans le Royaume.

On apprit dans ce même temps que les Calviniftes allarmez des réfolutions qu'on prenoit contre-eux aux Etats, commençoient à fe foûlever dans toutes les Provinces ; qu'ils renoüoient leurs correfpondances avec
Manufcrits. Tom. 3. les Etrangers, & que le Vicomte de Turenne venoit de s'emparer des Villes du Bas-Limofin. Le Prefident Eimar Député de Guyenne en avertit l'Affemblée, & il fe fervit de cette occafion pour reprefenter les inconveniens de la réfolution qu'on alloit prendre : mais les Ligueurs avoient tellement pris le deffus dans les Etats, que ce Député ni quatre autres qui opinerent comme lui, ne furent point écoûtez. Le Roy fe vit obligé de

ivre la pluralité des voix, de consentir à la révocation absoluë de l'Edit de pacification, & d'ordonner que dans tout le Royaume on ne feroit plus d'exercice public de la Religion Prétenduë Réformée.

En consequence de cette résolution des Etats, le Roy écrivit à tous les Gouverneurs des Provinces, que quoi qu'il eût défendu par tout le Royaume l'exercice public de la Religion Prétenduë Réformée, son intention n'étoit pas qu'on violentât la conscience de personne, ni qu'on obligeât les Prétendus Réformez à faire profession de la Religion Catholique; que ceux qui voudroient vivre paisiblement dans leurs maisons, y seroient assurez de la protection des Loix & des Magistrats, & qu'on ne s'informeroit point de leur croïance. Le Roy écrivit dans le même sens à la Noblesse du Languedoc & de la Guyenne & au Roy de Navarre en particulier. Biron fut envoïé exprès à ce Prince, pour lui porter la lettre de Sa Majesté, & pour lui expliquer les motifs qui l'avoient engagée à révoquer le dernier Edit de pacification. Il étoit encore chargé d'ex-

L'an 1577.

Manuscrits. Tom. 3.

horter ce Prince à ſe ſoûmettre à la réſolution des Etats, de le détourner de la Guerre-civille, & de lui faire comprendre qu'il étoit beaucoup plus de ſon interêt de demeurer attaché au Roy, que de ſe rendre Chef d'un Parti dont toutes les vûës alloient à démembrer l'Etat, & à s'ériger en République.

Ibid. Le Roy ne ſe contenta pas de cette démarche à l'égard du Roy de Navarre, il voulut que les Etats lui envoïaſſent des Députez. L'Archevêque de Vienne pour le Clergé, Rubempré pour la Nobleſſe, & Ménager Général des Finances de Tourraine pour le tiers-Etat, furent chargez de cette députation. On envoïa au Prince de Condé Dalibouſt Evêque d'Autun, les ſieurs de Montmorin & Pierre Rat Preſidens de Poitiers. Les Etats firent le même honneur à Danville. Ils lui envoïerent Antoine de Seneterre Evêque du Puy, les ſieurs de Rochefort & de Thole pour négocier avec lui. Ils étoient chargez en particulier de ne rien oublier pour le détacher du parti des Proteſtans, d'emploier pour en venir à bout les promeſſes & les menaces, & de lui

offrir même la garentie des Etats pour le Traité qu'on pourroit faire avec lui. Le Vicomte de Turenne ne fut pas oublié. Le Roy lui envoïa la Barge dont les Ancêtres avoient été attachez à la Maison de la Tour depuis plus de deux cens ans, pour le ramener au service du Roy. Comme la Reine Mere n'avoit rien épargné pour persuader à Sa Majesté de gagner Danville à quelque prix que ce fût, & que l'on croïoit y réussir ; la Cour ne doutoit pas que le Vicomte attaché à sa fortune ne prit le même parti que lui.

Memoires du Duc de Nevers. Tom. 1. p. 170. & 230.

Bien loin que ces députations produisissent aucun effet, les Prétendus Réformez protesterent contre l'Assemblée des Etats, & déclarerent qu'ils tiendroient pour nul tout ce qui y seroit ordonné au préjudice de leur opposition, & du dernier Edit de pacification. Cette Déclaration fut suivie (les Etats étant encore assemblez) de la prise de plusieurs Villes. La Charité fut surprise. Le Prince de Condé s'empara de Broüage & de plusieurs autres Villes de Saintonge & du Poitou ; & le Vicomte de Turenne après avoir pris toutes les Villes du

Bas-Limoſin, porta la Guerre en Guyenne. Le premier Exploit qu'il y fit, fut de forcer quatre Compagnies d'Arquebuziers à cheval, qui s'étoient retranchez dans une Egliſe, & de les obliger à ſe rendre à diſcretion. Il marcha enſuite contre Voiſins qui alloit joindre avec trois cens chevaux l'Amiral de Villars, qui commandoit en Guyenne pour le Roy. Il étoit prêt de l'attaquer, & il avoit déja rangé ſa Cavalerie, lorſqu'il s'apperçut que deux Regimens d'Infanterie qui le ſuivoient, ſe regardoient piques baiſſées, & qu'ils étoient prêts d'en venir aux mains. Leur differend venoit d'une diſpute pour le rang qu'ils devoient tenir. Le Vicomte ſurpris de ce contre-temps, laiſſe ſa Cavalerie ſous le commandement de ſon Lieutenant, après lui avoir ordonné ce qu'il auroit à faire s'il étoit attaqué, & court à ſon Infanterie. Il ſe jette entre les deux Regimens qui marchoient déja l'un contre l'autre, avec plus d'animoſité qu'ils n'euſſent peut-être fait contre l'ennemi, il les arrête par ſa preſence. Il alloit s'informer du ſujet de leur diviſion, lorſqu'il apperçut un Ca-

Memoires du Duc de Boüillon

pitaine plus échauffé que les autres, qui continuoit à fomenter la sédition; il marche à lui l'épée à la main, il la lui porte dans l'estomach, & le menace de le tuer s'il faisoit encore un pas. Il ordonne ensuite aux Officiers des deux Regimens, de se rendre auprès de lui, & après avoir pris connoissance de leur differend, il s'en réserve le jugement, & leur commande de marcher suivant l'ordre qu'il leur avoit prescrit. Personne ne fut assez hardi pour lui désobéïr, mais il perdit l'occasion de battre Voisins.

Le Vicomte remarque à cette occasion, que dans les séditions, particulierement dans les militaires, il faut toûjours user d'autorité; qu'il faut s'en prendre aux Chefs, & ne les point ménager: que la séverité dans ces conjonctures n'est pas une cruauté, mais une action d'humanité, parce qu'on s'épargne par-là bien des châtimens ausquels il faudroit avoir recours pour maintenir la discipline; sur tout il observe que pour éviter les séditions militaires, il faut toûjours tenir les Troupes en action, & ne les laisser jamais dans l'oisiveté.

Ce fut dans cette vûë que le Vi-

Ibid. comte de Turenne marcha pour ſecourir Perigueux. Cette Ville étoit menacée d'un Siege, & elle manquoit de vivres. Des Forts bâtis autour par les Troupes du Roy, tenoient les Habitans renfermez dans leurs murailles, & les empêchoient de faire leur récolte. Le Vicomte les dégagea, les Habitans firent leur moiſſon, la Ville fut abondamment pourvûë, elle ſe vit en état de ſoûtenir un Siege. Après cette expédition, le Vicomte prit en Quercy la Ville de Figeac par eſcalade, & Calvinet en Auvergne.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Guyenne & dans les Provinces voiſines, les affaires avoient bien changé de face en Languedoc. Danville Chef des Catholiques-Mécontens s'étoit broüillé avec les Calviniſtes. Ils avoient ſurpris Montpellier & pluſieurs autres Villes. On ſe faiſoit la Guerre de part & d'autre; & dans cette Province tout paroiſſoit diſposé à une révolution qui n'eût pas été favorable aux Prétendus Réformez. Pour en arrêter le cours, le Roy de Navarre ſe rendit à Montauban, le Vicomte de Turenne & la Noüe l'y furent joindre. Le Vicomte

y vit avec beaucoup de chagrin que Lavardin s'étoit tellement rendu Maître de l'eſprit de ce Prince, qu'il lui avoit donné le commandement de ſes Troupes. Le Vicomte le prétendoit pour lui-même ; & la Noüe qui le lui eût cédé, n'étoit pas d'humeur à en uſer de même avec Lavardin. Ce n'eſt pas que Lavardin ne fût fort brave, mais comme il étoit Catholique, cela ſeul ſuffiſoit pour le rendre ſuſpect, & pour faire deſapprouver le choix que le Roy de Navarre en avoit fait. D'ailleurs Lavardin ne pouvoit être comparé au Vicomte, pour les ſervices rendus au parti Calviniſte. La Noüe de ſon côté l'emportoit ſur Lavardin pour la capacité dans la Guerre : mille belles actions le faiſoient conſiderer comme un des plus grands Capitaines de ſon temps ; & l'on ne pouvoit, ſans lui faire tort, donner le commandement à Lavardin à ſon préjudice. Cette préference lui parut ſi injurieuſe, qu'il réſolut de quitter le ſervice du Roy de Navarre. Mais pour le faire avec honneur, il forma un projet qui réüſſit dans la ſuite. Ce fut de faire ceſſer la Guerre dans le Royau-

Ibid.

Ibid.

me, & de la faire passer dans les Païs-Bas, qui s'étoient révoltez contre le Roy d'Espagne. Le Vicomte de Turenne ne porta pas si loin son ressentiment. Il chercha querelle à Lavardin, & elle fut poussée si vivement en presence du Roy de Navarre, qu'aïant porté la main sur la garde de leurs épées, ils se fussent battus, si le Roy de Navarre, d'abord par ses prieres, & ensuite d'autorité absoluë, ne les en eût empêchez. Cependant comme il prévit que si on les laissoit ensemble, la querelle ne manqueroit pas de recommencer, il prit occasion des troubles du Languedoc, pour y envoïer le Vicomte & la Noüe pour pourvoir à la sureté des Villes dont les Calvinistes s'étoient emparez. Ils s'acquitterent tous deux de cet emploi, d'une maniere qui conserva ces Places au Parti, & qui lui fit obtenir quelque temps aprés une Paix avantageuse.

Ibid.

Les Calvinistes qui avoient commencé la Guerre, la soûtenoient avec des succès fort inferieurs à ceux qu'ils avoient eu dans les autres Guerres. Le Roy également choqué de leurs entreprises, & du peu d'égard qu'ils

Manuscrits de Lomenie Tom. 3.

avoient eu pour les Députez que les Etats leur avoient envoïez, leva deux Armées. On donna le commandement de la premiere au Duc d'Anjou. L'autre fut envoïée en Poitou ſous les ordres du Duc de Mayenne Frere du Duc de Guiſe. L'Armée commandée par le Duc d'Anjou prit la Charité, paſſage important ſur la Loire, dont les Calviniſtes s'étoient emparez pour faciliter aux Etrangers l'entrée des Provinces qui ſont au-delà de cette Riviere. Après la priſe de cette Place, le Duc marcha en Auvergne, attaqua & prit Iſſoire l'une des Places de ſureté que l'on avoit accordées aux Calviniſtes pour un temps, & qu'ils avoient refusé de rendre, le temps qu'ils devoient les garder, étant expiré.

Pendant que le Duc d'Anjou étoit occupé au Siege d'Iſſoire, le Duc de Mayenne fit lever celui de Saintes au Prince de Condé, prit Tonnai-Charente, Marennes & Broüage, & ſerra de fort près la Rochelle. Le Duc de Mayenne dut une partie de ces ſuccès à la méſintelligence qui ſe mit entre le Roy de Navarre & le Prince de Condé; elle les empêcha de s'y oppoſer.

La Poplin.

Cependant le Vicomte de Turenne qui commandoit ſous le Roy de Navarre, courut un des plus grands dangers où il ſe fût trouvé depuis qu'il avoit commencé à porter les armes. Comme il alloit reconnoître les ennemis ſur une fauſſe allarme, accompagné ſeulement de huit ou dix Cavaliers, il donna dans une ambuſcade compoſée de vingt-cinq Arquebuziers. Ils étoient couchez ſur le ventre derriere des Saules qui empêchoient de les voir. Il en parut ſeulement quatre ou cinq qui firent ſemblant d'être au Roy de Navarre. Leur deſſein étoit de prendre le Vicomte; & pour le faire plus aiſément, ils l'inviterent à s'approcher pour voir quelque choſe qu'il ne pouvoit découvrir que de l'endroit où ils étoient. Le Vicomte n'en étoit qu'à trente pas, lorſqu'il lui vint quelque ſoupçon, que ce pouvoit être des ennemis. Auſſi-tôt il tourne bride, mais ce ne fut pas ſans eſſuïer la décharge de l'embuſcade. Heureuſement il ne fut point bleſſé, ni aucun des ſiens. Il avoüe qu'il fit une faute dans cette occaſion, & qu'un Commandant ne doit jamais s'avancer dans un Païs couvert, ſans

Memoires du Duc de Boüillon

envoïer reconnoître à droit & à gauche. Il remarque que bien des gens ont péri faute d'avoir pris cette précaution ; il n'y manqua plus depuis, mais cette attention ne l'empêcha pas de tomber quelque temps après dans un plus grand danger que celui qu'on vient de raconter.

Il étoit allé à Turenne pour une affaire pressante. Comme il en revenoit accompagné d'un petit nombre de ses domestiques, & de cinq ou six Gentilshommes qui avoient été ses Pages, & qui n'avoient non plus que lui d'autres armes que leurs épées, il passa par le Bourg de la Salvetat. Douze Cuirassiers & quinze Arquebuziers à cheval de l'Armée du Roy, y arriverent en même-temps. Ils venoient pour chercher des contributions. D'abord, quoiqu'ils fussent Ennemis, ils se contenterent de prendre langue touchant le Vicomte & sa suite, & le laisserent passer sans qu'il pût juger qu'ils eussent dessein de l'attaquer. Mais comme ils eurent fait réflexion que le Vicomte & ceux qui étoient avec lui, n'avoient point d'autres armes que leurs épées ; qu'ils étoient au moins deux contre Ibid.

un, & que de plus ils étoient bien armez, ils coururent après lui, & tomberent ſur les gens qui conduiſoient ſon Equipage. Au bruit qu'ils firent en les attaquant, le Vicomte tourna bride, ſans prendre garde s'il étoit ſuivi. Il joignit celui qui paroiſſoit être le Commandant, & lui porta un coup dans le viſage. En même-temps le Vicomte fut environné par cinq Hommes qui l'attaquerent tous enſemble. Le Combat étoit trop inégal pour pouvoir durer long-temps. Le Vicomte alloit ſuccomber, lorſqu'il fut joint par deux de ces Gentilshommes qui l'accompagnoient, & par un Page Allemand que le Prince Caſimir lui avoit donné. Alors la partie étant plus forte, quoiqu'encore fort inégale, la rencontre fut des plus vives, parce que les cinq qui attaquoient le Vicomte avoient été joints par d'autres. Le Page Allemand fut le premier porté par terre; les deux Gentilshommes furent bleſſez; ils n'en combattoient pas avec moins d'ardeur, lorſque Vicomte dont l'épée s'étoit rompuë, reçut un coup à la gorge. Alors tous étant bleſſez de part & d'autre, le Combat finit, les Enne-

Ennemis ſe retirerent ; le Vicomte avec ſes gens reſta quelque temps ſur le Champ-de-bataille, & ſe retira enſuite comme les Ennemis avoient fait.

Dès que le Roy de Navarre eut appris l'accident qui étoit arrivé au Vicomte de Turenne, il le fit conduire dans une maiſon sûre & commode, & lui envoïa ſes Medecins & ſes Chirurgiens. Ils jugerent d'abord que ſa bleſſure étoit tres-dangereuſe, & que s'il n'en mouroit pas, la cure en ſeroit longue & difficile. Ce fut ce qui obligea le Roy de Navarre qui étoit à Agen, d'y faire tranſporter le Vicomte pour être plus à portée de lui donner ſes ſoins. Il fut long-temps malade, & en grand danger, il ne recouvra ſa ſanté qu'après que la Paix eut été concluë.

Le Roy s'étoit avancé juſques à Poitiers, en apparence pour être plus près de ſon Armée, & pour l'animer par ſa preſence, mais en effet pour être plus en état de négocier la Paix avec le Roy de Navarre & le Prince de Condé. Le premier faiſoit ſa réſidence à Agen, & le ſecond qui ne pouvoit pas tenir la Campagne, Manuſcrits de Lomenie Tom. 10.

s'étoit renfermé dans Saint Jean d'Angely. Tous les avantages de la Guerre étoient du côté du Roy ; il étoit Maître de la Campagne ; il avoit deux Armées toutes fraîches & prêtes à agir ; il se voïoit à la veille de réduire les Calvinistes à de grandes extrémitez. Cependant comme il avoit commencé cette guerre malgré lui, & qu'il étoit persuadé qu'en la continuant, elle serviroit moins à détruire les Calvinistes, qu'à augmenter les forces de la Ligue, il souhaitoit la Paix, & la faisoit négocier secrettement par le Duc de Montpensier, par Biron, & par Villeroy. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé ne la souhaittoient pas avec moins d'ardeur que le Roy, parce qu'ils n'étoient pas en état de soûtenir la Guerre ; mais les Calvinistes Consistoriaux moins expérimentez, & entêtez d'un faux zele, ne vouloient rien relâcher des avantages qui leur avoient été accordez par la derniere Paix. Il y alloit au contraire de l'honneur du Roy, de les modifier ; & quand même il eût été d'humeur à se relâcher sur un point si important, les Catholiques zelez n'y eussent jamais consenti, &

la Ligue qu'il vouloit détruire, en eût pris trop d'avantage. Ainsi la conclusion d'une Paix si nécessaire aux Calvinistes, n'étoit retardée que par une opiniâtreté mal fondée, & par un zele aveugle qu'ils n'étoient pas en état de soûtenir. Ces difficultez durerent depuis le commencement de Juin jusques à la mi Septembre. Alors les Calvinistes à qui la Guerre ne pouvoit pas procurer les avantages qu'on leur offroit, se relâcherent, & la Paix fut signée le dix-septiéme de Septembre. L'Edit en fut dressé à Poitiers, & enregistré au Parlement de Paris le huitiéme jour d'Octobre de la même année, où la Guerre avoit commencé.

L'an 1577.

L'an 1577.

En éxécution d'un des articles secrets de cette Paix, le Roy après la publication de l'Edit de Pacification, obligea Danville à lever le Siege de Montpellier. Ce Marêchal avoit assiegé cette Ville dès le commencement de Juillet ; & quoiqu'elle fût défenduë par le brave Châtillon Fils de l'Amiral de Coligny, elle ne pouvoit manquer d'être prise. Elle demeura par ce moïen au pouvoir des Calvinistes, qui en firent une de leurs

plus fortes Places. Ils la conserverent jusques au Regne de Louis XIII. qui s'en rendit enfin le Maître, après un Siege long & difficile qui coûta bien du sang. Danville qui connoissoit l'importance de cette Place, & qui se voïoit à la veille de la prendre, fit tout ce qu'il put pour obtenir la permission d'en continuer le Siege, il ne put l'obtenir. Le Roy vouloit la Paix, & les Calvinistes n'y vouloient consentir qu'à condition qu'ils demeureroient les Maîtres de Montpellier. Danville disoit à cette occasion, ou qu'il ne faloit pas recommencer la guerre si legerement, ou qu'on ne devoit pas acheter la Paix en cédant aux Calvinistes une Ville de cette importance, dont ils ne pouvoient pas empêcher la prise.

Cependant cette paix si cherement achetée, & qui étoit si favorable aux Calvinistes, fut souvent violée par ceux même qui en tiroient de si grands avantages. En effet comme les Prétendus Réformez n'y avoient consenti que pour obliger le Roy à desarmer; les Troupes ne furent pas plûtôt congediées, que les Calvinistes recommencerent les Actes d'hostilité,

L'an 1578.

particulierement en Dauphiné, dans le Languedoc, & dans la Guyenne ; ils continuerent à surprendre des Places, & à opprimer les Catholiques dans les Villes dont ils étoient les Maîtres. Ces contraventions si publiques & si souvent reïterées, porterent les Catholiques à en user à peu prés de même. Ainsi jamais Paix ne fut faite plus à contre-temps, & ne fut plus mal observée ; mais le Roy vouloit detruire la Ligue, & il avoit pour cela besoin de la Paix.

Memoires du Duc de Bouillon.

Pendant que ces choses se passoient, & que tout paroissoit disposé à recommencer la Guerre ; le Vicomte de Turenne recouvra sa santé si parfaitement, qu'il se trouva en état d'assister au nom du Roy de Navarre au Synode National, convoqué par les Calvinistes dans la Ville de Sainte-Foy en Agenois. Cette commission étoit d'autant plus honnorable pour le Vicomte, qu'il n'avoit alors que vingt-trois ans, & qu'il fut preferé par le Roy de Navarre à tout ce qu'il avoit auprés de lui de Seigneurs plus âgez & d'une plus grande experience, pour presider à une des plus importantes Assemblées que les

Prétendus Réformez eussent tenuës jusques alors.

Comme les Calvinistes avoient toûjours en vûë de former une République au milieu du Royaume, sur le modele de celle des Etats Généraux des Provinces-Unies, suivant ce qui avoit été proposé aux Assemblées tenuës à Milhau en 1572. 1573. & 1574. ils avoient résolu de faire dans l'Assemblée dont nous parlons, une démarche qu'ils croïoient être de la derniere importance pour l'éxécution de ce grand dessein. Cette démarche consistoit à souscrire une confession de Foi qui leur fût commune avec les Protestans d'Allemagne, d'Angleterre, & des Païs-Bas, de terminer ainsi tous les differends de Religion qui étoient entre-eux, & de ne faire plus qu'une même communion. Ils étoient persuadez que s'ils pouvoient venir à bout de ce projet, les Protestans seroient d'autant plus disposez à les aider de leurs forces, qu'ils les considereroient comme leurs Freres, & que l'Etat Républicain se trouveroit tout-à-fait de leur goût.

La conjoncture ne pouvoit être plus favorable aux Calvinistes de

France. Le Roy venoit de leur donner la Paix, & l'on devoit tenir le quinziéme d'Août à Francfort une Assemblée, où les Députez de tous les Princes Protestans devoient se trouver. Il s'agissoit dans le Synode de Sainte Foi, d'envoïer des Députez à cette Assemblée, & de leur donner pouvoir de convenir d'une confession de foi, qui fût commune à tous les Protestans. La chose n'étoit pas sans difficulté. Les Lutheriens n'étoient nullement disposez à s'unir avec les Calvinistes; ils n'avoient gueres moins d'aversion pour eux que pour les Catholiques; & si l'on excepte le Schisme avec l'Eglise Romaine qui leur étoit commun, ils differoient d'ailleurs en des choses si essentielles, qu'il paroissoit impossible de les faire convenir d'une même confession de foi.

Les Calvinistes de France toûjours entêtez du dessein chimerique de leur République, ne laisserent pas d'entreprendre cette union. L'affaire fut proposée & approuvée dans le Synode de Sainte-Foi. L'on y choisit le Vicomte de Turenne & quatre Ministres, pour assister au nom de toutes les Eglises Prétenduës Réformées de

France à l'Assemblée de Francfort ; & on leur donna pouvoir de faire pour l'union projettée tout ce qu'ils jugeroient à propos, c'est-à-dire, d'ajoûter, de retrancher, en un mot de changer leur profession de foi, & d'accorder tout ce qu'ils croiroient nécessaire pour ne faire plus qu'un
Syn. de Sainte-Foi. Page. 5. & 6. même Corps & une même Eglise avec les Lutheriens. Un pareil compromis sur un sujet si important paroîtroit peu croïable, si l'on n'avoit pas l'original de la Procuration dont on vient de parler. Elle est en parchemin dans les Archives de la Sorbonne, tout le monde l'y peut voir.

Comme ce fait est de la derniere importance, on a cru devoir transcrire ici ce qu'en dit Monsieur Bossuet Evêque de Meaux, dans son
Liv. XII N. XXI. Histoire des Variations des Eglises Protestantes. Après avoir rapporté l'extrait de l'Acte par lequel le Vicomte de Turenne & les quatre Ministres dont on a parlé, sont députez par le Synode de Sainte-Foi à l'Assemblée de Francfort, ce Prélat ajoûte:
» On s'étonnera peut-être de voir
» Monsieur de Turenne nommé entre
» ces Docteurs : mais c'est que ce bien,

union, & repos de toutes les Egliſes, diſoit beaucoup plus qu'il ne paroiſſoit d'abord. Car le Duc Jean Caſimir & Henry de la Tour Vicomte de Turenne, qu'on députe avec les Miniſtres, ſongeoient à établir ce repos par d'autres choſes que par des diſcours & par des confeſſions de foi : mais elles entroient néceſſairement dans la négociation ; & l'experience avoit fait voir qu'on ne pouvoit liguer comme il faut ces Egliſes nouvellement réformées, ſans auparavant convenir dans la Doctrine. Toute la France étoit embrasée de Guerres civiles ; & le Vicomte de Turenne jeune alors, mais plein d'eſprit & de valeur, que le malheur des temps avoit entraîné dans le Parti depuis deux ou trois ans ſeulement, qui s'y étoit donné d'abord beaucoup d'autorité, moins encore par ſon illuſtre naiſſance qui le lioit aux plus grandes Maiſons du Royaume, que par ſa haute capacité, & par ſa valeur, étoit déja Lieutenant du Roy de Navarre, depuis Henry IV. Un homme de ce génie entra aiſément dans le deſſein de réünir tous les Proteſtans ; mais Dieu ne permit pas qu'il en vint à bout.

J'ajoûterai à ce que dit ce Prélat, que le Viconite de Turenne qui avoit ses vûës, qui n'esperoit plus rien de la Cour, & qui avoit attaché sa fortune à celle du parti Calviniste, accepta & appuïa la députation à l'Assemblée de Francfort de tout son pouvoir, & la signa au nom du Roy de Navarre & au sien. Il n'est pas surprenant qu'un jeune Seigneur d'environ vingt-trois ans, qui avoit beaucoup d'ambition, & qui n'avoit jamais étudié, ait pu donner dans un pareil travers. Il suivoit en cela des vûës de Politique & d'interêt; il se conformoit aux sentimens de ses prétendus Pasteurs; il supposoit qu'ils avoient toute la droiture & toutes les lumieres que des gens qui entreprenoient de réformer l'Eglise, devoient avoir. Mais que les Ministres des Eglises Réformées d'un grand Royaume, assemblez en Synode National aïent pu tomber dans une aussi étrange prévarication, c'est ce qu'on ne sçauroit justifier. C'est aussi ce qui fait voir que dans ces sortes d'Assemblées, les vûës humaines l'emportoient souvent sur celles de la conscience, & que les interêts temporels les aveugloient

fur les interêts fpirituels. Ce qu'il y eut de plus mortifiant pour les Calviniftes de France dans l'Affemblée de Francfort, eft qu'ils s'humilierent en vain devant les Lutheriens. Ce fut inutilement qu'ils propoferent toutes les voïes d'accommodement dont ils fe purent avifer, elles furent toutes également rejettées, & les Députez revinrent en France fans avoir conclu l'union projettée au Synode de Sainte-Foi. Cela les obligea quelques années après d'avoir recours à d'autres expédiens, pour former leur prétenduë République. Le Vicomte de Turenne les appuïa encore de toute l'autorité qu'il avoit dans le Parti; mais le Roy de Navarre qui en prévoïoit les confequences, les fit échoüer; c'eft ce qu'on verra dans la fuite de cette Hiftoire.

Après la tenuë du Synode de Sainte Foi, le Vicomte alla à Turenne pour y donner ordre à fes affaires. Comme il étoit occupé à les regler, il reçut des lettres du Roy de Navarre, par lefquelles il le prioit de fe rendre auprès de lui pour des chofes importantes qu'il avoit à lui communiquer. Pour entendre les affaires dont il s'a-

Memoires du Duc de Boüillon.

giſſoit, l'on doit remarquer que le Roy de Navarre avoit épousé la Princeſſe Marguerite Sœur du Roy, l'une des plus belles & des plus ſpirituelles Princeſſes de ſon temps. Elle eût pu faire le bonheur d'un autre, & le Roy de Navarre de ſon côté avoit toutes les qualitez propres à ſe faire aimer. Cependant les deux Epoux ne s'étoient jamais aimez. La Princeſſe avoüoit de bonne-foi qu'on l'avoit forcée à épouſer le Roy de Navarre, & que ſi elle eût été Maîtreſſe de ſon ſort, elle n'eût point été à lui : & le Roy demeuroit d'accord que la politique avoit eu plus de part à ſon Mariage que ſon inclination, & que s'il eût été libre de choiſir, il n'eût jamais épousé une Princeſſe dont il croïoit que le cœur étoit engagé à un autre. De pareilles préventions ne ſont pas aiſées à guérir. Comme le Roy de Navarre & la Princeſſe Marguerite s'étoient mariez ſans s'aimer, ils ne ſe ménageoient qu'autant que la bienſéance le demandoit. Dans le fond ils n'avoient que de l'indifference l'un pour l'autre, & ils en vinrent enfin juſques à ſe haïr & à ne ſe pouvoir ſouffrir. Les choſes étoient

en cet état, lorſque le Roy de Navarre ſe ſauva de la Cour ; il regarda comme un bonheur de ſe voir délivré de la Reine ſa Femme. La Reine ne l'aima pas aſſez pour le ſuivre, & le Roy qui avoit ſes vûës, ne voulut pas d'abord l'y contraindre. Mais les favoris du Roy auſquels tout faiſoit ombrage, aïant trouvé le ſecret de broüiller la Reine de Navarre avec le Roy ſon Frere, ce Prince voulut abſolument qu'elle allât rejoindre le Roy de Navarre, & que la Reine Mere lui écrivît pour le diſpoſer à la recevoir. C'eſt ce que la Reine de Navarre craignoit le plus, & c'eſt auſſi ce que le Roy ſon Mari ſouhaitoit le moins. Ce fut la premiere affaire ſur laquelle le Roy de Navarre conſulta le Vicomte de Turenne lorſqu'il ſe fut rendu auprès de lui.

Mais il y en avoit une autre qui n'embarraſſoit gueres moins ce Prince. Il étoit accablé des plaintes que lui faiſoient continuellement les Calviniſtes, des entrepriſes des Catholiques au préjudice de la Paix. Il eſt certain qu'ils en avoient eux-mêmes donné l'exemple, & que ce que faiſoient les Catholiques, n'étoit le

plus ſouvent que des repréſailles auſquelles les Calviniſtes les avoient forcez. Cependant comme ſi les Catholiques euſſent été les agreſſeurs, ils demandoient des réparations ; ils prétendoient que le Roy de Navarre les obtint de la Cour, & qu'il la menaçât de recommencer la Guerre, ſi on ne leur donnoit pas la ſatisfaction qu'ils deſiroient. Ils ſe plaignoient même hautement de ce Prince ; ils l'accuſoient de ménager trop le Roy, & de préferer ſes avantages particuliers aux interêts généraux du Parti.

Ce qui augmentoit l'embarras du Roy de Navarre, étoit que les Conſiſtoriaux ou Calviniſtes zelez mêloient l'affaire de la Reine de Navarre dans leurs plaintes. Quelques-uns d'entre-eux croïoient que c'étoit un ſcandale qu'un Mari vêcût ainſi ſéparé de ſa Femme : que c'étoit ce qui donnoit occaſion à ſes débauches, & que le refus qu'il faiſoit de recevoir la Reine de Navarre, indiſpoſoit le Roy contre lui, & l'empêchoit de leur donner ſatisfaction. D'autres craignoient au contraire le retour de la Reine ; ils diſoient qu'elle introduiroit parmi eux le Luxe & les déſor-

Memoires du Duc de Boüillon

dres de la Cour. Ces plaintes, ces infractions de la Paix, les réparations que demandoient les Calvinistes, la Guerre dont on menaçoit le Roy en cas de refus, étoient la seconde affaire que le Roy de Navarre proposa au Vicomte de Turenne.

Comme ce Prince n'entreprenoit alors presque rien sans le lui communiquer, & que le Vicomte étoit accoûtumé à lui dire librement ses sentimens; il lui répondit que les deux affaires sur lesquelles il lui faisoit l'honneur de le consulter, lui paroissoient tellement liées ensemble, que les mesures qu'il avoit à prendre pour l'une, pourroient servir à l'autre; que si son Mariage avec la Reine de Navarre étoit à faire, il se garderoit bien de le lui conseiller, quand ce ne seroit qu'à cause de la diversité de Religion; qu'elle ne manque guere de diviser des personnes qui doivent être aussi étroitement unies que le Mari & la Femme; & que cette division jette tôt ou tard dans des embarras qu'il est de la prudence d'éviter. Que le mariage étant fait, il en faloit raisonner autrement; qu'il ne pouvoit avec bien-séance, ni sans Ibid.

offenser le Roy, la Reine Mere & le Duc d'Anjou, par l'endroit le plus sensible, & sans s'attirer de fâcheuses affaires, refuser absolument de recevoir la Reine de Navarre : mais que ce qu'on ne pouvoit pas refuser absolument, se pouvoit differer sous divers prétextes ; qu'il faloit s'appliquer à les chercher ; & que le temps qu'on gagneroit, pourroit donner des ouvertures & des facilitez qu'on ne prévoïoit pas alors. Qu'il étoit donc d'avis qu'en répondant à la Reine Mere, il lui fît esperer qu'il recevroit la Reine de Navarre, pourvû qu'elle changeât de sentimens à son égard ; qu'elle voulût avoir une conduite plus reglée, & qui lui fût moins suspecte que celle qu'elle avoit eûë par le passé. Qu'après il lui écriroit qu'il étoit nécessaire qu'il fît une Assemblée des Eglises Réformées, pour regler l'éxercice de la Religion Catholique, qu'on seroit obligé d'accorder à la Reine de Navarre, & convenir de bien des choses, dont sans cette précaution il ne pourroit pas lui répondre. Le Vicomte ajoûta que le Roy ne pourroit pas desapprouver cette proposition ; qu'avant que les

Députez fussent nommez, que l'Assemblée fût formée, tenuë, & congediée, il se passeroit tant de temps que les circonstances pourroient changer, ou qu'on trouveroit d'autres expediens pour éloigner le retour de la Reine de Navarre.

Le Vicomte lui dit de plus, que l'Assemblée qu'il lui proposoit, & qu'il faloit effectivement convoquer, le tireroit d'embarras sur les autres points dont il lui avoit parlé; qu'on y traiteroit de réparations prétenduës par les Calvinistes, sur les infractions de la Paix; qu'il seroit aisé de l'engager à en faire la demande, & à la poursuivre; qu'il se déchargeroit par-là des inconveniens qui en pourroient arriver; & qu'il éviteroit de se commettre personnellement avec le Roy. Qu'on pourroit même dans cette Assemblée accorder les differens sentimens des Prétendus Réformez, sur le retour de la Reine de Navarre, & peut-être l'engager à se charger du refus qu'il ne lui avoit pas conseillé de faire: qu'il y avoit en effet bien des choses à regler sur l'exercice de la Religion Catholique, qu'on ne pouvoit refuser à la Reine de Na- Ibid.

varre, dont il n'étoit pas à propos qu'il ſe chargeât, non plus que des invonveniens qui en pourroient naître; qu'en un mot cette déference apparente pour les Egliſes Réformées lui gagneroit les cœurs & la confiance du Parti.

Ibid. Le Roy de Navarre ſuivit exactement les conſeils du Vicomte de Turenne. L'Aſſemblée fut proposée, réſoluë, & convoquée à Montauban. Bellievre qui fut depuis Chancelier de France, y fut envoïé par le Roy, pour y aſſiſter en ſon nom. Il étoit chargé de trois choſes; de promettre les réparations demandées par les Calviniſtes; de faire nommer des Députez des Egliſes Prétenduës Réformées pour réparer les contraventions à l'Edit de pacification dont les Catholiques ſe plaignoient, & de ſolliciter le retour de la Reine de Navarre auprès du Roy ſon Mari.

Ibid. En conſequence des propoſitions faites par Bellievre, des Commiſſaires furent nommez de part & d'autre, pour convenir des réparations prétenduës réciproquement par les Catholiques & par les Calviniſtes, & pour en procurer l'éxécution. Quant

au retour de la Reine de Navarre, les Députez des Eglises Prétenduës Réformées témoignerent publiquement qu'il n'appartenoit qu'au Roy de Navarre d'en décider. Ce Prince réduit par-là à la néceſſité de s'expliquer, répondit en termes généraux avec aſſez d'honnêteté ; mais Bellievre ne put tirer de lui aucune réponſe poſitive.

La Reine Mere informée par Bellievre des ſentimens du Roy de Navarre, ſur le retour de ſa Fille auprès de lui, lui manda de ſonder les Calviniſtes, & de tâcher de pénétrer s'ils étoient dans la diſpoſition de ſoûtenir le Roy de Navarre, en cas qu'il refusât abſolument de conſentir au retour de la Reine ſa Femme. Bellievre leur parla ſur cela avec tant de force, qu'ils déclarerent qu'ils abandonneroient à regret le Roy de Navarre ; mais qu'étant Sujets du Ibid.
Roy, ils ne croïoient pas qu'il leur fût permis de prendre les Armes contre lui pour des interêts particuliers auſquels leur Religion n'avoit point de part.

La Reine Mere n'eut pas plûtôt appris de Bellievre la diſpoſition où

étoient les Calvinistes à l'égard du Roy de Navarre, qu'elle écrivit à ce Prince des lettres pleines de menaces.
Ibid. Elles contenoient en substance qu'après les mesures d'honnêteté qu'elle avoit prises avec lui, sur le retour de la Reine de Navarre, elle alloit se mettre en chemin pour la lui mener elle-même; que s'il avoit assez peu de respect pour le Roy & pour elle pour la refuser, & ne la pas traiter avec toute la consideration qu'il lui devoit, on trouveroit bien les moïens de le réduire à faire ce que les Loix divines & humaines exigeoient de lui: qu'en tout cas elle étoit bien assurée qu'il n'y avoit aucun Sujet du Roy, ni aucune Puissance étrangere, qui osât, ou qui voulût l'appuïer dans l'occasion dont il s'agissoit.

Le Roy de Navarre n'eut pas plûtôt communiqué ces lettres au Vicomte de Turenne, qu'il lui conseilla de faire de bonne grace ce qu'il ne pouvoit éviter de faire. Le Roy de Navarre suivit ce conseil, il écrivit à la Reine Mere qu'elle seroit la bien venuë, & que le respect qu'il avoit pour elle lui feroit oublier bien des choses dont il avoit lieu de se plain-

dre, pourvû que la Reine de Navarre changeât de conduite, & qu'elle eût pour lui plus de considération qu'elle n'en avoit eu par le passé; que si elle y manquoit, il n'avoit pas besoin ni des Sujets du Roy, ni d'aucune Puissance étrangere, pour se faire rendre ce qui lui étoit dû; qu'en tout cas il s'en rapporteroit volontiers à l'autorité qu'elle devoit avoir sur la Reine sa Fille.

Aussi-tôt que la Reine Mere eut reçu la réponse du Roy de Navarre, elle partit avec la Reine sa Fille. Elle vouloit qu'on crût que l'unique motif de son voïage étoit de la reconcilier avec le Roy son Mari, & c'étoit en effet l'un de ses desseins; mais elle avoit encore en vûë de faire la visite des Provinces, de prendre connoissance des differends qui étoient survenus entre les Catholiques & les Calvinistes, au sujet des contraventions au dernier Edit de pacification, de les accommoder & de procurer une bonne Paix. Dès que le Roy de Navarre eut appris que les deux Reines étoient arrivées en Guyenne, il se rendit à la Réole dont l'on étoit convenu pour l'entrevûë, avec le Viçomte de Turen-

ne qui fut chargé de bien obſerver la Reine Mere. Il étoit de plus ac-
Ibid. compagné de cinq à ſix cens Gentilshommes. Les deux Reines y étant arrivées, tout ſe paſſa de part & d'autre avec de grandes honnêtetez. Cependant comme la Réole étoit une des Places de ſureté des Calviniſtes, la Reine Mere choiſit pour ſon séjour le Port de Sainte-Marie : elle y mena avec elle la Reine de Navarre, parce qu'elle n'avoit pas trouvé les choſes aſſez bien diſposées pour la laiſſer avec le Roy ſon Mari. Ce Prince lui fut rendre viſite dès le lendemain ; mais il en uſa avec tant de froideur avec la Reine de Navarre, que la Reine Mere ne jugea pas à propos de le preſſer de la reprendre. Elle ſe contenta de lui propoſer le Port de Sainte-Marie pour y tenir une Conference ſur les contraventions au dernier Edit de pacification. Le Roy de Navarre accepta la Conference, mais il dit à la Reine, que quant à lui, il s'accommoderoit volontiers de tous les lieux qui conviendroient à Sa Majeſté ; mais qu'il pouvoit l'aſſurer que les Calviniſtes ne conſentiroient jamais à s'aſſembler dans un lieu dont

les Catholiques ſeroient les Maîtres. Sur cela il propoſa la Ville de Nérac ; la Reine Mere l'accepta ; l'Aſſemblée y fut indiquée. Mais comme il faloit du temps pour nommer & pour aſſembler les Députez, les deux Reines en prirent occaſion d'aller faire quelque séjour à Toulouſe.

Elles y étoient à peine arrivées qu'on apprit que les Catholiques du Dauphiné, du Languedoc & de la Guyenne, avoient fait diverſes entrepriſes ſur les Places accordées aux Calviniſtes. On ſçut encore que le pouvoir que la Reine Mere avoit de traiter, étoit limité, & qu'on en avoit usé ainſi dans le deſſein d'accorder peu de choſes aux Calviniſtes. Ces deux avis firent croire au Roy de Navarre qu'avant que de tenir l'Aſſemblée de Nérac, il étoit à propos d'envoïer à la Reine Mere une perſonne habile & de diſtinction pour pénétrer ſes intentions, & pour lui demander avant toutes choſes la réparation des nouvelles infractions qu'on venoit de faire au Traité de pacification : Le Vicomte de Turenne fut choiſi pour cette députation. Memoires du Duc de Boüillon

Quand il fut arrivé à Toulouſe, il Ibid.

trouva beaucoup de Peuple amassé dans les ruës où il lui faloit passer pour aller à son Logis. L'indignation & la haine qu'on avoit contre lui, à cause de son changement de Religion, paroissoient peintes sur tous les visages; & il lui fut aisé de comprendre que sans le respect qu'on avoit pour la Reine Mere à qui il étoit envoïé, il n'auroit pas été en sureté.

Ibid. Dès le lendemain de son arrivée il fut trouver la Reine Mere, & lui rendit ses lettres de créance. La Reine lui aïant répondu qu'il pouvoit exposer sa Commission, il lui dit qu'on avoit esperé de son arrivée dans les Provinces, que les infractions au dernier Traité de pacification cesseroient, & que si on ne rendoit pas justice aux Calvinistes, du moins le respect qu'on lui devoit, empêcheroit qu'on ne fît de nouvelles entreprises sur les Places qu'on leur avoit accordées : que cependant on en faisoit tous les jours en Dauphiné & en Languedoc; que dans la Guyenne même, il n'y avoit pas long-temps que les Catholiques avoient surpris Agen, quoi qu'on l'eut accordé au

Roy de Navarre pour y faire ſon séjour ; que dans le temps-même qu'il parloit, le Maréchal de Biron travailloit à ſurprendre Perigueux. Qu'il la prioit de lui permettre de lui dire, qu'on avoit de la peine à croire que tant d'entrepriſesfaites,pour ainſi dire, ſous ſes yeux, n'euſſent pas ſon approbation ; que ſi cela étoit, on ne pouvoit regarder le projet de l'Aſſemblée de Nérac, que comme un piége tendu aux Calviniſtes pour les ſurprendre, leur lier les mains, & entreprendre ſur eux impunément. Qu'il étoit chargé de lui dire que de pareilles démarches détruiſoient la confiance qu'on devoit avoir en elle, & qu'elles étoient plus propres à renouveller la Guerre, qu'à procurer une bonne Paix ; qu'il avoit encore ordre Ibid. de lui demander avant toutes choſes, la réparation des infractions faites au dernier Edit de pacification, depuis la convocation de l'Aſſemblée de Nérac ; de lui déclarer que ſi on la refuſoit, on ne s'aſſembleroit point ; & de proteſter qu'au cas que la Guerre recommençât, la faute n'en pourroit être imputée aux Calviniſtes, ni au Roy de Navarre, mais aux Catholi-

ques & à elle-même, pour avoir refusé une ſatisfaction auſſi juſte que celle qu'on lui demandoit.

Le Vicomte ajoûta, qu'on étoit informé que le pouvoir qu'elle avoit de traiter, étoit limité à des conditions dont le Roy de Navarre & les Egliſes Calviniſtes ne pourroient jamais ſe contenter : qu'on la ſupplioit de ſe faire donner un pouvoir plus étendu ; que c'étoit un Préliminaire abſolument néceſſaire pour la conference de Nérac, ſans lequel il ſeroit inutile de la commencer.

Le Vicomte de Turenne aïant parlé de la ſorte, il pria la Reine de lui permettre, après avoir éxécuté ſa Commiſſion, de lui parler comme ſon ſerviteur, & comme un homme qui avoit l'honneur de lui appartenir: qu'en cette qualité il prendroit la liberté de lui dire, que les nouvelles entrepriſes des Catholiques dont on ſe plaignoit, paroiſſoient ſuſcitées, ou du moins appuïées par les Favoris du Roy ; * que leur intention étoit, ſi la Guerre recommençoit, de la lui imputer ; de publier qu'elle y avoit donné lieu pour ſe rendre néceſſaire, & de ſe ſervir de cet artifice, pour

* Les ſieurs d'Arques & de Caumont, depuis Ducs de Joyeuſe & d'Epernon.

la mettre mal dans l'eſprit du Roy, & pour lui faire perdre ſa confiance, & ce qui lui reſtoit d'autorité : que c'étoit dans cette vûë qu'ils lui avoient fait donner un pouvoir ſi limité ; qu'il y alloit de ſon honneur d'en faire ôter les reſtrictions, & de l'avoir ſi étendu, qu'il dépendît d'elle d'affermir la Paix, & d'ôter juſques aux moindres occaſions de recommencer la Guerre. Le Vicomte ajoûta qu'il parloit en cela contre ſes interêts, puiſque dans la ſituation de ſes affaires, la Guerre lui convenoit beaucoup mieux que la Paix ; mais qu'il ſeroit toûjours prêt à les ſacrifier, quand il s'agiroit de l'honneur & des avantages de ſa Majeſté.

L'artifice de ce diſcours tendoit à s'inſinuer dans la confiance de la Reine, & à pénétrer ſes deſſeins. Cette Princeſſe étoit trop habile pour ne s'en pas appercevoir. Elle ſe tint ſur ſes gardes, & elle répondit au Vicomte de Turenne, qu'il étoit étrange que les Calviniſtes fuſſent toûjours Ibid. les premiers à ſe plaindre, quoiqu'ils fuſſent toûjours les agreſſeurs, & les premiers a contrevenir aux Edits de pacification ; qu'il ſçavoit auſſi-bien

que perſonne, que ſi les Catholiques avoient ſurpris des Places, les Calviniſtes leur en avoient donné l'exemple, & avoient toûjours été les premiers à faire de pareilles entrepriſes: qu'elle ne pouvoit pas empêcher que les Catholiques qu'on opprimoit en tant de manieres, n'uſaſſent de repreſailles; que ſi les Calviniſtes prétendoient des réparations, les Catholiques en prétendoient auſſi; qu'il falloit rendre juſtice aux uns & aux autres, & que c'étoit pour cela qu'on devoit s'aſſembler à Nérac. Qu'à la verité le Roy comme un bon Prince qui aimoit ſes Sujets, ſouhaittoit la Paix; mais qu'il ne l'achetteroit jamais aux dépens de ſon autorité & de la liberté des Catholiques :que quant à elle, Dieu connoiſſoit ſes intentions; qu'elle n'épargneroit rien pour maintenir le dernier Edit de pacification; mais que ſi la Guerre recommençoit, elle pourroit bien entraîner la ruine des Calviniſtes; que c'étoit à eux à y faire réflexion : que ſi dans la derniere Guerre le Roy eût voulu pourſuivre ſes avantages, & écouter moins ſa clémence, les Calviniſtes ne parleroient pas ſi haut.

Elle ajoûta qu'ils étoient mal informez de l'étenduë de ses pouvoirs; qu'ils n'étoient point limitez, & qu'elle pouvoit faire grace ou justice, selon qu'il conviendroit au bien de l'Etat. Qu'au reste elle étoit Mere du Roy, & qu'il étoit d'un trop bon naturel pour avoir lieu de craindre qu'on la mit mal avec lui, ou qu'on pût même alterer la confiance qu'il avoit en elle; & que si le Roy de Navarre vouloit arrêter les entreprises de ceux de son parti, elle se faisoit fort que les Catholiques n'entreprendroient plus rien jusques à la Conférence de Nérac; qu'il importoit également aux deux partis de ne la point differer. Ibid.

Ensuite pour rendre le change au Vicomte de Turenne, la Reine lui dit, que pour répondre à la confiance qu'il lui avoit témoignée, elle lui diroit en amie & en bonne parente, qu'il lui avoit paru trop indifferent sur la reconciliation du Roy & de la Reine de Navarre; qu'étant parent de cette Princesse, comme le sien, il devoit paroître plus sensible à la froideur que le Roy de Navarre témoignoit avoir pour la Reine sa Fem-

me : qu'elle le chargeoit de lui dire, que le Roy & elle étoient fort offensez de la maniere dont il en usoit avec elle, & qu'il ne devoit attendre aucune grace de Sa Majesté, qu'il ne l'eût satisfaite sur un point si délicat & en même-temps si juste.

Memoires du Duc de Boüillon

La Reine ajoûta encore, que le Vicomte étant le Chef de la Maison de la Tour dont elle descendoit par sa Mere, elle ne pouvoit le voir qu'avec peine dans un parti toûjours opposé à celui du Roy : qu'il ne convenoit point à un homme de sa naissance d'être assujetti à des Consistoires, à des Ministres, à une multitude défiante & inquiete, toûjours ennemie de la haute-Noblesse, aussi-bien que de l'état Monarchique ; que s'il avoit à dépendre de quelqu'un, ce ne devoit être que du Roy ; qu'elle sçavoit qu'il en étoit estimé : qu'elle s'offroit de faire sa paix, & de lui procurer à la Cour tous les honneurs & tous les avantages ausquels un homme de sa naissance & de son mérite avoit droit de prétendre.

Ibid.

Le Vicomte de Turenne qui vit que ce discours tendoit à le détacher de la Religion & du parti qu'il avoit em-

braſſé, crut qu'il devoit l'interrompre, & ôter à la Reine une fois pour toutes l'eſperance de le pouvoir gagner. Ce fut ce qui l'obligea de répondre à cette Princeſſe, qu'il ne pouvoit aſſez la remercier de la part qu'elle vouloit bien prendre à ce qui regardoit ſon honneur & ſa fortune: qu'il n'étoit rien moins qu'indifferent ſur les interêts de la Reine de Navarre; mais que le Roy ſon Mari ne prenoit conſeil que de lui-même ſur un point ſi délicat; qu'en pareille matiere on ne s'ingeroit point de donner des avis aux perſonnes de ſon rang quand elles ne les demandoient pas. Que pour ce qui regardoit le Roy, Sa Majeſté ſçavoit de quelle maniere il en avoit été traité; qu'il n'avoit pas tenu à lui, qu'il n'y demeurât attaché; que ſa naiſſance, ſon éducation, & ſon inclination l'y portoient; mais qu'il n'avoit pas embraſſé une Religion, & un parti pour les abandonner, & encore moins pour les trahir. Que Sa Majeſté fît réparer les contraventions dont on ſe plaignoit; qu'on donnât ſatisfaction au Roy de Navarre & aux Egliſes Réformées; qu'alors Sa Majeſté re-

Ibid.

connoîtroit que ſans changer de Religion & de Parti, le Roy & elle n'avoient pas de Sujet plus zelé, ni de Serviteur plus affectionné que lui.

La Reine ſentit toute la fierté de cette réponſe; mais comme ſa délicateſſe ne l'empêchoit jamais d'aller à ſes fins, elle répondit au Vicomte de Turenne, que puiſque le Roy de Navarre ne prenoit pas ſes conſeils, il étoit inutile de conferer plus longtemps avec lui; qu'elle partiroit dans peu de temps pour Auſch; que le Roy de Navarre lui feroit plaiſir de s'y rendre: que cependant elle croïoit néceſſaire qu'on donnât de part & d'autre de ſi bons ordres, qu'on ne fît
Ibid. plus de nouvelles entrepriſes, & qu'on tint l'Aſſemblée de Nérac le plûtôt qu'il ſe pourroit.

Après cette réponſe le Vicomte partit pour Leitoure, où il avoit prié le Roy de Navarre de ſe rendre. Il lui rendit compte de ſa négociation, & l'avertit de ſe défier des artifices de
Ibid. la Reine Mere. Cette Princeſſe alla quelque temps après à Auſch. Le Roy de Navarre & le Viconte de Turenne furent l'y trouver. Ils étoient aſſez bien accompagnez pour ne point

craindre de surprise. Comme on étoit au Bal, & qu'on ne paroissoit penser qu'à se divertir, le Roy de Navarre reçut un avis secret que la nuit précedente la Réole, l'une des Villes de sureté des Calvinistes, avoit été surprise du côté du Château. Aussi-tôt ce Prince sort du Bal, & fait signe au Vicomte de le suivre. Leur premier dessein fut de se saisir d'Ausch, de la Reine Mere, & de sa Cour. L'on proposa ensuite d'arrêter le Maréchal de Biron, & de le retenir prisonnier jusques à ce qu'on eût restitué la Réole. On ne manquoit pas de résolution pour éxécuter ces deux desseins; mais comme les forces ne répondoient pas à de pareilles entreprises, on se contenta par represailles de s'emparer de la petite Ville de Fleurance dans l'Armagnac.

Ces deux entreprises donnerent lieu à de grandes plaintes de part & d'autre. La Reine desavoüa la surprise de la Réole, elle fut renduë aux Calvinistes. Enfin, après bien des contestations on s'assembla à Nérac. On y regla les differends qui étoient entre les Catholiques & les Calvinistes. La Paix fut confirmée, mais il en coûta L'an 1579.

au Roy quatorze Villes, qui furent accordées aux Calviniſtes pour les garder pendant ſix mois juſques à l'entiere éxécution du Traité. La Conference finie, la Reine ſe rendit à Agen; mais ce ne fut qu'aprés avoir fait l'accommodement de la Reine ſa Fille avec le Roy de Navarre. Le Vicomte de Turenne s'y rendit quelque-temps après en qualité de Député du Roy de Navarre & du Parti Calviniſte, pour faire éxécuter le Traité qui venoit d'être conclu.

L'on a dit au commencement de ce Livre, que comme le Vicomte faiſoit la viſite des Places de la Guyenne en qualité de Lieutenant Général, il avoit eu un differend avec Roſan, Cadet de la Maiſon de Duras; l'aîné Duras entra dans cette querelle. Le Vicomte de Turenne l'aïant appris le fit appeller en duel; mais la Reine en étant avertie, les envoïa chercher, & les obligea de s'accommoder. Le Vicomte ne ſongeoit plus qu'à s'acquitter de la Commiſſion qu'il avoit reçûë du Roy de Navarre, & des Egliſes Prétenduës Réformées. Il étoit tous les jours en conference avec la Reine pour l'éxécution du Traité; lors qu'étant un

Memoires du Duc de Boüillon

ſoir retiré chez lui avec un grand nombre de Gentilshommes qui l'avoient accompagné, Duras l'aîné l'y vint trouver. Après l'avoir pris en particulier, il lui dit que Roſan ſon Frere étoit arrivé à Agen ; que comme l'accommodement dont on vient de parler, n'avoit point été fait avec lui, il lui demandoit un éclairciſſement, & vouloit le voir l'Epée à la main.

Le Vicomte lui répondit, que quoique la Reine lui eût défendu de ſe battre ; qu'il fût à Agen pour les affaires publiques, & qu'en cette qualité il pût remettre l'appel qu'on lui faiſoit à un autre temps, il ne laiſſoit pas de l'accepter ; qu'il ſe rendroit le lendemain de grand matin au bout du Gravier (c'eſt une Place entre la Ville & la Garonne) avec une Epée & un Poignard. Duras ajoûta qu'il ſerviroit de ſecond à ſon Frere. Le Vicomte répondit que cela n'étoit pas juſte, que la Reine les avoit accommodez, & qu'ils n'avoient plus rien à démêler enſemble. Duras inſiſta, & le Vicomte lui répondit, que puiſqu'il le vouloit ainſi, il meneroit un ſecond. Il envoïa donc prier le Baron de Salagnac de lui rendre cet office.

Salagnac le lui promit. Le lendemain de grand matin ils ſe rendirent tous deux au lieu dont on étoit convenu. Deux heures après les deux Duras arriverent ; on ſe viſite de part & d'autre pour voir ſi l'on n'étoit point maillé. On le fit fort ſoigneuſement de la part des Duras, mais ſi négligemment de celle du Vicomte, qu'il ne s'apperçut pas que les deux Freres avoient pris cette précaution. Le Combat commence. Ce fut alors que le Vicomte s'apperçut que ſon ennemi étoit maillé : cela ne l'empêcha pas néanmoins de le preſſer ; Roſan tombe, le Vicomte a la généroſité de le laiſſer relever. Salagnac de ſon côté avoit eu de l'avantage ſur Duras, & lui avoit permis de changer d'Epée. Les choſes en étoient-là lorſque neuf ou dix hommes apoſtez ſortent de derriere une des Arches du Pont. Ils attaquent tous enſemble le Vicomte par devant & par derriere, ils lui font vingt-deux bleſſures, & croïant l'avoir tué, ils ſe retirent.

Ibid.

Hiſt. de Thou. Liv. 68. L'an 1579.

Dans ce même-temps le Gouverneur ſortit de la Ville bien accompagné ; il croïoit être à temps pour empêcher le duel, mais il ne trouva

Memoires du Duc de Boüillon

que ſe Vicomte de Turenne qui perdoit tout ſon ſang, & qui avoit grand beſoin de ſecours. On le porta dans la Ville, on viſita ſes plaïes, heureuſement aucune n'étoit mortelle. Cette affaire fit grand bruit, elle fut ſçûë dès le jour même à Nérac; elle y paſſa pour un aſſaſſinat fait du conſentement, & peut-être même par l'ordre de la Reine Mere. Le Roy de Navarre en partit dès le lendemain pour aller chercher le Vicomte de Turenne, & le faire porter à Nérac. Ce Prince témoigna dans cette occaſion tant de défiance de la Reine, qu'il ne voulut jamais entrer dans Agen pour n'être pas obligé de la voir. Mais cette Princeſſe qui ne s'arrêtoit pas aux formalitez, lorſque les affaires demandoient qu'on les négligeât, & qui ſçavoit d'ailleurs combien il lui importoit de ſe diſculper de l'aſſaſinat du Vicomte de Turenne, fut elle-même le trouver ſur la Place du Gravier.

Le Roy de Navarre lui fit de grandes plaintes de l'attentat commis contre le Vicomte de Turenne; il le traita de trahiſon, & d'aſſaſſinat; il lui laiſſa comprendre qu'on la ſoup-

çonnoit d'y avoir contribué, & lui demanda justice contre les Duras. La Reine n'épargna rien pour se justifier. Elle parut aussi touchée que le Roy de Navarre, de ce qui venoit d'arriver au Vicomte de Turenne ; elle promit de le vanger d'une maniere si éclatante, qu'il auroit lieu d'être satisfait; & elle ajoûta, que si elle eût pû faire arrêter les deux Duras, elle les auroit mis entre les mains de la justice pour en faire une punition exemplaire. Le Roy de Navarre répondit que l'action étoit si noire, qu'à juger d'autrui par lui-même, il croiroit lui faire tort de la soupçonner de l'avoir favorisée ; mais qu'on ne pouvoit s'empêcher de faire d'étranges réflexions sur un assassinat commis presque sous ses yeux, dans un lieu où elle avoit tout pouvoir, en la personne d'un jeune Seigneur dont la fermeté ne lui plaisoit pas, & par des gens qu'elle honnoroit de sa bien-veillance.

La Reine répondit que la maniere dont elle prétendoit punir l'attentat dont il se plaignoit, la justifieroit de tous ces injustes soupçons ; que cependant s'il vouloit laisser le Vicomte à Agen, il auroit lieu d'être content

des ſoins qu'elle en prendroit, & & qu'elle n'épargneroit rien pour ſa guériſon. Le Roy de Navarre repartit, qu'il avoit donné ſes ordres pour le faire porter à Nérac, & qu'il ne pouvoit ſe fier qu'à lui-même du ſoin d'une perſonne qui lui étoit ſi chere. En effet, ce Prince le fit porter à Nérac le jour même.

Dès que le Vicomte de Turenne ſe vit hors de danger, & qu'il ſe ſentit en état d'agir, il fit deux choſes. Il écrivit à la Reine Mere pour la prier de faire ceſſer les pourſuites qu'on avoit commencées contre les Duras. Aïant appris dans ce même-temps la mort du Marêchal de Montmorency ſon Oncle, il en fit des complimens de condoléance au Marêchal Danville. Comme Montmorency étoit mort ſans enfans, Danville ſon Frere prit dès-lors le nom de Montmorency; c'eſt celui qu'on lui donnera dans la ſuite de cette Hiſtoire.

De Thou Liv. 68. à l'an 1579.

Il mourut le 6. May 1579.

Le Vicomte écrivit encore au même Marêchal pour le conſulter ſur la maniere dont les Loix de l'honneur lui permettoient d'en uſer à l'avenir avec les deux Duras. Il traite dans cette lettre d'aſſaſſinat ce qui ſe paſſa

De Thou Ibid.

entre lui & eux. Il soûtient qu'ils étoient maillez, (comme on parloit en ce temps-là) & n'oublie pas les gens apostez dont on a parlé. Lorsque le Marêchal de Montmorency eut reçu cette lettre, il ne voulut pas décider lui seul d'un point qui lui paroissoit d'une si grande conséquence. Il assembla à Agde la Noblesse du Languedoc ; & après l'avoir consultée, il répondit au Vicomte de Turenne conformément au sentiment de cette Noblesse, que puisqu'il avoit été traité si indignement par les deux Freres, & contre toutes les Loix de l'honneur, il n'étoit plus obligé d'en venir au Duel & d'exposer sa vie contre eux ; mais qu'il pouvoit s'en vanger par telle autre voïe qu'il jugeroit à propos, puisqu'il étoit en droit de ne les plus regarder comme des Gentilshommes, mais comme des Traitres & des Assassins.

De Thou Ibid.

On ne dira rien de cette décision par rapport aux regles de la Religion, selon lesquelles on ne peut l'approuver ; mais par rapport aux Loix de l'honneur & du monde, il y a bien des gens qui ne voudroient pas la suivre, & qui se croiroient deshonnorez,

s'ils avoient vangé une trahiſon par une autre. Auſſi le Vicomte de Turenne qui ſe piquoit de la plus haute générolité, ne ſe regla pas ſur ce conſeil. Non ſeulement il écrivit à la Reine pour arrêter les pourſuites qu'on faiſoit contre les Duras, mais il ne ceſſa point de l'en ſolliciter qu'il ne l'eût obtenu. Une conduite ſi généreuſe le reconcilia apparemment avec les deux Freres, car dans toute la ſuite de ſa vie, on n'entend plus parler de ce differend.

De Thou Ibid.

Le Vicomte de Turenne donne à cette occaſion des avis au Prince de Sedan ſon Fils. Il blâme hautement toute ſorte de duels, ceux même qui étoient le plus ſelon les Loix de ce temps-là. Il lui dit que nôtre vie n'eſt pas à nous, mais à Dieu de qui nous la tenons, aux Souverains & à l'Etat, dans le reſſort deſquels la Providence nous a fait naître. Il reconnoît que nous n'en pouvons pas diſpoſer, & encore moins de celle d'autrui contre les Loix établies, ſans commettre un crime des plus énormes contre Dieu, contre la Societé dont nous faiſons partie, contre le Prince qui en eſt le Chef, & qui en réünit les droits dans

Memoires du Duc de Boüillon

ſa perſonne. Comme dans le duel on agit contre tous ces principes, il conclud qu'on ne peut aſſez le déteſter, ni le réprimer par de trop ſéveres Loix & de trop grandes peines. Il demeure même d'accord qu'il n'y a point de veritable honneur à l'entreprendre, parce que le point d'honneur qui le fait offrir ou accepter, n'eſt d'ordinaire qu'un caprice, une chimere ſans fondement, qui n'a de réalité que dans une imagination dereglée, qui ſe bleſſe & qui s'offenſe ellemême le plus ſouvent ſans ſujet. Il remarque encore qu'au lieu d'acquerir de l'honneur dans les Duels, on l'y perd aſſez ſouvent, parce que les Armes ne décident pas toûjours en faveur du plus brave, ni de celui dont la cauſe eſt la meilleure.

Pour toutes ces raiſons, le Vicomte de Turenne exhorte le Prince de Sedan ſon Fils, il lui commande même d'éviter ſoigneuſement les Duels, & par conſequent les querelles, les railleries, les indiſcrétions, une fauſſe délicateſſe, & un point d'honneur mal entendu, qui ſont les cauſes ordinaires de ces Combats ſinguliers. Il l'exhorte enſuite à faire paroître ſa

valeur & ſon courage dans les occaſions où il s'agira de la gloire de Dieu, du ſervice du Roy & de l'Etat. Il lui dit que c'eſt alors qu'il ne faut craindre ni les dangers, ni la mort même; qu'en combattant pour la juſtice & pour ſon devoir, on eſt ſûr d'acquerir une gloire immortelle, une gloire pure, qui paſſe du Pere aux Enfans, & qui ſe répand ſur toute ſa Poſterité. C'eſt ainſi que ce Grand Homme forme ſon Fils à la vertu par des diſcours fondez ſur l'expérience, ſur un long uſage du grand-Monde, & ſur les fautes mêmes qu'il reconnoît avoir faites. L'on verra dans la ſuite de cette Hiſtoire, comme il l'inſtruit par ſes actions, quoiqu'on ſoit obligé d'avoüer qu'il y en a eu quelques unes qui ne doivent pas être imitées.

Fin du ſecond Livre.



SOMMAIRE
du troisiéme Livre.

LA Reine Mere part d'Agen pour s'en retourner à la Cour. Les Calviniſtes perſuadez que la Paix ne dureroit pas long-temps, tiennent une Aſſemblée Générale à Montauban. Le Roy de Navarre & le Vicomte de Turenne s'y rendent. On y convient des moïens de ſoûtenir la Guerre, au cas qu'elle recommence, comme il y avoit bien de l'apparence. Le Maréchal Danville devient ſuſpect aux Calviniſtes. Ils offrent le Commandement du Haut-Languedoc au Vicomte de Turenne. Il l'accepte, & quitte la Lieutenance Générale de Guyenne. Raiſons qu'il eut d'en uſer ainſi. La Reine de Navarre ſe broüille de plus en plus avec le Roy ſon Frere : moïens dont il uſe pour ſe vanger d'elle. Le Vicomte de Turenne ſe repent d'avoir

quitté la Lieutenance Générale de Guyenne : Il la redemande au Roy de Navarre qui la lui rend. Le Prince de Condé en eſt ſi choqué, qu'il ſe broüille avec le Roy de Navarre, & fait appeller en Duel le Vicomte de Turenne. Sa conduite dans cette occaſion. Les affaires ſe broüillent. Entrepriſes réciproques des Catholiques & des Calviniſtes les uns ſur les autres au deſavantage des Calviniſtes. Les 17. Provinces des Païs-Bas envoïent des Députez au Duc d'Anjou, pour lui offrir la Souveraineté de ces Provinces, à condition qu'il leur donneroit de grands ſecours pour les maintenir contre le Roy d'Eſpagne. Le Duc d'Anjou les promet; & pour être en état de les fournir, il offre ſon entremiſe au Roy pour empêcher la rupture de la Paix. Le Roy la refuſe d'abord, & l'accepte enſuite. Raiſons qu'eut le Roy pour cela. Le Duc d'Anjou part pour la Guyenne pour y traiter en perſonne de la Paix avec le Roy de Navarre.

Conferences de Fleix où le Roy de Navarre invite le Vicomte de Turenne qui s'y rend. La Paix est concluë ; elle est acceptée par le Roy & verifiée au Parlement. Avantages que le Duc d'Anjou tire de cette Paix. Il se réconcilie avec le Vicomte de Turenne. Cette réconciliation paroît d'autant plus sincere, que Bussy qui avoit pris sa place dans la confiance du Duc d'Anjou, avoit été assassiné par Montsoreau, sur un avis qui lui avoit été donné qu'il entretenoit une intrigue avec sa Femme. Le Duc d'Anjou gagne encore la Noüe & la plûpart des braves du parti Calviniste. Assemblée politique des Prétendus Réformez à Montauban. Le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Vicomte de Turenne, & un Envoïé de l'Electeur Palatin y assistent. Le dessein de se mettre en république est le veritable motif de cette Assemblée. Le Roy de Navarre en empeche l'éxécution. Le Vicomte de Turenne part pour aller joindre

le Duc d'Anjou en qualité de Volontaire. Son dessein étoit de passer par Paris pour y salüer le Roy. Ce Prince refuse de voir aucun de ceux qui devoient accompagner son Frere, & favoriser son dessein sur les Païs-Bas. Raisons de ce Prince pour faire un pareil refus. Cambray bloqué par le Duc de Parme Gouverneur des Païs-Bas pour le Roy d'Espagne. Le Vicomte de Turenne obtient du Duc d'Anjou la permission de se jetter dans Cambray. Il est fait prisonnier en voulant éxécuter ce dessein. Récit de ce qui se passa pendant sa prison. Le Duc d'Anjou après beaucoup de mauvais succez est chassé des Païs-Bas. Il meurt à Château-Thierry. Le Vicomte de Turenne après une longue prison, recouvre sa liberté en paiant une grosse rançon. Il se rend à la Cour. Ce qui se passa pendant le séjour qu'il y fit. Une affaire importante l'oblige de la quitter & de se rendre auprès du Roy de Navarre. Le Duc d'Epernon Envoïé par le

Roy, pour négocier avec le Roy de Navarre. Quel étoit le ſujet de cette negociation. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Le Duc d'Epernon s'en retourne à la Cour ſans y avoir réuſſi. Intrigue de la Reine de Navarre en faveur de la Ligue, de concert avec la Reine Mere. Grande affaire qu'eut le Vicomte de Turenne à cette occaſion. Aſſemblée de Saint Paul de Cap-de-Joux. Ce qui s'y paſſa : ce qui y fut réſolu. Le Roy averti des deſſeins de la Ligue, prend des meſures pour conſerver la Couronne aux Princes du Sang. Ses intelligences ſecrettes avec le Roy de Navarre qui ſe réſoud à recommencer la Guerre. Le Roy eſt contraint d'en faire autant de ſon côté. Embarras du Roy de Navarre & du Vicomte de Turenne. Les meſures qu'ils prennent enſemble, au dedans & au dehors du Royaume. Le Roy envoïe deux Armées au-delà de la Loire, l'une en Poitou ſous les ordres du Duc de Mayenne, l'autre en

Guyenne ſous le Commandement de Matignon. Les Calviniſtes arment de leur côté. Ce qui ſe paſſa entre ces deux partis. Les intelligences ſecrettes du Roy avec le Roy de Navarre bien ſecondées par Matignon qui commandoit en Guyenne, font échoüer les deſſeins de la Ligue & ceux du Duc de Mayenne. Il quitte la Guyenne, auſſi mécontent du Roy, que la Ligue l'étoit de lui. Grands mouvemens en Allemagne en faveur des Calviniſtes. On y aſſemble une puiſſante Armée pour venir à leur ſecours. Le Roy pour conjurer cette tempête, engage la Reine Mere à aller traiter de la Paix avec le Roy de Navarre. Conference de Saint Brix près de Coignac. Ce qui s'y paſſa. La Reine mécontente de la répugnance qu'avoient les Calviniſtes, de traiter avec elle, ſe retire à Nyort, & enſuite à Fontenay. Le Roy de Navarre fait en ſorte que le Vicomte de Turenne l'y va trouver. On y reprend les négocia-

tions de la Paix avec auſſi peu de ſuccès qu'à Saint Brix. Ce qui s'y paſſa entre la Reine & le Vicomte de Turenne. Hauteur avec laquelle il parle à cette Princeſſe. La Reine retourne à la Cour, ſans avoir pû rien obtenir du parti Calviniſte. La Guerre recommence dans toutes les Provinces du Royaume. Le Vicomte de Turenne eſt dangereuſement bleſſé à l'attaque du Fort Nicole près d'Aiguillon. Ce qui ſe paſſa pendant ſa maladie qui fut fort longue. Il guérit enfin, & ſe rend auprès du Roy de Navarre. Bataille de Coutras. Le Roy de Navarre la gagne. Suites de cette victoire. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Le Roy aſſemble à Blois les Etats Généraux. Ce qui s'y paſſa. Le Duc de Guiſe & le Cardinal ſon Frere y ſont aſſaſſinez par l'ordre du Roy. Le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon ſont arrêtez. Mort du Prin- . de Condé, de la Reine Mere & ... de Boüillon. Funeſtes ſuites

ce
du Du-

des Etats de Blois. Mauvaiſe conduite du Roy. Conduite toute oppoſée du Roy de Navarre, & ſes ſuccès. Le Roy pouſſé de tous côtez, & perſuadé qu'il ne pouvoit détruire la Ligue, qu'avec le ſecours du Roy de Navarre, s'accommode avec lui. Leurs Troupes s'uniſſent enſemble pour aller aſſieger Paris. Une maladie ſurvenuë au Vicomte de Turenne l'oblige de ſe retirer en Guyenne. Il y rend de grands ſervices au Roy de Navarre, devenu Roy de France par la mort de Henry III.





HISTOIRE DE HENRY DE LA TOUR D'AUVERGNE, DUC DE BOUILLON.

LIVRE TROISIE'ME.

L'an 1579.



A Reine Mere qui n'étoit restée à Agen, que pour procurer l'éxécution du Traité de Nérac, & pour achever d'établir la bonne intelligence entre le Roy & la Reine de Navarre, n'eut pas plûtôt terminé les affaires qui l'y retenoient, qu'elle en partit. Comme son dessein étoit de visiter les Provinces qui avoient

le plus souffert de la Guerre, & qui avoient le plus d'interêt au Traité de Nérac, elle prit son chemin par le Languedoc. Quand elle fut arrivée à Castelnaudary, le Roy de Navarre accompagné du Vicomte de Turenne l'y fut trouver pour lui dire les derniers adieux. Tout se passa de part & d'autre avec beaucoup d'honnêteté ; & l'on se sépara en apparence avec de grands témoignages d'affection.

Memoires du Duc de Boüillon

En effet, il n'y a rien de plus équivoque, & sur-quoi l'on puisse moins compter que sur la conduite exterieure des Grands. La Reine Mere & le Roy de Navarre étoient persuadez que la Paix qui paroissoit affermie par le Traité de Nérac, ne dureroit pas long-temps ; & l'on prenoit de part & d'autre des mesures pour faire de nouvelles entreprises, qui ne pouvoient enfin aboutir qu'à une Guerre déclarée.

1579

Ce fut dans cette vûë que les Prétendus Réformez tinrent une Assemblée Générale à Montauban. Le Roy de Navarre & le Vicomte de Turenne s'y trouverent ; & l'on y convint des moïens de recommencer en même-

Ibid.

temps la Guerre dans toutes les Provinces du Royaume. Cependant comme les Calvinistes ne se fioient pas au Maréchal de Montmorency, qui leur étoit devenu encore plus suspect depuis qu'il avoit accompagné la Reine jusques aux Frontieres de Dauphiné, on résolut de donner le Gouvernement du haut Languedoc, pour ce qui concernoit les Calvinistes, à une personne de confiance & d'autorité; & l'on jetta les yeux sur le Vicomte de Turenne. Le Roy de Navarre lui en fit la proposition. L'on croïoit que le Vicomte refuseroit cet Emploi, & qu'il s'en tiendroit à la Lieutenance Générale de Guyenne, tant parceque cette Province a plus d'étenduë que le haut Languedoc, qu'à cause du crédit & de l'autorité qu'il s'y étoit acquise.

1579. Cependant le Vicomte ne fit aucune difficulté d'accepter le Gouvernement du haut Languedoc, pour trois
Ibid. raisons qu'il rapporte lui-même; l'une qu'il commandoit en Guyenne sous les ordres du Roy de Navarre, & comme son Lieutenant Général, aulieu que dans le haut Languedoc il commanderoit en Chef; qu'en Guyen-

ne tous les ſuccès étoient attribuez au Roy de Navarre, au lieu qu'en Languedoc ils lui ſeroient attribuez ; qu'ainſi il y acquerreroit beaucoup plus de gloire, & ſe rendroit plus conſiderable dans ſon parti. La ſeconde raiſon étoit que le bien des Egliſes Prétenduës Réformées demandoit qu'il en usât ainſi ; & que comme l'avantage du particulier dépend du général, c'eſt travailler pour ſoi-même, que d'agir pour le bien du parti auquel on s'eſt attaché. Il crut même que le Marêchal de Montmorency s'accommoderoit mieux de lui, que de tout autre, & qu'il étoit important à la veille d'une Guerre, de mécontenter ce Seigneur tout le moins qu'il ſe pourroit, tout paroiſſant diſposé de ſa part & de celle des Calviniſtes à une rupture entiere. Une troiſiéme raiſon ſervit encore à le déterminer. C'étoit de s'éloigner de la Cour du Roy de Navarre, où le luxe, l'oiſiveté, & les intrigues amoureuſes perdoient tous les jeunes gens, & l'euſſent à la fin perdu lui-même. Ce n'eſt pas que le Vicomte de Turenne fût ennemi du plaiſir ; mais l'ambition étoit ſa paſſion dominante : tout ce

qui pouvoit l'empêcher d'en ſuivre les mouvemens, lui devenoit ſuſpect. L'amour n'étoit écouté, que lorſqu'il y pouvoit ſervir, ou du moins qu'il n'y étoit pas opposé. Tout cédoit à
1579. l'envie qu'il avoit de s'élever. Il arriva même que le choix qu'il fit dans cette occaſion, ne contribua pas peu à le tirer d'une intrigue de Cour qui pouvoit être de dangereuſe conſequence, & le broüiller ſans retour avec le Roy de Navarre.

Pour entendre cette intrigue, il faut ſuppoſer que Magdelaine de la Tour, ſœur unique du Vicomte de Turenne, avoit été mariée en 1572. à Honoré de Savoye Comte de Tende ſon Couſin. Après la mort du Comte de Tende, la Comteſſe ſa veuve ſe retira à Turenne, où elle fit ſon ſéjour ordinaire; ce qui ne l'empêchoit pas d'aller de temps en temps à la Cour du Roy de Navarre, où le Vicomte de Turenne ſon Frere tenoït le premier rang après le Roy. Environ ce même-temps la Reine de Navarre pour ſe vanger du Roy ſon Frere qu'elle n'aimoit pas, & dont elle n'étoit pas aimée, forma des intrigues, & donna des conſeils au Duc d'An-

jou qui acheverent de la perdre dans l'esprit du Roy. Il résolut de s'en vanger. Comme il en cherchoit les moïens, Philippe de Strossy proche parent de la Reine Mere du côté des Medicis, persuadé que le Mariage de la veuve du Comte de Tende lui seroit avantageux, demanda permission au Roy d'aller à la Cour du Roy de Navarre pour en faire la recherche. Le Roy se servit de cette occasion pour perdre sa sœur. Il écrivit au Roy de Navarre, qu'il sçavoit d'une maniere à n'en pouvoir douter, que la Reine de Navarre avoit une intrigue avec le Vicomte de Turenne. Strossy fut chargé de cette lettre; & le Roy lui recommanda tres-expressément de la rendre en main propre au Roy de Navarre. Strossy qui ne sçavoit point ce que contenoit la lettre du Roy, s'acquitta exactement de sa Commission, & s'exposa par-là à se broüiller sans retour avec le Vicomte de Turenne, dont il lui importoit si fort de gagner l'amitié, dans le dessein qu'il avoit d'épouser sa sœur. D'un autre côté le Roy de Navarre n'eut pas plûtôt lû la lettre du Roy, qu'il se douta du piege qu'on lui tendoit; il se

Amiraut, vie de la Noüe.

garda bien d'y donner. Ce n'eſt pas que la Reine de Navarre qui étoit une des plus belles & des plus ſpirituelles Princeſſes de ſon temps, ne fût fort propre à donner de l'amour, & que le Vicomte de Turenne ne fût d'âge à en prendre. Mais le Roy de Navarre croïoit être aſſez bien informé de ce qui ſe paſſoit à ſa Cour, pour ne pas ignorer une choſe de la conſequence de celle que le Roy lui mandoit, ſi elle eût été veritable. L'on avoüra cependant que quelques gens ont crû, que l'avis donné par le Roy n'étoit pas ſans fondement. Mais ſoit que le Roy de Navarre eût pour ſa Femme la même indiférence qu'elle avoit pour lui; ſoit qu'il ignorât (comme il arrive aſſez ſouvent) ce qui ſe paſſoit dans ſa Maiſon; ſoit qu'il ne jugeât pas à propos de ſe broüiller avec un homme de l'importance du Vicomte de Turenne, ou il n'en crut rien, ou il fit ſemblant de n'en rien croire.

Quoiqu'il en ſoit, il étoit aſſez vrai-ſemblable que ſi le Vicomte de Turenne eût eu une intrigue avec la Reine de Navarre, il n'eût pas pris le parti de quitter ſa Cour, en préferant contre l'opinion de tout le monde

le Gouvernement du haut Languedoc, à la Lieutenance Générale de la Guyenne dont il étoit en possession, & qui l'attachoit à sa Cour, au-lieu que l'autre emploi l'en éloignoit. Sur ce préjugé, le Roy de Navarre, ou ne douta point, ou fit semblant de ne point douter, que ce que le Roy lui mandoit, n'eût été inventé pour le broüiller avec la Reine sa Femme, & avec le Vicomte de Turenne, qui étoit alors l'Homme du monde en qui il avoit le plus de confiance, & qui lui étoit le plus nécessaire. Dans cette persuasion, le Roy de Navarre ne se contenta pas de ne rien croire de ce que le Roy lui mandoit; mais pour persuader la Reine & le Vicomte de Turenne, combien il étoit éloigné de les soupçonner, il leur fit voir la lettre du Roy. Un trait de cette importance fit l'effet que le Roy de Navarre avoit prétendu. La Reine, ou du moins le Vicomte, s'attacherent plus fortement à lui, qu'ils n'avoient encore fait; & ils conçurent contre le Roy une haine pleine de mépris dont ils ne revinrent jamais. Strossy entra à peu-près dans les mêmes sentimens. Il se plaignit haute- Ibid.

ment de ce que le Roy l'avoit fait servir, sans qu'il le sçût, à une intrigue si honteuse ; & si la consideration de la Reine Mere l'empêcha de quitter le service du Roy, il n'eut plus pour lui cet attachement sincere dont il avoit fait profession jusques alors.

Cependant quelque confiance que le Roy de Navarre eût témoignée au Vicomte de Turenne, dans l'occasion dont on vient de parler, le Vicomte ne crut pas la devoir mettre à de plus grandes épreuves par un plus long séjour à sa Cour. Il en partit pour se rendre à son Gouvernement du haut Languedoc. Comme la Lieutenance Générale des Armées sous le Roy de Navarre n'étoit pas incompatible avec cet Emploi, le Vicomte de Turenne la demanda au Roy de Navarre, & il l'obtint. Le Prince de Condé qui la prétendoit sans que personne lui fût associé, en fut si choqué, qu'après s'être broüillé avec le Roy de Navarre, il fit appeller en Duel le Vicomte de Turenne. Le Vicomte fut fort embarrassé sur la réponse qu'il avoit à lui faire. D'un côté sa délicatesse sur le point

d'honneur ne lui permettoit pas de refuſer un appel ; mais de l'autre il y avoit tant d'inconveniens à s'expoſer à tuer un Prince du Sang, Couſin germain du Roy de Navarre, qu'il crut ne ſe faire point de tort en le refuſant. Il répondit donc au Prince de Condé d'une maniere qui lui fit comprendre les veritables raiſons qui l'empêchoient d'accepter l'honneur qu'il lui faiſoit.

Dès que le Vicomte de Turenne fut arrivé à Caſtres dans le haut Languedoc, il y tint une Aſſemblée Générale de ſon Gouvernement. Il y repreſenta, que le Roy de Navarre tenoit une Aſſemblée à Mazeres, dans le Comté de Foix ; que le Maréchal de Montmorency qui s'y étoit rendu, preſſoit la reſtitution des Places qui avoient été accordées au Parti Réformé à la Conference de Nérac ; que le Roy de Navarre les avoit refusées, par la raiſon qu'elles ne devoient être reſtituées qu'après l'entiere éxécution du Traité de Nérac ; que cependant bien loin d'éxécuter ce traité de bonne foi, on y contrevenoit tous les jours. Le Vicomte ajoûta, que ce refus feroit naître infailliblement une

nouvelle guerre ; que les Catholiques venoient de surprendre Figeac ; & que le Prince de Condé avoit surpris la Fere : qu'ainsi il étoit nécessaire de lever des Troupes, & d'établir des fonds pour fournir à leur subsistance. L'Assemblée fit de grands remercimens au Vicomte, de ce qu'il avoit quitté la Lieutenance Générale de Guyenne, pour prendre le Gouvernement du haut Languedoc, & rétablir leurs affaires qui étoient tombées dans un assez grand desordre par leur mesintelligence avec le Maréchal de Montmorency. Elle l'assura qu'il trouveroit toûjours leur Assemblée prête à seconder ses bonnes intentions, & à répondre à ses soins. En effet, avant que de se séparer, l'Assemblée donna les ordres pour la levée des Troupes que le Vicomte avoit demandées. Elle ordonna cinquante Arquebuziers pour sa garde ; & elle établit des fonds pour toutes les dépenses nécessaires.

Memoires du Duc de Boüillon

L'an 1580.

Les Actes d'hostilité que l'on faisoit continuellement de part & d'autre, & le refus que fit le Roy de Navarre de rendre les Places de sureté, donnerent lieu à une nouvelle

Memoires du Duc de Boüillon

guerre, comme le Vicomte de Turenne l'avoit prévû. Elle recommença dans toutes les Provinces. Dans le haut Languedoc le Marêchal de Joyeuse qui y commandoit pour le Roy, & Cornusson Sénéchal de Toulouse, assemblerent des Troupes pour réprimer les entreprises des Calvinistes. Elles étoient superieures à celles du Vicomte de Turenne. Il ne laissa pas de leur faire tête par tout; il ravitailla plusieurs Places, & réprima les Garnisons voisines qui incommodoient la Ville de Castres; il les obligea de quitter la Campagne, & de se renfermer dans les Postes qu'elles occupoient.

Pendant que la Guerre se faisoit dans la plûpart des Provinces, avec des succès fort differens, mais presque tous desavantageux aux Calvinistes; le Duc d'Anjou qui avoit traité de la Souveraineté des Païs-Bas, avec les Députez des dix-sept Provinces, & qui leur avoit promis de grands secours, entreprit de faire la Paix. Ses interêts particuliers la demandoient absolument. Il prévoïoit que si la Guerre continuoit, il lui seroit impossible d'entrer dans les Païs-Bas, Mémoires de la Reine Marguerite.

avec les forces dont il avoit besoin pour l'éxécution de ses desseins ; au-lieu que s'il pouvoit faire la Paix, tous ces Braves de l'une & de l'autre Religion qui ne pouvoient demeurer en repos, & la plus grande partie des Troupes agueries des deux Partis, ne demanderoient pas mieux que de le suivre ; qu'ainsi la France déchargée de tant de gens remuans, qui n'avoient point d'autre métier que la Guerre, joüiroit enfin du repos qui lui étoit si nécessaire, & après lequel elle soûpiroit depuis si long-temps. D'ailleurs le Duc d'Anjou sçavoit que le Roy étoit si porté à la Paix, qu'il ne doutoit point qu'il n'acceptât la proposition qu'il étoit résolu de lui faire, de l'aller traiter lui-même avec le Roy de Navarre. Il en parla au Roy ; mais soit que le Roy contât sur le succès de ses Armes, soit que l'entremise du Duc d'Anjou, qu'il n'aimoit pas, ne lui fût point agréable, il rejetta sa proposition.

Ce refus embarrassa d'autant plus ce Prince, qu'il apprit dans ce même-temps, que le Duc de Parme qui commandoit pour le Roy d'Espagne dans les Païs-Bas, se préparoit à in-

vestir Cambray, & ensuite à l'assieger. La réputation du Duc d'Anjou l'engageoit indispensablement à le secourir. S'il ne l'eût pas fait, les Flamans n'auroient pas manqué de rompre le Traité qu'ils venoient de conclure avec lui; & il eût perdu la Souveraineté des Païs-Bas, dont ils lui avoient promis de le mettre en possession. L'interêt ne pouvoit être plus pressant; le Roy le connoissoit mieux qu'un autre, mais sa haine pour le Duc d'Anjou ne lui permettoit pas de le favoriser, même indirectement, en consentant à la Paix. La Souveraineté des Païs-Bas alloit donc échaper au Duc d'Anjou, lorsque dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, le Roy consentit que le Duc d'Anjou s'entremît de la Paix avec le Roy de Navarre. Deux raisons porterent ce Prince à y donner son consentement. L'une qu'il reçut dans ce temps-là des avis certains, que le Prince d'Orange avoit enfin déterminé les Etats des Païs-Bas à secoüer le joug d'Espagne, & à choisir le Duc d'Anjou pour leur Souverain. L'autre raison fut, que ses Envoïez en Allemagne l'avertirent, que le Prince de Condé

qui y étoit passé, avoit traité avec le Duc Casimir & quelques autres Princes Allemans ; & qu'il en avoit obtenu une Armée considerable de Réïtres&de Lansquenets. Il étoit question de détourner cet orage qui alloit fondre sur la France. Ce fut ce qui porta le Roy à consentir que le Duc d'Anjou s'entremit de la Paix avec le Roy de Navarre, & avec les Prétendus Réformez.

Dès que ce Prince eut reçu ses pouvoirs, il partit pour la Guyenne accompagné de Bellievre & de Villeroy. La premiere chose dont on con-
L'an 1580. vint fut une suspension d'Armes. Elle donna lieu au Roy de Navarre, qui ne faisoit rien d'important sans consulter le Vicomte de Turenne, de l'inviter à se rendre au Château de Fleix, sur la Dordogne, qui avoit été choisi pour y traiter de la Paix. Le Vicomte dont la présence n'étoit plus si nécessaire au haut Languedoc depuis la suspension d'Armes, s'y rendit en diligence. Il y assista à toutes les Conferences, & contribua de tout son pouvoir à la prompte conclusion de la Paix. Il la souhaitoit pour deux raisons ; l'une qu'il la croïoit néces-

ſaire au parti Calviniſte ; l'autre que s'étant reconcilié avec le Duc d'Anjou, ce Prince l'avoit prié de l'aider à lever les difficultez qui pouvoient retarder l'éxécution de ſes deſſeins. Ibid.
Ainſi tout le monde concourant à la Paix, elle fut concluë à la fin de Novembre, ratifiée par le Roy un mois L'an
après, & verifiée en Parlement ſur la 1581.
fin de Janvier de l'année ſuivante.

La Paix ne fut pas le ſeul avantage que le Duc d'Anjou tira de ſon voïage de Guyenne. Il gagna les plus braves gens des deux Partis, & les engagea à le ſuivre dans les Païs-Bas. Le Vicomte de Turenne & la Noüe furent de ce nombre. Ils lui promirent de ſe rendre auprès de lui dès que tout ſeroit prêt pour ſon départ. Ainſi le Duc d'Anjou ne ſongea plus qu'à lever promptement les Troupes dont il avoit beſoin pour le ſecours de Cambray bloqué par le Marquis de Roubais. Mais pendant qu'il s'occupe à ramaſſer de tous côtez les gens de Guerre que la Paix qu'on venoit de conclure, avoit réduit à n'avoir point d'emploi ; les Calviniſtes tinrent à Montauban une Aſſemblée Politique. Le Roy de Navarre, le Prin-

ce de Condé revenu depuis peu d'Allemagne, le Vicomte de Turenne, les Principaux du parti Calviniste, & un Envoïé de l'Electeur Palatin, nommé le Docteur Butrick s'y rendirent.

Le motif de cette Assemblée paroissoit être de travailler à l'éxécution de la derniere Paix, & de prévenir tous les inconveniens qui la pourroient troubler; mais son veritable dessein étoit d'éxécuter le grand projet tant de fois proposé, de se mettre en République. En effet l'on apprend d'un entretien qu'eut le Roy de Navarre, devenu Roy de France, avec le Marquis de Rosny, depuis Duc de Sully, qu'on proposa dans cette Assemblée de mettre toutes les Eglises Protestantes de France, en Etat populaire comme les Païs-Bas; de choisir pour leur Protecteur l'Electeur Palatin, & d'établir dans les Provinces quatre ou cinq Lieutenans Généraux avec une égale puissance. Le Vicomte de Turenne devoit être du nombre. L'on ajoûta dans cette Assemblée, qu'il ne falloit plus s'arrêter aux Princes du Sang, ni conter sur leur Protection, parce que le droit qu'ils

Mémoires de Sully. Ch. 52. Pag. 161. Impression de Hollande.

avoient à la Couronne, les rendroit toûjours trop favorables aux Catholiques. Henry IV. assure dans cet entretien, que les Calvinistes auroient dès-lors éxécuté ce dessein, s'il n'en eût pas détourné l'effet. Il ne dit pas de quels moïens il se servit; mais il est certain que si l'éxécution de cette entreprise fut remise à un autre temps, le projet ne fut pas abandonné. L'on en parlera encore dans la suite de cette Histoire.

L'Assemblée de Montauban s'étant donc séparée sans rien conclure sur le principal motif qui avoit porté les Calvinistes à la convoquer; le Vicomte de Turenne ne pensa plus qu'à se préparer à son voiage des Païs-Bas. Il s'étoit reconcilié d'autant plus sincerement avec le Duc d'Anjou, que Bussy n'étoit plus un obstacle à sa faveur aupres de ce Prince. Le Duc d'Anjou avoit donné à Bussy le Gouvernement d'Anjou. Bussy qui avoit de puissans Ennemis à la Cour, s'y étoit retiré; & il y avoit été assassiné par Montsoreau, sur un avis qui lui avoit été donné, que Bussy entretenoit une intrigue avec sa Femme. Ainsi Bussy n'occupant plus la place

que le Vicomte de Turenne avoit eûë si long-temps dans la confidence du Duc d'Anjou, le Vicomte avoit crû qu'il ne lui seroit pas difficile de la recouvrer. Sur ce préjugé il avoit promis à ce Prince de le suivre dans les Païs-Bas. Un motif plus noble l'engagea encore à faire ce voïage. Il étoit l'homme du monde qui avoit le plus de passion pour la gloire qui s'acquiert par les Armes. Il lui étoit aisé de juger que la France étant en paix, il n'y trouveroit plus les occasions d'y parvenir. Il crut donc devoir l'aller chercher dans les Païs-Bas, & c'est le motif qu'il rapporte lui-même dans ses Memoires. Cependant comme il n'avoit promis au Duc d'Anjou que de le servir de sa personne en qualité de Volontaire, il ne se mit pas en peine de lui conduire des Troupes. Il lui mena seulement cinquante Gentilshommes des meilleures Maisons d'Auvergne, du Limosin, & du Perigord. Cette jeune noblesse ne se contenta pas de le reconnoître pour Chef & de marcher sous ses ordres. Elle ne fit pas même difficulté de prendre ses livrées, c'est-à-dire des Casaques de Velours orangé, chama-

Memoires du Duc de Boüillon

Ibid.

rées de galons d'argent, & des Armes qui étoient dorées par bandes, dont il leur fit present. L'Equipage du Vicomte répondoit à cette magnificence.

Le dessein du Vicomte étoit de passer par Paris, & d'y salüer le Roy ; mais ce Prince qui ne vouloit pas rompre avec le Roy d'Espagne, ne voulut voir aucun des Seigneurs qui devoient accompagner son Frere. Il prétendoit témoigner par-là qu'il n'approuvoit ni la Guerre qu'il alloit faire, ni qu'il eût accepté la Souveraineté des Païs-Bas. Ainsi le Vicomte de Turenne ne pouvant entrer dans Paris, prit la poste pour aller joindre le Duc d'Anjou, & pour se trouver à la revûë Générale qu'il devoit faire de son Armée. Elle étoit composée de dix mille Hommes de pied & de quatre mille Chevaux, tous gens délite, parmi lesquels il y avoit plus de trois mille Gentilshommes. Outre ces Troupes, le Roy à la sollicitation de la Reine Mere, ordonna à Puygaillard de côtoïer l'Armée du Duc d'Anjou, avec huit cens Chevaux & quatre mille Hommes de pied, jusques à ce qu'elle fût sortie Ibid.

du Royaume. C'étoit en apparence pour l'empêcher de faire du desordre sur la Frontiere, mais en effet au cas que le Duc de Parme, qui avoit bloqué Cambray, entreprît d'entrer en France pour combattre le Duc d'Anjou, Puygaillard avoit ordre de se joindre à ce Prince, pour repousser le Duc de Parme.

Memoires du Duc de Boüillon.

Après que le Duc d'Anjou eut fait la revûë de son Armée, il marcha droit à Cambray pour en faire lever le blocus. Dès qu'il fut à portée de donner de ses nouvelles à la Ville, le Vicomte qui aimoit les entreprises hardies, & qui ne cherchoit qu'à acquerir de la réputation, lui demanda la permission de se jetter dans Cambray, avec les cinquante Gentilshommes qui l'avoient suivi, & environ cinquante autres qui lui avoient offert de se joindre à lui. Il disoit pour appuïer ce dessein que la nouvelle du

Ibid.

secours si proche augmenteroit le courage de la Garnison; qu'il mandroit au Duc d'Anjou des nouvelles du veritable état où étoit cette Ville; qu'il feroit une vigoureuse sortie du côté de la Ville, pendant que d'un autre côté le Duc attaqueroit l'Armée

mée d'Eſpagne ; qu'en cas même que le Duc de Parme ne jugeât pas à propos d'attendre l'Armée Françoiſe, & qu'il levât le blocus avant que le Duc d'Anjou fût à portée de le combattre, il feroit une ſortie avec les meilleures Troupes de la Garniſon ; qu'il donneroit ſur ſon Arriere-garde, & que par des combats ménagez tantôt en attaquant, tantôt en ſe retirant, il retarderoit ſa marche, & donneroit au Duc d'Anjou le temps de l'atteindre & de le combattre. Qu'il n'y avoit pas d'apparence que l'Armée d'Eſpagne fatiguée par tant d'entrepriſes qu'elle avoit faites, & d'ailleurs inferieure à celle de France, pût réſiſter à l'impétuoſité des François, & aux attaques réïterées de leurs Troupes fraîches & agueries qui ne demandoient qu'à combattre ; que ſi ce projet réuſſiſſoit, une ſeule journée termineroit la Guerre, & mettroit le Duc d'Anjou en poſſeſſion des Païs-Bas ; que s'il ne réuſſiſſoit pas, ce Prince n'en ſeroit pas moins en état d'éxécuter les entrepriſes qu'il s'étoit propoſées : qu'ainſi il n'y avoit point d'inconvenient à lui accorder ce qu'il demandoit.

Le Duc d'Anjou demeuroit d'accord que si le projet du Vicomte réussissoit, les suites n'en pouvoient être qu'avantageuses. Mais comme il ne doutoit pas que l'Armée d'Espagne ne se retirât d'elle-même, il refusa la permission que le Vicomte lui demandoit. Il disoit pour justifier son refus que la personne du Vicomte lui étoit trop chere pour l'exposer sans nécessité au danger d'être tué, ou pris ; que quoi qu'il ne lui demandât que cents Gentilshommes pour exécuter son dessein, leur perte ne laisseroit pas d'être considerable, & que le sang de la Noblesse étoit trop précieux, pour être si peu ménagé. Qu'on étoit si proche de Cambray, qu'on n'y pouvoit pas ignorer longtemps, qu'il marchoit à son secours ; que la garnison prendroit d'elle-même les Partis qui lui conviendroient ; qu'ainsi il étoit beaucoup plus sûr de marcher tous ensemble pour faire lever le blocus, & pour combattre le Duc de Parme, s'il prenoit le parti de les attendre.

L'on ne peut pas nier que le sentiment du Duc d'Anjou ne fût le plus prudent ; & naturellement le Vicomte

qui avoit déja de l'experience, devoit s'y rendre. Cependant il s'obstina mal à propos à poursuivre son projet, & il pressa si vivement le Duc d'Anjou de lui accorder la permission qu'il lui demandoit, qu'enfin ce Prince consentit qu'il allât à Cambray porter les nouvelles de son arrivée au Baron d'Insy Gouverneur de la Citadelle.

Dès que le bruit se fut répandu dans l'Armée, que le Vicomte de Turenne devoit se jetter dans Cambray, toute la jeune Noblesse vint lui offrir de l'y suivre; mais le Duc d'Anjou ne voulut pas le lui permettre. Ainsi le Vicomte de Turenne se mit en marche à l'entrée de la nuit accompagné seulement des cens Gentilshommes qu'il avoit demandez. Comme il n'étoit pas question d'entrer par force dans Cambray, mais seulement par surprise; il partagea sa Troupe en trois petits corps qui prirent des chemins differens. Celui que le Vicomte conduisoit, ne marcha pas long-temps sans rencontrer les ennemis; ils l'apperçurent à la lueur de la Lune qui étoit fort claire. Il fut attaqué & porté par terre d'un Ibid.

coup de Lance, & contraint pour ſauver ſa vie de ſe rendre priſonnier de guerre. Seize Gentilshommes de ſa ſuite eurent le même ſort. Le reſte ſe ſauva comme il put. La mauvaiſe
Ibid. fortune du Vicomte n'en demeura pas-là. Des Cavaliers qui ſe le diſputoient, furent pluſieurs fois ſur le point de le tuer; il penſa mourir de ſoif & de fatigue, aïant été obligé de marcher à pied, armé de pied en cap, juſques à un Fort qui étoit à une lieuë de Cambray. Il y paſſa la nuit ſans dormir avec ceux de ſa Troupe, qui avoient été faits priſonniers avec lui.

Ibid. Dès que le jour parut, on ſe mit en état de conduire les priſonniers au Duc de Parme. On voulut les faire marcher à pied chargez de leurs Armes. Le Vicomte à qui ſa mauvaiſe fortune n'avoit rien fait perdre de ſa fierté, s'y oppoſa. Il dit à l'Officier qui commandoit l'Eſcorte, qu'il étoit contre l'uſage de refuſer des Chevaux à des Perſonnes de leur qualité; que pour leurs Armes, puiſqu'elles n'étoient plus à eux, il n'étoit pas juſte qu'ils euſſent l'incommodité de les porter. Sur cette plainte l'Offi-

cier fit amener des Chevaux, les Armes furent diſtribuées à ceux qui avoient fait les priſonniers. Celles du Vicomte parurent ſi belles & ſi bien-faites, qu'elles furent réſervées pour le Duc de Parme, on les luy préſenta, & il les retint. Ibid.

Les Priſonniers étant arrivez au Camp des Eſpagnols, ils trouverent que leur Armée s'étoit retirée vers Arlon; que le Duc de Parme avoit déja mis une Riviere entre lui & le Duc d'Anjou, & qu'il ſe préparoit à ſuivre ſon Armée. Le Duc de Parme reçut tres-civilement le Vicomte de Turenne. Il lui dit qu'il avoit oüi parler de ſa valeur; que ce qu'il venoit d'entreprendre en étoit une preuve; qu'il le prioit d'être perſuadé de ſon eſtime; qu'on auroit pour lui tous les égards dûs à ſa qualité; & qu'à ſa conſideration ceux qui avoient été pris avec lui, recevroient tous les bons traitemens qu'ils pourroient ſouhaitter. Le Vicomte lui répondit qu'il n'avoit rien moins attendu de ſa généroſité; qu'il l'avoit ſouvent admirée avant que de l'avoir éprouvée, & qu'il s'eſtimoit heureux dans ſon malheur d'être le Priſonnier d'un Général de Ibid.

ſa réputation. Après ces civilitez réciproques, le Duc de Parme ordonna à deux Compagnies de Lances de conduire les Priſonniers à Bouchain. Un Gentilhomme nommé Noielles, commandoit dans cette Place. Il s'étoit retiré, il y avoit quelques années, auprès du Connêtable de Montmorency, pour éviter la perſecution des Eſpagnols qui lui faiſoient un crime de ce qu'il s'étoit attaché au Prince d'Orange, au commencement des troubles des Païs-Bas. Depuis il avoit fait ſa paix, & les Eſpagnols lui avoient confié le Gouvernement de Bouchain. Le Vicomte qui l'avoit connu, lorſqu'il étoit auprès de ſon Grand-Pere, avoit cru d'abord qu'il ſe ſouviendroit des obligations qu'il avoit au Connêtable, & qu'il les reconnoîtroit en la perſonne de ſon Petit-Fils. Mais Noielles qui craignoit de ſe rendre ſuſpect aux Eſpagnols, ne ſe piqua point de cette généroſité; il en uſa même aſſez durement avec le Vicomte.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le Duc de Parme envoïa le ſieur de Rans Pere du Comte de Bucquoy, au Vicomte de Turenne. Il étoit char-

gé de ſçavoir de lui, s'il vouloit être priſonnier du Duc de Parme, ou s'il aimoit mieux l'ètre du Marquis de Roubais, Robert de Melun Général de la Cavalerie d'Eſpagne. Le Vicomte qui avoit prévû qu'on lui feroit cette propoſition, avoit pris ſon parti. Il s'étoit imaginé que s'il ſe déclaroit priſonnier du Duc deParme, il le ſeroit du Roy d'Eſpagne; qu'ainſi les Eſpagnols prétendroient qu'il ne pourroit traiter de ſa rançon ſans un ordre exprès de la Cour; que cet ordre ſeroit différé autant qu'il leur plairoit, c'eſt-à-dire, que ſa priſon dureroit autant qu'ils le jugeroient à propos. Il avoit crû au contraire que s'il choiſiſſoit d'être priſonnier du Marquis de Roubais, il en recouvreroit plûtôt ſa liberté. Il ſçavoit que le Marquis qui faiſoit une grande dépenſe, avoit beſoin d'argent; & que s'il ſe déclaroit ſon priſonnier, le Marquis pour avoir ſa rançon, n'épargneroit rien pour lui obtenir la permiſſion d'en traitter. Il croïoit qu'elle lui ſeroit d'autant moins refuſée, que les Eſpagnols qui connoiſſoient la délicateſſe du Marquis, ne voudroient pas le mécontenter. Sur ce préjugé, le Viçomte répondit à Ibid.

Rans, qu'il lui ſeroit peut-être plus honnorable d'être priſonnier du Prince de Parme, mais qu'aïant été pris par des Cavaliers du Général de la Cavalerie, il croïoit ne ſe pouvoir pas diſpenſer de ſe déclarer priſonnier du Marquis de Roubais. Rans s'en retourna avec cette réponſe. Mais le Vicomte ſe trompa dans ſes conjectures.

Ibid. En effet les Eſpagnols crurent que ſi le Marquis de Roubais recevoit une rançon auſſi conſiderable que celle du Vicomte, il ſeroit en état de ſe paſſer pour quelque temps des bienfaits du Roy d'Eſpagne; qu'il négligeroit ſon ſervice, & que peut-être même il l'abandonneroit pour ſe ranger du côté de ſes ennemis. Sur cette ſuppoſition, les Eſpagnols réſolurent de ne permettre au Vicomte de traitter de ſa rançon, que le plus tard qu'ils pourroient. Il ne s'apperçut pourtant de la faute qu'il avoit faite, que lorſqu'on le transfera à Valenciennes & enſuite à Heſdin.

Il y avoit environ un an que le Vicomte de Turenne étoit priſon-
Ibid. nier, lorſque le Roy lui fit dire qu'il le tireroit de priſon, s'il vouloit lui

promettre de ne plus porter les Armes pour les Calvinistes. Le Duc d'Anjou lui manda en même-temps qu'il ne fit point de difficulté de promettre au Roy ce que Sa Majesté souhaittoit de lui ; & qu'il se faisoit fort, quand il seroit en liberté, d'obtenir du Roy qu'il lui rendît sa parole : que si le Roy ne jugeoit pas à propos de la lui rendre, il n'en seroit pas moins en liberté de faire ce qui lui conviendroit le mieux, parce que n'étant pas libre lorsqu'il auroit promis, sa parole ne pouvoit l'obliger qu'autant qu'il lui plairoit. Ibid.

La proposition eût pû tenter un homme qui ne se seroit pas piqué, comme le Vicomte, de la plus exacte génerosité. Il répondit au Duc d'Anjou & à ceux de ses amis, qui lui avoient écrit de la part du Roy, qu'il n'aimoit pas assez sa liberté pour la recouvrer, ou en trompant son Roy, ou en manquant à ce qu'il croïoit devoir à sa Religion ; qu'à la verité la Prison avoit quelque chose de bien dur pour lui, puisqu'elle le privoit des occasions d'acquerir de l'honneur ; mais qu'il n'en sortiroit jamais par des voïes qui pourroient lui être Ibid.

reprocheés. Le Vicomte après cette
L'an 1582. & 1583. réponse languit encore près de deux ans dans sa Prison. Il n'y perdit pas son temps : il l'emploïa à la lecture des bons Livres, particulierement de ceux qui traitent de la Politique, & de l'Art-militaire. Il se rendit si habile dans l'une & dans l'autre de ces sciences, qu'il n'est pas aisé de décider dans laquelle des deux il a le plus excellé.

Memoires du Duc de Boüillon Dès que le Duc d'Anjou eut appris le mauvais succès de l'entreprise du Vicomte de Turenne, il marcha droit à Cambray, où il fut reconnu Souverain du Cambresis. Il continua la Guerre avec des succès fort differens, mais presque toûjours malheureux.
Le 10. de Juin 1584. Enfin il fut chassé des Païs-Bas, & mourut à Château-Thierry d'un vomissement de sang, après avoir long-temps langui. Le bruit courut qu'il étoit mort du poison qui lui avoit été donné, les uns disent par les Espagnols, les autres par les Ennemis qu'il avoit à la Cour, ou par ceux qui pour l'éxécution de leurs projets avoient interêt à sa mort.

Deux jours avant la mort de ce Prince, le Vicomte de Turenne recou-

vra sa liberté après deux ans & dix mois de Prison ; mais il lui en coûta cinquante trois mille écus pour sa rançon, quoique le Roy, la Reine, & le Duc de Savoye se fussent vivement emploïez pour la lui faire obtenir. Cette somme lui fut prêtée à Paris, sous la caution du Maréchal de Montmorency. Aussi-tôt que le Vicomte se vit libre, il alla à Chantilly, Maison du Maréchal de Montmorency, pour y recouvrer sa santé qui avoit été alterée, tant par le mauvais air de sa prison, que par le défaut d'exercice. Lorsqu'il l'eut recouvrée, il écrivit aux Amis qu'il avoit à la Cour, de lui obtenir la permission d'y aller saluer le Roy ; il l'obtinrent, & le Vicomte partit aussi-tôt pour se rendre auprès de Sa Majesté. Ibid.

A son arrivée à la Cour, il trouva que le Roy avoit bien changé de sentimens tant à son égard, qu'à celui du Roy de Navarre. Comme il étoit persuadé qu'il n'auroit point d'enfans ; l'ordre de la succession depuis la mort du Duc d'Anjou l'avoit obligé à regarder le Roy de Navarre comme son Successeur nécessaire. Il souhaitoit que ce Prince retournât à la Religion

Catholique, & même qu'il se rendît à la Cour pour y occuper le rang de premier Prince du Sang, pour y rompre les mesures de ses Ennemis, & pour lui ouvrir le chemin au Trône d'une maniere qui ne pût être contestée. Dans cette vûë le Roy traitoit ceux qui étoient dans les interêts du Roy de Navarre à peu près comme ceux qui étoient attachez à sa Personne; & comme il sçavoit le crédit que le Vicomte de Turenne avoit auprès de ce Prince, il le reçut aussi-bien qu'il eût pû le souhaiter.

D'ailleurs comme le Roy avoit pénetré les mauvais desseins de la Ligue, & qu'il ne pensoit qu'à la détruire; il auroit bien voulu gagner la Noblesse Calviniste, & celle qui portoit le nom de Politique, pour l'opposer au besoin à ce grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes, que les Guises avoient gagnez, & qui étoient prêts à tout entreprendre pour leur service. Le Vicomte de Turenne étoit l'homme du monde le plus propre à faire réussir ce dessein. Il étoit égallement estimé des Calvinistes & des Politiques, & même il avoit avec les plus considerables des

liaiſons de ſang, d'amitié, ou d'interêt. Cette conſideration fut un ſecond motif qui porta le Roy à le bien recevoir.

A l'exemple du Roy, les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon qui tenoient le premier rang dans ſa faveur, firent de grandes careſſes au Vicomte de Turenne. Le Duc de Joyeuſe étoit porté à le favoriſer par l'eſtime qu'il faiſoit de lui, & parce qu'il étoit ſon Couſin iſſu de germain. Pour le Duc d'Epernon, il portoit ſes vûës plus loin ; il avoit découvert qu'il étoit extremement haï de la Ligue,& qu'elle n'épargneroit rien pour le perdre ; il prétendoit lui oppoſer le Roy de Navarre, & s'en faire un Protecteur. D'ailleurs il avoit formé le deſſein d'épouſer l'heritiere de Foix-Candale, Couſine germaine du Vicomte. Les plus belles Terres de cette Heritiere étoient en Guyenne, dont le Gouvernement appartenoit au Roy de Navarre : pour les conſerver il avoit beſoin de la protection de ce Prince ; perſonne ne pouvoit mieux la lui procurer que le Vicomte de Turenne, dont le crédit pouvoit contribuer beaucoup à faire réuſſir ce mariage.

Ibid.

C'eſt ainſi qu'à la Cour l'interêt regle tout. La naiſſance & le mérite ſont de foibles titres pour s'y faire conſiderer. Rendez-vous néceſſaire, ſoïez utile, vous y pourez tout eſperer. Sans cela la naiſſance vous y fera des jaloux, & le mérite des Ennemis.

Le Vicomte de Turenne qui avant que de ſe rendre auprès du Roy, s'étoit appliqué à prévoir tout ce qui lui pouvoit arriver, & qui avoit dès-lors cette pénétration ſi néceſſaire à ceux qui tiennent les premiers rangs à la Cour, & ſans laquelle on ne peut que s'y égarer, fut fort ſurpris du peu d'accüeil que lui fit la Reine Mere. Il s'appliqua à en pénétrer le motif; il découvrit que l'attachement qu'il avoit pour le Roy de Navarre en étoit la cauſe; & que cette Princeſſe qui deſeſperoit de les diviſer, s'étoit jointe aux Guiſes, pour exclure ce Prince de la Couronne, dans le deſſein d'y faire ſucceder les Enfans du Duc de Lorraine & de ſa Fille, que ce Prince avoit épouſée; que dans cette vûë elle regardoit les Princes du Sang & ceux qui leur étoient attachez comme ſes ennemis. Le Vicomte découvrit encore que le Duc de Joyeuſe gagné

Le Laboureur. Continuation des Mémoires de Caſtelnau.

par ſa Femme qui étoit de la Maiſon de Lorraine, favoriſoit en ſecret le parti des Guiſes; & que quoiqu'il ſçût que les vûës du Roy n'alloient qu'à conſerver la Couronne aux Princes du Sang, il étoit entré dans les deſſeins de la Reine Mere; que comme cette Princeſſe ne pouvoit les faire réuſſir ſans opprimer le Roy de Navarre & le Prince de Condé, elle appuïoit ſous main cette même Ligue que le Roy s'efforçoit de détruire. D'un autre côté la Ligue devenoit tous les jours plus puiſſante. Ses Emiſſaires étoient répandus par tout. Le Roy lui-même en étoit obſedé ſans qu'il s'en apperçût; & quoi qu'il ne travaillât qu'à ſe faire des Créatures, il étoit trahi de tous côtez; & de tous les partis qui partageoient ſa Cour, l'on peut dire que le ſien étoit le plus foible. Ce n'eſt pas que ce Prince manquât d'eſprit; il avoit de grands talens pour ſe faire aimer, & reſpecter, & même pour ſe faire craindre. Mais il avoit auſſi des qualitez qui le rendoient mépriſable, & il manquoit de cette fermeté ſi néceſſaire pour faire valoir l'autorité Royale, & pour rompre les deſſeins de ſes Ennemis.

Cette ſituation de la Cour en rendit le ſéjour odieux au Vicomte de Turenne. Mais ce qui acheva de le déterminer à la quitter, fut qu'il découvrit que la Reine de Navarre trahiſſoit le Roy ſon Mari, & qu'elle favoriſoit ſous main les entrepriſes de la Ligue. Il étoit important que ce Prince en fût averti, & qu'il n'épargnât rien pour découvrir & pour déconcerter les deſſeins de la Reine de Navarre : mais le Vicomte comprit en même-temps, qu'il ne pouvoit ſe fier qu'à lui ſeul d'un pareil avis ; qu'ainſi il ne pouvoit rejoindre trop tôt le Roy de Navarre. Il prit pour prétexte que ſa longue abſence avoit dérangé ſes affaires, & que ſa préſence étoit néceſſaire pour les rétablir. Ce fut la raiſon dont il ſe ſervit pour faire agréer au Roy qu'il fît un voïage dans ſes Terres. Auſſi-tôt que le Roy le lui eut permis, il alla en Auvergne, & enſuite dans le Limoſin. Mais il n'y fut pas plûtôt arrivé, que le Roy de Navarre l'envoïa prier de ſe rendre auprès de lui à Nérac, où il attendoit le Duc d'Epernon, qui devoit y venir conferer avec lui de la part du Roy.

Memoires du Duc de Boüillon

Ibid.

Matth. Liv. 8.

En effet, le Duc d'Epernon s'étant apperçû que la persuasion où tout le monde étoit que le Roy n'auroit point d'Enfans, contribuoit plus que toute autre chose à fortifier le parti de la Ligue ; & que sur cette esperance les Princes de la Maison de Lorraine ne mettoient plus de bornes à leurs ambitieux desseins, il persuada au Roy d'appeller auprès de lui le Roy de Navarre, de le traiter en Heritier présomptif de la Couronne, & d'établir l'autorité de ce Prince sur des fondemens si solides, qu'on ne pût les renverser après sa mort. Mais parce que cette démarche supposoit le retour du Roy de Navarre à la Religion Catholique, & que cette négociation devoit être fort secrette ; le Duc d'Epernon s'offrit au Roy pour aller conferer avec ce Prince. Il ajoûta, qu'afin que la Ligue n'eût aucun soupçon du veritable motif de son voïage en Guyenne, il prendroit pour prétexte d'aller voir sa Mere qui souhaittoit passionnément de le voir avant de mourir, & qu'il n'avoit point vûë depuis qu'il avoit fait à la Cour cette prodigieuse fortune, qui ne lui laissoit presque voir que le Roy au-

L'an 1584.

deſſus de lui. Le Roy qui avoit une confiance entiere au Duc d'Epernon, ne ſoupçonna pas qu'il eût d'autres vûës dans le voïage qu'il lui propoſoit. Cependant l'on apprend du Vicomte de Turenne pour qui le Roy de Navarre n'avoit alors point de ſecret, que le principal deſſein du Duc d'Epernon étoit de mettre le Roy de Navarre dans ſes interêts, & de s'acquerir ſa protection. Il avoit conjecturé que malgré tous ſes Ennemis, il parviendroit un jour à la Couronne ; il vouloit affermir ſous ſon regne la fortune qu'il avoit faite ſous celui de ſon Prédeceſſeur ; & cependant l'oppoſer aux Guiſes & à la Ligue, qu'il ſçavoit avoir juré ſa perte.

Memoires du Duc de Boüillon

Le Roy n'eût pas plûtôt approuvé que le Duc d'Epernon allât négocier avec le Roy de Navarre, que le Duc partit pour aller trouver ce Prince à Nérac. La Conference étoit commencée, lorſque le Vicomte de Turenne ſe rendit auprès du Roy de Navarre. C'eſt apparemment ce qui l'empêcha d'y aſſiſter. Le Duc d'Epernon s'y trouva ſeul de la part du Roy. Son deſſein étoit de conferer tête-à-tête avec le Roy de Navarre ; mais ce

Prince voulut que du Ferrier son Chancelier, Roquelaure, & le Ministre Marmet y fussent présens avec lui. Dès que le Vicomte de Turenne fut arrivé à Nérac, le Roy de Navarre lui fit confidence de tout ce que le Duc d'Epernon lui avoit proposé de la part du Roy. Il lui dit que le Roy qui étoit persuadé qu'il n'auroit point d'enfans qui pussent lui succeder, vouloit lui assurer la succession à la Couronne; que pour cela il demandoit de lui, qu'il se rendît auprès de sa personne; qu'il y vint occuper la place de premier Prince du Sang qui lui étoit acquise par sa naissance: mais qu'avant toutes choses il souhaitoit qu'il retournât à la Religion Catholique, parce que cette démarche étoit absolument nécessaire pour abattre la Ligue, & pour lui ouvrir le chemin au Trône. Le Roy de Navarre ajoûta que le Duc d'Epernon & Roquelaure étoient d'avis qu'il fît cette derniere démarche; que Ferrier & Marmet étoient d'un sentiment opposé; que dans cette diversité d'opinions, il ne vouloit rien conclure sans son avis, & qu'il le prioit de lui parler avec sa sincerité ordinaire.

Le Vicomte de Turenne qui étoit informé d'ailleurs de la propoſition qu'on avoit faite au Roy de Navarre de changer de Religion, lui répondit qu'il laiſſoit au Miniſtre Marmet les raiſons de conſcience ; que pour lui il ſe contenteroit de lui dire ce que la Politique & le bon ſens pouvoient ſuggerer dans une occaſion où il étoit ſi important de ne ſe pas méprendre, & de ne pas donner dans des apparences trompeuſes. Il ajoûta qu'il vouloit bien ſuppoſer que le Roy n'auroit point d'Enfans, quoi qu'étant à la fleur de ſon âge, cela ne pût être certain ; mais qu'il ne pouvoit convenir qu'il fût néceſſaire d'être Catholique pour ſucceder à la Couronne de France. Que le droit de ſucceſſion s'acqueroit par la naiſſance ; & qu'il y étoit ſi indiſpenſablement attaché, que le Roy avec toute ſon autorité n'y pouvoit pas déroger ; que les François avoient trop à cœur l'obſervation de la Loy Salique, pour ſouffrir qu'on y donnât atteinte en ſa perſonne. Qu'à la verité Rome dont les maximes étoient d'un ſi grand poids, à l'égard d'un grand nombre de Catholiques, n'étoit pas de ce ſentiment ; que la Ligue penſoit comme

Rome, mais que le plus grand nombre des Catholiques & généralement tous les Proteſtans étoient d'un avis tout differend : que quand on auroit réüni ces deux Partis, ils ſeroient en état de donner la Loy à la Ligue. Qu'il n'y avoit pas de ſureté à avoir pour elle la complaiſance qu'on lui demandoit ; qu'il n'étoit pas certain qu'elle conſentît qu'il ſuccedât à la Couronne, quand même il ſe feroit Catholique : qu'au contraire il étoit aisé de prévoir, que les Liguez s'obſtineroient à prétendre que ſa converſion ne ſeroit pas ſincere ; qu'il auroit toûjours ſa premiere Religion dans le cœur ; qu'il ſeroit toûjours diſposé à la favoriſer au préjudice de la Catholique ; & que dès qu'il ſeroit affermi ſur le Trône, il leveroit le maſque, & retourneroit à la Religion qu'un interêt auſſi conſiderable que celui d'une Couronne l'auroit contraint d'abandonner. Qu'ainſi au lieu de Sujets fideles, qu'il auroit en la perſonne des Proteſtans & des Catholiques qui n'étoient pas dans les ſentimens de Rome ; au lieu d'alliez affectionnez & ſolidement attachez à ſon parti & à ſa Religion, comme la Reine d'Angleterre, les Princes de la Confeſſion

d'Aufbourg, & les autres Etats Protestans, il se livreroit lui-même à un petit nombre de Sujets prévenus contre lui, à des Alliez qui dépendoient de Rome, & qui avoient des interêts tout opposez aux siens, & sur lesquels il ne pourroit jamais conter.

Le Vicomte ajoûta que le Roy de Navarre étoit né Calviniste; qu'après qu'on l'eut forcé à embrasser la Religion Catholique, il étoit retourné de lui-même à sa premiere Religion; qu'il ne pouvoit plus la quitter avec honneur, ni la sacrifier à un interêt temporel, quelque considerable qu'il pût-être, sans s'attirer autant d'ennemis, qu'il y avoit de Protestans dans l'Europe: que même il ne viendroit pas à bout par-là de s'attacher les Catholiques; qu'ils se défieroient toûjours de lui, & qu'ils le sacrifieroient tôt ou tard à la sûreté de leur Religion. Le Vicomte ajoûta encore qu'à l'article de la Religion près, il ne pouvoit avoir ni trop de complaisance, ni trop de reconnoissance pour le Roy: que cependant il faloit tâcher de lui faire comprendre, que s'il ne se rendoit pas auprès de lui, comme il témoignoit le souhaiter, ce n'étoit que la crainte des attentats

de la Ligue qui l'en empêchoit ; que ſa vie ne ſeroit pas en ſureté à la Cour ; qu'il avoit tout à craindre de cette dangereuſe faction ; qu'elle le regardoit comme le plus grand obſtacle au deſſein qu'elle avoit formé, de diſpoſer de la Couronne en faveur des Princes Lorrains, & qu'elle ne feroit aucun ſcrupule de ſe délivrer de lui, pour élever le Duc de Guiſe ſur le Trône. Le Vicomte prétendit qu'il faloit s'attacher à perſuader au Roy, qu'il étoit de l'interêt de Sa Majeſté, que le Roy de Navarre demeurât à la tête des Calviniſtes ; que tant qu'on le verroit en état de vanger les entrepriſes qu'on feroit contre elle, & de marcher à ſon ſecours, on penſeroit plus d'une fois à l'attaquer ; au lieu que s'il alloit à la Cour, ils ſeroient tous deux expoſez à tous les coups qu'on leur voudroit porter.

Tel fut le ſentiment du Vicomte de Turenne. Le Roy de Navarre le ſuivit exactement dans la réponſe qu'il fit au Duc d'Epernon, & dans les lettres qu'il écrivit au Roy. Seulement pour ne pas ôter toute eſperance de ſa converſion, & ne pas aliener les Catholiques qui avoient pour lui des

ſentimens plus moderez que ceux qui s'étoient livrez aveuglément à la Ligue, il ajoûta par le conſeil de du Ferrier ſon Chancelier, qu'il ſeroit toûjours prêt à changer de Religion, quand on l'auroit convaincu qu'il étoit dans l'erreur, & qu'il ne refuſeroit jamais les inſtructions qui lui ſeroient données par un Concile libre & légitimement aſſemblé ; qu'il n'avoit pas recours à ce moïen parce qu'il le croïoit impoſſible, puiſque l'Egliſe avoit ſouvent tenu des Conciles, pour de moindres Sujets que celui de la converſion d'un Prince deſtiné comme lui par la Providence, à ſucceder au premier Royaume de la Chrêtienté.

Memoires d'Etat. 2. Vol.

Si cette réponſe ſatisfit les Calviniſtes, elle ne contenta point le Duc d'Epernon. Il emploïa tous les raiſonnemens que la Politique put lui ſuggerer, pour porter le Roy de Navarre à répondre d'une maniere plus conforme aux intentions du Roy. Il ne put l'obtenir, & fut obligé de s'en retourner avec la réponſe telle qu'on vient de la rapporter.

Mais ſi le Roy de Navarre ſuivit les conſeils du Vicomte de Turenne

dans

dans la conférence qu'il eut avec le Duc d'Epernon, il les ſuivit encore à l'égard de la Reine de Navarre. Depuis que le Vicomte avoit averti ce Prince des intelligences ſecrettes que la Reine ſa Femme entretenoit avec les Partiſans de la Ligue; le Roy de Navarre la faiſoit obſerver, & l'obſervoit lui-même avec une attention à laquelle il étoit bien difficile que rien échapât. En effet il découvrit quelque temps après, qu'un Valet de chambre de la Reine ne faiſoit qu'aller & venir, ſoit à la Cour, ſoit ailleurs; & qu'il devoit repartir dans quelques jours pour une Commiſſion fort ſecrette. Il y a bien de l'apparence que le grand commerce de la Reine de Navarre étoit avec la Reine Mere. Cette Princeſſe haïſſoit le Roy de Navarre; & la Reine de Navarre quoiqu'elle fût ſa Femme, ne l'aimoit point. On voit dans les Memoires de cette Reine, que la Reine ſa Mere lui avoit proposé de faire rompre ſon Mariage. Comme elle n'écrit que ce qui lui convient, & ce qui peut la juſtifier à l'égard du public, elle n'y dit point ſi elle y conſentit; mais il eſt fort vraiſemblable

Memoires du Duc de Boüillon

Memoires de la Reine Marguerite.

que la Reine Mere lui avoit persuadé que le Roy de Navarre ne parviendroit jamais à la Couronne ; & qu'elle l'avoit flattée d'un mariage qui eût été plus de son goût que celui qu'elle avoit contracté avec le Roy de Navarre. Sans cela il n'y a pas lieu de croire qu'elle eût voulu favoriser la Ligue dont tous les projets alloient à exclure son Mari de la Couronne, & par consequent à l'en priver elle-même.

Memoires du Duc de Boüillon

Quoiqu'il en soit, le Roy de Navarre ne consulta que le Vicomte de Turenne, pour sçavoir de quelle maniere il en devoit user à l'égard du Valet de chambre dont on vient de parler. Le Vicomte n'hésita pas à lui conseiller de le faire enlever en chemin pour le conduire à Pau, capitale de la Souveraineté de Béarn, où on lui feroit avoüer de gré ou de force, les ordres qu'il avoit reçus de la Reine de Navarre. Le Roy de Navarre suivit ce conseil ; la Commission d'enlever le Valet de chambre fut donnée au Capitaine Maseliere ; il l'arrêta sur le chemin de Bourdeaux, & le conduisit à Pau. Mais pendant qu'on délibere sur les procédures & les for-

malitez dont on devoit uſer à l'égard d'un Homme qui étoit Sujet du Roy de France, & domeſtique de ſa Sœur ; le Roy & la Reine Mere furent avertis de ſa détention. Sur cela ils écrivirent au Roy de Navarre des lettres pleines de menaces. On s'y plaignoit de ce qu'on avoit arrêté un François Sujet du Roy, pour le traduire dans une Principauté Etrangere, & lui faire ſon Procès. On traitoit cette entrepriſe d'attentat à la Souveraineté du Roy. On redemandoit le domeſtique de la Reine de Navarre & Maſeliere qui l'avoit enlevé, & on menaçoit le Roy de Navarre de s'en faire raiſon, ſi on ne les remettoit pas inceſſamment entre les mains du Roy. Cette affaire fit grand bruit à la Cour du Roy de Navarre, & l'on conſeilla à ce Prince de ne pas refuſer au Roy la ſatisfaction qu'il demandoit. Maſeliere & le Valet de chambre de la Reine furent envoïez au Roy, ſans qu'on pût apprendre autre choſe des ordres donnez par la Reine de Navarre, ſinon qu'elle envoïoit ce domeſtique au Duc de Guiſe.

Cependant comme il n'arrive point qu'on ſoit en faveur auprès des Prin- Ibid.

ces ſans ſe faire des envieux & des ennemis, on prit occaſion de cette affaire pour nuire au Vicomte de Turenne, & pour détruire la confiance que le Roy de Navarre avoit en lui. On prétendit qu'il lui avoit donné un conſeil dangereux, dont ce Prince n'avoit tiré aucune utilité, & qui n'alloit qu'à le commettre avec le Roy, & à lui faire perdre l'affection qu'il avoit pour lui; que ce conſeil n'étoit pas ſeulement pernicieux, mais que le ſuccès en avoit été honteux au Roy de Navarre, & qu'il eût bien mieux valu qu'il n'eût point fait enlever le Valet de chambre de la Reine, que de s'être vû forcé de le rendre, de céder aux menaces du Roy, & de lui livrer un Officier brave & fidele comme Maſeliere.

Le Vicomte répondoit à ces plaintes; que rien n'étoit plus injuſte que de juger d'un conſeil par le ſuccès; que celui qu'il avoit donné au Roy de Navarre, étoit abſolument néceſſaire, puiſque rien ne lui importoit davantage, que de découvrir des intrigues où il étoit apparemment le plus interreſſé; que ce conſeil eût même été tres-utile, ſi on l'avoit exé-

cuté dans toutes ses parties, comme il l'avoit donné, & si l'on avoit oblibligé de gré ou de force le Valet de chambre de la Reine, a réveler des secrets qui ne pouvoient être que de la derniere importance; que pendant qu'on s'amuse à déliberer sur des choses qu'on devoit avoir prévûës, on avoit laissé échapper l'occasion, & donné le temps au Roy de redemander le domestique de la Reine de Navarre; que l'inconvenient n'étoit pasde l'avoir rendu, mais de l'avoir fait sans s'êtreprévaludes avantages qu'onpouvoit tirerdesa confession; qu'on nepouvoitpas lui imputer cette faute; qu'ainsi l'on n'avoit rien à lui reprocher.

Le Vicomte ajoûte à ces réflexions, que rien n'est plus délicat & plus dangereux, que de donner des conseils aux Princes, lors même qu'ils les demandent; qu'ils imputent le plus souvent à ceux qui les leur ont donnez, les fautes qu'ils commettent eux-mêmes dans l'éxécution; qu'ils donnent lieu par-là aux mauvais offices qu'on est toûjours tenté de rendre à ceux qui sont en faveur; & qu'à la Cour on ne regarde point si l'on fait perdre aux Princes des Serviteurs zelez, Ibid.

éclairez, & fideles, pourvû qu'on ſatisfaſſe ou l'envie ou la haine, qui ſont les ſuites inſéparables de la faveur.

Le Vicomte n'éprouva pourtant pas cet inconvénient. Le Roy de Navarre lui rendit juſtice, & l'on verra dans la ſuite de cette Hiſtoire, qu'il eut depuis une égalle confiance en lui.

Il n'en arriva pas de même de la Reine de Navarre. Elle lui ſçut tres-mauvais gré du Conſeil qu'il avoit donné. Elle le regarda comme ſon ennemi, mais elle n'en demeura pas là. Elle comprit dans toute leur étenduë les terribles défiances que devoit donner au Roy de Navarre la découverte qu'il avoit faite des liaiſons qu'elle entretenoit avec le Duc de Guiſe. Elle appréhenda ſon reſſentiment; elle ne ſe crut pas en ſureté; elle quitta ſecrettement ſa Cour, & ſe retira à Agen, où Lignerac l'attendoit avec quelques-uns de ſes
Ibid. amis. Sa retraite, ou plûtôt ſa fuite, embarraſſa d'abord le Roy de Navarre. Il craignit qu'elle ne lui attirât quelque nouvelle affaire du côté de la Cour. Mais le Vicomte de Turen-

ne le rassura, & le convainquit qu'il ne pouvoit lui arriver rien de plus avantageux que cette démarche de la Reine, puisque d'un côté il se voïoit débarrassé d'une personne dont il auroit toûjours eu à se défier, & que de l'autre on n'avoit rien à lui reprocher, puisqu'il n'avoit point contribué à la fuite de la Reine, & qu'elle avoit pris d'elle-même le parti de se retirer, sans y être contrainte par aucun mauvais traitement.

Cette réflexion fut suivie d'une autre. Le Vicomte fit remarquer au Roy de Navarre, qu'il n'y avoit point d'apparence que la Reine sa Femme eût pris le parti qu'elle avoit pris sans la participation de la Reine Mere. Il conclut de cette supposition, qu'on pourroit bien avoir dessein de recommencer la Guerre contre les Prétendus Réformez, & qu'on avoit tout à craindre de la Ligue, à qui le Roy n'étoit pas en état de résister. Car enfin (ajoûta-t-il) la Reine Mere a « regardé la Reine sa Fille comme un « ôtage que vous aviez entre les mains. « Elle a appréhendé qu'on ne se van- « geât sur elle des entreprises qu'on « pourroit faire contre les Calvinistes. «

» Vous n'avez plus cet ôtage ; craignez
» tout d'une Princeſſe qui vous hait,
» qui diſpoſe de la Ligue, & qui vous
» regarde comme le plus grand obſtacle
» à ſes deſſeins.

Ibid. Cette conjecture jointe à quelques avis que le Roy de Navarre avoit reçus de la Cour, lui parut ſi vraiſemblable, qu'il manda ſur le champ aux Egliſes Calviniſtes, de ſe tenir ſur leurs gardes, & de ſe pourvoir des choſes néceſſaires à la Guerre, afin de n'être pas ſurpriſes ſi on venoit les attaquer. Il écrivit en même-temps au Marêchal de Montmorency, & le pria de ſe rendre à Saint Paul-de-Cap de Joux, où il ſe trouveroit avec les principaux Seigneurs du parti pour y prendre les meſures néceſſaires à leur commune ſureté. Il donna le même avis au Prince de Condé & à quelques autres Seigneurs, & partit auſſi-tôt pour le lieu de la Conference avec le Vicomte de Turenne. Il y trouva l'an 1585. Montmorency, & les autres Seigneurs qu'il avoit avertis. L'Aſſemblée étant ainſi formée, le Roy de Navarre lui repreſenta avec beaucoup de force les conſequences de ce que le Roy avoit été obligé d'accorder à la Ligue

par le Traité de Nemours, aussi-bien que les suites de la Bulle que Sixte V. venoit de faire publier contre lui & contre le Prince de Condé. Il ajoûta qu'il étoit question d'examiner si l'on prendroit les Armes pour prévenir les desseins de leurs ennemis, ou si l'on attendroit qu'on eût obligé le Roy à lui déclarer la Guerre & à tout le parti Calviniste, & à tous ceux qui n'entroient pas dans les desseins de la Ligue. Quoique le Marêchal de Montmorency fût toûjours le Chef des Politiques, mais sous un autre nom qui étoit celui de Roïalistes, il avoit sans doute pris un meilleur parti que dans la Guerre précedente. Il pouvoit dire alors qu'il n'étoit point armé contre son Souverain, puisqu'il étoit certain que le Roy ne souhaitoit rien tant que de susciter à la Ligue des Ennemis, ausquels il pût avoir recours, au cas qu'elle l'obligeât de se déclarer contre elle. Mais quoiqu'il agît selon les intentions du Roy, il ne pouvoit se fier à ce Prince, dont il connoissoit la foiblesse. Ce fut ce qui le porta à être d'avis de prendre les Armes, & de prévenir la Ligue. Il dit pour appuïer son sentiment; qu'il

n'étoit pas permis de douter qu'on n'eût dessein de leur faire la Guerre, & de les surprendre; que les projets des Guises, de la Reine Mere & de la Ligue ne pouvoient ni subsister, ni réüssir que par cette voïe; que Rome & l'Espagne offroient pour cela des Troupes & de l'argent, & que le Roy séduit par une politique timide, ou ne voudroit pas, ou ne pourroit pas s'y opposer. Que cela supposé, il étoit indubitable qu'il faloit commencer la Guerre, & ne pas donner à leurs ennemis le temps dont ils avoient besoin pour les prévenir, & pour les accabler; qu'en se mettant les premiers en Campagne, ils attireroient sous leurs Enseignes un grand nombre de braves Soldats, qui n'avoient point d'autre métier que la Guerre, & qui attendoient avec impatience qu'elle recommençât pour avoir le moïen de subsister; qu'on surprendroit quantité de Places, qui leur ouvriroient l'entrée des Provinces, & qui les rendroient Maîtres des Passages des rivieres. Que les Etrangers avertis par cette démarche, auroient le temps de s'assembler, & de venir à leur secours, avant qu'on fût en

état de leur fermer l'entrée du Royaume, & de s'oppoſer à leur jonction : qu'en un mot il y avoit tant d'avantages à prévenir ſes ennemis, qu'il ne croïoit pas que rien pût entrer en comparaiſon de l'utilité qu'on en pouvoit tirer.

Le Vicomte de Turenne qui parla après le Maréchal de Montmorency, fut d'un ſentiment tout opposé à celui de ſon Oncle. Il dit qu'il demeuroit d'accord que tout paroiſſoit les menacer de la guerre ; mais qu'enfin ces apparences pouvoient être trompeuſes ; que le Roy qui avoit un fort grand interêt à ne les point détruire pour les oppoſer à la Ligue en cas de beſoin, ne vouloit point la Guerre ; & qu'il n'étoit pas sûr qu'il fût contraint de la leur faire malgré lui ; que dans cette incertitude il ſeroit dangereux d'être les premiers à prendre les Armes ; qu'on mettroit par-là les apparences du côté de la Ligue, & que ces apparences n'étoient point à négliger. Qu'il n'en étoit pas des Sujets qui font la Guerre à leur Roy, comme d'un Prince Etranger & indépendant ; que celui-cy pouvoit faire une Guerre offenſive, & ſe prévaloir Ibid.

de tous les avantages qu'on trouve à prévenir un ennemi ; que la ſeule Guerre défenſive étoit permiſe à des Sujets contre leur Prince, & qu'il faloit même pour cela des raiſons indiſpenſables, un danger évident de périr, une ſituation qui ne permît pas de l'éviter par d'autres moiens ; que ſans ces précautions, on ne pouvoit
Ibid. s'aſſurer de la protection de Dieu ſi néceſſaire pour la proſperité des Armes. Qu'on ne pouvoit pas même eſperer d'être approuvez des Hommes ; que la Ligue publieroit que par des défiances à contre-temps on l'auroit forcée à prendre les Armes ; qu'on lui fourniroit le prétexte qu'elle cherchoit pour commencer la Guerre ; que les Catholiques les plus moderez n'approuveroient pas qu'on mît ainſi tout le Royaume en combuſtion pour de vaines terreurs ; que les Calviniſtes qui ſe trouvoient les plus foibles dans les Provinces, ſe plaindroient qu'en rompant la Paix on les expoſoit à la rigueur des Edits ; que ceux même qui ſe trouvoient les plus forts, ſeroient au moins partagez ſur la juſtice ou l'injuſtice de cette Guerre. Qu'il en arriveroit de même des Prin-

ces Proteſtans ; qu'à la verité le motif de la Religion pourroit les porter à les ſecourir; mais que la Politique qui ne permet pas d'appuïer les révoltes mal-fondées, pourroit auſſi les en détourner ; que le Roy par ſes Ambaſſadeurs ne manqueroit pas de leur faire valoir les conſequences d'un ſecours donné dans de pareilles circonſtances. Le Vicomte ajoûta que ſi l'on attendoit au contraire à prendre les Armes , qu'on leur eût déclaré la Guerre , la néceſſité d'une défenſe juſte & néceſſaire réuniroit tous les Calviniſtes ; que les Catholiques moderez ne prendroient point de parti : que les Princes Proteſtans irritez par le violement de tant d'Edits , touchez d'une perſecution qu'on ne ſe ſeroit point attirée , en ſeroient plus diſpoſez à les ſecourir ; qu'enfin ſi l'on perdoit quelque avantage en ne prévenant pas l'ennemi, ils en trouveroient tant d'autres dans la juſtice de leurs Armes , qu'on n'auroit pas lieu de le regretter.

Après que le Vicomte de Turenne eut ainſi parlé , l'Aſſemblée ſe partagea entre ces deux avis. Les uns croïoient comme le Marêchal de

Montmorency, qu'il faloit prendre les Armes & prévenir la Ligue. Les autres étoient du ſentiment du Vicomte, qu'il faloit attendre qu'on leur déclarât la Guerre. Enfin à la pluralité des voix, l'avis du Vicomte l'emporta. On réſolut qu'on ne prendroit point les Armes ouvertement ; mais qu'on tiendroit une Aſſemblée généralle à Montauban, afin d'y prendre les meſures néceſſaires pour ſe défendre des entrepriſes de la Ligue.

Ibid.

En éxécution de ce réſultat de l'Aſſemblée, on demanda au Roy la permiſſion de s'aſſembler à Montauban. Le Roy le permit, & envoia Bélievre pour demander à l'Aſſemblée la reſtitution des Places que les Calviniſtes retenoient au préjudice de leurs promeſſes, & de l'Edit qui les leur avoit accordées. Belièvre s'acquitta de ſa Commiſſion avec ſon zele ordinaire pour le bien de l'Etat ; & il parla même au Roy de Navarre avec une fermeté à laquelle ce Prince ne s'étoit point attendu ; mais il ne put obtenir la reſtitution des Places. Il n'obtint rien non plus du Roy de Navarre, ſur ce qu'il étoit chargé de négocier avec lui.

Manuſcrits de Lomenie Tome 4

Ce refus de rendre les Places que le Roy avoit redemandées, fut une des principales raiſons dont on ſe ſervit pour recommencer la Guerre. La Ligue qui venoit d'exiger des Places de ſureté, ne put ſouffrir que les Calviniſtes gardaſſent plus long-temps celles qui leur avoient été accordées. Elle blama hautement la facilité du Roy qui les en avoit laiſſez ſi long-temps en poſſeſſion. Elle en prit pretexte de publier qu'il favoriſoit les Héretiques, & qu'il s'entendoit avec le Roy de Navarre, au préjudice de la Religion Catholique. En un mot les choſes furent pouſſées ſi loin, que le Roy fut contraint de donner un rigoureux Edit contre les Prétendus Réformez, & de leur déclarer la Guerre. L'an 1585. L'Edit de Juillet.

Cette Déclaration ſurprit d'autant plus le Roy de Navarre, que le Roy lui avoit promis que s'il étoit contraint de ſe déclarer pour un des deux partis, il prendroit plûtôt le ſien que celui de la Ligue. La grandeur & la multitude des affaires que le Roy de Navarre alloit avoir ſur les bras, l'étonna; il craignit d'en être accablé. Il en parla en ce ſens au Vicomte de Memoires du Duc de Boüillon

Turenne. Il lui dit qu'il ne pouvoit assez s'étonner de la foiblesse du Roy; que ce Prince sçavoit que la Ligue en vouloit à sa Couronne, & que la conservation de la Religion Catholique n'étoit qu'un prétexte dont elle se servoit pour venir plus aisément à bout de ses desseins : qu'il n'ignoroit pas qu'elle avoit traité avec le Pape, le Roy d'Espagne, & le Duc de Savoye, pour en avoir des Troupes & de l'argent; que cependant il s'attachoit à détruire le seul parti qu'il pouvoit opposer à ses Ennemis, & qu'il se déclaroit contre les Princes de son Sang en faveur des Guises; dont il avoit tout à craindre, & qui en avoient déja trop fait pour ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il ajoûta qu'il voïoit se former une tempête qui pourroit bien le faire périr; qu'il se voïoit de tous côtez environné de dangers d'autant plus inévitables, que le parti à la tête duquel il se trouvoit, n'étoit pas bien uni; qu'il ne pouvoit plus conter comme autrefois sur le Maréchal de Montmorency; que Lesdiguieres qui commandoit dans le Dauphiné, avoit le plus souvent des vûës particulieres qui ne

Ibid.

s'accordoient pas toûjours avec les générales ; que les Places étoient mal fortifiées, les garnisons peu nombreuses, & mal entretenuës ; qu'enfin si l'on avoit eu tant de peine à résister au Roy, lorsqu'il les avoit attaquez avec ses seules forces, il ne voïoit pas comme on pourroit se défendre contre tant d'ennemis réunis pour l'exclure de la succession à la Couronne.

Le Vicomte de Turenne répondit qu'il ne pouvoit pas nier qu'on n'eût beaucoup à craindre des apprêts que le Roy & la Ligue faisoient contre eux ; que cependant il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui d'une vigoureuse défense ; que la tempête qui se formoit, menaçoit tout le Parti Calviniste, aussi-bien que celui des Catholiques-Mécontens ; que le danger qui étoit commun, ne manqueroit pas de les réunir, & qu'on abandonneroit enfin les vûës particulieres pour ne suivre que les générales. Qu'il faloit travailler incessamment à cette réunion, opposer Ligue à Ligue, & engager la Reine d'Angleterre & les Princes Protestans à les secourir : qu'il faloit même négocier avec le Roy, & lui faire comprendre ses

veritables interêts ; que s'il ne pouvoit empêcher la Guerre, il pourroit au moins en retarder les apprêts, laisser ses Troupes manquer de bien des choses, mettre la division entre les Chefs des Armées Catholiques ; en un mot qu'il pourroit les favoriser sous main, & ruiner par cette intelligence secrette les desseins de leurs Ennemis. Mais

Ibid.

» (ajoûta le Vicomte) pour venir à
» bout de tant de choses, il faut se don-
» ner tout entier aux affaires, renoncer
» aux plaisirs, & à cette molle oisiveté
» qui ne sert qu'à corrompre le cœur ;
» Il faut conter beaucoup sur le secours
» de Dieu ; la Justice est de vôtre côté.
» Il ne vous abandonnera pas pour fa-
» voriser les desseins injustes de vos
» Ennemis.

Ibid.

Le Vicomte de Turenne raconte lui-même, qu'il n'eut pas plûtôt prononcé ces dernieres paroles, que le
» Roy de Navarre lui répondit avec
» beaucoup de vivacité : c'est de là que
» j'attends mon secours ; je combatrai
» mes Ennemis sous cette Enseigne.
» Mais au moins ne m'abandonnez pas,
» j'ai besoin de tous mes amis.

Regne de Henri III.

En consequence de ce qu'on vient de raconter, le Roy de Navarre com-

mença par s'unir d'une maniere tres-étroite avec le Prince de Condé. Il ménagea ensuite à Bergerac la réunion de tout le Parti Calviniste. Le Vicomte de Turenne de son côté lui procura une entrevûë avec le Marêchal de Montmorency. Il leur représenta si vivement la nécessité où ils étoient de réunir leurs forces pour se défendre de leurs Ennemis communs, qu'ils se promirent de n'avoir plus que les mêmes interêts, & de n'entendre à aucun accommodement que du consentement de tout le Parti. L'an 1585.

Ces mesures étant prises au dedans du Royaume, le Roy de Navarre écrivit à tous les Princes Protestans d'Allemagne pour leur demander du secours. Il envoïa Segur Pardailhan à la Reine Elisabeth, pour l'informer de l'état des choses, & pour la prier de l'assister d'Hommes & d'argent. Il entretint avec le Roy des correspondances tres-étroites, mais tres-secretes; & s'il n'en tira pas tous les avantages que le Vicomte de Turenne lui avoit marquez, il en obtint au moins une partie. Il donna ensuite au Vicomte de Turenne des Commissions pour lever des Troupes; & le

Manuscrits de Lomenie Tom. 4.

Memoires du Duc de Boüillon

Vicomte fit de si grandes diligences, qu'en fort peu de temps il assembla cinq à six mille Hommes de pied & six cens Chevaux. Il offrit de joindre ces Troupes à celles du Prince de Condé qui assiegeoit Broüage ; mais la jalousie que ce Prince avoit conçûë contre lui, l'empêcha d'accepter ses offres. Il eut depuis tout le temps de s'en repentir ; il ne prit pas Broüage, les Troupes qu'il conduisit au secours du Château d'Angers, furent entierement dissipées, & il fut contraint de se sauver en Angleterre.

Pendant que ces choses se passoient dans les Provinces de delà la Loire, le Vicomte de Turenne apprit par les Amis qu'il avoit à la Cour, que le Roy avoit donné le Commandement de l'Armée de Guyenne au Duc de Mayenne, Frere du Duc de Guise ; que son dessein étoit de prendre des quartiers d'hyver dans ses Terres, & d'y porter le fer & le feu. La Duchesse d'Angoulême, la Guiche, & surtout Chavigny, * l'assuroient en mê-

* Il avoit épousé Antoinette de la Tour, Tante du Vicomte de Turenne, & avoit été son Tuteur. Ce Chavigny fut successivement Capitaine des Gardes du Corps, puis des cens Gentilshommes de la Maison du Roy, Chevalier de ses Ordres, & son Lieutenant Général dans les Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine.

me-temps que s'il vouloit demeurer neutre, & ne ſe point mêler de cette Guerre, on ne lui feroit aucun tort, & que ſes Terres ſeroient épargnées comme celles des Seigneurs Catholiques. Ces offres firent comprendre au Vicomte de Turenne, qu'on vouloit mettre la diviſion parmi les Seigneurs Calviniﬅes en leur propoſant ainſi des avantages particuliers. Il étoit l'homme du monde le moins capable d'être tenté par de pareilles propoſitions. Ce n'eﬅ pas qu'il n'entendît ſes interêts mieux qu'un autre; mais il les faiſoit conſiﬅer à demeurer étroitement uni au parti qu'il avoit embraſſé. Il étoit perſuadé qu'il valoit mieux riſquer de perdre quelque choſe, que de l'abandonner; & qu'en en uſant de la ſorte, on recouvroit tôt ou tard avec avantage ce qu'on avoit perdu: au lieu qu'en faiſant des Traitez particuliers on demeuroit ſans garentie, & qu'à la fin on ſe trouvoit exposé à la diſcretion du Vainqueur.

Ce fut ce qui l'obligea de répondre Ibid.
aux offres qu'on lui avoit faites, qu'il étoit entré dans le parti qu'il ſuivoit, dans la vûë de ſe conſerver la liberté de faire profeſſion de la Religion qu'il

avoit embrassée ; qu'aujourd'hui il ne s'agissoit pas seulement de s'y maintenir, mais de conserver l'ordre de la succession legitime à la Couronne, d'empêcher le renversement des Loix du Royaume, & de délivrer le Roy de l'oppression de la Ligue : qu'il n'y avoit point de bon François qui ne dût risquer ses biens & sa personne pour une cause si juste ; que pour lui on pouvoit bien juger qu'après avoir exposé tant de fois sa vie pour de moindres Sujets, le desir de conserver ses biens ne lui feroit pas trahir sa Religion, son devoir, & ce qu'il devoit au Roy & à sa Patrie. Qu'au reste l'éxécution ne répondoit pas toûjours au projet ; que si on l'attaquoit, il se défendroit bien ; & qu'il ne seroit peut-être pas au pouvoir de ses Ennemis de lui faire tout le mal qu'ils s'étoient proposé.

Cette réponse du Vicomte que ses Amis ne manquerent pas de rendre publique, fut d'autant mieux reçûë des Calvinistes, qu'ils sçavoient qu'il n'avoit pas lieu d'être content du Prince de Condé, ni même du Roy de Navarre, qui étoient les Chefs du Parti. Le premier pour avoir refusé

le ſecours qu'il lui offroit, avoit manqué de prendre Broüage, avoit laiſſé diſſiper des Troupes fort leſtes qui pouvoient être utilement emploiées, & avoit laiſſé le Poitou exposé aux invaſions de la Ligue. Le Roy de Navarre retenu par les charmes de la Comteſſe de Guiche avoit négligé de joindre quatre ou cinq mille hommes qu'il avoit avec lui aux Troupes que le Vicomte avoit levées. Le ſentiment du Vicomte avoit été de joindre les Troupes que les deux Princes & lui commandoient ſéparément, d'en faire un corps d'armée de quatorze ou quinze mille hommes, de s'avancer dans le Poitou, & d'y attendre le Duc de Mayenne qui eût pensé plus d'une fois à les attaquer, & qu'on eût ainſi empêché de pénétrer plus avant dans le Païs. En faiſant cette démarche, les Terres du Vicomte de Turenne n'auroient pas été exposées au pillage, comme elles le furent depuis. Cependant cet avis avoit été négligé, & le Duc de Mayenne ne manqua pas d'en profiter. Ibid.

Le Vicomte de Turenne ſupportoit d'autant plus impatiemment l'inaction du Roy de Navarre, & ſa né- Memoires du Duc de Boüillon

gligence à lui donner ſes ordres, que les Troupes qu'il avoit levées, faute d'être emploïées, étoient à la veille de ſe diſſipper. Ce fut ce qui lui fit prendre la réſolution d'attaquer Tulle, quoiqu'il n'eût point de Canon ; mais ſa conduite & ſa valeur ſuppléerent à ce défaut. Il s'empara de cette Ville, il y mit une partie des Troupes dont il avoit beſoin pour la défenſe de la Vicomté de Turenne ; il en donna le commandement à Lamaurie Meſtre de Camp dont il avoit éprouvé la valeur, & reprit avec le reſte de ſes Troupes le chemin de Bergerac, où le Roy de Navarre ſe devoit trouver.

L'an 1585. L'approche du Duc de Mayenne l'avoit enfin arraché à ſes plaiſirs. Ce Duc avoit joint ſon Armée dans la Saintonge, & menaçoit d'attaquer Saint Jean d'Angely. Le Roy de Navarre ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il s'approcha de la Dordogne, réſolu d'en diſputer le paſſage au Duc de Mayenne, & de couvrir les Villes de Bergerac, Sainte-Foy & Caſtillon qui ſont ſituées ſur cette riviere. Telle étoit la réſolution du Roy de Navarre ; mais le Vicomte de Turenne s'y Ibid. oppoſa. Il lui repreſenta qu'il y auroit

de

de la témérité avec des forces auſſi inferieures qu'étoient les ſiennes à celles du Duc de Mayenne, de ſe commettre avec un auſſi grand Capitaine qu'étoit ce Duc; que depuis ſa jonction avec Matignon, ſon Armée étoit de vingt-cinq à trente mille hommes; que l'Armée Calviniſte en avoit à peine le tiers; qu'il n'étoit point queſtion de donner bataille, mais de prendre des poſtes avantageux & de s'y retrancher; que cet emploi convenoit mieux à un de ſes Lieutenans, qu'à un ſucceſſeur préſomptif de la Couronne, & qu'il devoit ſe réſerver pour une meilleure occaſion.

Le Roy de Navarre répondit qu'il iroit de ſa réputation de reculer ainſi devant ſon ennemi; que le conſeil qu'il lui donnoit, pouvoit être prudent, mais que ſon courage ne s'en accommodoit point. Sur ce refus le Vicomte le pria d'aſſembler le Conſeil de Guerre, & de lui promettre d'éxécuter ce qui ſeroit réſolu à la pluralité des voix. Le Roy le lui promit avec beaucoup de peine. Le Conſeil fut aſſemblé, & il y fut arrêté tout d'une voix que le Roy iroit à Montauban pour y aſſembler de nou- *Ibid.*

velles forces : que sa presence y étoit nécessaire pour y faire prendre les résolutions convenables à l'état present des affaires, & que le Vicomte de Turenne commanderoit sur la Dordogne. Le Roy de Navarre éxécuta avec peine ce que le Conseil de Guerre avoit résolu, il partit pour Montauban, & ne donna point d'autres ordres au Vicomte de Turenne, que de faire tout ce qu'il jugeroit à propos.

Ibid. Dès que le Vicomte se vit en état d'agir de son chef, il envoïa ordre aux Gouverneurs des Places voisines de se rendre auprès de lui ; il leur demanda un état exact de leurs Places, des fortifications, des munitions, de ceux qui pouvoient porter les Armes, & de la disposition des Peuples à l'égard de la Guerre presente. Il étoit résolu de s'en tenir à cette information ; mais la lenteur du Duc de Mayenne lui aïant donné plus de temps qu'il n'en croioit avoir, il l'emploïa à faire la visite des Places, & à s'informer sur les lieux de tout ce qu'il lui importoit de sçavoir. Il en usoit toûjours ainsi quand il le pouvoit. C'étoit une de ses maximes, qu'un Commandant doit tout voir par

ſes yeux, & ne ſe rapporter à autrui que de ce qu'il ne peut ſçavoir par lui même. Le Vicomte trouva toutes les Places mal fournies de munitions, & dans l'impoſſibilité d'en être mieux pourvûës. Cependant la bonne diſpoſition des Peuples lui fit prendre la réſolution de les défendre toutes, à la réſerve de Sainte Baſeille. Il rendit compte au Roy de Navarre de ce qu'il avoit fait. Ce Prince approuva tout, excepté qu'il voulut abſolument qu'on défendît Sainte Baſeille, comme les autres Places. Il s'en repentit depuis, mais inutilement; la Ville fut priſe par le Duc de Mayenne, & l'on y perdit de braves gens qui pouvoient être mieux emploïez, qu'à la défenſe d'une ſi mauvaiſe Place. Ibid.

Après que le Vicomte de Turenne eut donné ſes ordres pour la défenſe des Places qui paroiſſoient les plus exposées, il ſe réſerva un petit corps d'armée de deux mille cinq cens hommes de pied & de deux cens Gentils-hommes, avec lequel il tint la Campagne. Il ſe couvrit de la Dordogne, & ſe poſta ſi avantageuſement, qu'il pouvoit jetter du ſecours dans toutes les Places qui ſeroient aſſiegées. Ibid.

Ibid. Pendant que le Vicomte de Turenne agissoit ainsi pour la défense de la Guyenne, l'Armée du Duc de Mayenne se mit en marche pour entrer dans sa Vicomté. Montignac le Comte situé sur la riviere de Vézere qui appartenoit au Roy de Navarre, se trouvoit sur son chemin. C'étoit une fort mauvaise Place, mais le Vicomte n'avoit pas laissé d'y jetter quelques Troupes, parce qu'elle favorisoit les courses que la Garnison de Tulle faisoit jusques dans les Faubourgs de Périgueux. Le Vicomte mit en déliberation si on défendroit cette Place, ou si on l'abandonneroit. Le sentiment du Conseil de Guerre fut qu'il faloit l'abandonner; qu'en s'obstinant à la défendre, on n'y pourroit perdre que du monde, & la réputation qu'il étoit si important de conserver. Le Vicomte soutint au contraire qu'on n'y pouvoit pas perdre beaucoup de monde, & qu'on y pouvoit acquerir d'autant plus de réputation, qu'on ne s'attendoit pas qu'une si mauvaise Place fût en état d'arrêter une Armée Roïale; qu'on gagneroit du temps en arrêtant ainsi le Duc de Mayenne à chaque pas;

que la résistance de cette petite Ville encourageroit celles qui étoient plus grandes & plus fortes à se bien défendre ; & qu'on en tireroit cette consequence, que si une Bicoque avoit bien pu arrêter le Duc de Mayenne, & l'obliger à faire un Siege dans les formes, quelle résistance ne devoit-il pas attendre des Places plus fortes & mieux munies ? Sur ce préjugé, le Vicomte envoïa à Montignac seulement soixante Hommes d'élite sous le commandement de la Porte de Lissac. Il leur donna ordre de ne se point attacher à la défense de la Ville, mais seulement à celle du Château.

D'un autre côté le Duc de Mayenne qui vouloit passer outre sans s'arrêter, fut si vivement sollicité par l'Evêque & par les habitans de Périgueux, d'attaquer Montignac, qu'il ne put le leur refuser. La Ville fut emportée à la premiere attaque ; mais la garnison s'étant retirée dans le Château, elle fit sçavoir au Duc de Mayenne qu'elle étoit résoluë de se défendre jusques à la derniere extrêmité. Ainsi le Duc de Mayenne fut obligé de faire approcher son Canon, & de faire un Siege régulier. La bre-

che étant faite, le Duc fit donner l'affaut qui fut repouffé. Alors la garnifon qui n'avoit perdu que fix ou fept Hommes, entendit à une capitulation honnorable qui lui fut accordée, après avoir arrêté toute l'Armée du Duc de Mayenne pendant neuf jours.

Memoires du Duc de Boüillon

Ce fuccès fut fuivi d'un autre. Le Château de Montfort près de Sarlat appartenoit au Vicomte de Turenne. Il jugea que le Duc de Mayenne pourroit bien le faire attaquer ; ce fut ce qui l'obligea d'y jetter vingt-cinq à trente Gentilshommes, & feulement trente de fes Gardes. Les Habitans de Sarlat informez de la foibleffe de la garnifon prierent le Duc de Mayenne de les en délivrer. Il l'envoïa reconnoître ; mais ceux qui en eurent la commiffion furent fi vivement repouffez, que le Duc ne jugea pas à propos de s'y arrêter. Le Maréchal de Matignon qui avoit quitté l'Armée du Duc de Mayenne pour agir féparément, ne réuffit gueres mieux. Il eft vrai qu'il prit Caftels qui n'étoit qu'une Maifon qui appartenoit à Favas ; mais elle fut fi bien défenduë, qu'il lui en coûta plus d'un mois de

siege. Une résistance si vigoureuse & si peu attenduë, que le Duc de Mayenne attribuoit aux ordres donnez par le Vicomte de Turenne, porta le Duc à entrer avec toute son Armée dans sa Vicomté de Turenne. D'abord il prit Montvalant, Gaignac, Beaulieu, Roseme, & Meissac. En revanche le Vicomte se rendit Maître de Lusets près de Cahors, de Saint Ferme & de Roquebrune près de Montsegur. L'an 1586.

Pendant que le Vicomte de Turenne toûjours attentif à observer les démarches des deux Armées ennemies, étoit sur l'attaque ou sur la défensive selon que l'occasion s'en presentoit; le Roy de Navarre avec un petit corps d'Armée prenoit toutes les petites Places qui incommodoient Montauban, & qui pouvoient en faciliter le Siege. Mais enfin lorsqu'il eut appris que le Duc de Mayenne au lieu d'entrer dans la Guyenne, avoit dessein de se jetter dans le Quercy; pressé par sa passion pour la Comtesse de Guiche, il quitta Montauban pour aller faire un tour dans le Béarn. Tel étoit le caractere de ce Prince; lorsque le péril le pressoit, personne n'étoit plus actif ni plus vigilant que

Mémoires du Duc de Boüillon

lui ; dès que le danger étoit passé, il retournoit à ses plaisirs. Toûjours prêt à reprendre les Armes, mais toûjours prêt aussi à les quitter pour peu que ses Ennemis se relâchassent. Le Vicomte de Turenne l'avoit averti que cette conduite pouvoit donner lieu à bien des surprises, & qu'il n'y avoit qu'une vigilance sans relâche qui pût déconcerter un ennemi tel que le Duc de Mayenne. Le penchant plus fort que la réflexion entraînoit toûjours le Roy de Navarre, & ses Ennemis en prenoient souvent avantage.

Ibid. C'est ce qui pensa arriver après que ce Prince fut parti pour le Bearn. Il étoit tres-vraisemblable que le Duc de Mayenne profiteroit de cette fausse démarche, & qu'il tourneroit brusquement du côté de Montauban. Le Vicomte de Turenne le prévit, & le prévint. Il prit trois mille Hommes
Ibid. de pied & quatre cens Chevaux, & fut se poster sous Montauban. Ce trait de prévoïance obligea le Duc de Mayenne de changer de marche. Il entra dans la Guyenne, & se campa de sorte qu'il pouvoit assieger à son choix Nérac, Castel-jaloux, Clérac, Montsegur ou Sainte Baseille.

érac étoit la plus importante de toutes ces Places. Ce fut ce qui obligea le Vicomte de Turenne de quitter Montauban pour s'en approcher, & être en état de jetter du secours dans la premiere des Villes qui seroit assiegée. Ce mouvement réduisit le Duc de Mayenne à assieger Sainte Baseille. Le Roy de Navarre y avoit jetté huit à neuf cens Hommes. Mais la Place étoit si mauvaise qu'elle fut obligée de se rendre après onze ou douze jours de Siege.

La prise de cette Ville facilita la jonction des deux Armées. Celle du Duc de Mayenne & celle du Maréchal de Matignon n'en firent plus qu'une. Le Vicomte de Turenne s'attendoit qu'ils marcheroient à lui. La superiorité de leurs forces l'obligea à quitter la Campagne ; il jetta ses Troupes dans les Villes qui étoient menacées, résolu de les rassembler quand il les verroit attachez à un Siege. Mais les deux Généraux au lieu de marcher de son côté, se contenterent d'assieger Montsegur. Cette Place incommodoit Bourdeaux dont le Duc de Mayenne avoit dessein de s'emparer au nom de la Ligue qui y Ibid.

avoit un grand parti. Dès que le Vicomte de Turenne les vit engagez à ce Siege, il rassembla deux mille Hommes de pied & cinq cens Chevaux, & se posta de sorte qu'au cas qu'il fût pressé, il pouvoit se mettre à couvert sous les Villes de Sainte Foy, Bergerac, Gensac, & Castillon. Avec ce petit corps il battoit la Campagne, rendoit les Convois difficiles, attaquoit tantôt un quartier, tantôt un autre, & n'oublioit rien pour retarder la prise de Montsegur. Tous ces mouvemens encourageoient la garnison à se bien défendre ; elle n'étoit composée que de cinquante Gentilshommes qui s'y étoient jettez, de deux Compagnies de Troupes reglées, & des Habitans ; tous ensemble ne faisoient que huit-cens Hommes. Il n'y avoit pas d'apparence qu'une garnison si peu nombreuse pût se défendre contre une Armée aussi forte que celle du Duc de Mayenne, jointe à celle du Marêchal de Matignon ; mais elle se trouva si encouragée par la proximité des Troupes du Vicomte de Turenne, & par tout ce qu'il entreprenoit pour la secourir, qu'elle défendit Montsegur jusques à la der-

L'an 1586.

niere extrêmité : elle ſoutint l'aſſaut & le repouſſa, & ne ſe rendit enfin par capitulation que faute de munitions.

La priſe de cette Place fut ſuivie du Siege de Caſtillon, petite Ville ſituée ſur la Dordogne. Sa garniſon n'étoit que de neuf-cens Hommes ; mais comme elle étoit bien fortifiée, & que le Vicomte de Turenne avoit promis de la ſecourir, Alins Gentilhomme Provençal & Savignac entreprirent de la défendre. Auſſi-tôt que le Siege en eut été formé, le Vicomte de Turenne parut à la tête d'un Camp-volant. Il batit pluſieurs partis des Aſſiegeans, leur enleva des quartiers, jetta pluſieurs fois du ſecours dans la Place malgré toute la vigilance du Duc de Mayenne, & l'eût enfin contraint de lever le Siege, ſi la Peſte qui ſe mit dans Caſtillon, ne l'eût contraint de capituler après deux mois de la plus vigoureuſe défenſe. Le Duc de Mayenne s'étant rendu Maître de Caſtillon, il prit encore les Châteaux de Menſac & de Puynormand. C'eſt tout ce qu'il fit dans la Guyenne dont il s'étoit promis la conquête, pendant que le

Ibid.

Ibid.

Roy de Navarre qui s'étoit jetté dans
L'an 1586. la Rochelle, & le Prince de Condé
de retour d'Angleterre faiſoient de ſi
grandes diverſions dans le Poitou,
qu'on fut obligé d'y envoïer un détachement des Troupes du Duc de
Mayenne, joint à celles que commandoit Matignon qui s'étoit broüillé
avec le Duc de Mayenne, & qui le
traverſoit ſecrettement.

Ces détachemens affoiblirent tellement l'Armée du Duc, que n'étant
Ibid. plus en état de rien entreprendre, il
demanda ſon congé à la Cour; il
l'obtint, & quitta la Guyenne auſſi
mécontent des traverſes ſecrettes
qu'il y avoit eſſuïées de la part du
Roy, que la Ligue étoit peu ſatisfaite
de le voir revenir ſans avoir ruiné le
Roy de Navarre, comme elle ſe l'étoit promis. La Guerre ſe fit à peu
près de la même maniere dans les autres Provinces, c'eſt-à-dire qu'elle ne
ſervit qu'à réunir les Calviniſtes, &
à les aguerrir; & que bien loin de les
détruire, ils devinrent plus puiſſans
Hiſtoire des troubles. qu'ils n'étoient lorſqu'elle avoit commencé.

Il eſt vrai que la Ligue ne vouloit
pas la ruine des Calviniſtes auſſi ſince-

rement qu'elle affectoit de le faire paroître. Elle vouloit un prétexte plausible de demeurer armée ; la destruction entiere des Calvinistes ne convenoit point à ce dessein. En effet au lieu d'attaquer les Villes où ils s'étoient retranchez, elle s'attacha à s'emparer des Villes Catholiques. Les Calvinistes sont les plus forts en Guyenne & en Poitou ; & les Liguez les vont chercher en Picardie, en Champagne, & dans la Bourgogne, où ils étoient les plus foibles. Les Chefs des Calvinistes sont renfermez dans la Rochelle & dans Saint Jean d'Angely ; au lieu de les y aller forcer, les meilleures Troupes des Liguez marchent vers Paris. Il est question de reprendre Montauban & Montpelier, & la Ligue ne pense qu'à surprendre Bourdeaux & Marseille. Des démarches si à contre-temps & qui marquoient si-bien les veritables desseins de la Ligue, ne permirent pas au Roy de la seconder. Il empêcha sous main la ruine du Roy de Navarre, comme le Vicomte de Turenne l'avoit prévû : & le Marêchal de Matignon par son ordre, s'entendit si mal avec le Duc de Mayenne, & lui donna tant de tra-

verſes, qu'il lui fut impoſſible d'éxécuter contre le Roy de Navarre tous ces grands projets qu'il avoit formé de concert avec le Duc de Guiſe.

Cependant le bruit s'étant répandu des mouvemens qui ſe faiſoient en Allemagne, pour envoïer une puiſſante Armée au ſecours des Calviniſtes de France; le Roy pour conjurer cette tempête, & empêcher la déſolation du Royaume, crut qu'il devoit reprendre la voïe de la négociation avec le Roy de Navarre, & tâcher de le ramener par la douceur à la Religion Catholique. Il jetta pour cela les yeux ſur la Reine Mere; il la pria d'aller trouver ce Prince, & de ne rien épargner pour le gagner. Le Roy ne pouvoit pas mieux choiſir par rapport à l'habilleté de cette Princeſſe; mais elle étoit ſi odieuſe aux Calviniſtes, qu'ils refuſerent long-temps de conferer avec elle. Le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne s'y oppoſoient formellement; mais enfin le crédit du Roy de Navarre l'emporta. Il fut réſolu que la conference ſe tiendroit au Château de Saint Brix près de Coignac, & qu'on prendroit de ſi grandes précautions qu'on n'auroit

Mélanges. Tom. 10.

rien à craindre des artifices de la Reine Mere. Cette Princesse avertie du choix qu'on avoit fait de Saint Brix pour la Conference, s'y rendit la premiere quelque temps après malgré la rigueur de l'hiver. Elle étoit accompagnée du Duc de Nevers, du Marêchal de Biron, des sieurs Brulart & Pontcarré, & de plusieurs autres Seigneurs qui n'étoient pas favorables à la Ligue. Le Roy les avoit choisis exprès dans la vûë d'éclairer la conduite de la Reine Mere dont il commençoit à se défier par rapport à la succession du Roy de Navarre à la Couronne. Le Roy la souhaitoit, & la Reine la traversoit de tout son pouvoir.

Dès que le Roy de Navarre eut appris que la Reine Mere étoit arrivée à Saint Brix, il y vint accompagné du Prince de Condé, du Vicomte de Turenne & des Principaux Chefs du parti. On convint d'abord d'une Tréve; mais quand il fut question de traiter de la Paix, le Roy de Navarre, le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne qui étoient les seuls du côté des Calvinistes, qui devoient négocier avec la Reine, firent paroî-

Memoires de la Ligue Tom. 2.

tre de ſi grandes défiances, qu'on jugea dès-lors que cette Aſſemblée ne produiroit aucun fruit. Ces Princes n'avoient plus pour la Reine cette grande déference qu'elle y avoit vûë autrefois; de ſorte que lorſqu'elle en entretenoit un, les deux autres faiſoient la garde à la Porte. J'ajoûterai qu'ils étoient même toûjours armez de Cuiraſſes ſous leurs Manteaux. La Reine s'en plaignit, & prétendit que c'étoit lui faire un outrage qui ne ſe pouvoit diſſimuler. Mais le Prince de Condé lui répondit qu'elle devoit ſe prendre à elle-même de la défiance qu'ils faiſoient paroître; qu'on les avoit trompez tant de fois, qu'il ſeroit de la derniere imprudence de ne pas prendre toutes les précautions dont elle ſe plaignoit. Une réponſe ſi peu ſatisfaiſante n'empêcha pas la Reine de continuer ce qu'elle avoit commencé. Elle jugea à propos de diſſimuler. On s'aſſembla trois fois; mais les eſprits étoient ſi aigris, que tout le temps de la Conference ſe paſſoit à ſe dire des paroles fâcheuſes, & à ſe faire des reproches réciproques.

L'an 1586.

L'an 1587.

Des diſpoſitions ſi peu convenables

à la Paix qu'on s'étoit proposée, furent cause que la Reine rompit les Conferences. Elle se retira à Niort, & ensuite à Fontenay. Les propositions de Paix ne laisserent pas de continuer par des Entremetteurs qui ne faisoient qu'aller & venir des deux côtez ; mais ce fut avec aussi peu de succès qu'à Saint Brix. Enfin comme le Roy de Navarre vouloit mettre au moins les apparences de son côté, & qu'il lui étoit de la derniere importance de ne pas rompre avec le Roy, & de lui faire connoître qu'il n'avoit refusé la Paix, que parce qu'on ne la lui avoit offerte qu'à des conditions que son honneur & sa conscience ne lui permettoient pas d'accepter, il fit en sorte que le Vicomte de Turenne fut trouver la Reine Mere à Fontenay, pour y reprendre la négociation de la Paix.

Le Vicomte ne la souhaitoit pas, soit qu'il crût acquerir plus de gloire pendant la guerre, soit qu'il fût persuadé que la Reine Mere ne la proposoit que pour empêcher les Princes Protestans d'Allemagne, de continuer les levées qu'ils faisoient pour venir au secours des Calvinistes de

France ; ſoit enfin qu'il fût convaincu qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roy, de déſarmer la Ligue, & qu'il ne convenoit point aux Calviniſtes de mettre les Armes bas, pendant que leurs Ennemis auroient ſur pied des Armées toutes prêtes à les accabler.

Ces conſiderations ſembloient ne devoir pas permettre au Vicomte de Turenne de ſe charger d'aller négocier la Paix avec la Reine Mere ; auſſi refuſa-t-il long-temps cet emploi, & ce ne fut que par complaiſance pour le Roy de Navarre, qu'il s'en chargea. La Reine Mere de ſon côté n'étoit pas plus portée à la Paix, que le Vicomte. Ce n'eſt pas qu'elle voulût la ruine des Calviniſtes, mais ſon deſſein étoit d'exclure le Roy de Navarre de la Couronne. La Paix ne convenoit point à ce deſſein, mais les ordres exprès du Roy l'obligeoient de diſſimuler, & de témoigner de la ſouhaiter. Ainſi comme de part & d'autre on ne vouloit rien moins que ce que l'on paroiſſoit vouloir, l'on ne devoit pas s'attendre que la Conference de Fontenay réuſſit mieux que celle de Saint Brix.

Cependant dès que le Vicomte fut

arrivé, on ne laissa pas de reprendre la négociation de la Paix. La Reine se plaignit d'abord de la défiance qu'on lui avoit témoignée aux Conferences de Saint Brix. Elle ajoûta que la confiance réciproque étoit absolument nécessaire dans les Traitez, & que si le Roy ne vouloit pas sincerement la Paix, il ne se fût pas servi de sa Mere pour la proposer. Le Vicomte répondit, que les sujets qu'on leur avoit donné de se défier, justifioient la défiance qu'ils avoient fait paroître; qu'après tant d'Edits violez, tant de Traitez rompus, tant d'artifices emploïez pour perdre les Calvinistes, on ne devoit pas s'étonner qu'ils n'eussent plus cette confiance aveugle dont on avoit tant de fois abusé: qu'à la verité Sa Majesté étoit d'un rang & d'un caractere à s'attirer la confiance; que cependant elle ne s'étoit pas refusée à bien des choses qui n'avoient pas contribué à l'établir.

Une réponse si hardie choqua la Reine au dernier point. Elle le prit d'un ton plus haut; elle menaça les Calvinistes de l'éxécution rigoureuse des Edits donnez contre-eux,

Elle releva extrémement le pouvoir du Roy, la valeur des Guiſes, la force des Armées de Terre & de Mer, prêtes à accabler ceux qui refuſeroient d'obéir à leur Prince legitime. En un mot elle conclut qu'il n'y avoit qu'un moïen de conjurer cette furieuſe tempête ; qu'il conſiſtoit à recevoir la Paix aux conditions qu'il plairoit au Roy de la donner.

Ibid. Ces menaces qui devoient intimider le Vicomte de Turenne qui ſe trouvoit preſque ſeul au pouvoir de la Reine, ne ſervirent qu'à le rendre plus hardi. Il parla du Roy avec beaucoup de reſpect. Mais il n'en uſa pas de même à l'égard des Guiſes. Il dit qu'ils étoient des Etrangers qui après s'être enrichis en France, & s'y être élevez par la faveur de nos Rois, s'aviſoient de le diſputer aux Princes de leur Sang ; que pour leur ravir la Couronne qui leur appartenoit par le droit de leur naiſſance, ils briguoient avec la derniere baſſeſſe la faveur d'une vile Populace ſoulevée par leurs artifices contre ſon Prince legitime : que c'étoit contre-eux que tous les bons François devoient s'armer, & qu'il faloit emploïer l'auto-

De Thou Tom. 4 Liv. 86. à l'an 1586.

rité Royale ; que dans la derniere Guerre ils avoient achevé de découvrir leurs pernicieux desseins , & de perdre leur crédit ; qu'avec de puissantes Armées, à peine avoient-ils pû prendre quatre méchantes Places, pendant que le Roy de Navarre en avoit pris six plus considerables , & en avoit fortifié cinquante. Le Vicomte ajoûta qu'il ne faloit point insulter à la prétenduë foiblesse des Calvinistes ; qu'une Armée considerable des Princes Protestans étoit prête à marcher à leur secours ; & que quand ils l'auroient jointe , la valeur si vantée des Princes Lorrains n'empêcheroit pas ces mêmes Calvinistes que l'on méprisoit tant, d'aller jusques aux Portes de Paris : qu'ils verroient à regret la France en proïe aux Etrangers ; mais qu'on les avoit contraints de les y appeller ; qu'ils n'avoient point trouvé d'autre moïen pour conjurer les furieuses tempêtes dont on les menaçoit ; & que leurs Ennemis pourroient bien eux-mêmes se voir réduits à recevoir la Paix aux conditions qu'on voudroit leur accorder.

Après que le Vicomte de Turenne

eut parlé de la sorte, il le prit d'un ton plus doux, & demanda à la Reine, si elle n'avoit rien de plus favorable à leur proposer. La Reine qui étoit fiere, & à qui on n'avoit jamais parlé avec autant de hardiesse que le Vicomte venoit de faire, répondit avec hauteur, que le Roy vouloit être obéï; qu'il ne recevroit pas la Loy de ses Sujets, & qu'il étoit résolu de ne plus souffrir qu'une Religion dans
» son Royaume. Nous le voulons bien
» Madame, répondit le Vicomte, pour-
» vû que ce soit la nôtre. Autrement
» l'on peut s'attendre que nous nous
» batterons bien, & qu'il en coûtera
» bien du sang. Cela dit, il fit la révérence à la Reine & se retira. Ainsi finit la Conference de Fontenay, au grand regret du Roy. Il souhaitoit passionément la Paix pour empêcher les Allemans de venir ravager la France; mais il ne put l'obtenir ni du Roy de Navarre qui n'y trouvoit pas sa sureté, ni même de la Ligue dont sa foiblesse avoit nourri l'insolence, & qui ne mettoit plus de bornes à ses pernicieux projets.

Le mauvais succès des Conferences de Saint Brix & de Fontenay ral-

luma la Guerre dans toutes les Provinces du Royaume. Le Vicomte de Turenne la continua dans la Guyenne. La premiere Place qu'il attaqua, fut Castillon qui s'étoit si-bien défenduë contre le Duc de Mayenne. Il entreprit d'emporter cette Place par escalade. Ce projet réussit, & le Vicomte entra des premiers dans Castillon, soûtenu d'Alins, de Choupes & des Troupes qu'il avoit assemblées pour cette expédition. La Garnison surprise tâcha de se rallier sur une éminence ; mais le Vicomte qui avoit rangé ses Troupes en bataille à mesure qu'elles montoient, marcha à elle avec tant de résolution, qu'apprehendant de ne pouvoir soutenir son effort, elle se sauva par une brêche qui n'avoit point encore été réparée. C'est ainsi que le Vicomte se rendit Maître de Castillon, & qu'il regagna en une nuit une Place qui avoit coûté au Duc de Mayenne deux mois de siege. Comme les échelles dont le Vicomte s'étoit servi pour surprendre Castillon, n'avoient coûté que cent sols, au-lieu qu'on avoit dépensé près d'un million pour la prendre ; l'on disoit à cette occasion que le Vicomte

L'an 1587.

faisoit plus avec un denier, que la Ligue avec un écu.

Ibid. Après la prise de Castillon, le Vicomte de Turenne repassa la Garonne pour faire démanteler quelques petites Places qui incommodoient celles des Calvinistes. Aussi-tôt qu'il eut éxécuté ce dessein, il se rendit Maître de Meillan, dont le Marêchal de Matignon venoit de s'emparer. Mais comme il attaquoit le Fort-Nicole près d'Aiguillon, & qu'il visitoit les Gardes avancées, il reçut un coup d'Arquebuze à la cuisse, dont il fut long-temps à guerir, & dont il fut incommodé pendant plusieurs années. Dès que ses Troupes ne le virent plus à leur tête, elles se dissiperent, & il ne se trouva personne qui eût assez d'autorité pour les rallier. C'est ce qui fait voir que la réputation d'un Chef contribuë plus que toute autre chose à assembler des Troupes, & à les retenir sous leurs Enseignes.

Pendant que la blessure du Vicomte de Turenne le mettoit hors d'état d'agir; le Roy de Navarre qui voïoit depuis long-temps avec beaucoup de chagrin les Princes du Sang (à la réserve du Prince de Condé) au pou-

voir de ses Ennemis, & qui en prévoïoit les consequences, crut qu'il devoit travailler à les gagner, & à les attirer auprès de lui pour défendre tous ensemble le droit qu'ils avoient à la Couronne. Ils étoient cinq, le Cardinal de Bourbon, le Cardinal de Vendôme, le Prince de Conti, le Comte de Soissons (ces trois derniers étoient Freres du Prince de Condé) & le Duc de Montpensier. Il négocia inutilement avec les Cardinaux de Bourbon, & de Vendôme & avec le Duc de Montpensier; mais il fut plus heureux à l'égard du Prince de Conti & du Comte de Soissons. Il les gagna si absolument, qu'ils lui promirent de n'avoir plus d'autres interêts que les siens, & de l'aller joindre quand il le trouveroit à propos. Sur cette assurance, le Roy de Navarre manda au Prince de Conti de rester au-delà de la Loire pour aller au-devant de l'Armée d'Allemagne qui étoit prête d'entrer en France; & il écrivit au Comte de Soissons d'assembler le plus qu'il pourroit de Troupes, de passer la Loire, & de se rendre auprès de lui. Il lui promit en même-temps de s'avancer jusques à

cette riviere pour le recevoir, & même d'envoïer au-devant de lui un corps de troupes assez fort pour l'amener sans danger jusques dans son Camp.

En éxécution de ce projet, le Roy de Navarre écrivit au Vicomte de Turenne qui commençoit à se mieux porter, de tirer de la Guyenne & des Provinces voisines, toutes les Troupes dont elles se pourroient passer, & de les lui amener lui-même, si sa santé le lui permettoit. Tout autre que le Vicomte se fût cru hors d'état de se charger d'une commission qui demandoit beaucoup d'action, & qui ne pouvoit être éxécutée sans se donner des mouvemens qui ne convenoient gueres à un Homme qui n'étoit pas encore bien gueri. Mais la passion qu'il avoit pour la Guerre, soutenuë de la bonté de son temperament, fit qu'il se trouva plus de forces qu'il n'en croïoit avoir. En peu de temps il assembla six cens Fantassins & deux mille Arquebuziers à cheval, tous gens délite. Il se mit à leur tête, & les conduisit lui-même au Roy de Navarre qui étoit alors devant la Haye sur la Creuse, d'où

Memoires de du Plessis. Tom. 1.

il s'avança jusques à Montsoreau sur la riviere de Loire.

Le Vicomte fit encore quelque chose de plus. Comme on avoit besoin d'un Commandant expérimenté pour passer la Loire, & aller jusques au Lude au-devant du Comte de Soissons, le Vicomte se chargea de cette entreprise; & pour l'éxécuter, il ne prit que sept cens Chevaux. Dès qu'il eut passé la Loire, il rencontra les Troupes du Duc de Mercœur qui étoient campées le long de la levée. Il les poussa avec tant de vigueur, que Mercœur qui crut avoir sur les bras toute l'Armée du Roy de Navarre, se retira en diligence à Saumur. Mais comme il ne put emmener son bagage qui se trouvoit engagé dans le Bourg de Rosiers, il laissa cinquante Lances & cent Arquebuziers pour le lui amener, quand le Vicomte seroit éloigné. Le Vicomte qui n'avoit pas craint de pousser le Duc de Mercœur lui-même avec toutes ses Troupes, attaqua les Lances & les Arquebuziers avec tant de vigueur, qu'après les avoir culbutez du haut de la levée dans la Riviere, il se rendit Maître du bagage, & l'enleva au

Ibid.

Ibid.

Duc de Mercœur. Rofni depuis Duc de Sully qui fe trouva à cette attaque, avoüe dans fes Memoires que l'on y fit un grand butin, & qu'il en eut pour fa part deux mille écus. Duchefne dans la Généalogie de la Maifon de Béthune, page 442. dit la même chofe. Tous deux ont fupprimé que le Vicomte de Turenne commandoit dans cette occafion. Mercœur au defefpoir de cette perte fe joignit au Duc de Joyeufe, pour attendre le Vicomte au retour. Il croïoit fa défaite d'autant plus affurée, qu'il s'étoit campé fur le bord de Lotion, riviere mal gayable que le Vicomte étoit obligé de paffer. Mais le Vicomte prit fi bien fes mefures, qu'il ne fut pas au pouvoir des deux Ducs de lui faire perdre un feul Homme. Ainfi il amena heureufement le Comte de Soiffons qui joignit le Roy de Navarre à Montforeau avec trois cens Gentilshommes, & mille Arquebuziers dont il renforça fon Armée. Cette action du Vicomte de Turenne fut d'autant plus eftimée, que la Valeur & la conduite y éclatoient également. Le Roy de Navarre lui donna de grandes loüanges ; & les Ennemis

mêmes ne purent s'empêcher d'avoüer que le Vicomte dans l'occasion dont il s'agit, avoit rempli tous les devoirs des plus grands Capitaines.

Le Comte de Soissons n'eut pas plûtôt joint le Roy de Navarre, qu'on apprit que l'Armée Allemande qui venoit au secours des Huguenots, étoit arrivée sur la frontiere de France. On ne leur avoit point encore envoïé de si puissans secours. Cette Armée étoit composée de huit mille cinq cens Reïtres, de cinq à six mille Lansquenets, & de seize mille Suisses, outre quatre mille autres qui devoient joindre Lesdiguieres dans le Dauphiné.

Sur cette nouvelle le Roy de Navarre assembla son Conseil. Il étoit question d'y résoudre si l'on iroit joindre l'Armée Allemande par le plus court chemin, en passant la riviere de Loire sur les bords de laquelle on se trouvoit; ou si l'on rentreroit dans le Poitou, pour prendre un chemin plus long & plus difficile, mais beaucoup plus sûr. Les sentimens furent partagez. Plusieurs furent d'avis de prendre le chemin le plus court & le plus aisé. Ils disoient pour appuïer ce sentiment, que rien ne ruinoit tant

Memoires de du Plessis. Tom. 1.

les Armées, que les marches longues & difficiles; qu'on ne pouvoit joindre trop-tôt l'Armée Allemande; que c'étoit gagner beaucoup que de gagner du temps, & que les grands succès dépendoient le plus souvent de la diligence que l'on faisoit pour se les procurer.

Le Vicomte de Turenne ne fut pas de cet avis. Il dit que dans la conjoncture dont il s'agissoit, le plus sûr quoique plus long & plus difficile, étoit infiniment préferable au plus court & au plus aisé; qu'il comptoit pour beaucoup de gagner du temps, quand on le pouvoit faire sans risquer & sans s'exposer à une défaite presque inévitable: qu'en passant la Loire ils auroient infailliblement sur les bras l'Armée du Roy & celle du Duc de Joyeuse; qu'ils n'avoient pas assez de forces pour résister à ces deux Armées; qu'ils seroient assurément battus, & que leur défaite entraîneroit celle de l'Armée Etrangere. Qu'après la perte d'une aussi puissante Armée, il ne faloit plus esperer de secours des Protestans d'Allemagne; qu'ils s'étoient épuisez pour la mettre sur pied; qu'ainsi le Roy de Navarre & les Protestans de

Memoires de du Plessis-Mornai. p. 832.

France ſeroient à la fin indubitablement accablez par les forces de la Ligue. Qu'en un mot en prenant le plus long par les Provinces les plus affectionnées aux Calviniſtes, l'Armée du Roy de Navarre bien loin de ſe ruiner, ne pouvoit qu'augmenter par la jonction des Troupes qu'elle ne manqueroit pas de ramaſſer en faiſant ſon chemin, & ſur-tout par les ſecours qu'on recevroit du Marêchal de Montmorency qu'on avertiroit de leur marche.

Ce ſentiment du Vicomte de Turenne qu'oi qu'appuïé ſur des raiſons ſi ſolides, ne laiſſa pas d'être contredit; à la fin on ſe réſolut de le ſuivre. Mais on rejetta abſolument un autre avis qu'il donna & qui fut appuïé vivement par du Pleſſis-Mornai. C'étoit d'envoïer un Prince du Sang à la tête ſeulement de cinquante Chevaux joindre l'Armée Allemande; ce qui apparemment en eût empêché la défaite qui arriva depuis. Quoiqu'il en ſoit, l'Armée du Roy de Navarre conduite par le Vicomte de Turenne rentra dans le Poitou dans le deſſein d'aller prendre par un long circuit le deſſus de la Riviere de Loire, vers

Roane, d'entrer de-là en Bourgogne, & de joindre l'Armée Allemande. En même-temps le Roy de Navarre dépêcha Monglas aux Chefs de cette Armée, pour les prier de prendre la route de la Bourgogne, & les assurer qu'il marcheroit à grandes journées pour les y joindre. Quelques jours après le Viconte de Turenne partit pour la Rochelle pour y aller prendre du Canon, dont l'Armée ne se pouvoit plus passer. Cependant le Roy de Navarre prenoit toutes les mesures nécessaires pour éxécuter son dessein; mais le Roy qui en fut averti, & qui ne redoutoit rien tant que la jonction du Roy de Navarre avec les Allemans, donna des ordres si précis au Duc de Joyeuse de le suivre à grandes journées & de le combattre, qu'à la fin il le joignit proche le Bourg de Coutras. Il en falut venir à une bataille. L'avantage paroissoit tout entier du côté du Duc de Joyeuse. Son Armée étoit plus forte de près d'un tiers, en Infanterie & en Cavalerie; l'Artillerie étoit à peu près égale. La faveur où étoit le Duc auprès du Roy avoit attiré sous ses Enseignes une grande partie de la Noblesse Catholique, la

Memoires de du Plessis-Mornai Tom. 1. d'Aubigné. T. 3. Liv. 1. Ch. 26.

plûpart jeunes gens, mais pleins de valeur, & de cette noble ardeur de vaincre qui contribuë tant au gain des batailles, quand elle est bien conduite. En un mot l'Armée du Duc de Joyeuse étoit d'environ dix mille hommes; & le Roy de Navarre n'en avoit qu'environ sept mille. C'étoit l'élite des Troupes Calvinistes; elles étoient commandées par les plus braves gens du Parti. Le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Comte de Soissons, le Vicomte de Turenne & le Duc de la Trimoüille y tenoient les premiers rangs.

Le Roy de Navarre ne fut étonné ni du nombre ni des autres avantages de ses Ennemis. Il mit son Armée en bataille & la divisa en quatre corps à peu près égaux. Il commandoit lui même le premier. Le Prince de Condé étoit à la tête du second. Le Comte de Soissons conduisoit le troisiéme. Et le Vicomte de Turenne étoit au centre avec la Cavalerie de Gascogne. Le Duc de Joyeuse rangea son Armée à peu près dans le même ordre pour attaquer en même-temps ses Ennemis de tous côtez.

Les deux Armées demeurerent ainsi Ibid.

Memoires de du Plessis. Tom. 1.

en préſence pendant près d'une heure ſans s'ébranler. Après qu'elles ſe furent aſſez long-temps conſiderées pour prendre leurs meſures , le Canon du Roy de Navarre commença à tirer ; celui du Duc de Joyeuſe répondit quelque temps après. Mais il fut ſi mal ſervi qu'il n'emporta qu'un ſeul Cheval de l'Eſcadron du Prince de Condé : celui du Roy de Navarre au contraire bien mieux placé , & beaucoup mieux ſervi emporta du premier coup la Cornette-blanche du Duc de Joyeuſe, & les autres volées donnant à travers les Lances emporterent des rangs tous entiers. Ce fut ce qui obligea Lavardin qui commandoit quatre cens Lances de crier au Duc de Joyeuſe , que tout étoit perdu , ſi on laiſſoit plus long - temps les Troupes exposées au Canon des Ennemis. En même-temps il fait ſonner la charge , & s'étant joint avec ſon Eſcadron au Capitaine Mercure commandant d'une Troupe d'Albanois , il donne avec tant de furie ſur les Eſcadrons de la Trimoüille & d'Arambures , qu'il les rompit , les diſſipa & les pourſuivit juſques dans Coutras. Il n'y eut que la Trimoüille, Arambures & dix-huit

Ecossois presque tous blessez qui resterent sur le Champ de bataille.

En même temps Montigny qui commandoit cinq cens Lances, & qui étoit opposé au corps que le Vicomte de Turenne commandoit, s'étant apperçu que son flanc étoit dégarni par la fuite des deux Escadrons de la Trimoüille & d'Arambures, il l'attaqua si vivement par cet endroit, qu'il perça, ouvrit d'un bout à l'autre cet Escadron, & le mit en fuite. Ce choc fut si furieux, qu'il n'y eut d'abord que Turenne, Choupes, un Gentilhomme, la Trimoüille & Arambures qui demeurassent fermes. Mais leurs Chevaux aïant été tuez, tout ce que le Vicomte put faire, fut de gagner lui troisiéme l'Escadron du Prince de Condé. Il y combatit avec une valeur qui fut également admirée des siens & des Ennemis.

D'Aubigné, *loco ci.*

Histoire de Thou, T. 4. Liv. 87. à l'an 1587.

Ce premier desordre qui sembloit en devoir attirer un plus grand, ne servit qu'à augmenter la valeur des Troupes qui n'avoient pas encore combatu. La Cavalerie du Roy de Navarre, soûtenuë de plusieurs files d'Infanterie que le Vicomte de Tu-

renne avec sa prévoïance ordinaire avoit mêlées parmi les Escadrons (ce qui ne contribua pas peu au gain de la bataille), marcha fierement à l'Ennemi. Tout le reste de l'Armée s'ébranla en même-temps, & après une furieuse décharge de l'Infanterie qui lui fit jour dans les Escadrons & dans les Bataillons Ennemis, tout mit l'Epée à la main, tout se mêla. On vit alors de combien les Troupes reglées & aguerries sont superieures à de nouvelles levées. En moins d'un quart d'heure la Cavalerie du Duc de Joyeuse fut enfoncée & taillée en pieces. Alors la Cavalerie & l'Infanterie du Roy de Navarre s'étant réunies, & attaquant tout à la fois, ce ne fut plus un combat, mais un carnage. L'action commença à neuf heures du matin; à dix il ne parut aucun Ennemi sur le Champ de bataille, qui ne fût tué ou prisonnier. Le Duc lui-même au desespoir de sa défaite fut tué de sang froid par la Mothe Saint-Herai, comme il tâchoit à gagner son Canon pour y rendre un dernier Combat.

Memoires du Plessis. ibid. D'Aubigné, loc. cit.

Le 20. Octobre 1587.

Jamais Victoire ne fut plus complette. Les Drapeaux, le Canon, le

De Thou ibid.

Bagage, le Champ de bataille couvert d'environ cinq mille morts & cinq cens Prisonniers demeurerent au victorieux. Il eut même le bonheur qu'elle ne lui coûta que cinq Gentilshommes qui furent tuez, peu de Soldats, & pas une personne de distinction. Mais ce qui releva l'éclat de cette Victoire, fut la clémence du Roy de Navarre, vertu alors peu connuë & de peu d'usage. Il arrêta la fureur du Soldat qui faisoit main-basse sur l'Infanterie. Il reçut tous les Prisonniers avec beaucoup de bonté; il les renvoïa presque tous sans rançon, & plusieurs même avec des présens. Il eut un soin extrême des Blessez; enfin il rendit à leurs parens les corps de ceux qui avoient été tuez sur le Champ de bataille. Le Viconte de Turenne imita la conduite de ce grand Prince tant à l'égard des Prisonniers, qu'à l'égard des morts. Il obtint les corps de Joyeuse & de Saint Sauveur son jeune Frere dont il étoit parent; il les fit embaumer, & mettre dans des Cercueils de plomb, & les envoïa à Tours. Le Roy les fit porter à Paris, & leur fit faire de somptueuses funérailles.

Du Plessis. Ibid.

Memoires de du Plessis. Ibid.

De Thou Ibid.

Au reste si le Roy de Navarre fit paroître la valeur & la conduite d'Annibal dans la bataille qu'on vient de raconter, il eut comme lui le malheur de n'avoir pas sçû ou de n'avoir pas voulu profiter de sa victoire. En effet soit que les vainqueurs enrichis des dépoüilles de leurs Ennemis voulussent mettre leur butin à couvert; soit que la Noblesse qui avoit suivi volontairement le Roy de Navarre, ne se fût engagée à le servir que jusques environ ce temps-là; soit enfin que certains engagemens peu dignes d'un Prince qui avoit à soûtenir de si grandes esperances, le rappellassent en Béarn, il est certain que huit jours après la bataille il sépara ses Troupes, & par-là les rendit inutiles, & commit une faute que ceux qui lui étoient les plus affectionnez ne purent se résoudre à lui pardonner.

De Thou Ibid.

La verité si essentielle à l'Histoire ne permet pas de dissimuler qu'il suivit en cela le conseil du Vicomte de Turenne. Ce Seigneur quoi qu'encore jeune, par la grandeur de son génie, par sa valeur, par la confiance que le Roy de Navarre, & tout le parti Calviniste avoit en lui, & par

le talent qu'il avoit de parler toûjours avec beaucoup de force, s'étoit mis en possession de dominer dans les Conseils. Soûtenu de tous ces avantages, il representa comme insurmontables les difficultez de la jonction avec les Allemans. Il fit valoir au contraire les avantages qu'il y auroit à attaquer en même-temps les Ennemis en divers endroits, la consternation des Villes & la facilité des conquêtes. Il ajoûta que le Prince de Condé étant avec une partie des Troupes dans l'Angoumois, il pourroit s'approcher de la Loire, selon les nouvelles qu'il recevroit des Allemans, & les mouvemens qu'ils feroient, pendant que l'autre partie de l'Armée victorieuse s'assureroit du Limosin & du Périgord, ou s'opposeroit aux entreprises que le Marêchal de Matignon pourroit faire dans la Guyenne.

Il y a des Mémoires particuliers qui portent, que le Vicomte de Turenne en donnant ce conseil préfera ses interêts particuliers à ceux du Roy de Navarre & du parti Calviniste : que dans la révolution de l'Etat qu'on regardoit comme pro-

chaine & inévitable, il ne prétendoit rien moins que de s'en faire un indépendant, & d'augmenter sa Vicomté de Turenne, d'une partie du Limosin & du Périgord. L'on ne peut pas nier que ces vûës ne fussent tres-conformes au génie du Vicomte. Son ambition étoit grande, & jamais homme ne fut plus attentif à ses interêts, & ne suivit plus constamment tout ce qui pouvoit les favoriser.

Cependant quoiqu'il en soit des prétendus desseins du Vicomte de Turenne, son avis fut suivi au grand préjudice de la réputation du Roy de Navarre. Ainsi il envoïa une partie de ses Troupes en Angoumois sous les ordres du Prince de Condé. Il dépêcha en même-temps le Baron de Rosni, au Prince de Conti pour le hâter de s'aller mettre à la tête des Allemans qui vouloient absolument avoir pour chef un Prince du Sang. Il laissa pour commander en ces quartiers-là le Vicomte de Turenne avec le reste des Troupes. Elles étoient destinées à garder divers postes sur la riviere de l'Isle, à recüeillir tous ceux que le bruit de la victoire de Cou-

Mémoires de du Plessis Tom. 1.

tras pourroit porter à se ranger sous leurs enseignes, & à éxécuter tout ce que le Vicomte jugeroit à propos pour le bien de la cause commune. En consequence de cette destination, le Roy de Navarre étant parti pour le Béarn, le Vicomte crut qu'il devoit profiter de l'étonnement où le gain de la bataille de Coutras avoit jetté les Provinces voisines. Il entra donc dans le Périgord, & marcha droit à Sarlat pour en faire le Siege. Comme cette Ville est située dans un fonds au pied de deux petites Montagnes ; c'est-à-dire qu'elle est commandée de tous côtez, le Vicomte s'étoit promis qu'elle ne l'arrêteroit pas longtemps. Cependant trois choses rendirent ce Siege plus long & plus difficile qu'il ne se l'étoit imaginé. La Noblesse Catholique du voisinage avertie du dessein du Vicomte, le prévint. Elle se jetta dans Sarlat sous la conduite de la Mothe-Fenelon ; elle y fit entrer du secours, & la pourvut des choses nécessaires à une longue défense. La saison étoit si avancée qu'on ne pouvoit entreprendre ni continuer ce Siege sans de grandes incommoditez. Enfin les mauvais chemins avoient

De Thou Ibid.

rendu la conduite du Canon si difficile, qu'il n'arriva pas à temps devant la Place ; ce qui donna lieu aux Habitans de faire de nouveaux retranchemens.

De Thou. Regne de Henry 3. à l'an 1587.

Ces difficultez n'empêcherent pas le Vicomte de Turenne d'en entreprendre le Siege. Il le commença le vingt-cinquiéme de Novembre ; & il le continuoit avec beaucoup de vigueur, lorsqu'il reçut des lettres pressantes du Prince de Condé, par lesquelles il le prioit de le venir joindre incessamment avec tout ce qu'il avoit de Troupes sous son commandement. Ce fut ce qui servit de raison ou de pretexte au Vicomte pour lever le Siege de Sarlat, afin de pouvoir se rendre auprès du Prince de Condé.

L'on croit devoir remarquer à l'occasion de ce Siege, qu'il faut se défier des Memoires de Sully ; sur-tout lorsqu'il s'agit du Vicomte de Turenne, ou de Henry Duc de Boüillon ; car c'est le nom qu'il porta quand il eut épousé l'heritiere de Sedan. Les Memoires de Sully portent donc que comme il s'entretenoit un jour avec Henry IV. Roy de France (c'est le

Roy de Navarre dont on a parlé jusques à présent) ce Prince lui dit qu'après la bataille de Coutras, le Vicomte de Turenne s'étoit imaginé que la victoire qu'on y avoit remportée avoit jetté l'épouvante dans les Provinces voisines, & qu'il suffiroit d'y entrer pour obliger toutes les Villes à se rendre; que ce fut dans cette vûë, qu'il lui débaucha le tiers de ses Troupes, & qu'il les conduisit dans le Limosin & dans le Périgord; que cependant il n'y prit pas une Bicoque; qu'il fut même bien battu devant Sarlat; & que lui Henry alors Roy de Navarre, n'en avoit pas été trop fâché, parce qu'il auroit emploïé ces Troupes bien plus utilement ailleurs. Sur la foy de ces Memoires un Auteur moderne a jugé à propos de relever ce fait, & de le raconter comme il l'a trouvé dans les Memoires de Sully.

Memoires de Sully, Tome 1.

Soulier Hist. du Calvinisme.

Cependant ce récit est sans apparence; car enfin le Vicomte de Turenne ne se trompoit pas, quand il croïoit que la défaite entiere de l'Armée du Duc de Joyeuse avoit jetté l'épouvante dans les Provinces voisines. Tout le monde le croïoit comme

lui. Le Roy de Navarre lui-même n'en pouvoit pas juger autrement ; & nos Historiens les plus célebres lui reprochent encore aujourd'hui , de n'avoir pas sçû profiter de sa victoire , en faisant ce que le Vicomte de Turenne avoit dessein de faire , ou en se mettant en état de joindre l'Armée Allemande. De plus , comment Henry IV. auroit-il pu dire au Duc de Sully , que le Vicomte lui avoit débauché le tiers de son Armée , puisqu'il sçavoit mieux que personne, que par déliberation expresse on en avoit donné le commandement au Vicomte de Turenne , pour garder les bords de la riviere de l'Isle , & pour recueillir ceux que la victoire de Coutras attireroit sous ses Enseignes. C'est ce que témoigne du Plessis-Mornay (qui étoit présent) dans les Memoires qu'il eut ordre de dresser pour informer les Provinces de ce qui s'étoit passé avant & après la bataille de Coutras. Mais quand on voudroit préferer le témoignage des Memoires de Sully , à celui de du Plessis-Mornay : un Prince peut-il dire raisonnablement que son Lieutenant Général lui débauche ses Troupes , quand il les retient sous

Memoires T. I.

ſes Enſeignes, & qu'il ne les emploïe que pour ſon ſervice ?

Il y a auſſi peu d'apparence que Henry IV. ait pu ſe plaindre de ce que le Vicomte de Turenne n'avoit pas fait de grands exploits avec le tiers de ſon Armée. Que pouvoit-il faire avec deux ou trois mille Hommes tout au plus, dans une ſaiſon auſſi avancée que celle où il fit le Siege de Sarlat ; dans un temps où ſes Troupes fatiguées par de longues marches qui avoient précédé la bataille de Coutras, avoient plus beſoin de repos que de faire de nouvelles entrepriſes ?

Mais pourquoi faire dire à Henry IV. qu'il auroit emploïé les Troupes que commandoit le Vicomte de Turenne, bien plus utilement ailleurs ? Tous les Hiſtoriens & tous les Memoires de ce temps-là témoignent qu'il n'avoit pas deſſein d'en rien faire, & qu'il avoit une impatience extrême de ſe rendre en Béarn, ſous prétexte du Mariage de la Princeſſe Catherine ſa Sœur avec le Comte de Soiſſons ; mais en effet pour voir la Comteſſe de Grandmont, & lui faire hommage de ſa victoire. Ces réflé-

xions font voir qu'on doit ſe défier des Memoires de Sully, quand il s'agit du Vicomte de Turenne. On ſçait aſſez qu'ils n'étoient pas Amis ; & cette remarque eſt d'autant plus importante, que l'endroit que l'on vient de rapporter n'eſt pas le ſeul où le Duc de Sully ne rend pas juſtice au Vicomte de Turenne, ni devant qu'il fut Duc de Boüillon, ni depuis qu'il fut parvenu à cette Souveraineté.

De Thou Regne de Henry III. à l'an 1587.

Comme le Vicomte de Turenne n'avoit levé le Siege de Sarlat, que pour ſatisfaire à l'empreſſement que le Prince de Condé avoit de le joindre, il prit le chemin de Montmoreau en Angoumois où ce Prince l'attendoit, avec toute la diligence qu'une ſaiſon auſſi avancée pouvoit lui permettre. Dès qu'il fut arrivé, le Prince lui dit qu'après avoir attendu en vain des nouvelles du Roy de Navarre, il avoit raſſemblé tout ce qu'il avoit pû de Troupes pour aller joindre l'Armée Allemande ; que comme elles étoient en trop petit nombre pour éxécuter ce deſſein, il avoit cru devoir ſe joindre à lui ; mais que depuis qu'il lui avoit écrit pour l'engager à ſe rendre auprès de lui, il avoit

reçû des nouvelles certaines de la déroute entiere de l'Armée Allemande, & que par les bons ordres que le Roy avoit donnez & les justes mesures qu'il avoit prises, elle avoit été obligée de se retirer plus d'amoitié détruite aux conditions qu'il avoit plu au Roy de lui accorder. Cette fâcheuse nouvelle les obligea de rester dans l'Angoumois & dans le Poitou, jusques à ce qu'ils eussent reçû les ordres du Roy de Navarre.

Ils y apprirent quelque temps après la mort du jeune Duc de Boüillon. Il étoit Général de l'Armée Etrangere dont on vient de parler, en qualité de Lieutenant du Roy de Navarre qui l'avoit nommé pour y tenir sa place jusques à ce qu'il y eût envoïé un Prince du Sang, pour en prendre le commandement. La déroute ou plûtôt la ruine entiere de cette Armée avoit obligé le Duc de Boüillon à se retirer à Genêve. Il y mourut de chagrin ou des fatigues L'an 1588.
qu'il avoit essuïées le onziéme de Janvier de l'année suivante, n'étant encore que dans sa vingt-cinquiéme année. Il fit sa Sœur Charlote de la Mark son héritiere, & lui substitua

le Duc de Montpensier, à condition qu'il ne feroit aucun changement dans ses Etats, soit pour la Police, soit pour la Religion. Après le Duc de Montpensier, il appelloit à sa succession le Roy de Navarre, & après lui le Prince de Condé qui ne lui survêcut pas deux mois. Il mourut à Saint Jean-d'Angeli à l'âge de trente-cinq ans, le cinquiéme de Mars suivant. Les attestations des Médecins touchant les accidens de sa maladie, & ce qui parut à l'ouverture de son corps, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il n'eût été empoisonné sans qu'on ait jamais pu sçavoir certainement l'Auteur de ce crime. Il avoit de tres-grandes qualitez, & sa valeur répondoit parfaitement à sa naissance & au nom qu'il portoit. Mais son ambition & sa jalousie contre le Roy de Navarre & même contre le Vicomte de Turenne, l'empêcherent souvent de servir son parti aussi utilement qu'il l'eût pu faire. Le Roy de Navarre parut le regretter sincerement. Mais sa maniere d'agir souvent trop indépendante, les traverses qu'il lui avoit causées, & la grande autorité qu'il avoit dans le parti Calvi-
niste,

niste, firent croire à bien des gens que le Roy de Navarre gagnoit plus qu'il ne perdoit à cette mort. Pour ce qui est du Vicomte de Turenne, il crut en avoir moins d'un ennemi.

La mort de ces deux Princes acquit un nouveau degré de consideration au Vicomte de Turenne, parmi les Prétendus Réformez. Ils se défioient toûjours de plus en plus du Roy de Navarre. Le droit incontestable qu'il avoit à la Couronne de France, & les ménagemens qu'il avoit pour les Catholiques le leur rendoient suspect. Les Princes du Sang qui étoient dans les interêts du Roy de Navarre, étoient à peu près sur le même pied à leur égard. Ainsi comme après ces Princes ils n'avoient personne dans leur parti, soit pour la naissance, soit pour les grandes qualitez, qui fût plus capable d'être leur Chef, que le Vicomte de Turenne; leur attachement pour lui augmentoit de jour en jour. Ils ne perdoient aucune occasion de lui donner de nouvelles marques de leur confiance, & il étoit trop habile pour ne s'en pas prévaloir, par rapport au dessein qu'on la soupçonné

d'avoir, de ſe rendre enfin indépendant.

Les affaires des Calviniſtes étoient alors dans le plus mauvais état où elles euſſent été depuis long-temps. La défaite de l'Armée Allemande avoit augmenté les forces de la Ligue & diminué l'autorité du Roy. Les Guiſes à qui on en attribuoit tout l'honneur, quoique le Roy y eût beaucoup plus de part que ces Princes, ne mettoient plus de bornes à leurs eſperances. Aſſurez de la faveur du Peuple, ils ne gardoient preſque plus de meſures avec le Roy. Ils avoient extorqué de lui de nouveaux Edits contre les Calviniſtes & contre le Roy de Navarre en particulier. L'attentat de la journée des barricades & une infinité d'autres contre l'autorité Royale, avoient forcé le Roy à quitter Paris (dont le Duc de Guiſe étoit demeuré le Maître) & à ſe retirer à Chartres. Là abandonné d'une partie de la Nobleſſe Catholique & d'un grand nombre des principales Villes du Royaume, qui ſous pretexte de ſuivre le parti de la Ligue, ſuivoient veritablement celui des Princes Lorrains: là, dis-je, il avoit pris la dangereu-

Hiſtoire des troubles.

Memoires de la Ligue.

se résolution d'assembler les Etats Généraux, & il les avoit convoquez dans la Ville de Blois.

Cependant on assembloit deux Armées pour accabler tout d'un coup les Prétendus Réformez. L'une sous les ordres du Duc de Nevers étoit destinée pour le Poitou. L'autre commandée par le Duc de Mayenne devoit entrer dans le Dauphiné. D'ailleurs la formidable Armée de Mer, que Philippe second Roy d'Espagne avoit destinée à faire la conquête de l'Angleterre, paroissoit sur les côtes de France, & les Calvinistes appréhendoient qu'on ne l'emploïât contre-eux pour les accabler en même-temps de tous côtez. Les choses étoient ainsi disposées au dehors contre les Calvinistes; mais ils avoient encore tout à craindre du dedans. La défiance & la division régnoient parmi eux; la Cour n'épargnoit rien pour gagner les principaux du parti, & ils étoient bien avertis que le Duc de Guise emploïoit les offres les plus avantageuses, pour leur débaucher le Maréchal de Montmorency, & pour le porter à se joindre à la Ligue, pour maintenir la Religion Catholi- Ibid.

que dont il faisoit profession.

Tant de sujets de craindre les porterent enfin à penser serieusement à leurs affaires, à se réunir entre-eux, & à renouveller leurs correspondances avec les Etrangers. Le Roy de Navarre sollicité par les dangers dont il étoit menacé, quitta le Béarn & se rendit à la Rochelle, accompagné du Comte de Soissons, jeune Prince d'une grande esperance. Le Vicomte de Turenne s'y rendit en même temps pour l'aider de ses conseils & du crédit qu'il avoit dans le parti. Le Roy de Navarre en avoit grand besoin. La défiance qu'on avoit de lui & des Princes du Sang, augmentoit de jour en jour. Aussi avoit-il engagé le Vicomte par des lettres tres-pressantes à se rendre à la Rochelle.

Le Vicomte n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il travailla à réunir les esprits, & à rétablir la confiance que le bien des affaires du parti demandoit que l'on eût au Roy de Navarre. Il s'appliqua ensuite à procurer quelques reglemens politiques qui étoient absolument nécessaires pour le maintien de la Religion Calviniste. L'on nomma par ses soins du Plessis-Mor-

nay, Favas, Calignon & quelques autres des plus considerables du parti pour les dresser; & il fut choisi lui-même pour être le Chef de cette commission. Ces reglemens aïant été faits furent approuvez par l'Assemblée de la Rochelle, reçûs dans les Provinces & éxécutez d'un consentement unanime. Mais comme les dangers dont les Calvinistes étoient menacez de tous côtez, demandoient encore d'autres reglemens pour pourvoir à l'administration de la justice, à la levée des Troupes & au recouvrement des deniers nécessaires pour les faire subsister, l'on nomma encore des Commissaires pour en convenir. Du Plessis-Mornay, Favas, Calignon, Fontrailles, Saint-Gelais & quelques autres furent choisis, & le Vicomte de Turenne fut encore le Chef de cette Commission.

Procez verbal des Assemblées Politiques.

Ibid.

Il donnoit ainsi ses soins à la conservation du parti Calviniste, lorsqu'on apprit que les Etats Généraux assemblez à Blois, gagnez par les Partisans des Guises, prenoient toutes les mesures nécessaires pour l'extirpation du Calvinisme dans le Royaume, & même pour exclure de la suc-

cession à la Couronne les Princes du Sang qui en feroient profession & nommément le Roy deNavarre.Cette nouvelle obligea ce Prince à chercher de son côté tous les moïens capables de rompre les desseins de ses Ennemis. Pour cet effet il envoïa du Fay en Angleterre, & Pardaillan en Allemagne. Le premier étoit chargé d'emprunter cent mille écus de la Reine Elisabeth, & le second devoit demander de nouveaux secours aux Princes Protestans de l'Empire.

Ces mesures prises du côté du dehors du Royaume, le Roy de Navarre s'attacha à tirer tous les secours qu'il pourroit de ses Amis du dedans. Comme il n'en avoit point de plus puissant, ni qui fût plus en état de lui rendre des services effectifs, que le Marêchal de Montmorency, le Vicomte de Turenne son neveu fut chargé de cette négociation. Elle se réduisoit à trois chefs ; à l'empêcher de s'unir à la Ligue qui l'en sollicitoit par les offres les plus avantageuses ; à l'attacher plus fortement que jamais au parti du Roy de Navarre ; à lui emprunter soixante mille écus, & à lui engager pour sûreté de cette

ſomme une des Terres du Roy de Navarre au choix du Marêchal.

Comme le ſuccès des deux derniers chefs de la négociation dépendoit du premier, le Vicomte s'attacha d'abord à rompre les meſures de la Ligue, pour gagner le Marêchal de Montmorency. Pour en venir à bout, il s'appliqua à réveiller dans le cœur du Marêchal l'ancienne jalouſie des deux Maiſons & le ſouvenir des injures que celle de Montmorency avoit reçûës de celle de Guiſe. Il s'étendit ſur ſes deſſeins ambitieux qui n'alloient à rien moins qu'à s'emparer de la Couronne, après en avoir exclu les legitimes ſucceſſeurs. Il le convainquit, que quelques offres qu'on lui fît, il ne marcheroit jamais qu'après le Duc de Guiſe, au-lieu qu'il ſe voïoit à la tête des Catholiques Royaliſtes; que ce parti, vû la ſituation des affaires, ne pouvoit qu'augmenter avec le temps; qu'il feroit un jour pancher la balance, & que celui qui porteroit la Couronne, lui en auroit enfin toute l'obligation.

Ce diſcours qui venoit de la perſonne du monde qui devoit être la plus attachée aux veritables interêts

du Marêchal de Montmorency, aïant fait impression sur son esprit ; le Vicomte lui representa qu'il ne s'agissoit de rien moins que d'une Guerre de Religion ; qu'il étoit uniquement question de conserver la Couronne aux legitimes successeurs ; qu'il ne pouvoit douter du droit du Roy de Navarre, ni de celui des Princes du Sang ; que s'étant une fois déclaré pour ce Prince, il y alloit de son honneur de ne pas l'abandonner dans celle de toutes les conjonctures où il lui étoit le plus nécessaire ; que ce n'étoit pas même assez de ne point quitter son parti ; qu'il avoit besoin de secours presens & effectifs ; qu'il lui faloit des Troupes & de l'argent, & qu'il attendoit l'un & l'autre de son amitié & du zele que la maison de Montmorency dont il étoit le Chef, avoit toûjours fait paroître pour le sang de ses Rois.

Le Marêchal de Montmorency aimoit effectivement l'Etat. Il tenoit de ses ancêtres comme une maxime incontestable, qu'il ne faloit jamais séparer ses interêts de ceux de ses Rois legitimes. Le péril étoit grand & pressant. Celui qui le sollicitoit,

étoit l'homme du monde pour qui il avoit le plus d'estime & de tendresse, & qui avoit le plus de pouvoir sur son esprit. Son honneur & son penchant le portoient où le Vicomte le vouloit conduire. Il ne lui fût donc pas difficile d'obtenir de lui les trois chefs de sa négociation. Le Marêchal rompit tout commerce avec la Ligue. Il s'engagea à lever des Troupes pour le Roy de Navarre; & pour les soixante mille écus, il promit de les emprunter du Duc de Savoye. Ce n'est pas qu'il n'eût pû les donner lui-même; mais outre qu'il en avoit besoin pour lever & pour entretenir les Troupes qu'il s'obligeoit de fournir; sa délicatesse ne lui permit pas de prendre en engagement une des Terres du Roy de Navarre. Ibid.

Voila ce que la plûpart des Historiens disent que le Vicomte de Turenne fut chargé de traiter avec le Marêchal de Montmorency de la part du Roy de Navarre. Mais du Plessis-Mornay qui prétend avoir dressé l'instruction qui fut donnée au Vicomte, ajoûte cinq chefs à la négociation dont on vient de parler. Le premier fut de ne rien épargner pour faire Memoires de du Plessis p. 811.

l'accommodement de Chatillon avec le Marêchal. Ce jeune Seigneur, l'un des plus considerez du parti Huguenot après le Vicomte de Turenne s'étoit retiré en Languedoc après la défaite des Reïtres. Cette démarche avoit déplû au Marêchal. Il ne pouvoit souffrir que Chatillon partageât son autorité dans une Province où il prétendoit être absolu. Ils avoient eu de grands differends ; & les mécontentemens réciproques augmentoient tous les jours. Il étoit question d'obtenir du Marêchal, que Chatillon ne fût point obligé de quitter le Languedoc. Cette négociation étoit également délicate & difficile.

Ibid. Le second chef qu'ajoûte du Plessis étoit d'empêcher le Marêchal, d'accepter la Tréve que la Reine Mere lui avoit proposée.

Ibid. Il étoit encore question de faire agréer au Marêchal, que les Troupes Calvinistes du Dauphiné portassent la Guerre dans le Comtat d'Avignon, pour se vanger des courses que les Troupes du Pape avoient faites dans la Principauté d'Orange. De plus, le Vicomte étoit chargé d'obtenir le consentement du Marêchal

pour la tenuë d'une Assemblée générale des Eglises Calvinistes, que le Roy de Navarre avoit dessein de convoquer à Sainte-Foy d'Agenois.

Enfin, comme on attribuoit la défaite de l'Armée Allemande qui avoit été si préjudiciable au parti Calviniste, au peu de diligence que le Roy de Navarre avoit fait pour la joindre ; il étoit encore question de justifier ce Prince dans l'esprit du Marêchal, & de lui persuader qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire mieux.

Le Vicomte de Turenne ne réussit pas moins bien sur les quatre chefs dont on vient de parler, qu'il avoit fait sur les trois premiers. Il justifia pleinement le Roy de Navarre sur la défaite des Réitres. La Tréve proposée par la Reine Mere ne fut point acceptée. Le Marêchal promit de dissimuler les entreprises des Calvinistes sur le Comtat d'Avignon. Il consentit à l'Assemblée qu'on avoit dessein de convoquer à Sainte-Foy. Il n'y eut que l'accommodement de Chatillon où il ne fut pas si heureux. Les differens recommencerent. Ce Seigneur se vit enfin obligé de quitter le Languedoc. Le Vicomte de son

côté fut contraint de se retirer dans ses Terres pour penser à sa guerison ; la blessure qu'il avoit reçûë à l'attaque du Fort-Nicole, s'étoit rouverte avec des accidens si fâcheux, qu'on desespera long-temps de sa vie. Il ne laissa pas de donner ses soins à la levée des Troupes de Guyenne & des Provinces voisines. Ce grand Homme ne pouvant être sans action, même dans un état ou tout autre n'eût été occupé que de sa santé.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'on apprit que le Roy informé des desseins du Duc de Guise, & qui ne pouvoit les rompre autrement, l'avoit fait assassiner à Blois avec le Cardinal de Guise son Frere ; & qu'en même-temps il avoit fait arrêter le Cardinal de Bourbon & Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon, zelé Partisan de la Maison de Guise. Cette nouvelle fut suivie peu de temps après de celle de la mort de la Reine Mere, à l'âge de soixante & dix ans.

Le 23. Decembre 1588.

Le 5. de Janvier 1589.

De si grandes nouvelles tinrent quelque temps les esprits en suspens. On s'attendoit que le Roy prendroit des mesures capables de soutenir ce qu'il venoit de faire ; & qu'il alloit

enfin recouvrer son autorité. Mais il faloit de la fermeté, de la diligence, & de l'action, & sur-tout paroître armé pour être en état de se faire obéir, & de ranger les Rebeles à leur devoir, si quelqu'un entreprenoit de se soulever. Au lieu d'agir de la sorte, le Roy voulut à contre-temps user de clémence, & il ne s'occupa qu'à faire des Manifestes pour justifier ce qui venoit de se passer à Blois. Une conduite si molle donna le temps à ses Ennemis de se reconnoître, & de revenir de l'étonnement où la mort du Duc & du Cardinal de Guise les avoit jettés. Le soulévement fut si général, qu'en moins de trois mois, ce Prince se vit presque réduit aux seules Villes de Blois, d'Amboise, de Tours & de quelques autres peu considérables.

Le Roy de Navarre n'en usa pas de même. Délivré contre toute apparence de tous ces pressans dangers dont il étoit menacé, & persuadé que la Ligue auroit desormais trop d'affaires pour exécuter le dessein qu'elle avoit fait de l'accabler, il suivit sa fortune, & profita de l'occasion qui se présentoit de fortifier son parti.

Ainsi après avoir partagé ses Troupes, il s'empara de Niort, de Saint-Maixent & de Maillezais ; puis les Troupes s'étant réunies, il se rendit Maître de Loudun, de Thoüars, de Montreüil-Belay, de Mirebeau, de Lisle-Bouchart, de Chatelleraud, d'Argenton, de Blanc en Berry, & poussa ses conquêtes jusques sur les frontieres de la Touraine & de l'Anjou. La Ligue vit avec étonnement qu'un Prince qu'elle croïoit perdu, fût en état de lui porter la Guerre jusques sur les bords de la Loire. Mais quoiqu'elle publiât par-tout qu'elle n'avoit pris les Armes que pour détruire les Calvinistes, elle aima mieux leur laisser conquerir des Provinces entieres, que d'accepter la Paix que le Roy lui offroit. Ainsi ce Prince réduit, ou à se laisser accabler par ses ennemis, ou à traiter avec le Roy de Navarre & à réunir ses forces avec les siennes, lui envoïa la Duchesse d'Angoulême à Chatelleraud, où ce Prince étoit alors pour le lui proposer.

Memoires de la Ligue.

d'Aubigné.

Le Roy de Navarre répondit aux avances du Roy, en Prince qui comprenoit les avantages qu'il en pouvoit tirer. Il lui envoïa aussi-tôt du Plessis-

Manuscrits de Lomenie Tom 4 Memoires de Plessis Tome

Mornay avec plein pouvoir de traiter avec lui à des conditions avantageuſes au parti Calviniſte, mais qui conviendroient en même-temps à la Majeſté Royale. Il avoit trop d'interêt de la maintenir, pour y donner la moindre atteinte. Le Traité fut conclu à Tours. Il ſe réduiſoit à deux principaux articles. L'un que le Roy de Navarre joindroit inceſſamment ſes Troupes à celles du Roy. L'autre que le Roy lui donneroit la Ville de Saumur pour Place de ſûreté, & pour lui ſervir de paſſage ſur la Loire. Le Roy en donna ſur le champ le Gouvernement à du Pleſſis-Mornay avec cette condition expreſſe, qu'il la garderoit non pas pour les Calviniſtes, mais pour le Roy de Navarre à qui on vouloit bien la confier. Enſuite les deux Rois donnerent chacun leurs Déclarations, pour informer le Public & les Etrangers des motifs qui les avoient portez à s'unir enſemble. Ils ſe réduiſoient à leur propre ſûreté, à la conſervation de la Couronne, à l'avantage des Sujets. Il y étoit marqué expreſſément qu'il ne ſe feroit rien de part ni d'autre, au deſavantage de la Religon Catholique.

L'an 1589.

Memoires de la Ligue.

Dès que le Traité eut été conclu, & qu'on se fut donné de part & d'autre toutes les marques d'une confiance réciproque ; le Roy de Navarre passa la Riviere de Loire sur le Pont de Saumur avec la Cavalerie Protestante, pour venir trouver le Roy à Tours. L'entrevûë des deux Rois se fit au Château du Plessis lès Tours. Après qu'ils se furent entretenus quelque temps en particulier, le Roy de Navarre presenta au Roy les Principaux Seigneurs de son parti. Ils en furent reçûs avec toute la distinction qui convenoit ou à leur naissance, ou à leur mérite, ou à la consideration où ils étoient dans le parti Calviniste. Outre que ce Prince s'étoit fait une habitude de la dissimulation la plus outrée ; l'expérience du passé & l'état présent de ses affaires lui avoient appris qu'il ne pouvoit détruire la Ligue, ni ranger ses Sujets Catholiques à leur devoir, que par le secours du Roy de Navarre & du parti dont il étoit le Chef. D'un autre côté les Calvinistes comprenoient dans toute son étenduë l'avantage qu'ils pouvoient tirer du nom, de l'autorité du Roy, & de la jonction de leurs for-

ces avec les siennes. Ainsi les vûës des deux partis se trouvant réunies à peu près dans le même objet, chacun se prépara à éxécuter les desseins qu'on s'étoit proposez.

Pour cet effet le Roy de Navarre partit pour faire avancer l'Infanterie Calviniste, & pour la joindre aux Troupes du Roy. Le Duc de Mayenne qui commandoit l'Armée de la Ligue en fut averti; & pour empêcher cette jonction qui alloit rétablir les affaires du Roy, il partit d'auprès de Vendôme & marcha avec tant de diligence & de secret, qu'il pensa surprendre le Roy dans les Fauxbourgs de Tours. En même-temps sans laisser reposer son armée, il attaqua le Fauxbourg de Saint Symphorien avec tant de vigueur qu'il l'emporta malgré la vigoureuse résistance des Troupes du Roy. Il alloit attaquer la Ville lorsqu'il aprit que l'Avant-garde du Roy de Navarre commandée par Chatillon commençoit à paroître, & que le Roy de Navarre en personne suivoit Chatillon avec le reste de l'Infanterie Calviniste. Ce secours arrivé si à propos rompit tous les desseins du Duc de Mayenne, & l'obli-

gea de se retirer en diligence du côté de la Normandie,& ensuite du côté de Paris pour rassurer les Parisiens consternez de la défaite du Duc d'Aumale devant Senlis par le Duc de Longueville ou plûtôt par la Noüe qui commandoit les Troupes du Roy. Ce succès arrivé, pour ainsi dire, aux Portes de la Capitale devoit porter le Roy à profiter de la consternation de ses Ennemis, & à marcher à la tête de son Armée du côté de Paris. Mais comme il haïssoit le travail, & qu'il faisoit son fort de la négociation, il crut qu'il ne lui seroit pas difficile de ruiner par cette voïe les desseins de ses Ennemis.

Le Roy de Navarre étoit dans des sentimens tout opposez. Il étoit persuadé qu'il n'étoit plus question de s'amuser à des Traitez ; mais qu'il falloit agir avec vigueur. Cependant la douceur de son esprit & sa complaisance pour le Roy ne lui permettoient pas de s'opposer à ses desseins, & de lui inspirer cette vivacité qui lui étoit si nécessaire dans la situation de ses affaires. Chatillon qui étoit celui de tous les Seigneurs Calvinistes que le Roy de Navarre esti-

moit le plus après le Vicomte de Turenne, ne put souffrir ces ménagemens. Il en parla à ce Prince avec tant de force, & lui fit si-bien comprendre les inconveniens d'une conduite qui alloit à tout perdre, qu'il le fit résoudre à en parler au Roy, & à lui faire prendre les résolutions vigoureuses que l'état des choses demandoit absolument de lui.

Le Résultat des Conferences que le Roy de Navarre eut avec le Roy sur ce sujet, fut qu'on marcheroit du côté de Paris, & qu'on en feroit le Siege. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable. Nicolas de Harlay Baron de Sancy qui n'étoit alors que Maître des Requêtes, avoit engagé tout son bien pour lever une Armée de Suisses pour le service du Roy; & il avoit négocié avec tant de conduite & de bonheur, qu'il avoit obtenu des Cantons Protestans dix à douze mille Hommes de pied. Il eut l'adresse d'y joindre deux mille Lansquenets, quinze cens Réitres & douze pieces de Canon. Avec ces forces il entra en France & pénétra jusques à Chatillon sur Seine où il joignit le Duc de Longueville & la Noüe qui

Mémoires de la Ligue Tom. 3.

y ramassoient des Troupes pour le service du Roy. Ce fut-là qu'il donna avis au Roy de son arrivée ; & ce fut aussi un des principaux motifs qui fit prendre à ce Prince la résolution d'assieger Paris.

Dès que ce dessein eut été divulgué dans les deux Armées, Le Roy se mit à la tête des Troupes Catholiques & marcha en bon ordre du côté de Paris. Il étoit suivi de la Cavalerie Calviniste que commandoit le Roy de Navarre, & de l'Infanterie du même parti conduite par Chatillon. Les deux Armées qui n'en faisoient plus qu'une, passerent la Seine sur le Pont de Poissy qu'elles furent obligèes de forcer. Puis aïant pris Pontoise qui se défendit vigoureusement pendant douze jours, le Roy s'avança à la vûë de Paris. Pendant que l'Armée Royale faisoit ces mouvemens, Sancy dont l'Armée s'étoit grossie jusques à vingt mille Hommes, traversa la Champagne, passa la Seine à Poissy, & joignit l'Armée du Roy qui l'alla recevoir à Conflans. Ce Prince reçut Sancy avec toutes les marques d'estime & de reconnoissance que méritoit l'important service qu'il

venoit de lui rendre. Il le fit ſur le champ Colonel Général des Suiſſes, & lui promit de ſi grandes récompenſes quand il auroit recouvré ſon autorité, qu'il n'y auroit rien de grand dans le Royaume qui ne pût lui porter envie.

Toutes les Troupes qui devoient compoſer l'Armée du Roy, étant ainſi raſſemblées, il en fit la revûë, & trouva qu'elles montoient à plus de trente mille Hommes effectifs & bien armez. Les choſes étoient en cet état; l'on ſe diſpoſoit à attaquer les Fauxbourgs de Paris; & cette grande Ville ſe voïoit à la veille d'être punie de ſa révolte & de tous les attentats qu'elle avoit commis contre la Majeſté Royale, lorſque le Roy fut aſſaſſiné à S.Cloud. Avant de mourir, il déclara que le Roy de Navarre étoit ſon ſucceſſeur legitime, & commanda à tous les Seigneurs qui l'environnoient de lui obéir comme à leur Roy s'il mouroit de ſa bleſſure. Il leur ordonna même de lui jurer ſur le champ fidelité & obéiſſance; ce qu'ils firent aïant mis tous un genoüil en terre devant ce Prince.

d'Aubigné, Tom. 3. liv. 2. Ch. 22.

Le premier d'Août 1589.

La mort du Roy arrivée ſi à contre-

temps renversa tous les grands desseins que l'on avoit formez contre Paris & contre la Ligue, & jetta le Roy de Navarre dans des embarras dont sa valeur & son retour à l'Eglise Catholique le tirerent enfin avec beaucoup de gloire. En effet à la réserve des Ligueurs outrez, il n'y avoit personne qui ne fût convaincu du droit que ce Prince avoit à la Couronne. Les Protestans & la plûpart des Catholiques en demeuroient également d'accord. Mais le Clergé, la plus grande partie de ceux qui composoient le tiers état, & plusieurs des Seigneurs Catholiques ne croïoient pas qu'il leur fût permis de reconnoître pour Roy un Prince qui faisoit profession d'une Religion aussi opposée à la Catholique, que l'étoit la Calviniste. Cet obstacle leur paroissoit invincible.

D'un autre côté les Calvinistes même n'étoient pas d'accord sur le parti que le Roy devoit prendre ; les plus habiles étoient convaincus que leurs forces ne suffisoient pas pour l'élever, & pour le maintenir sur le Trône malgré les Catholiques. Cette persuasion partageoit les sentimens. Les uns

étoient d'avis que quoiqu'il en pût arriver, le Roy ne devoit pas abandonner la Religion Calviniste. D'autres disoient au contraire que si ce Prince ne pouvoit monter sur le Trône qu'en y renonçant, ils lui conseilloient de le faire; qu'on pouvoit se sauver dans les deux Religions, & que si l'on vouloit bien s'entendre, on ne se trouveroit peut-être pas aussi éloignez les uns des autres qu'on croïoit l'être.

Des sentimens si opposez donnerent lieu à un troisiéme avis qui fut ouvert par Chatillon. Il supposoit que dans l'état des choses on ne pouvoit prendre trop promptement son parti; que pour peu qu'on tardât à se déterminer, l'Armée se débanderoit; qu'il étoit de la derniere importance de la retenir toute entiere sous les Enseignes du Roy; ce qu'on ne pouvoit faire en suivant l'un des deux avis que l'on vient de proposer : que si le Roy se faisoit Catholique, il seroit infailliblement abandonné par la plûpart des Calvinistes, que si au contraire il prétendoit persister dans la Religion dont il faisoit profession, tous les Catholiques s'uniroient contre lui.

Chatillon ajoûta que ſupposé ce qu'on vient de dire, il étoit d'avis que le Roy ne ſe déclarât ni pour l'une, ni pour l'autre des deux Religions ; qu'il ſe contentât de proteſter, qu'en qualité de Chrêtien, de bon François, de Parent & de Roy il étoit réſolu de pourſuivre inceſſamment la vangeance du Parricide commis en la perſonne de ſon Prédeceſſeur ; que pour ſatisfaire à une obligation auſſi indiſpenſable, il convioit tous les Princes, Seigneurs & Gentilshommes du Royaume, dont la grandeur dépendoit de la Majeſté Royale, de s'unir à lui pour la vanger & la défendre ; qu'il prioit tous les Rois & tous les Potentats Etrangers dont la ſureté & la Majeſté étoient violées par cet attentat, de l'aſſiſter de leurs forces pour en faire une juſtice qui répondît à l'énormité du crime ; qu'après cela il en uſeroit d'une maniere que tous ſes Sujets auroient lieu d'être contens de lui. Chatillon ajoûtoit encore que ſi cette Déclaration (comme il y avoit lieu de l'eſperer) pouvoit frapper aſſez vivement les eſprits pour les déterminer à une vangeance auſſi juſte que celle qu'il propoſoit,

posoit, avant que les passions émuës par l'assassinat du feu Roy, se fussent attachées à d'autres objets, on retiendroit toutes les Troupes qui composoient l'Armée sous les Enseignes du Roy; que si elles y pouvoient demeurer seulement huit jours, on obligeroit Paris à se rendre, & que si le Roy en étoit une fois le Maître, toutes les autres Villes suivroient bientôt son exemple; qu'on gagneroit du temps, & qu'on prendroit ensuite le parti qui conviendroit le mieux.

L'avis de Chatillon comme le plus plausible & le plus accommodé au temps, auroit été apparemment suivi: mais quelque irritez que fussent les Seigneurs Catholiques du Parricide commis en la personne du feu Roy, le motif de la Religion avoit déja pris le dessus. Ils vouloient bien vanger la mort de leur Prince; ils étoient pénétrez des consequences affreuses d'un crime aussi énorme que celui qui venoit d'être commis sous leurs yeux; mais ils vouloient avant toutes choses pourvoir à la conservation de la Religion Catholique. Ils s'étoient assemblez dans cette vûë, & aprés de grandes contestations ils avoient réso-

lu de députer au Roy pour lui déclarer qu'ils ne pouvoient le reconnoître pour leur Souverain, qu'aux conditions qui ſuivent. Qu'il ſe feroit inſtruire ; & que dans ſix mois il retourneroit à l'Egliſe Catholique. Que cependant il ne permettroit dans tout le Royaume, aucun exercice public de la Religion Calviniſte. Que les Charges & les Gouvernemens ne pourroient être donnez qu'à des Catholiques ; & qu'il permettroit que les Seigneurs Catholiques députaſſent au Pape, pour lui faire agréer les raiſons qu'ils avoient de demeurer au ſervice d'un Prince, ſéparé de l'Egliſe.

Cette réſolution ne put être ſi ſecrette que le Roy n'en fût averti ; il eut le temps de prévoir la réponſe qu'il avoit à leur faire. Ainſi quand les Députez des Seigneurs Catholiques vinrent lui faire les propoſitions dont on vient de parler, il leur répondit qu'il loüoit leur zele pour le bien de l'Etat ; qu'il ne manqueroit pas de récompenſer leur fidelité & leurs ſervices ; qu'il leur accordoit toutes les propoſitions qu'ils lui avoient faites, à la réſerve de celle par laquelle on lui demandoit de défendre

l'exercice de la Religion Calviniste par tout le Royaume ; mais qu'en récompense il rétabliroit l'exercice de la Religion Catholique, dans tous les lieux dont elle avoit été bannie, & qu'il remettroit les Ecclesiastiques dans la pleine & entiere joüissance de tous leurs biens.

Quelque raisonnable que parût cet accommodement, Epernon, Vitry, & quelques autres Seigneurs refuserent de le signer, & leur exemple fut suivi de tant d'autres, que le Roy qui n'étoit plus en état d'assieger Paris, quoique Sancy eût retenu les Suisses à son service, fut contraint de partager son Armée en trois petits corps. Le premier commandé par le Duc de Longueville, fut destiné pour la Picardie. Le second sous les ordres du Marêchal d'Aumont, devoit marcher en Champagne. Il mena lui-même le troisiéme en Normandie où il devoit être joint par le secours que la Reine d'Angleterre lui envoïoit. Mais si l'accommodement dont on vient de parler avoit déplu à plusieurs Seigneurs Catholiques, les Calvinistes zelez répandus dans toutes les Provinces du Royaume, ne purent

ſe réſoudre à l'approuver. La promeſſe que le Roy avoit faite de ſe faire inſtruire dans ſix mois, les ſcandaliſoit étrangement; ils en murmurerent hautement. Le Roy qui apprehenda les ſuites de leur mécontentement, fut obligé d'avoir recours au Vicomte de Turenne. Il lui écrivit pour le prier de faire approuver dans le parti l'accommodement que la néceſſité des affaires l'avoit comme forcé de ſigner, & de leur en faire comprendre les raiſons. Le Vicomte de Turenne étoit reſté en Guyenne du conſentement des deux Rois. Les incommoditez qui lui étoient reſtées de ſes bleſſures, ne l'empêcherent pas de leur y rendre de bons ſervices. Il s'emploïa avec zele & avec ſuccès à juſtifier les démarches & les intentions du nouveau Roy. Mais il le fit avec tant d'adreſſe que bien loin de rien perdre de ce grand crédit qu'il avoit dans le parti Calviniſte, il lui fut aisé de s'appercevoir que la défiance que l'on y avoit du Roy & des Princes du Sang, augmentoit tous les jours de plus en plus l'autorité qu'il s'y étoit acquiſe. Il ſçut s'en prévaloir en habile Politique. C'eſt ce qu'on

verra dans la ſuite de cette Hiſtoire. On remarquera cependant que quoique le Vicomte de Turenne n'ait eu aucune part à ce qui s'eſt paſſé depuis l'accommodement fait à Tours, entre Henry III. & le Roy de Navarre, on n'a pu s'empêcher de le raconter en peu de mots. L'enchaînement des évenemens, & la ſuite même de ſon Hiſtoire le demandoit abſolument.

Fin du troiſiéme Livre.